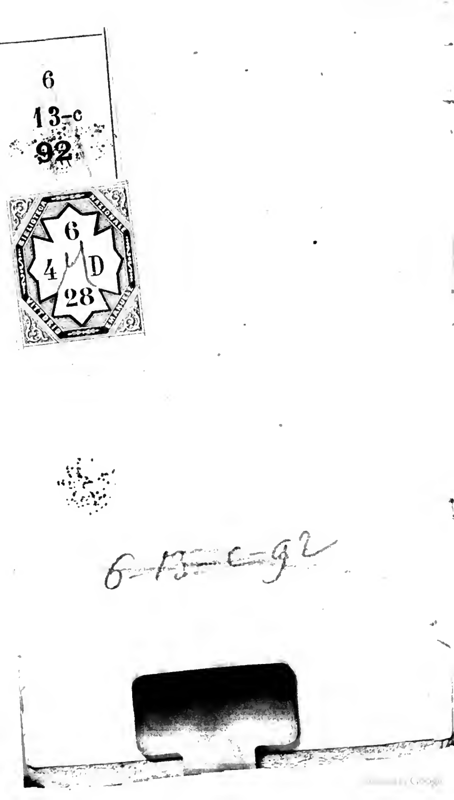

6
13-c
92
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
4
D
28
6-13-c-92

NOUVELLES
REMARQUES
SUR
VIRGILE
ET SUR HOMERE,
ET SUR LE
PRETENDU STYLE POETIQUE
DE L'ECRITURE SAINTE,

OU

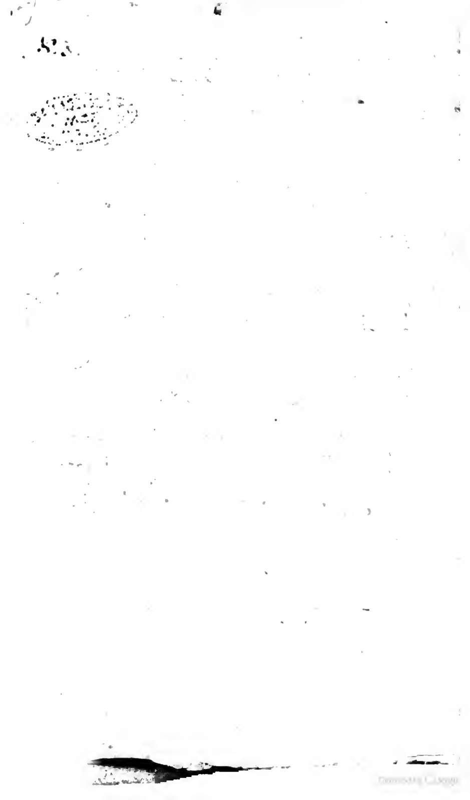
LES SOPHO-MORIES
ET LES FOLIES
DES SAGES ET DES SAVANS.

Dans lequel on réfute les erreurs des Spinosistes, Sociniens & Arminiens, & les opinions particulieres & hétérodoxes des plus celebres Auteurs, tant anciens que modernes.

Ex Libris Joannis Clerici



M. DCC. X.



PRÉFACE



OICI le second Tome de mes Remarques sur Virgile & sur Homere, & sur le prétendu style poëtique de l'Ecrit..re Sainte.

Je l'ai intitulé Sopho-mories, *ou les folies des sages & des sçavans; parce qu'effectivement il ne contient presque autre chose que la réfutation de quelques opinions extravagantes de plusieurs Auteurs célébres, qui ont la réputation dans le monde d'être gens d'esprit, de lettres, de bon sens, & de doctrine, & qui cependant se sont émancipez à debiter & à soûtenir des opinions bizarres, fausses, impertinentes & erronées.*

Je conviens qu'elles n'ont souvent aucun rapport à ce qu'ont dit Virgile & Homere; mais l'avidité avec laquelle on a lû & recherché le premier Tome de mes Remarques sur Virgile & sur Homere, m'a fait comprendre qu'il falloit les publier dans

le monde sous ce titre pour les faire lire, recevoir & agréer. Le plus grand malheur d'un Livre, est de n'être point lû; & le grand secret pour empêcher que les choses les plus excellentes ne demeurent ensevelies dans le silence & l'obscurité, est de trouver quelque leurre qui engage le Public de les lire & d'y donner quelque attention. Or comme Virgile & Homere sont du goût de tout le monde; & qu'on ne lit rien avec plus de plaisir aujourd'hui que les pensées détachées, & les Livres qui se terminent en ana, *comme* Thuana, Scaligerana, Parrhasiana, *j'ai crû devoir me conformer au goût ou à la bizarrerie du siécle, & debiter ce que je pense sur la Religion, sur le Dogme Theologique, sur la Morale, sur la Discipline, sur la Physique, & sur tous les Livres qui ont cours dans le monde, des meilleurs Auteurs, avec ce masque & sous le Titre de* Remarques sur Virgile & Homere, & sur le prétendu style poëtique de l'Ecriture Sainte, *& sous celui de* Sopho-mories, *ou de folles opinions des Sages.*

Je lui ai donné le premier Titre, parce qu'effectivement presque tout le fonds de

mon Livre, & au moins tout le commencement de la premiere Partie & toute la troisiéme, consiste à rapporter & à réfuter les impietez d'une infinité de nouveaux Auteurs de Hollande & d'Angleterre, élevez dans l'Ecole de Spinosa, qui nient l'inspiration des divins Auteurs de l'Ecriture Sainte, & qui prétendent qu'ils ont parlé d'un style poëtique & métaphorique, & raconté comme de grands miracles & de grands prodiges arrivez par des volontez particulieres de Dieu, les évenemens les plus naturels & les plus ordinaires, selon les Loix generales, à la maniere de Virgile & d'Homere.

Ce second Tome est assûrément toute autre chose que le premier, non-seulement parce que j'y traite d'une infinité de matieres tout autrement importantes que celles dont j'ai parlé dans le premier, mais parce que j'y ai fait entrer mille Histoires curieuses, & que j'y ai évité toutes les fautes qui ont soûlevé le public & ont armé les premiers Magistrats du Royaume & les Puissances de la Cour, non-seulement contre mon Livre, mais même contre ma personne, en me faisant exiler à cent lieuës de Paris, dans

un païs de montagnes, où la litterature est en horreur, & où les gens d'étude sont moins communs & moins cheris que les loups & les sangliers.

Voici à peu prés ce qu'on a trouvé à redire dans mon premier Tome & ce qui l'a fait confisquer & interdire, aprés que tout le fonds de la premiere Edition eut été vendu ou distribué.

1°. *On a crû que je voulois rejetter toute sorte de graces actuelles, & me réduire à l'habituelle & justifiante; rien moins; j'ai au contraire toûjours crû & soûtenu que dans les tentations pressantes il falloit un nouveau secours actuel pour les vaincre, & que la grace justifiante ne suffisoit pas, selon cette excellente parole de saint Augustin :* * Quid est anima nostra, quamvis splendida, quamvis producta, quamvis acuta, quamvis uncta, quamvis luce sapientiæ & coruscatione vibrata? Quid est ipsa anima nostra, aut quid potest, nisi Deus illam teneat & pugnet de illa? Nam quælibet optime facta framea, si non habeat bellatorem, jacet. *Le même saint Augustin dit ailleurs dans*

* Aug. Enarr. in Psal. 34. Serm. 1. colum. 229. & 230. litter. G. & H. num. 2. Edit. Bened.

l'Epître à Sixte : Credimus eam ad singulos actus dari.

2°. *On m'a blâmé aussi de ce que j'ai traité de* Colifichets spirituels, *les petites Entitez & formes intrinseques, fichées sur l'essence Divine* ; * intrinsecus affixæ super essentiam divinam. *Je n'ai voulu dire autre chose par-là sinon que je n'admets rien en Dieu qui ne soit Dieu, à cause de sa simplicité.*

3°. *On m'a reproché* que j'avois dit des ordures, & que je m'étois servi de termes obscênes; *c'est contre mon intention, si j'en ai dit, & j'en suis trés-fâché: on n'en trouvera pas ici, non plus qu'aucunes médisances contre des particuliers, qui est un autre vice dont on accuse mon Livre, en prétendant que j'y ai voulu faire passer Mr Richard Simon pour Socinien, & Messieurs d'Arbouze, Duprat & Dubourg, pour des gens de trés-basse naissance. Je n'ai jamais eu ce dessein. Je sçai que Mr Simon est trés-bon Catholique, ennemi juré des Sociniens, de trés-bonnes mœurs, & à qui j'ai oüi dire mille fois que de toutes les Religions, il n'en voyoit pas qui fut mieux fon-*

* D. Thom. 1. part. Quæst. 27. usque ad 43.

dée & eut plus de preuves de verité que la nôtre.

J'ai vû quantité d'Actes passez par devant Notaires, où Messires Michel & Gilbert de Veni d'Arbouze, bisayeuls & trisayeuls de ceux qui vivent aujourd'hui, prennent la qualité de Chevaliers.

Au Château de Gondole prés de Billom, il y a une pierre antique où Thomas Duprat, frere du Chancelier, dit qu'il est le huitiéme de sa Race qui a été Seigneur du lieu.

Etienne Dubourg frere du Chancelier, pere d'Anne Dubourg Conseiller de la Cour, qui fut brûlé pour l'héréşie, avoit pour femme Anne Thomas sœur germaine de mon Trisayeul maternel, & prenoit la qualité de Maître des Requêtes de la Reine Catherine de Medicis.

J'avouë aussi que j'ai eu tort d'attribuër à Madame de Boüillon ce qu'une autre Dame dit à feu Mr l'Archevêque de Paris. Je l'ai raconté sur un oüir-dire, & je me flâte que cette grande Princesse voudra bien me pardonner cette petite faute.

NOU-

NOUVELLES REMARQUES SUR VIRGILE ET SUR HOMERE, ET SUR LE STYLE POETIQUE DE L'ECRITURE,

PREMIERE PARTIE,

§. I,

C'Est une gloire à Virgile d'avoir été plus éclairé que l'Aigle de nos Docteurs, Saint Augustin, & plus infaillible sur des matieres qui regardent même la Religion, qu'un des plus grands Papes qui ayent jamais été assis sur la Chaire de S. Pierre. Tout le monde convient que Zacharie Grec de Nation qui succeda l'an 741. à saint Gregoire III. du nom, merite cét éloge pour

ſa doctrine ; il rendit à l'Italie la paix & la tranquillité que les diviſions continuelles qui la déchiroient & les Guerres des Lombards lui avoient ôtée. Il en fit autant à la France, & la rendit plus floriſſante que jamais, en lui donnant pour Roi Pepin le Bref, tige de la ſeconde Race de nos Rois. Il ſanctifia toute l'Allemagne, & la convertit à la Foi de JESUS-CHRIST par la célébre Miſſion de S. Boniface qu'il envoya en ce païs-là à la tête de pluſieurs hommes Apoſtoliques, & y érigea dix-ſept ou dix-huit Evéchez qu'il ſoûmit à Mayence, dont il fit une Métropole. Cependant ce grand Pape non-ſeulement fut aſſez aveugle pour croire qu'il n'y avoit pas d'Antipodes, & que c'étoit une erreur dans la Foi de s'imaginer qu'il y avoit d'autres hommes que ceux qui ſont dans nôtre continent; mais même il anathématiſa par un Bref foudroyant qu'il adreſſa au Duc de Baviere Odilon, tous ceux qui croyoient le contraire, & ordonna à S. Boniface d'excommunier d'une excommunication majeure & réſervée au S. Siége le grand S. Virgile Evêque de Saltzbourg qu'il croyoit infecté de *cette damnable Héréſie*, comme il l'apelle lui-même. En quoi ce Pape fit voir qu'il n'étoit rien moins qu'infaillible dans le Droit & dans le Fait, puiſ-

Baron, ann. 748. Epiſt. Zachar. inter Bonifacianas. Tom. 1. Concil. Gall. ad an. 747. Aventin Boicr. Annal. l. 3.

qu'il erroit manifestement dans l'un & dans l'autre ; car c'est une erreur grossiere de Droit de nier qu'il y ait des Antipodes: le tour que le Soleil fait dans 24. heures de l'un à l'autre hemisphere en se levant sur un point tout oposé à celui sur lequel il s'étoit couché, étant un argument qui saute aux yeux des plus aveugles pour prouver que la terre est ronde, & qu'il y a au-dessous de nous des regions & des habitans oposez à nos pieds. Mais d'un autre côté le Pape Zacharie tomba dans une erreur de Fait en prenant S. Virgile Evêque de Saltzbourg pour Virgile le Poëte, un Irlandois pour un Mantoüan, un Missionnaire Apostolique de Baviere, pour l'Auteur de l'Eneïde & des Georgiques, & un Saint enfin pour un Payen : car S. Virgile de Saltzbourg nia positivement qu'il eut jamais dit, ni écrit, prêché, ou enseigné qu'il y ait des Antipodes ; & soûtint que le bon Pape avoit pris S. Virgile Evêque d'Arles mort en 624. pour lui. Ils se trompoient tous deux, car & le fameux S. Virgile d'Arles qui vivoit sous le Roi Childebert II. dont il étoit le favori, à la sollicitation duquel S. Gregoire le Grand lui envoya le Pallium & le Vicariat du S. Siége en France, ne fut jamais accusé de croire aux Antipodes ; & l'Evêque de Saltzbourg S. Virgile l'Irlandois, qui fut

Vide Greg. Magn. Epist. 45. l. 1. & Epist. 50. 52. 53. l. 4

fait Evêque de cette Ville par Pepin le Bref en 764. y croyoit encore moins, & S. Boniface de Mayence son ennemi ne l'en accusa que par envie & parceque le Pape Zacharie avoit décidé contre lui en faveur de S. Virgile, sur une question du Baptême conferé par un Prêtre ignorant qui n'entendant pas le Latin, disoit : *Patrias, Filias, & Spirituas Sanctas*; comme dit un Anonyme contemporain à S. Virgile dans la vie de ce Saint qu'on peut voir chez le Pere Mabillon, dans son troisiéme siécle Benedictin, pag. 309. Partie 2. & dans Canisius, *Antiquarum Lectionum, Tomo 2. & 6.*

Mais le véritable Virgile qui a enseigné que sous la terre il y avoit un autre monde & d'autres hommes qui étoient éclairez du Soleil & de la Lune comme nous ; c'est le Poëte Virgile du tems d'Auguste, puisqu'il dit au sixiéme Livre,

—— Solemque suum, sua sidera norunt.

Ailleurs le même Poëte dit encore plus expressément qu'il y a des Antipodes, & que quand le Soleil cesse de nous éclairer il va luire sur eux, & qu'au contraire quand l'Aurore & le Soleil reviennent nous voir, alors la nuit & les tenebres commencent à se répandre dans leur païs,

Illic, ut perhibent, aut intempesta silet nox,

Semper, & obtentâ densantur nocte tenebræ:
Aut cedit à nobis Aurora, diemque reducit:
Nosque ubi primus equis Oriens afflavit anhelis,
Illic sera rubens accendit lumina Vesper. Georg. I. 1.

On dit qu'il fait nuit là, quand il fait jour ici.

§. II.

CEt illustre & saint Irlandois dont nous venons de parler, me fait souvenir de ce qui arriva à un autre saint & celebre personnage du même païs, le grand saint Colomban Fondateur & Instituteur du celebre Monastere de Luxeu au Diocese de Besançon dans les Montagnes de Vosge qui séparent la Lorraine & l'Alsace d'avec la Franche-Comté. Ce grand homme étoit non-seulement persuadé que les Papes ne sont pas infaillibles ni dans le Fait ni dans le Droit, mais même il écrivit au Pape Boniface IV. environ l'an 614. sans détour & sans circonlocution que *le Pape Vigile*, décedé l'an *555. étoit mort Hérétique pour avoir condamné lâchement les trois Chapitres*, aprés avoir résisté long-tems aux violences qu'on lui avoit faites à Constantinople pour l'obliger à les condamner, & avoir souffert même l'exil & la persecution de l'Empereur Justinien. Non con-

tent de parler ainsi du Pape Vigile, il ajoûte dans cette même Lettre que lui-même (Pape Boniface IV.) à qui il écrivoit, étoit avec raison soupçonné de la même Héréſie que Vigile, & qu'il étoit obligé de lever le ſcandale qu'il cauſoit à l'Egliſe, & ſe purger de la mauvaiſe opinion qu'on avoit de lui. Patrice Fléming qui nous a donné un recueil des Lettres de ce ſaint Abbé, n'a pas oublié celle-ci. C'eſt la quatriéme dans l'édition de Louvain de 1667. On l'a inſerée dans le douziéme Tome de la Bibliotheque des Peres. On la trouve auſſi au cinquiéme Tome des Conciles parmi les pieces qui regardent le cinquiéme Concile Général de Conſtantinople. Le Pere Mabillon en parle dans ſes Notes ſur la vie de ſaint Colomban écrite par Jonas Moine de Bobbio, Auteur contemporain. On peut la voir dans Surius au 21. Novembre. Guillaume Cave, Uſſerius, & Meſſieurs Dupin, Fleuri, Balteau & Baillet n'ont pas manqué d'obſerver ce trait d'Hiſtoire. Il eſt vrai que tous ces Auteurs blâment ſaint Colomban, & diſent que c'étoit lui & non pas ces deux Papes qui erroit dans le Fait & dans le Droit : il erroit au premier en ce qu'il accuſoit ces deux Papes d'être tout enſemble Neſtoriens & Eutychiens; ce qui étoit impoſſible, puiſque ce ſont deux Héréſies

Pag. 595. Mabill. Sæc. 2. Bened. Cave Bibliot. Eccleſ. pag. 504. Uſſer. Antiq. Britan. pag. 920. Balt. Hiſt Monaſt. l. 3. c. 12. Dupin Bibl. ſiécle 7. Fleur. Hiſt. Eccl 6. Tome Baill. vie de S. Colomb. 21. Novemb. nomb. 10.

diverses, contradictoirement oposées l'une à l'autre. Il erroit aussi dans le Droit en ce qu'il croyoit que la doctrine contenuë dans les trois Chapitres étoit si Orthodoxe, qu'on ne pouvoit la condamner sans condamner le Concile de Calcedoine qui avoit reçû à sa communion Theodore de Mopsueste, Ibas d'Edesse & Theodoret de Cyr, Auteurs des Ecrits qu'on appelloit *les trois Chapitres*; à quoi neanmoins le cinquiéme Concile Général, & les Papes Vigile & Boniface, en condamnant ces trois Auteurs, avoient sagement pourvû, en ne touchant point au Concile de Calcedoine; mais bien mettant toûjours son autorité à couvert comme auparavant. Il résulte pourtant de tout cela que saint Colomban étoit bien éloigné du sentiment de ceux qui croyent que les Papes sont infaillibles dans le Fait & dans le Droit. Certainement l'Eglise Gallicane du tems du Pape Vigile, n'étoit pas de ce sentiment, puisqu'elle se donna tant de mouvement pour empêcher que ce Pape ne condamna lesdits trois Chapitres & n'athematisa le saint Concile de Calcedoine, & lui fit écrire plusieurs Lettres par saint Aurelien Evêque d'Arles, pour bien prendre garde à ne pas se laisser séduire par les Eutychiens & les Severiens de Constantinople où il étoit.

Il est hors de doute que si les Evêques François avoient crû le Pape Vigile infaillible dans le Fait & dans le Droit, ils n'auroient pas tant témoigné d'aprehension que ce Pape donnât dans les piéges des Hérétiques & embrassât leurs erreurs par complaisance pour l'Empereur qui les soûtenoit. On peut voir la réponse de ce Pape & la Lettre d'Aurelien parmi les Actes du cinquiéme Concile Général & dans les Conciles de France du Pere Sirmond sur l'année 549. aprés le cinquiéme Concile d'Orleans où Aurelien assista.

Le grand saint Basile qui avoit été en Orient au quatriéme siécle ce que saint Colomban fut au septiéme siécle dans l'Occident, l'Instituteur ou le Restauteur de la vie Monastique, ne croyoit pas non plus que ce dernier, que les Papes fussent infaillibles ni dans le Fait ni dans le Droit, puisqu'il accusa hautement le Pape Damase d'errer dans l'un & dans l'autre en ce que ce Pape avoit condamné témérairement la doctrine & la personne de saint Eusebe de Samosate & de saint Melece d'Antioche & les avoit retranchez de sa Communion dans le temps même qu'il l'avoit accordée à Vital qui étoit un franc Apollinariste, usurpateur du Siége de saint Melece. S. Basile se plaint en plusieurs de ses Lettres dans les termes

Bas. Epist. 349. Terent. Comit. pag. 344.

les plus forts, & les plus vifs qu'on puisse s'imaginer de cette conduite du Pape Damase. *Nôtre frere Dorothée*, dit-il, dans la Lettre qu'il écrivit à S. Pierre d'Alexandrie successeur de S. Athanase, qui étoit alors refugié à Rome, *m'a appris que l'on met à Rome nos trés-saints confreres Melece & Eusebe, au nombre des Arriens. Quand il n'y auroit pas d'autres preuves de la pureté de leur Foi, que la persecution & la guerre continuelle que leur font les Arriens; cela seul devroit suffire pour persuader aux plus obstinez & aux plus aveugles, que la croyance des uns est bien opposée à celle des autres: & vous devez être plus qu'aucun autre sensible à l'injustice qu'on leur fait, puisque vous souffrez & que vous êtes persecuté pour la même cause que ces deux Saints Prélats.* Cét endroit-ci de S. Basile a été observé & copié par Messieurs Fleuri, Hermant, Tillemont & Baillet. Basil. Epist. 321. Fleur. Hist. l. 17 c. 31. Herm. vie de S. Bas. l. 7. c. 12. Bail. 14. Juin.

Saint Basile se plaignit encore plus fortement à S. Eusebe même de cette obstination du Pape Damase à le condamner dans la Lettre qu'il écrivit à ce Saint, lorsqu'il étoit exilé: on voit qu'il s'y met en colere tout de bon contre Damase, & ses partisans, & contre tout le Clergé de Rome, qui étoit le Conseil de ce Pape.

Il les traite de *gens fiers & entêtez de leur prévention*; parce qu'ils n'avoient pas voulu écouter ceux qu'il avoit envoyé pour les détromper, & leur desiller les yeux. *Ils s'irritent*, dit-il, *contre ceux qui leur disent la verité, & donnent ainsi pied à l'Heresie pour l'affermir.* Il ajoûte que *leur Chef*, c'est-à dire le Pape Damase, *n'est pas excusable de refuser de s'instruire de la verité, & qu'il avoit tort d'insulter à ceux qui étoient persecutez pour la Foi & pour la justice, & qui étoient abbatus par la rigueur des maux, que les Arriens leur faisoient souffrir : ce que je vous dis là*, ajoûte-t-il à S. Eusebe, *je l'écrirai, & le dirai en face à Damase même. Les Romains sont prévenus de faux soupçons, comme ils le furent par Marcel d'Ancyre.* Et veritablement c'étoit un étrange aveuglement dans ce Pape, de croire que S. Eusebe étoit coupable d'Arrianisme, & excommunier comme Heretique un homme qui, comme dit S. Gregoire de Nazianze, qui le connoissoit à fonds, *étoit la colomne de la verité, la lumiere du monde, la forteresse de l'Eglise, la régle de la Foi, l'appui des Fidelles, l'instrument des graces que Dieu avoit faites à son peuple, & la gloire des Catholiques, qui par son moyen s'étoient préservez de l'Heresie.*

Bas. Epist. 10.

Naz. Ep. 29.

Saint Gregoire dit vrai, quand il dit que S. Eusebe préserva plusieurs peuples de la corruption de l'Heresie Arrienne : car Theodoret nous assure que ce S. Evêque sçachant que la plûpart des Eglises se trouvoient destituées de Pasteurs, à cause de la persecution des Arriens, il parcouroit la Syrie, la Phenicie, & la Palestine vétu en Soldat, portant sur sa tête une Thiare, ou un bonnet à la Persienne dont il se couvroit la tête, pour se mieux déguiser & y Ordonnoit des Prêtres & des Evêques dans tous les lieux qui en manquoient.

Theod. Hist. l. 4. c. 13. & 14. Herm. l. 6. c. 22. & 23. de la vie de S. Basi. Fleur. Hist. l. 17. c. 17. Till. Mem Act. des Arriens & de S. Eusebe. Bull. vie de S. Eus. 21. Juin. nomb. 3.

Enfin cét illustre défenseur de la Consubstantialité du Verbe, mourut pour en soûtenir le dogme contre les Arriens, & scéella sa foi par l'effusion de tout son sang ; ayant été tué à coups de pierres, par une femme Arrienne, qui pour se défaire d'un si redoutable adversaire de sa Religion, & craignant qu'il ne convertit toute la ville de Dolyque en Syrie, où il alloit Sacrer un Evêque, & qui étoit toute Arrienne, elle lui jetta du haut du toit de sa maison une tuile, qui lui cassa la tête, comme il entroit dans cette Ville, & il en mourut peu de tems aprés, l'an 380. Voilà quel fut l'homme que le Pape Damase persecuta, & retrancha de sa Communion comme un execrable Arrien.

Theod. l. 5. c. 4.

Cét exemple doit faire trembler les plus sages & les plus vertueux Prélats qui par des préventions & des impressions qu'on leur donne quelquefois contre des Prêtres trés-Catholiques & trés-Orthodoxes sur la Trinité, les persecutent comme s'ils étoient de purs Arriens, ou de véritables Tritheïtes & Gobaristes : & se servans du pouvoir qu'ils ont sur l'esprit du Roi, lui inspirent toute la colere dont le zéle de sa pieté & de sa Religion, lorsqu'elle est animée par ses Directeurs, est capable, pour accabler de maux ces innocentes victimes.

C'est en vain que ces Prélats comptent si fort sur leurs pretenduës grandes lumieres & sur celles des Docteurs qu'ils prennent pour conseil ; sont-elles plus grandes que celles de saint Damase & du Clergé de Rome qui lui servoit de conseil ? Sont-ils plus Saints, plus sçavans, plus moderez, que ce saint Pape dont l'Eglise fait l'Office semidouble l'onziéme Decembre, & releve la suffisance, & qui présida au Concile de Constantinople convoqué par ses soins ? Les Prêtres & Docteurs que ces Prélats s'associent pour juger de la doctrine & des dispositions interieures d'un Prêtre qu'ils n'ont jamais vû ni connu, sont-ils plus éclairez ou moins aveugles que ces Prêtres Romains & toute l'Eglise Ro-

maine ensemble dont se plaint saint Basile, & qui porta un jugement si aveugle & si injuste contre saint Eusebe & saint Melece. Certainement celle-ci fit voir en cette occasion qu'elle n'avoit pas *l'infaillibilité Grammaticale*, & qu'elle n'entendoit pas ce que signifioit le mot de *Omoiousios*, *semblable en essence*, ni celui de *Omoûsios* & de *Taftousios*, *le même en essence*, dans les écrits & dans la bouche de saint Eusebe; car au lieu que ce Saint ne rejettoit ces derniers mots que parce qu'ils lui sembloient signifier *une même personne*; ce qui étoit le pur Sabellianisme, & qu'il entendoit au contraire par le mot de *Omoiousios*, *semblable en essence*, que le Fils n'étoit pas la même personne que le Pere, mais que sa nature & son essence étoit entierement & parfaitement semblable à celle de son Pere, & par conséquent la même *numero* que celle du Pere, puisqu'il faut necessairement qu'une nature ou essence qui est parfaitement & entierement semblable à celle d'un Dieu, soit un Dieu & le même Dieu que le Pere, ne pouvant pas y avoir deux natures infinies dans le même genre ni deux Dieux: Aussi je ne crains pas de dire, quelque profond respect que j'aye pour le grand Archevêque & Cardinal qui me dénonça com-

me heretique au Roi, pour avoir écrit dans mon Livre de la Trinité, que *tous les Peres de l'Eglise n'avoient admis qu'une unité specifique & non pas numerique de substance entre le Pere & le Fils*, qu'il manqua en cette occasion d'*infaillibilité Grammaticale* & ne comprit pas le vrai sens de ma proposition ; car je ne voulois rien dire autre chose sinon que les Peres n'avoient pas la même idée que nous des principes d'individuation, & qu'étans nourris dans l'Ecole de Platon, & non dans celle d'Aristote & de S. Thomas, ils n'avoient jamais fait consister la difference du Pere & du Fils en ce que leur nature & essence étoit affectée & modifiée par deux formes internes Métaphysiques & Styptiques, mais bien qu'ils étoient distinguez entr'eux comme le Pere & l'enfant, comme l'Aigle & l'Aiglon, comme la brebis & son agneau sont distinguez entr'eux ; avec cette difference que dans les generations corporelles toute la plenitude & l'infinité de la substance corporelle n'est pas communiquée par le Pere à l'enfant, & qu'un individu engendré n'est qu'une portion de l'individu engendrant, au lieu que Dieu le Pere en engendrant son Fils lui communique tout le fond, toute la plenitude, toute l'infinité, toute la masse & le

corps, si on peut ainsi parler, de la divinité, *Plenitudo divinitatis corporaliter*, comme dit Saint Paul, *emanatio claritatis Dei sincera*, comme dit le Sage. *Totus divinitatis census & summa.... Derivatio totius divinitatis*, comme parle Tertullien. Et partant j'avois voulu dire que, ce qui s'appelle *unité specifique* dans les creatures, c'est une vraye unité numerique, & individuelle en Dieu. J'ay repeté en tant d'endroits differents de mon Livre de la Trinité, que la nature divine étoit la même d'une unité *numerique, individuelle, singuliere dans le Pere, le Fils, & le Saint Esprit*, qu'il est étonnant qu'on ait pû persuader à un Prélat si éclairé, si sage & si judicieux, que j'étois un Tritheïte & que je soûtenois qu'il y a trois Dieux.

Col. 2. 9.
Sapient 7. 25.
tract. adv Prax c. 3. & 9.

Mais, dit-on, quel rapport est-ce que tout ceci peut avoir avec des remarques sur Virgile & sur Homere. Je répond que c'est justement pour cela que j'ai parlé de tout ce que dessus, pour avoir occasion de rapporter la belle application que Saint Basile fait d'un Vers d'Homere au Pape Saint Damase. *Quand je songe*, dit-il, *au procedé de ceux d'Occident & de l'Evêque de Rome qui est à leur tête, ce mot de Diomede me vient en l'esprit : Tu ne devois pas perir Achille ; il est trop fier.*

Basil. Epist. 10.
Iliad. r. I. 9. vers. 694.

Μὴ ὄφελες λίσσεσθαι ἀμύμονα πηλείωνα
Μυρία δῶρα διδοὺς· ὁ δ' ἀγήνωρ ἐστὶ καὶ ἄλλως.

§. III.

CE que je viens de dire pour excuser ceux d'entre les SS. Peres, qui ne vouloient point admettre les termes de *Tasiousios* & de *Homousios*, ou, *le même en nature*, & qui vouloient au contraire qu'on s'attachât uniquement au mot de *Homoiousios*, ou *semblable en nature*, doit servir de réponse au reproche continuel que Monsieur le Clerc de Hollande fait contre tous les Peres ; qu'il ne cesse d'accuser insolemment, & calomnieusement d'avoir été de franes Trithéïtes, ou tout au moins *de s'être toûjours expliqué sur le Mystere de la Trinité d'une maniere à faire croire qu'ils admettoient trois Dieux parfaitement égaux & collateraux.* Son grand argument est que les Peres ne parlent jamais d'une unité numerique de nature, entre les trois personnes ; mais seulement d'une unité specifique telle qu'elle est entre Pierre, Paul & Jacques, & entre trois piéces d'or d'un même lingot, trois piéces d'étoffe d'un même drap, & trois aigles & trois brebis, qui sont à la verité d'une même espece entr'elles : mais qui ne sont pas la même nature numerique &

Le Clerc Biblioth. Univ. To.19 p. 542 543. 544. To. 10 p.29. 30. 334. To.15. p. 268. To. 12.p.179. To 18 p. 70.&58. Défens. des Sent. des Theo. de Holl. Lett. 3. Annot. Clerici in Hammond. vol. 2. p. 417.

individuelle, ni un même individu.

Il faut avoüer que tous les Peres de l'Égliſe, hormis Saint Auguſtin & quelques Peres Latins, qui ſont venus aprés lui & ont reglé leur langage ſur le ſien, ſe ſont expliquez trés-durement ſur ce ſujet. Saint Epiphane qui paſſe avec raiſon pour le Pere de l'Egliſe le plus exact dans ſes expreſſions ſur la Trinité, en écrivant contre les divers Heretiques, qui ont combatu cét adorable Myſtere, dit nettement, *qu'il ne faut pas croire que le Fils de Dieu ſoit Taſiouſien avec ſon Pere; mais bien ſeulement qu'il eſt Homoiouſien*, ou même qu'il eſt égal en nature, c'eſt-à-dire, ſemblable en eſſence *οὐ ταυτούσιος ἐστὶν ἀλλὰ ὁμούσιος*: ce qu'il repete non en un endroit, mais en pluſieurs, non comme ſon opinion particuliere; mais comme l'opinion generale de toute l'Egliſe. Il approuve l'anathéme, que Baſile d'Ancyre prononce à l'encontre, & en effet, ſaint Athanaſe, & ſon prédeceſſeur ſaint Alexandre, qui condamna Arrius, & ſaint Denis d'Alexandrie dans ſes Lettres au Pape Denis, & leur ſucceſſeur ſaint Cyrille, auſſi-bien que ſaint Gregoire de Nyſſe, qui a tant écrit contre les Eunoméens & les Anoméens, ſaint Baſile ſon frere & ſaint Gregoire de Nazianze ſon ami, diſent à tout bout de champ, que

Epiph Hær 69. cap. ſeu num. 8 & Hær. 76. num. 7. Hær. 73. num. 11.

le Pere & le Fils sont d'une même nature divine, comme la source & le ruisseau sont une même eau, comme le Pere & l'enfant sont d'une même nature humaine entr'eux; & que le Verbe selon sa nature divine est Consubstantiel à Dieu son Pere, comme JESUS-CHRIST selon sa nature humaine est Consubstantiel à Marie, & comme deux pieces d'or sont le même or.

Ils repetent, ils rebattent, ils pressent à tout moment cette unité specifique de nature, qui est entre deux hommes & deux pieces d'or, pour nous faire comprendre de quelle maniere le Verbe & Dieu son Pere, sont une même chose entr'eux. Pourquoi est-ce, dit saint Athanase, que Dieu le Pere & le Fils ne sont qu'une même chose? C'est parce que leur nature n'est pas de differente espece. *Quomodo unum sunt? Eo quod non desinguntur, neque sub alia specie, aut sub diverso sunt caractere.* Dieu en colere contre tous les hommes, qui étoient du temps de Noé, proteste qu'il les noyera tous; & il se sert de ces termes: *Je noyerai l'homme. Delebo hominem*: Pourquoi est-ce, poursuit saint Athanase, qu'y ayant plusieurs hommes qu'il vouloit noyer, il en parle comme s'il n'y en avoit qu'un seul? C'est, dit-il, que plusieurs hommes

Ath. cont. Gregal. Sabell.

ne ſont qu'un même homme, quant à " Ath. l. de
l'eſſence ; auſſi l'eſſence du Pere & du Fils " comm.
de Dieu étant la même, ils ne ſont tous " Eſſent.
deux qu'un même Dieu, & non pas deux "
Dieux, à cauſe de la communion & de "
la ſocieté de leur ſubſtance, *idque ob ſub* "
ſtantiæ ſocietatem ...... Ob communio- "
nem naturæ L'Ecriture Sainte (ajoûte- "
t'il, ne donne le nom de deux qu'à ceux "
qui ont une nature diverſe d'une diverſi- "
té d'eſpece ; ainſi en diſant, que le Ver- "
be Eternel & Dieu le Pere, ne ſont pas "
d'une diverſe nature d'eſpece ; elle fait voir "
par-là en quoi conſiſte leur identité, *per* "
non diverſum, oſtendit identitatem. C'eſt "
par-là qu'il juſtifie le ſaint Martyr Lu- Ath To. 2. p. 179.
cien Prêtre d'Antioche. *Il a reconnu*, dit-
il, *que la nature du Pere n'étoit pas di-*
verſe d'une diverſité ſpecifique, avec cel-
le du Fils, ἑτερουσία : ἑτερογενής : *cela ſeul*
ſuffit pour nous perſuader qu'il a eu de
bons ſentimens ſur la Trinité.

Saint Cyrille d'Alexandrie, dit que comme parmi les hommes l'enfant & le Pere ont une identité de nature ταυτότητα φύσεως, auſſi Dieu le Pere & le Fils ont une identité de nature divine entr'eux ; & que comme Pierre & Paul ſont indi- Cyr. in Joan. To. 4. p. 798.
viſez en nature, auſſi que Dieu & ſon Verbe le ſont, quant à raiſon de leur ſubſtance : *Indiſtincti remanent naturâ : una*

enim est in ambobus, Petro & Paulo, *ratio substantiæ.*

Saint Denis d'Alexandrie prouva au Pape Denis, qu'il avoit des sentimens trés-purs & trés-orthodoxes, sur la Trinité par ce seul argument-ci ; c'est que „ j'ai dit, & que je confesse, que Dieu le „ Pere & son Fils sont de même nature en„ tr'eux, comme la plante & la racine d'un „ même arbre, comme la source & le fleu„ ve, comme l'enfant & le Pere sont de mê„ me nature : *Qui humanam sobolem pro exemplo allegavi, & plantam ibi dixi aliam quidem esse ab eo unde pullulaverit, sed ita tamen ut cum eo ejusdem naturæ maneat.* Saint Athanase loue cette Confession de Foi, comme trés-orthodoxe, & n'en demande pas davantage à saint Melece d'Antioche, & à saint Eusebe de Samosates, pour fermer la bouche à leurs Ennemis, & pour faire croire à tout l'Orient & à tout l'Occident, & à saint Damase Pape, qu'ils sont dans la veritable „ Foi du Concile de Nicée. Melece, dit-il, „ & Eusebe de Samosates se servent à la „ verité, comme nous du mot de *Consub*„ *stantiel.* Ils reconnoissent comme nous „ que le Verbe *est de même substance* que „ le Pere Eternel ; mais ils entendent ce mot „ dans un autre sens que nous : Je voudrois donc, que pour lever toute équivoque, &

* Dionys. Alexand. apud Athan. Tom. 1. p. 438. l. de Deo.

pour persuader à toute la Terre qu'ils ont la même Foi que nous, & qu'ils donnent à ce mot de *Consubstantiel* le même sens, & la même signification que nous ; ils déclarassent hautement & publiquement que le Verbe est Consubstantiel à Dieu son Pere en la même maniere, & de la même façon qu'un homme est Consubstantiel à un autre homme : *Sentiat eum ita Consubstantialem Deo esse quemadmodum homo ex substantia humana homini similis esse perhibetur.* Il y a dans les anciennes Editions, *Pauli Samosatensis*, au lieu d'*Eusebii* ; mais on voit manifestement que c'est une faute, comme l'a trés-bien observé Dom Bernard de Montfaucon dans sa nouvelle & trés-excellente édition.

Ath. refut. contra hyp. Melet. & Eus. Samos. De consubstantialitate. Edit. Paris. an. 1608. p. 320.

L'Apôtre, dit S. Epiphane, nous enseigne de quelle maniere le Sauveur du monde est de même substance, quant à la divinité, avec le Pere Eternel, en nous assurant que c'est de la maniere qu'il est de la même substance quant à la chair avec Marie sa mere & avec nous autres hommes ; parce que comme selon la chair il a la forme de l'homme, aussi selon l'esprit ou la divinité il a la forme de Dieu : *Quomodo idem, quatenus caro est, cum homine est, sic idem est cum Patre quatenus Spiritus est : in forma Dei formam*

Epiph. Hær. 73. num. 14. & 18.



servi accipiens : Κατὸ μὲν σάρξ καὶ σὰρξ ταὐτον, ὥσπερ κατὸ πνεῦμα καὶ πνεῦμα ταὐτον.

Les plus grands Saints & les plus grands Doćteurs de l'Eglise Orientale assisterent au Concile de Seleucie qui fut tenu dans le temps même qu'on tenoit le Concile d'Arimini en Occident ; & on y décida qu'il étoit plus sûr & moins sujet aux équivoques de dire que le Fils de Dieu est semblable en nature à Dieu son Pere, que de dire qu'il est de même nature avec lui : & que c'étoit parler plus correctement de dire que le Fils de Dieu est homouioussien à son Pere que non pas *Homousien* & *Tafiousien* ; parceque ces deux derniers induisent à croire que le Fils de Dieu est une même substance avec le Pere ; ce qui aproche fort du Sabellianisme, au lieu qu'en disant seulement qu'il est égal & semblable en nature avec Dieu son Pere toutes les difficultez s'évanoüissent, & on comprend aisément que cela signifie que le Fils de Dieu est une même chose avec Dieu son Pere, comme Pierre & Jean sont un dans la nature humaine. *Anathême*, dit ce Concile, *à celui qui dira que le Fils de Dieu, entant que Verbe, est Consubstantiel ou Tafiousien à Dieu son Père.* Εἰ τις ὁμούσιον δὲ, ἢ ταυτούσιον λέγοι τ̂ υἱὸν τῷ πατρὶ : *Si quis Filium Dei consubstantialem, vel eamdem cum*

Conc Seleuc.Can. ult. apud Epiph. Hær. 73. num. 11.

Patre substantiam, esse dixerit, anathema sit.

Saint Hilaire qui assista au Concile de Seleucie, non-seulement ne s'opposa jamais à cét anathéme; mais même il y déclara hautement & publiquement, de la part de tous ses confreres, les Evêques des Gaules, que le mot d'*égal*, de *semblable*, de *pair avec Dieu*; n'avoit rien d'opposé « à la Foi Catholique, & même qu'il ex- « primoit mieux qu'aucun autre, quelle « étoit l'unité du Fils de Dieu avec son Pe- « re, pourvû qu'à ce mot d'*égal*, de *pair*, « de *semblable*, on ajoutât celui-ci, *en sub-* « *stance*, ou *en nature*, ou *en essence*; par- « ce qu'il y a une infinité de choses qui se « ressemblent exterieurement, mais qui ne « sont pas pour cela de même nature, ni de « même espece, comme le lait de brebis res- « semble au lait de vache, & les œufs d'oye « ressemblent aux œufs de poule, & le faux « or ressemble au bon or; & ne sont pas « pour cela d'une même substance, ni de « même essence, au lieu qu'on leve toute « difficulté, quand on dit que Dieu le Fils « est semblable & égal au pere, quant à sa « substance & à son essence: *Idcirco unum dicatur esse, quia par sit... In similitudine generis unum sunt.... Filius res est generis ejusdem cum patre... Multa sæpe fallunt quæ similia sunt. Timeo aurum*

Hilar. L. de Syn. num. 67. l. 7. de Trinit. num. 32. Ibid. cap. seu num. 13.

25. & fragm. 11. Edit. Benedict. *bactrea, quia me fallere possit interius & tamen auro simile est quod videtur. Timeo lactis similitudinem, ne oblatum mihi lac, non lac ovium sit quia ei simile videatur & bubulum. Ut lac ovium simile sit, non potest esse simile nisi ovis sit.*

Hilar. l. de Synod. & fide Orient. n. 89. & 67. *Similitudo vera in veritate naturæ est: Veritas autem naturæ in utroque non negatur Homoüsion; hæc est enim secundum essentiam similitudo .... Has similitudines quæ non sunt ex natura metuo ... Perfectæ æqualitatis significantiam habet similitudo naturæ.*

» Quand on dit que le Fils de Dieu est » semblable au Pere Eternel, cela est équivoque, continuë saint Hilaire; car les » choses qui ont la même apparence exterieure se ressemblent: mais il faut dire » qu'ils se ressemblent quant à la nature, » parce qu'un Fils est toûjours de la même

Ibid. n. 67. » nature que celui qui l'a engendré: *Ut similitudo non speciem solam afferat, sed genus teneat .... Omnis itaque filius secundum naturam nativitatis, æqualitas Patris est, quia est & similitudo naturæ.* » Voilà, ajoûte le même Saint, l'unique » sens dans lequel on puisse dire que le Pe» re & le Fils de Dieu sont une même chose: *Per hoc solum piè potest, quod unum sint, prædicati.*

Il faut avoüer que ces dernieres paroles

pa-

paroiſſent d'abord un coup de foudre, contre les Scholaſtiques, & un démenti bien formel de leur ſyſtême; puiſque ceux-ci font conſiſter la prérogative & l'excellence de l'unité du Fils de Dieu, avec ſon Pere, par deſſus celle qui eſt entre deux hommes nez l'un de l'autre, en ce qu'ils prétendent que la nature divine du Verbe & de ſon Pere, étant idantiquement, numeriquement, & individuellement la même dans l'un & dans l'autre, elle ne differe qu'en ce qu'elle eſt diverſement modifiée par deux formes internes dans le Verbe & dans le Pere éternel, & qu'il y a une modalité intrinſeque dans l'un qui n'eſt pas dans l'autre, au lieu que S. Hilaire vient de nous dire expreſſément qu'ils ne ſont une même choſe qu'en la maniere que chez les creatures les Peres ſont toûjours d'une même nature que les enfans: *Per hoc ſolum pie poteſt quod unum ſint prædicari.... Omnis filius ſecundum naturam æqualitas Patris eſt.* D'un autre côté il n'y a pas le moindre veſtige dans ſaint Hilaire ni dans les anciens Peres de ces prétenduës modalitez & formes intrinſeques que ſaint Thomas dit *être fichées* * *ſur l'eſſence divine* & avoir le pouvoir de la diſtinguer en trois perſonnes. *Modos in Deo* (τρόπους) *ne curioſe ſcrutemur*, dit ſaint Melece d'Antioche dan

* *Intrinſecus effixas ſuper eſſentiam divinam.* D. Thom.

1. p. 9. 39. Epiph. Hær. 73. num. 33. ſaint Epiphane. Il étoit à la tête des Orientaux avec ſaint Cyrille de Jeruſalem dans le Concile de Seleucie en Iſaurie ; que ſaint Sulpice Severe nomme Général, *cunctos fere Episcopos*. Sulp. Sev. Hiſt. l. 2. p. 169.

Saint Ambroiſe qui a ſi bien combatu pour la Foi de Nicée contre les Arriens, parle toûjours le même langage, & ſemble n'avoir point connu d'autre unité en Dieu entre le Pere & le Fils, que celle qui eſt entre deux hommes, deux brebis, deux pieces d'or ; c'eſt-à-dire une unité ſpecifique & non numerique. Les Arriens lui objectoient que puiſque, ſelon lui, le Pere Eternel & ſon Verbe étoient la même choſe en nature, comme Pierre & Jean ſont le même homme dans la nature humaine, & comme deux brebis ne ſont qu'une même brebis dans l'eſſence & la nature de brebis, on pourroit donc dire que Dieu le Pere & Dieu le Fils ſont deux Dieux, comme l'on dit dans le commun langage que Pierre & Jean ſont deux hommes, & que deux brebis ſont deux brebis ; il répond avec ſaint Gregoire de Nyſſe dans ſon Traité, *Quod non ſunt tres Dii*. Que c'eſt mal parler que de dire que deux hommes ſont deux hommes, & que deux brebis ſont deux brebis, & que ce n'eſt que le vulgaire groſſier & les ignorans qui parlent de cette maniere ;

Greg. Nyſſ. Tract. quod non ſint tres Dii p. 17.

mais que la bonne Philosophie qui est si « exacte dans ses expressions, condamne ce « langage d'abus, ***dicimus abusum quem- « dam esse consuetudinis***, & que l'Ecriture « ne donne ordinairement le nom de ***deux*** « qu'aux choses qui sont de diverses natu- « res & de divers genres : Et ensuite il ré- « péte ce que saint Athanase avoit déja répondu aux Arriens d'Alexandrie qui lui faisoient la même objection; à sçavoir que l'Ecriture ne donne que le nom d'un seul homme à ces millions d'hommes qui périrent du temps de Noé, & le nom d'une même chair à celle de l'homme & de la femme mariez ensemble, quoiqu'ils soient deux chairs & deux individus. ***Si legamus Scripturas divinas inveniemus pluralitatem magis in ea cadere quæ diversa discretaque substantiæ sunt, hoc est*** ἑτερούσια. **Amb. l. 5. de Fide.**

Le Pere Thomassin raporte ces deux réponses de saint Ambroise & de S. Athanase dans son Traité de la Trinité, aussi-bien que le Pere Petau dans le sien ; mais avec cette difference que le Pere Petau, qui est plus naïf & plus sincere que le Pere Thomassin, & qui ne s'embarasse en aucune façon de sauver l'honneur des Peres ; mais qui les abandonne impitoyablement en proye aux Sociniens & à leurs autres ennemis, avouë nettement

que saint Ambroise & saint Athanase ont trés-mal répondu aux Arriens en cette occasion & qu'ils n'ont admis qu'*une unité collective*, ou tout au plus *specifique*, dans les trois Personnes de la Trinité & nullement une unité *numerique*.

Thom. Theol. Dogm. tract. 2. de Trin. cap. 27. num. 6. To. 3. & cap. 28. à pag. 299. usque ad pag. 311. & in Prolog. Theol.

Le Pere Thomassin d'un autre côté qui ne se piquoit que de copier les Peres & de composer de gros volûmes pleins de centons & de grands passages des anciens Auteurs cousus & entassez les uns sur les autres sans raisonner dessus, & sans faire la moindre réflexion sur les consequences pernicieuses & neanmoins naturelles qu'on en pouvoit tirer, non-seulement n'a pas songé à expliquer ou adoucir & rectifier ces deux passages de saint Ambroise & de saint Athanase; mais même il les loüe & les admire comme une belle chose, & les allegue comme de beaux endroits choisis qui contiennent la veritable foi de l'Eglise Catholique sur la Trinité. Il en cite encore un trés-grand nombre de saint Cyrille d'Alexandrie & de l'Evêque de Nysse saint Gregoire, qui sont pires & plus durs.

Greg. Nyss. tract. de commun. notion. & lib. quod non sint tres Dii.

Perpet. de la Foi de l'Euch. To. 1.

Messieurs Arnauld & Nicole les mettent parmi les plus grandes difficultez de la Religion, & disent que rien n'est si étonnant „ que de voir que les plus saints & les plus „ illustres des Peres de l'Eglise, n'ayent

point expliqué autrement l'unité d'essence " qui est entre les trois Personnes de la Trinité, que par celle de trois pieces d'or qui " sont un même or en espece, de trois hommes, qui sont un même homme dans la " nature humaine ; & de trois pieces de " drap, qui sont un même drap d'une unité specifique & collective : mais ces deux " grands hommes n'apportent pas la moindre réponse, pour justifier les Peres sur ce sujet.

Dom Bernard de Montfaucon, qui a donné depuis peu au Public, une nouvelle Edition des Oeuvres de saint Athanase, & qui met au nombre des plus legitimes, & des plus authentiques & même des plus belles, le Traité de ce saint Docteur intitulé, *De Communi Essentiâ Patris & Filii*, n'a pas manqué d'y appercevoir & d'y rapporter les passages ci-dessus citez, & bien d'autres qui sont encore plus forts & plus précis, pour montrer que saint Athanase n'a reconnu entre les Personnes de la Trinité, qu'une unité specifique ; ou même collective : Mais il n'a pas fait le moindre effort, ni dit le moindre mot, pour justifier son Auteur sur ce sujet. Comme il m'honore de sa bien-veillance, je pris la liberté de lui en faire des reproches même par un Ecrit imprimé, & de lui representer que Mon-

ſieur le Clerc en Hollande, ne ceſſoit d'inſulter à ce grand Saint ſur ce ſujet, & de l'accuſer dans tous ſes ouvrages d'être un franc Tritheïte, & *d'être auſſi blâmable ſur la Foi de la Trinité, qu'Euſebe même de Nicomedie*, & autres Arriens; & qu'il diſoit ſans ceſſe que le premier meritoit encore plus que les derniers, la qualité qu'il leur donnoit *d'Heretiques*. Ce ſavant Religieux pour toute réponſe me dit que Monſieur *le Clerc étoit un chien, qu'il falloit laiſſer aboyer tout ſon ſou en Hollande; & que d'ailleurs, il n'avoit entrepris que de donner le texte pur, & exempt de fautes & de lacunes de ſaint Athanaſe, ſans s'amuſer à le juſtifier contre ſes ennemis & calomniateurs.* J'avouë, que je ne fus pas ſatisfait de cette réponſe; car outre qu'il eſt de l'interêt & de l'honneur de l'Egliſe, que l'on ferme la gueule aux chiens, qui aboyent contre ſes Myſteres & contre ſes plus illuſtres Peres, il eſt du devoir de ceux qui donnent au public les Ouvrages d'un Auteur, qui en font la vie & l'éloge, & qui le propoſent pour modéle de la bonne & ſaine doctrine, d'expliquer, d'adoucir, d'excuſer les endroits ſcabreux qui donnent matiere à leurs ennemis de les accuſer d'erreur. Quels efforts n'a pas fait, & combien de pages n'a pas employé ſon illuſtre confrere Dom

Pierre Coutan, qui a publié les Ouvrages de S. Hilaire, pour le justifier sur les erreurs qu'on lui impute, d'avoir crû que Jesus-Christ ne souffrît pas dans sa Passion ; que l'ame n'est pas immortelle, que les peines d'Enfer ne sont pas éternelles ; que le saint Esprit n'est pas Dieu ? Il me semble que le Pere de Montfaucon devoit en faire de même, pour justifier saint Athanase, sur la prétenduë unité specifique & collective des trois Personnes de la Trinité. Le Pere Dom Pierre Coutan devoit en faire autant, en faveur de son saint Hilaire : car certainement il a donné autant ou plus de prise à ses calomniateurs que saint Athanase même sur ce sujet.

Dom Jacques Friche, & Dom Nicolas Nourri, Benedictins de la même Congrégation devoient faire la même chose, en faveur de saint Ambroise, dont ils ont fait la vie & imprimé les Ouvrages, & tâcher de le purger de l'opinion qu'on a de lui, qu'il a été dans la même erreur de l'unité collective & specifique du Pere, du Fils, & du saint Esprit. Monsieur Hermant qui a composé la vie de ce Saint, & celle de saint Athanase, devoit avoir aussi employé toutes ses lumieres & son érudition à les mettre à couvert de côté-là, contre les insultes des Sociniens : Mais tous ces savans hommes ont jugé plus à

propos de n'en rien dire, non plus que Meſſieurs Dupin, Hüet, Tillemont, Fleuri, Boſſuet, Baillet, & les Peres Alexandre & Fraſſen, ni même Bullus & Cave, ces deux ſi ſçavans Proteſtans, qui ſe ſont fait un plaiſir de maintenir la doctrine des Peres ſur la Trinité. Il n'y a eu que deux hommes ſeuls que je ſçache, qui ayent entrepris de le faire, à ſçavoir, Monſieur Richard Simon le Rabbin, dans ſes *réponſes aux ſentimens des Theologiens de Hollande*; & le bon Lorrain qui s'eſt aviſé d'écrire, contre mon Livre de la Trinité, & contre mon Apologie du ſyſtême des Peres, qui eſt le Pere Hugo, Prieur des Prémontrez reformez de Nanci; mais le premier l'a fait d'une maniere ſi cavaliere & ſi ſuperficielle, que l'on voit bien qu'il a plûtôt voulu eſquiver la difficulté, que la réſoudre, & l'approfondir, ſe contentant de dire *qu'il falloit juger du veritable ſentiment des Peres, par le fond de leur doctrine, plûtôt que par quelques paroles qui leur avoient échapé*: L'autre, à ſçavoir le Pere Hugo, l'a fait d'une maniere plus capable de faire rire les Sociniens, & de lui attirer leur mépris, que de lui procurer les loüanges, que ſes ridicules approbateurs lui donnent, de *m'avoir terraſſé & vaincu*. Il ne m'a ſeulement pas ébranlé tant ſoit peu; car voici

Chap. 4. pag. 90. & ſuiv. juſqu'à la pag. 207.

l'unique raison qu'il apporte, pour justifier de Teitheïsme les saints Peres, & pour prouver qu'ils ont crû l'unité numerique & individuelle de la nature divine dans la Trinité des Personnes, & non pas seulement une unité specifique, collective, ou morale, telle qu'elle est dans trois hommes, & dans trois animaux de même espece, ou dans trois medailles d'or, faites d'un même lingot. C'est, dit-il, que *les Saints Peres ont dit trés-souvent, qu'il y avoit identité de nature, ταυτότης, entre le Fils de Dieu & le Pere Eternel.* Mais il faut être bien ignorant, pour ne pas sçavoir qu'ils disent la même chose, de l'unité specifique de la nature humaine, qui est entre deux hommes; & de celle qui est entre deux animaux de même espece. Saint Cyrille d'Alexandrie, dit qu'Adam & Abel pere & fils, avoient une identité de nature ταυτότητα φυσέως. Il dit aussi qu'entre tous les hommes, il y a une véritable Tastousie, ταυτότητα τῆς ὀυσίας. Saint Gregoire de Nysse se sert de termes encore plus forts; car il dit que la nature humaine est une dans tous ses individus, qu'elle est l'unité même, simple, indivisible; & que tous les hommes ensemble, sont un d'une unité parfaite, individuelle & entiere: *Natura vero humana una est, ipsa secum uni-*

Cyr. Al. To. 4 in Joan. p. 672.

Ibid.

Greg. Nyss. p. 17. Ibid.

tas, penitusque ac prorsus unitas individua sectionis expers, continua, integra, atque perfecta est. J'ai rapporté dans mon Livre *des fausses idées sur la Trinité*, une si grande foule de passages, où les Peres disent qu'il y a une Tastousie entre les hommes, aussi bien qu'entre les trois personnes de la Trinité, qu'il faut être ou tout-à-fait aveugle, ou tout-à-fait de mauvaise foi, pour ne pas voir que tel a été leur sentiment sur ce sujet.

Fauss. Idées, p. 187. 188.

Il faut donc s'arrêter à ce que j'ai dit dans le Paragraphe précedent ; & convenir de bonne foi, qu'il est très-vrai que les Peres de l'Eglise n'ont admis en Dieu qu'une unité specifique, telle qu'elle est dans les choses corporelles, parmi les individus d'une même espece ; mais il faut ajoûter, que ce qui n'est qu'unité specifique, ou même collective parmi les choses corporelles, qui sont divisibles & séparables en plusieurs portions d'une même nature finie & bornée, est necessairement une unité numerique, & individuelle entre les trois personnes de la sainte Trinité, à cause de l'infinité, de la simplicité, de la spiritualité, & de l'indivisibilité, ou insecabilité de la nature divine en plusieurs portions. Je m'explique : Qu'est-ce qu'un coq & une poule communiquent à un poulet, en l'engendrant ?

Qu'eſt - ce qu'un taureau & une vache communiquent à un veau, en le mettant au monde ? Ils ne leur donnent pas toute la plenitude & l'univerſalité de leur ſubſtance ; mais ſeulement une partie, & une petite portion, qui ſe détache & s'écoule d'eux. Ils leur donnent encore moins toute la plenitude & l'univerſalité de l'eſſence corporelle, toute l'indefinité de la ſubſtance étenduë, ou de la matiere en general. Qui a jamais dit ou pû penſer qu'un coq en engendrant un poulet, épuiſe toute la nature corporelle, & la matiere qui eſt indefinie en elle-même, ſans bornes & ſans limites ? Mais Dieu en engendrant ſon Fils épuiſe toute ſon infinité, *derivatio totius* : Il lui communique, non une portion de ſa ſubſtance infinie ; mais bien toute la plenitude, l'univerſalité, & l'infinité de ſon eſſence ; & comme l'eſſence de Dieu eſt l'unité même, la verité même, la ſageſſe même, qu'il eſt l'eſprit univerſel, & la beauté ſubſtantielle & originelle ; il s'enſuit que Dieu en communiquant par la génération à ſon Fils ſon eſſence, il lui communique auſſi neceſſairement l'unité ſubſiſtante, infinie, univerſelle : il s'enſuit qu'en l'engendrant, il engendre la verité même, la ſageſſe même, l'idée & l'original de la beauté, ou comme dit l'Ecriture, qu'il engendre la

Sap. 13. 5 beauté par essence : *Speciei generator est Dominus.* Il s'ensuit qu'en engendrant son Fils, il engendre la charité substantielle & animée, puisque la nature de Dieu ou la divinité n'est autre chose, selon saint Jean, que la charité subsistante, 1. Joan. 4. 8. *Deus charitas est* : Il s'ensuit qu'il engendre un pur esprit, ou plûtôt l'esprit universel & infini, puisque Dieu est un pur esprit, ou l'esprit subsistant & universel, Joan. 4. 24. *Spiritus est Deus*, comme dit Jesus-Christ ; en un mot, il s'ensuit que Dieu en conferant son essence à son Fils par la génération, lui confere conséquemment la divinité, puisque la divinité est son essence. Or il ne peut y avoir qu'une divinité, qu'une verité, qu'une seule sagesse subsistante, qu'une beauté exemplaire & originale, qu'une charité vivante & substantielle : Il ne sçauroit y avoir qu'un seul esprit universel infini, & partant il faut que l'essence de Dieu le Pere & celle de son Fils, soient la même d'une identité physique, numerique, individuelle, & d'une unité la plus simple & la plus indivisible, qui se puisse imaginer ; c'est le raisonnement de tous les Peres. Epiph. Hær. 42. num. 14. *Charitas est Deus & charitatem genuit : veritas est, & veritatem genuit : vita est & vitam propagavit*, dit saint Epiphane, qui avoit Clem. Alex. Strom. 4. sub. init. copié ces paroles de Clement Alexandrin

& d'Origene. *Charitatis Filius & ipsi charitas est*, dit saint Ambroise. Qui a jamais oüi parler d'un quart d'esprit, de la moitié d'un Dieu ? C'est par ce raisonnement, que saint Athanase prouvoit aux Arriens, que la nature du Pere & du Fils est numeriquement & individuellement la même, parce que la même plenitude & integrité de la divinité est dans l'un & dans l'autre : *Universa enim plenitudo & integritas Deitatis est Pater ut Pater : universa item plenitudo Deitatis est Filius, ut Filius.*

Orig. lib. 1. in Ep. ad Rom. apud Euseb. in Apol. Pamph. Martyr. Ambr. l. de Isaac & An. cap. 5. Ath. orat. 4. cont. Arr. p. 254.

C'est par un semblable raisonnement, que saint Hilaire prouve que l'unité de nature, qui est dans Dieu le Pere, & le Fils, est toute autre que celle qui est entre les choses corporelles d'une même espece ; & que la Consubstantialité des deux premiers, est fort differente de celle de trois pieces d'or, par exemple, fabriquées d'un même lingot ; parce que la division rend celles-ci des substances imparfaites, au lieu que la distinction qui est entre le Fils de Dieu & son Pere, ne diminuë rien de la plenitude & de l'infinité de leur substance divine, parce que chacun d'eux possede la divinité dans toute son infinité & immensité : *Divisam unam substantiam duas imperfectas fecisse substantias*, dit ce grand Saint, des natures corporelles :

Hilar. l. de Syn.

Non est discrepans in eis sed una divinitas, dit saint Ambroise des trois Personnes de la Trinité : *Unum quippe sunt ambo, videlicet Deus*, dit saint Clement Alexandrin du Pere & du Fils de Dieu. *Natus est communicatione non abscissione divinitatis*, dit Tatien aprés son maître saint Justin, qui dit : *Non per abscissionem quasi dispertita esset natura, una sapientia, una essentia in tribus personis*, dit S. Augustin de la Trinité. Dans chaque personne divine, se trouve la plenitude de la Divinité premiere & unique, parce que chaque personne est Dieu, dit S. Athanase : *Plenitudo prima & unica Deitatis ipse plenus & integer Deus.*

Clem. Pedag. l. 1. c. 8. Tatian. orat. cont. Græcos, pag 145. Just. Dial. Triph. p. 358. Aug. l. 7. de Trin. cap. 2. Ath. orat. 4. cont. Arr. pag. 255.

Aprés cette difference si bien établie par les Peres, entre la nature de la divinité & la nature des choses corporelles, il ne faut plus s'embarrasser de ce qu'ils disent quelquefois, que le *Pere & le Fils sont un même Dieu, comme deux pieces d'or sont un même or, & qu'ils n'ont qu'une même nature, comme deux brebis n'ont qu'une même essence.* Vouloir conclure delà, comme fait le Clerc aprés son Cudvvorth, Courcelle, & Grotius, que les Peres sont de vrais Tritheïtes, & ont admis trois Dieux, c'est vouloir se rendre ridicule à plaisir, & se déclarer un calomniateur impertinent. Les Peres de l'Eglise

en parlant le langage qu'ils ont fait, n'ont voulu dire autre chose, sinon que chaque Personne de la Trinité étoit aussi véritablement Dieu chacune à part, que chaque homme à part est véritablement homme, mais ils n'ont jamais voulu faire aucune comparaison de la nature humaine, & des substances corporelles & divisibles, avec celle de Dieu, qui est simple, indivisible, infinie & spirituelle.

C'est ce que nôtre Poëte Virgile, qui étoit grand Platonicien, a parfaitement bien compris, quand il a parlé des Dieux en Payen, & qu'il les a voulu representer comme corporels & s'engendans les uns les autres, il a dit qu'il y en avoit plusieurs, & que leur essence & nature étoit diverse, au moins numeriquement, c'est-à-dire, que la Divinité étoit partagée en plusieurs individus, que son Homere appelle περίφυτον ὑρανιώνων; mais quand il a parlé en Philosophe Platonicien, & qu'il a representé la Divinité comme un pur Esprit & comme une substance intellectuelle, infinie, qui est répanduë dans toute la masse de l'Univers, & qui remuë & gouverne ce grand corps par sa seule volonté, il en a parlé toûjours au singulier, persuadé qu'il ne peut y avoir qu'un seul Dieu & un seul Esprit universel, une seule sagesse infinie, & une seule substance

intelligente qui préside à tout & ne sçauroit être multipliée en plusieurs individus, ni divisée en plusieurs parties.

Ab Jove principium musæ: Jovis omnia plena:
Ecl. 3. Ipse colit terras.
Principio cœlum & terras, camposque liquentes
Lucentem que globum Lunæ, Titaniaque Astra
Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem, & magno se corpore miscet.

Mais voici comme il parle ailleurs des Dieux corporels, qui engendrent d'autres Dieux.

Ille Deûm vitam accipiet, Divisque videbit
Ecl. 4. Permistos Heroas, & ipse videbitur illis.
Ibid. Clara Deûm soboles, magnum Jovis incrementum.

§. IV.

LE Pere Desmarets de l'Oratoire disoit souvent que les *Scholastiques* ont perdu & ruïné la Theologie dogmatique, les *Moines* ont renversé la discipline, les *Casuistes* ont détruit la morale de l'Evangile. Qu'est-ce que la premiere Partie de la Somme de S. Thomas, qui est pourtant regardée par les Scholastiques comme le fondement de la Theologie & de la science de la Religion, qu'un amas de subtilitez métaphysiques qui ne nous donnent aucune idée noble de la nature

de Dieu ni de ses attributs, & encore moins du Mystere adorable de la Trinité, qui sont neanmoins les trois choses dont il est traité dans cette premiere Partie ? Me voilà bien plus avancé que je n'étois dans la connoissance de la spiritualité de Dieu, quand je sçaurai qu'il n'est pas composé de genre & de difference, d'acte & de puissance, de forme & de matiere, de nature & de suppôt, d'essence & d'existence. Quoi est-ce-là tout ce que JESUS-CHRIST a voulu me faire comprendre en me disant que Dieu est un pur Esprit, *Spiritus est Deus* ?

Il me donne aussi une idée bien broüillée de sa simplicité, quand il me dit: *Deus est prima causa efficiens : sed efficiens non concidit cum forma rei facta secundum numerum neque cum materia rei facta adhuc secundum speciem, quia efficiens ut sic, est in actu; materia vero in potentia : ergo Deus nec est forma, neque materia, & consequenter est ens simplicissimum.* Ce ne sont pas à la verité les propres termes de saint Thomas ; mais c'est une explication dévelopée de l'argument qu'il apporte, pour prouver que Dieu est un Etre simple. Ce sont les termes d'un de ses plus célébres Commentateurs, le Jesuîte Valentia sur l'Art. 8. de la 3. Quest.

Greg. de Valent. To. 1. Quæst. 3. de simpl. Dei. Puncto octavo colum. 128. litt. B

Un Turc, un Iroquois, un Chinois

converti, demandent à être instruits du Mystere de la Trinité. On les envoye à saint Thomas, comme au plus grand Theologien de l'Eglise. Celui-ci leur répond que *les trois Personnes divines sont trois Relations subsistantes.* Ils demandent ce que c'est qu'une Relation, on leur montre dans le même saint Thomas, que c'est *une opposition à son correlatif, & un raport qu'une chose a avec une autre*, & que ce mot de *Pere* a necessairement rapport à un Fils, & que tout de même un Fils suppose necessairement un pere ; ils poursuivent & demandent ce qu'en conclud saint Thomas. On leur dit qu'il en conclut delà qu'il y a trois formes internes en Dieu, qui étans appliquées sur l'essence Divine, en font trois Personnes distinctes. Mais, disent ces Neophytes étrangers, puisque les trois personnes Divines resultent de ce qu'il y a trois Relations en Dieu, il faut donc que le Pere ne soit pas pere quand il engendre son Fils, puisque ce n'est qu'à cause qu'il a un Fils qu'il devient subsistant & en état de s'engendrer un Fils. On ne trouve rien dans saint Thomas qui résolve cette difficulté. Il en fait naître une autre qui induit les foibles au comble de l'impieté & à croire qu'il y a trois Dieux, si on n'y prend garde.

Il y a cette difference, dit cet Ange de l'Ecole, entre ce mot, *Divinité, Deïtas*, & ce mot, *Dieu, Deus*, que ce mot, *Deïtas*; marque la forme & la nature divine que quelqu'un possede en soi, & ce mot, *Deus*, marque celui qui possede la divinité, *habens Deïtatem*: Le premier signifie une forme abstraite, & le second est un concret. L'un est *forma habita*, l'autre est un *habens formam*. On peut bien dire *tres habentes Deïtatem*; mais on ne peut pas dire *tres Deïtates, tres Divinitates*. Je crains qu'un impie n'infere de ces paroles de saint Thomas, que donc ce grand Saint a crû qu'on peut croire, & que l'on peut dire qu'il y a trois Dieux, puisque ce mot, *Dieu*, signifie un Etre qui possede la Divinité. Or ils sont trois qui possedent la Divinité: *Tres habentes Deïtatem*, donc *sunt tres Dii*.

Je ne vois pas ce que peut répondre saint Thomas; & il me semble que sans s'embarrasser de gayeté de cœur & sans besoin dans des difficultez insurmontables, il vaut mieux s'en tenir à la Theologie de S. Augustin, qui ne reconnoît aucune difference, même de raison, entre les noms abstraits & les noms concrets en Dieu, & qui nie formellement qu'il y en ait aucune entre *Deïtas* & *Deus*, en-

tre *Sapientia* & *Sapiens*, entre *Fortitudo* & *Fortis*; parceque la ſageſſe & la divinité enferment dans leur idée la ſubſiſtance & l'exiſtance : *Hoc eſt illi eſſe quod ſapere, hoc ſapere quod eſſe.* S. Thomas dit que l'idée attachée à ce mot, *la Sageſſe ſubſtantielle & par eſſence*, n'eſt pas d'une auſſi grande étenduë de perfection, que ce mot de *Dieu* & de *Divinité*. Cela eſt trés-faux avec tout le reſpect que je lui dois ; car la ſageſſe par eſſence étant infinie, doit neceſſairement enfermer dans ſon idée & dans ſon concept formel toutes les perfections infinies auſſi-bien que Dieu, & s'étend par conſequent auſſi loin que ce mot *Divinitas*, & que l'idée attachée à ce mot, *Dieu*.

En verité, les Peres de l'Egliſe, & ſur tout ſaint Auguſtin, n'ont point expliqué de cette maniere les attributs de Dieu, ni le Myſtere de la Trinité : les ſubtilitez de la nouvelle Ecole qui a encheri infiniment par deſſus celles de S. Thomas & de Scot, ont preſque fait évanoüir l'ancien ſyſtême de la Foi de l'Egliſe. Je croi fermement que ſi ſaint Pierre, ſaint Paul & ſaint Jean revenoient au monde, ils n'entendroient rien dans les Scholaſtiques. Ceux-ci ſont à l'égard de l'Evangile ce que les Talmudiſtes & les Rabbins ſont à l'égard de l'ancien

Testament & des Livres de Moyse & des Prophêtes. Ils ont tout barbouillé & étouffé les roses sous un tas d'épines.

Mais les Moines ont encore plûs alteré la discipline. On n'étoit reçû autrefois au Sacrement de Penitence ou à l'Exomolegese, que nous appellons aujourd'hui *la Confession Sacramentelle*, qu'une fois en la vie, *Semel quia proxime frustra*, dit Tertullien. Il étoit même rare qu'un fidelle Chrétien se confessât ou fut mis en penitence une seule fois dans la vie, parce qu'on ne commettoit point de pechez mortels ou de crimes parmi les Chrétiens, comme disoit sainte Blandine, quand on l'accusa d'être une empoisonneuse & une impudique : *Je suis Chrétienne, dit-elle, & les Chrétiens ne font point de peché. On me chasseroit de l'Eglise, & on ne me souffriroit pas dans cette Religion. Qui natus est ex Deo non peccat*, dit S. Jean. Les pechez mortels sont ceux qu'un Chrétien qui a la foi & l'esperance dans le cœur, ne commet jamais. *Quæ non facit bonæ fidei & bonæ spei Christianus.* On reçoit trés-rarement les gens chez nous à la Penitence, & quand on y reçoit quelqu'un, ce n'est qu'une fois dans la vie qu'on leur fait cette grace, dit Origéne. *Semel, vel rarò*; S. Augustin dit la mê-

Epist. Lugdun. & Vien. ad Asia. & Phryg. apud Euseb. l. 5. c. 1.

Orig. Hom. 15. in Levit.

me chose dans son Epître à Macedonius. Hermas dans le Pasteur dit, qu'*il n'y a qu'une seule Penitence aprés le Baptême pour les serviteurs de Dieu.* Les Evêques ni les Prêtres n'étoient jamais mis en penitence; on se contentoit de les déposer. Un homme qui y auroit été mis une seule fois dans sa vie, étoit irrégulier & incapable d'être promû au Sacerdoce. Aujourd'hui toute la devotion consiste à se confesser souvent. Presque toute l'occupation des Prêtres & des Moines est à écouter les pechez & à les absoudre, ou à se confesser eux-mêmes. La vie des Chrétiens d'aujourd'hui est un cercle continuel de pechez & de confessions. J'ai vû souvent affichez dans tous les coins de Paris des Livres intitulez: *De l'utilité de la frequente Confession.* Si saint Pierre & saint Paul, si les Ambroises & les Augustins, les Cypriens & le Pape saint Corneille, revenoient au monde & entroient dans nos Eglises, ils seroient bien surpris de les voir remplies de bureaux pour recevoir l'argent des Messes & de Confessionnaux, pour entendre & pour absoudre toute sorte de pechez pour des Chapellets & des Rosaires.

Optat. l. 8. cont. Donat.

Les Moines gagnoient autrefois leur vie à la sueur de leur front, par le travail de leurs mains: ils la gagnent main-

tenant à dire des Messes & à confesser. Nul d'eux n'étoit Prêtre. S. Sabas, saint Pacôme, saint Antoine, saint Benoît, saint François, les plus grands Fondateurs d'Ordre n'étoient que Laïques, ou tout au plus Diacres. Saint Pacôme ne souffroit pas qu'aucun de ses Moines fut Prêtre; tous les Religieux maintenant sont Prêtres. Ils étoient autrefois habitans des bois & dans la solitude; ils sont maintenant tous dans les Villes, au milieu du grand monde, où ils sont plus intriguez souvent que les gens même du siécle. Ils ont des Palais & des Eglises beaucoup plus belles & plus grandes que celle des Paroisses. On ne disoit point autrefois de Messes privées : tout le peuple assistoit au Sacrifice & y communioit. Il n'y avoit que les excommuniez & ceux qui étoient en penitence qui ne communioient pas. On les faisoit sortir hors de l'Eglise : *Exeant qui sunt in pænitentia.* L'Evêque étoit le seul qui disoit la Messe dans les Villes Episcopales, assisté de ses Prêtres & Diacres, qui distribuoient la Communion au peuple. Les Curez des petites Villes & Villages étoient de même les seuls chez eux qui celebroient le Sacrifice. Il y eut du desordre du temps de saint Athanase le jour de Pâques qu'il disoit la Messe dans une Eglise qui ne

Baill. vie de S. Pacôm. 14. May. n. 6.

Ath. de fuga. pag. 716, 717.

Theodo. l. 3 c. 4. & 9. Ruffin. l. 1. c. 33. 34 Sozom. l. 5. c. 15.

pouvoit pas contenir tous les Chrétiens d'Alexandrie, Ville trés-peuplée. Aujourd'hui il y a des millions de Prêtres qui disent des millions de Messes basses par jour dans les grandes Villes. Rome & Paris sont pavées de Prêtres. Une Dame de ma connoissance veuve d'un Conseiller de Mets, nommé *Rosée*, fonda trente mille Messes pour le repos de son ame, à quinze sous la Messe. On n'en disoit qu'une pour les Morts, qui étoit la même que celle de la Paroisse, où les parens du mort presentoient leur offrande & faisoient mettre le nom du Défunt dans les Sacrées dyptiques; mais aujourd'hui les Messes de *Requiem* entretiennent presque tous les Prêtres & les Moines. On n'Ordonnoit jamais de Prêtre autrefois sans lui donner un Ministere, un Titre, un Benefice, une Paroisse à gouverner. Qui disoit Prêtre, disoit un Curé, un Recteur, un homme ayant charge d'ames, qui baptisoit, prêchoit, offroit le Sacrifice; trois fonctions essentielles à un Curé, *tingere, docere, offerre, Sacerdotalis officii sortem*, comme dit Tertullien: Les Moines font tout cela aujourd'hui, hormis peut être de baptiser, parce que cela n'aporte aucun revenu, étant défendu de rien prendre par les Conciles & entr'autres par celui d'Eliberis. *Nulla res Dei pretio*

Tert. de Velandis virg. c. 9.

Tert. Apol.

pretio constat, dit Tertullien. Toute l'occupation d'un Evêque autrefois étoit à juger les procez & accommoder les differens des familles, à veiller sur les mœurs de leurs Diocesains, à s'informer des vices & des pechez des particuliers, à les reprendre en public & en particulier, sans excepter même les Rois, comme firent saint Babylas d'Antioche, saint Ambroise de Milan, & saint Nicesse de Tréves qui fit la réprimande publiquement, & refusa la Communion à quatre de nos Rois; à sçavoir, au Roi Thierri premier, à Theodebert son fils, à Thibaud son petit-fils, & à Clotaire premier son frere, qui herita d'eux le Royaume d'Austrasie: *Non hic hodie missarum solemnia consummabuntur, nisi communione privati prius abscedant*, dit ce Saint en présence du Roi Theodebert: *Regis crimina confiteri sed & Clotarium Regem pro injustis operibus sæpius excommunicavit.* Mais aujourd'hui nos Evêques se sont déchargez sur les Juges séculiers de l'accommodement des procez & de l'inspection des mœurs sur les Confesseurs. Leur dévotion est à faire des millions de Prêtres, à donner les Ordres tous les Quatre-Temps, & à dominer sur leur Clergé. Depuis cent ans on a peuplé le monde de Communautez Ecclesiastiques & de Congregations de Prêtres.

Greg. Tur. Vit. Patr. c. 17.

C

Les Casuistes ont corrompu toute la Morale. Celle des Payens, d'un Ciceron & d'un Confutius, est beaucoup plus pure. Le Pere d'Epineüil Jesuïte a avoüé à Monsieur le Clerc, que *celle des Sociniens n'étoit pas si mauvaise que celle de quelques Jesuïtes.* Elle fait horreur & rire tout ensemble dans les Provinciales de Monsieur Pascal. Le peché Philosophique, l'opinion probable, le Quietisme, sont trois sources de la desolation du Sanctuaire.

Suite des Journ. de Trevoux. Seconde Rép. Crit à Mr. le Clerc.

O mon Dieu! où en sommes-nous, si les Astres qui doivent nous donner la lumiere, ne répandent que des tenebres; si les Theologiens, les Moines & les Casuïtes ne nous apprennent que des visions & des erreurs?

Sol caput obscurâ nitidum ferruina texit.
—— Aversaque sydera retro.

§. V.

PResque tous les Sçavans & les plus grands esprits ont leur marotte, & s'entêtent de certaines opinions qui dans la verité sont de pures folies, dont la plus grande est qu'ils ne s'en apperçoivent pas.

Celle de *Mr. Simon* le Rabbin est de croire que les Annalistes des Juifs étoient Prophêtes; que les Greffiers ou Scribes qui écrivoient l'Histoire de leur païs, é-

toient inſpirez, auſſi-bien que les Commis des Regiſtres, & les Magiſtrats du Sanhedrin qui les revoyoient, les approuvoient & les autoriſoient pour leur donner cours dans le monde : & que quelques anachroniſmes & défauts de calcul, quelques hyperbates & renverſemens d'ordre dans le ſtyle, comme auſſi quelques eſpeces de lacunes d'interruption & ſuſpenſion de ſens, & même quelques antilogies & contradictions qu'on croit trouver dans ces divins Livres de l'Ecriture, viennent de ce qu'ils étoient écrits ſur des rouleaux collez enſemble par le haut, qui dans la ſuite des temps s'étoient décollez & dérangez. Un ſçavant Proteſtant d'Allemagne nommé Auguſte Pſeiffer, qui prend la qualité de ſurveillant, ou d'Evêque de l'Egliſe de Lubec, *ſuperintendens Eccleſiæ Lubecenſis*, a écrit contre ce ſyſtême, & ſoûtient qu'il n'y a aucun deſordre, ni dérangement dans la diſpoſition & dans la ſuite des faits de la Bible : Et que tout le deſordre & le dérangement eſt dans la cervelle & dans l'eſprit de Mr. Simon, & non pas dans les Livres Sacrez de la Bible ; & qu'il faut en effet avoir la tête bien démontée pour y avoir trouvé la Canoniſation du Sanhedrin, l'illumination des Greffiers, & l'inſpiration des Annaliſtes. Ce ſçavant

Alleman applique sur ce sujet à Mr. Simon, ce Vers celebre de Virgile qu'on voit dans ses Bucoliques à l'Eclogue intitulée Alexis.

Ecl. 2.

Ah Corydon, Corydon, quæ te dementia cœpit!

On peut traduire ce Vers latin de la maniere qui suit.

Ah! sçais-tu, Corydon, de toi ce qu'on publie?
On dit que ta sagesse est tournée en folie.

§. VI.

CElle de *Spinosa* est que Dieu est formellement tous les Etres ensemble, qu'il est la substance corporelle infinie, & en même temps qu'il est la substance intellectuelle infinie; que tous nos corps, & généralement tous les corps qui sont dans la nature & qui y seront produits pendant toute l'éternité (car il croit la durée de la matiere & la succession des corps éternels) ne sont & ne seront que des modifications de la Divinité, ou de la substance corporelle infinie. David de Dinand l'a crû de même, a ce que dit S. Thomas, & tout de même que tous les esprits & toutes les substances qui pensent, tant angeliques qu'humaines, ne sont que des modifications de l'ame univer-

Bened. Spinos. Ethic. & oper. posth. & Theologicop.

D. Th. 1. part. quæst. 3. art. 8.

ſelle; c'étoit la marotte de *Platon*, qui cet eſprit univerſel, dont chaque ame étoit une portion. Abailard renouvella ce ſentiment, à ce que dit ſaint Bernard. D. Bern. Ep. 199.

—— Divinæ particulam auræ, Georg. l. 4.
Eſſe apibus partem divinæ mentis & hauſtus
Æthereos dixêre.

L'eſprit eſt un rayon de la Divinité,
Nos corps ſont des fragments de ſon immenſité.

§. VII.

LA folie des *Eutychiens* étoit de confondre en JESUS-CHRIST la divinité avec l'humanité, & de n'en faire qu'une même eſſence : & celle *de tous les Philoſophes* pendant prés de ſix mille ans, *juſqu'à Deſcartes*, a été de confondre l'ame avec le corps, & de n'avoir point ſçû faire le diſcernement des deux ſubſtances qui compoſent l'homme, & qui ſont auſſi differentes l'une de l'autre, que l'Ange l'eſt d'un bœuf & d'une pierre; à ſçavoir la ſubſtance qui penſe & celle qui eſt corporelle & vivante. Ils ont crû que le principe de la penſée étoit le même que celui de la vie corporelle; que l'Etre qui penſe en nous, vivifie, anime & vegete le corps; que c'eſt l'eſprit ou l'ame immortelle & ſpirituelle qui cuit & digere

C 3

les viandes dans nôtre estomac par une faculté concoctrice ; qu'elle distribuë le chile, le sang & les esprits vitaux dans tout le corps en qualité d'ame végetante. En un mot, ils ont fait une seule nature de deux trés-distinctes & trés-inconfusibles, au lieu de dire qu'elles étoient seulement unies en unité de personne. O l'excellente parole que celle qu'a dit saint Bernard dans un de ses Sermons, à sçavoir *qu'en Dieu il y a trois Personnes, & qu'il n'y a qu'une seule nature, & qu'en* JESUS-CHRIST *au contraire, il y a trois natures trés-completes, & qu'il n'y a qu'une seule Personne.* Ces trois natures sont la Divinité, l'Esprit, ou la Substance finie, qui pense que nous appellons *Ame*, & enfin l'animal ou la substance corporelle vivante, la machine animée qui étoit telle en JESUS-CHRIST qu'elle est en nous indépendamment de l'esprit. Chacune de ces trois natures avoit ses proprietez & ses operations en JESUS-CHRIST. Comme Verbe, il gouvernoit l'Univers par sa Providence, & produisoit conjointement avec son Pere, en unité de principe, le Saint Esprit. Comme substance intelligente, finie & bornée, ou comme esprit & ame humaine il pensoit humainement ; il admiroit, il croissoit en sagesse devant Dieu & devant les hommes, il avoit des

Bern. Serm. in Cant. Cantic.

ſenſations, il ſouffroit, il avoit horreur de la mort, il étoit touché de pitié, & pleuroit par tendreſſe; mais comme ſubſtance corporelle, vivante & animée, il dormoit, il mangeoit, il digeroit les viandes dans ſon eſtomach, il croiſſoit de taille, & les membres de ſon corps ſe fortifioient & devenoient plus grands & plus forts de jour en jour. L'union de ces trois natures dans une même perſonne, faiſoit qu'il y avoit communication d'idiômes, & que le même qui s'appelloit *Fils de l'Homme*, eſt appellé *Fils de Dieu* par l'Ange, & *mon Dieu* par S. Thomas: Que le même qui parloit ſur la terre, diſoit qu'il étoit *actuellement dans le Ciel*: Que le même qui étoit né de Marie, diſoit, *avant qu'Abraham fut fait, je ſubſiſtois*: Que le même qui diſoit, *je ſuis la verité & la vie*, diſoit en même temps: *Vous cherchez à me faire mourir comme homme.* Tout cela paroît contradictoire, mais l'unité de la perſonne accorde toutes ces expreſſions, dit Origéne, parceque Jesus-Christ eſt la vie & la verité même en tant que Dieu, & qu'il eſt mortel & paſſible en tant qu'homme. *Nos vero ipſi Jeſu credentes, de Deitate quidem quæ inerat ei, dicenti, ego ſum via & veritas, & vita: De corpore vero, in quo inerat, humano ſic loquenti, nunc quæri-*

Luc. 1. 35. Joan. 20. 28. Joan. 3. 13 Joan. 8. 58. Joan. 11. 24. Joan. 7. 40. Orig. in Celſ. l. 1. ſub fin. p. 51. & l. 2. p. 81.

tis me interficere hominem. Aimus eum fuisse quoddam compositum. S. Ignace parle le même langage, & ses paroles sont citées par S. Athanase & par Theodoret, *incorporeus in corpore, impassibilis in corpore passibili, immortalis in corpore mortali, vita in corruptione.* Il y a aussi tout de même communication d'idiôme dans l'homme, à raison de ses deux natures. Il est mortel à raison de son corps, & immortel à raison de son ame. Il digere les viandes dans son estomac, & il pense en même temps en Philosophe & en Theologien. Les actions de JESUS-CHRIST sont theandriques, & celles de l'homme sont hu m.ines. *Sicut in unitate persona anima unitur corpori ut homo sit, ita in unitate persona Deus unitur homini ut Christus sit*, dit saint Augustin. Tout l'Orient est devenu Eutychien faute de démêler les trois natures de JESUS-CHRIST par raport au discernement que les Eutychiens, Armeniens, Coptes, Maronites, Jacobites, Severiens, Monothelites, Acephales, n'ont sçû faire des deux natures qui sont dans l'homme: Disons avec saint Bernard, de JESUS-CHRIST, ce que Virgile a dit de Dieu.

Ign. Epist. ad Ephes. & in Epist. ad Polyc. Theod. Dial. 1. p. 33. & 34.

Aug. tract. 19. in Evang. Joan. & in Ep. 3. & 120.

—— Numero Deus impare gaudet.

Nôtre Dieu Jesus-Christ est un en trois natures.

§. VIII.

CEs societez Eutychiennes d'Orient ne font souvenir d'une plaisante vision qu'avoit *le Cardinal du Perron* sur leur sujet. C'étoit la *marote* de ce grand homme. Il croyoit & soûtenoit comme une chose certaine, qu'avant que les Armeniens, Egyptiens, Abyssins, Ethiopiens, Coptes, Maronites, Jacobites, Syriens, Eutychiens & Dioscorites, se fussent séparez de l'Eglise Romaine par le schisme & par l'hérésie, c'est-à-dire pendant les cinq premiers siécles, ils celebroient l'Office divin & la Liturgie en Grec; mais que pour se differentier d'avec l'Eglise Catholique qui ne celebroit qu'en Grec & en Latin, ils avoient fait comme nos Calvinistes & Lutheriens, & mis le Service divin en leur langue vulgaire, Armenienne, Egyptienne, Syriaque & Arabe. Vision toute pure, car tant avant leur schisme & hérésie que depuis, ces Orientaux ont toûjours été en possession de celebrer la Liturgie & l'Office divin dans leur langue naturelle & vulgaire. Il y a des millions de preuves & d'exemples de cette verité dans l'histoire Ecclesiastique & dans les écrits des anciens Peres. Origene dit nettement, *que si un Grec vouloit instruire des Egyptiens & des Sy-*

Du Perr. Repliq. au Roi d'Angl. l. 6. c. 1. p. 1084.

Orig. l. 7. in Cels.

riens, il apprendroit auparavant leur langue pour être entendu d'eux : Et ail-
„ leurs il dit, Que les Chrétiens sont si
„ éloignez d'affecter des mots barbares dans
„ leurs prieres publiques, comme le leur
„ reprochoit Celse, qu'ils n'y employent
„ pas même les noms Hebreux, dont Dieu
„ est appellé dans l'Ecriture, & quoyque
Orig. l. 8. in Celf. p. 402 „ ce soit la langue sainte : *les Grecs se ser-*
„ *vans de mots Grecs & les Romains de Ro-*
„ *mains, & tous les autres peuples prians*
„ *Dieu & loüans Dieu chacun en sa langue;*
„ *car Dieu étant le maître de toutes les lan-*
„ *gues*, dit-il, *il exauce ceux qui le prient*
„ *en tant de langues diverses.* L'exemple
de saint Antoine qui n'entendoit pas un
Athan. vit. S. Anton. mot de la langue Grecque & qui pour-
tant entendit à la Messe & à l'Evangile
qu'on y recita, que *pour être parfait, il faut vendre son bien & le donner aux pauvres*, est une preuve démonstrative
qu'on lisoit l'Evangile en langue Coptique
dans les Eglises Egyptiennes, puisque ce
Theod. Philot. cap. 4. Saint n'en entendoit pas d'autres. Theodoret dit que les disciples de S. Eusebe, dont le Monastere étoit entre Antioche & Berée, chantoient les loüanges de Dieu, les uns en Grec & les autres en la langue du païs, c'est-à-dire, Syriaque. S. Sabas
Bolland. l. vit. S. Sabæ die 5. Dec. de même établit prés de sa Laure des loges & un Oratoire particulier pour les Ar-

meniens qui s'étoient venus mettre sous sa conduite, afin qu'ils y lûssent l'Evangile & fissent toute la Liturgie en leur langue. Tout de même, l'auteur de la vie de saint Theodose Abbé dans la Palesti ne du tems de saint Sabas bâtit trois Monasteres prés du sien, l'un pour les Grecs, l'autre pour les Armeniens, & le troisiéme pour des Barbares de la Thrace nommez *Besses*, afin qu'ils y fissent l'Office divin & la Liturgie en leur langue. Les Payens en usoient ainsi & ne changeoient point de langue en sacrifiant. Bolland. vit. Theod. die 11. Jan. pag. 692.

—— Cum jam leges & fœdera jungens Æn. l. 12.
Ne vetus indigenas nomen mutare Latinos,
Neu Troas fieri jubeas, Teucrosque vocari,
Aut vocem mutare viros.

§. IX.

ABailard passa pour fou & pour heretique de son temps, parce qu'il soûtenoit que dans le pain & le vin consacrez de l'Eucharistie, la blancheur, la rondeur, la rougeur, la saveur, & l'étenduë, étoient des accidens absolus & des modifications subsistantes en l'air sans aucun fond de substance ni de matiere. Quoi, lui disoit-on, le neant est étendu? Il passa pour heretique aussi, pour avoir dit & soûtenu que dans la Sainte Trinité & en Dieu, il y avoit des Relations sub- Mabil. Annal. D. Bern. Epist. 191. Baron. ad an. 1140.

ſiſtantes & des modalitez réelles, & de véritables formes intrinſeques fichées ſur l'eſſence divine, qui étoient dans une perſonne & non pas dans l'autre; mais cent ans, & même cinquante ans ſeulement aprés lui, ſon opinion prévalut, & on auroit paſſé véritablement pour fou & pour heretique du temps de ſaint Thomas & de Jean Duns ou Scot Cordelier, ſi on avoit oſé ſoûtenir le contraire: & aujourd'hui en France on met dans la priſon des Foux à ſaint Lazare ceux qui écrivent contre ces deux opinions; en quoi on eſt incomparablement plus ſevere qu'on ne fut contre Abailard, puiſqu'on lui fit l'honneur de tenir deux Conciles exprés pour écouter ſes raiſons & ſes faits juſtificatifs, à ſçavoir celui de Soiſſons l'an 1120. & celui de Sens l'an 1140. & que le Pape Innocent II. reçût ſon apel par devant lui, & nomma ſaint Bernard pour Commiſſaire & pour l'interroger de ſa part. O qu'on auroit été content du Priſonier de ſaint Lazare, ſi on lui avoit fait le même honneur. Mais la diſcipline change avec le temps comme les modes des habits, dit Tertullien, qui aplique à ce ſujet ce Vers de Virgile.

Tert. l. de pall. c. 1.

Tantum ævi mutare valet longinqua vetuſtas.

Le temps amene tout & change toutes choſes.

§. X.

L'Hereſie des prétendus Prédeſtinatiens qui eſt une pure viſion du Pere *Jacques Sirmond* ſavant Jeſuïte, auſſi-bien que ſon entêtement pour le Livre de *Fauſte* Evêque de Riez, qu'il admiroit comme la plus belle choſe du monde, quoique ce ſoit une des plus miſerables pieces de l'antiquité, furent la marotte de ce grand homme. D'un autre côté la prévention de ſon adverſaire, le fameux *Abbé de S. Cyran, Jean Du Verger de Hauranne de Barcos*, contre la negative du premier Canon du premier Concile d'Orrange, *neceſſaria non habeatur Chriſmatio repetita*, comme liſoit le Pere Sirmond, fut la marotte de ce celebre Abbé; car tous les plus anciens exemplaires, & le ſens même du Canon, veulent que la negative y ſoit. Grotius, qui étoit homme fort ſincere, quoique Proteſtant, ſoûtient fortement dans ſon Epître 329. dans la premiere Partie de ſes Lettres, que cette negative y étoit au commencement & ne fut retranchée que fort tard par des ignorans. J'ai oüi dire à feu Monſieur Domat, Avocat du Roi du Préſidial de Clermont, Auteur du Livre des *Loix civiles dans leur ordre naturel*, que feu Mr. Arnauld lui avoit dit ſouvent que

son ami l'Abbé de S. Cyran avoit tort & que le Pere Sirmond avoit raison. Cela n'a pas empêché que le Canoniste *Cabassut* dans sa notice des Conciles, & le Pere *Nicolas Poisson*, quoique adorateur & partisan de Mr. Arnauld & de la même Congregation que Cabassut, n'ait fait imprimer ce Canon sans la negative dans son nouveau Recueil des Canons. C'est-là leur marotte. Celle de *Baronius* est le baptême de Constantin à Rome par le Pape saint Sylvestre, aussi-bien que la prétenduë donation de cette Ville par le même Empereur en faveur des Papes.

Cabass. not. Conc cap. 52.

Not. in Can. 1. Conc. Arausf. 1.

Æn. l. 4. Et solem geminum & duplices se ostendere Thebas.

Quand on est prévenu, l'on voit ce qui n'est pas,
Deux Thebes, deux Soleils, un au Ciel, l'autre en bas.

§. XI.

DEpuis que *les Moines* sont devenus gratte-parchemins & faiseurs de Livres, au lieu de laboureurs, de vignerons, de faiseurs de sabots & de paniers ou corbeilles d'ozier qu'ils étoient auparavant; en un mot, depuis qu'ils ont pris la plume en main pour écrire, au lieu de la bé-

che & du rateau qu'ils avoient pour travailler & pour cultiver la terre, ils ont presque tout gâté : ils ont renversé la discipline, ruïné la morale, réduit en subtilitez métaphisiques toutes ridicules la Theologie toute divine de Jesus-Christ & des Apôtres, qu'une fidelle Tradition nous avoit conservée par le canal des SS. Peres Grecs & Latins jusqu'au IV. Concile Général de Calcedoine, & même jusqu'au VI. de Constantinople. Qu'est-ce que les Menées des Grecs, les écrits d'un Simeon Metaphraste, les vies des Saints d'un Notker, & autres Auteurs du dix, onze, douze, treize & quatorziéme siecles, que des fables & des rêveries pieuses de gens oisifs ? Qu'est-ce que ce nombre innombrable de volumes & ces vastes & énormes Bibliotheques de Casuistes, de Scholastiques, de Commentateurs sur Aristote, & sur la premiere Partie de la Somme de S. Thomas, de Scotistes, d'Ockamistes, &c. qu'un amas monstrueux de fadaises, & un magazin rempli de mauvaise marchandise ? Qui ne riroit de voir qu'un Caïetan Jacobin, & un Faber Faventinus, ou Fabro dit Faenza, Cordelier, un Suarez Jesuïte, les Docteurs de Salamanque Carmes, qui sont les coriphées de ces Ordres Religieux, ayent rempli le monde de Livres sur l'Etre existentiel

& ſubſiſtentiel, comme diſtingué de l'Etre eſſentiel de la nature, & qu'ils ayent employé tout leur eſprit à montrer : que les Myſteres de l'Incarnation & de la Trinité conſiſtent dans la diſtinction de ces deux Etres, & en ce que la nature humaine en Jesus-Christ a été dépoüillée de ſon Etre exiſtentiel & d'une certaine modalité nommée *Subſiſtance*, & qu'elle a été unie à celle du Verbe, & que ce même Verbe auroit pû auſſi facilement s'incarner ſur le materiel du peché que ſur l'ame & le corps qu'il a pris, & devenir *peché*, *ut ſic*, que de s'y faire homme ? Mr. le Clerc a reproché au Pere d'Epineüil ſçavant Jeſuïte, que *la morale des Sociniens* (ſes confreres) *étoit plus pure que celle des confreres de ce Religieux*. Ce dernier-là avouë ingenuëment avec d'autant plus de facilité qu'il reconnoit que la morale même des Payens, qui ne connoiſſoient point Dieu, comme celle de Ciceron, eſt plus pure & beaucoup moins corrompuë que celle des deux premiers. Les Miſſionnaires ont tant de ſoin de faire brûler tous les Romans & tous les Livres de galanterie qui induiſent au peché, *hiſtorias peccare docentes*, comme dit Horace, ne pourroient-ils pas en faire de même de tant de mauvais Caſuïtes & Theologiens ? Feu Mr. l'Evêque d'E-

vreux, *du Tour Maupas*, dans une grande Mission qu'il fit faire dans son Diocese, ne manqua pas à la fin de cette celebre expedition Ecclesiastique, de faire dresser un bucher de la hauteur du plus haut clocher de la Province, vis-à-vis duquel il y avoit une estrade fort exhaussée, où il se percha avec sa mître en tête & son rochet & camail sur le corps, & fit brûler tous les Livres de Port-Royal, comme infectez de l'heresie du Jansenisme & entr'autres le Livre *de la frequente Communion*, sur lequel il renouvella son zéle; car ayant oüi crier par le chef desdits Missionnaires: *Voici le Livre de la frequente Communion, composé par Antoine Arnauld, ce miserable Heresiarque, qu'on va jetter dans le feu*: *Qu'aussi puissent brûler éternellement dans le feu d'enfer, & celui qui l'a fait, & celui qui le lira; Amen.* Ce bon Prélat apostophant ses oüailles, se récria: *Ecoutez, mes enfans, prétez l'oreille & soyez attentifs à ce que vous dit le crieur de mauvais Livres: c'est l'Ouvrage scandaleux de ce miserable heretique Arnauld qu'on va brûler: Dites, criez, répétez avec moi, Anathême à Arnauld & à sa sequelle.* N'auroit-il pas mieux fait de faire jetter au feu & de frapper d'anathême tant de miserables Livres de Casuistes & de Scholasti-

ques ignorans ? Ces derniers furent en si grande estime depuis le douziéme siécle, que pour dire *un homme d'esprit*, on disoit *un Scholastique*. L'Abbé Guibert écrivant à l'Evêque de Soissons nommé Lysiard, & lui dédiant son Histoire des Croisades, dit, en parlant de S. Sidoine Apollinaire Evêque de Clermont, que c'étoit le plus grand Scholastique qui eut jamais été parmi les Evêques, *Scholasticissimo omnium præsulum Sidonio*. Cependant la verité est que non-seulement on ne connoissoit point du temps de saint Sidoine la Scholastique, mais que même il n'y a peut-être jamais eu aucune tête moins amoureuse de la Scholastique & plus opposée au mauvais goût & à la barbarie de ces derniers que ce galant homme & saint Evêque. N'auroit-il pas mieux valu qu'on eut fait travailler à la terre & au labourage tous ces Moines, selon l'Institution de leurs Fondateurs, que de leur laisser composer des Livres ? Il faut excepter les sçavans Benedictins de S. Germain des Prez qui nous ont donné depuis peu les Ouvrages des plus illustres Peres de l'Eglise Grecque & Latine.

Guib. Hist. Hierosf.

Æn. l. 5. Nec nos obniti contrà, nec tendere tantum
Sufficimus; superat quoniam fortuna sequamur.

Ne nous opposons point aux progrez des grands hommes.

§. XII.

LEs plus grands esprits sont capables des plus grandes illusions, & se laissent souvent éblouïr par de fausses lumieres; mais il n'y a que les grandes ames & les parfaits Chrétiens qui soient capables de renoncer aux erreurs dont ils étoient prévenus, dés le moment qu'on leur fait voir qu'ils ont tort & qu'une autorité superieure les condamne. C'est ce qui a acquis une gloire immortelle au celebre Auteur du *Livre des Maximes des Saints*, le grand *Archevêque de Cambrai*. Il s'étoit laissé prévenir de la folle maxime des Quietistes, qui font consister la perfection de l'amour de Dieu à ne pas desirer de le voir & à être aussi indifferent à être sauvé qu'à être damné, à être en Paradis qu'à être éternellement brûlé dans les Enfers, à voir Dieu, qu'à voir le Diable, pourvû que la volonté de Dieu soit faite. C'étoit la marote autrefois de ce grand Prélat; mais à la premiere lueur des éclairs & des foudres du Vatican, il s'apperçût qu'il étoit dans les tenebres de l'erreur, & en gémit & ouvrit ses yeux à la lumiere.

Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque repertâ. Æn. l. 4.

La lumiere du Ciel lui fit voir son erreur:
Soudain il en gémit, & fut saisi d'horreur.

§. XIII.

IL n'en fut pas de même du fanatique *Théatin*, qui soûtint publiquement à Paris dans des Theses imprimées, & au milieu d'une trés-nombreuse assemblée, que les démons & tous les damnez sont dépoüillez de leur propre subsistance, & „ qu'ils subsistent par la subsistance du feu „ auquel ils sont, à ce qu'il disoit, unis hy- „ postatiquement, comme la nature humai- „ ne en JESUS-CHRIST est unie hypostati- „ quement au Verbe : & que c'est ce que „ David avoit voulu dire quand il avoit „ dit : *In miseriis non subsistent.* On l'accabla de passages des Saints Peres qui interprétent ces paroles de David tout autrement qu'il ne faisoit. Il s'en mocqua & dit : *Ad litanias sanctorum Patrum respondeo : orate pro nobis.* Voilà la marote de ce Religieux. Il passoit pourtant pour un grand esprit.

Psal. 139. 11.

—— Quæ mentem insania vectit.

Un bel esprit souvent s'égare & devient fou.

§. XIV.

LA marote d'*Aristote* est d'avoir crû que la substance qui pense en nous, & cét Etre immortel que nous appellons *ame*, n'est autre chose que la modification

& la perfection de nôtre corps, & qu'ainſi elle étoit inſéparable de lui. Voici ſes propres termes de la traduction de Marcaſſus.

La figure d'une hache, & ce parquoi elle eſt diſtinguée d'un autre inſtrument, eſt l'ame de la hache & ſa forme ἐντελεχέια. *Ainſi l'ame d'un corps organique, tel qu'eſt celui de l'homme eſt ce par quoi il eſt vivant & bien inſtitué.* Ariſt. l. 2. de anim. cap. 1. Marc. p. 109.

L'ame eſt une ſubſtance qui conſiſte en ſa forme.... Comme donc la faculté de couper eſt la perfection eſſentielle de la coignée, & la faculté de voir eſt celle de l'œil, ainſi l'ame eſt la perfection du corps organique & naturel : comme la prunelle & la faculté de voir font l'œil, l'ame & le corps font l'animal; d'où il faut conclure que l'ame eſt inſéparable du corps, & que ceux-là raiſonnent juſte qui diſent qu'il eſt impoſſible qu'elle puiſſe être ſans lui, διὰ τῦτο καλῶς ὑπολαμβάνυσιν οἷς δόκει ἡ ψύχη ἄνευ σώματος εἶναι. Ibid. p. 108. Ibid. lib. 2. cap. 1. p. 111. & cap. 2. in fin. Marcaſſ. p. 123.

Voilà ſans doute une idée bien baſſe & bien folle de la ſubſtance qui penſe, ou de l'ame raiſonnable immortelle. Et il ne ſert de rien de dire que le Concile Général de Vienne qui eſt le XV. entre les Oecumeniques, l'an 1311. ſous Clement V. dit que *l'ame eſt la forme du corps.* Il ſuffit qu'elle le gouverne par ſon em- Bzovius, Sponde, Raynaldi in Annal. ad ann. 1311. & in Clementinis & extravag.

pire & à son gré, & qu'à l'occasion de ses desirs, le corps prenne la posture, le mouvement, & la figure qu'elle veut pour nous donner droit de dire que l'ame est la forme du corps, mais de dire qu'elle est la forme informante & essentielle du corps, comme la figure de la hache & de la scie est leur forme essentielle & distinctive, il y a assûrement de la contradiction. Cependant tous les Scholastiques, toute l'Ecole de S. Thomas & de Scot, qui jure sur les paroles d'Aristote, sont obligez de soûtenir cette opinion & par consequent dire avec lui que ceux-là raisonnent bien qui la croyent mortelle.

Æn. l. 6. Igneus est ollis vigor & cœlestis origo.

L'esprit n'est rien qu'un feu qui fait mouvoir nos corps
Par une force occulte & de secrets ressorts.

§. XV.

LA marote de *Jansenius*, & par consequent celle de Mr. *Arnauld*, est de croire que la grace justifiante & habituelle n'est pas efficace & agissante, mais bien une habitude morte & sans action qui ne remuë pas le cœur & ne le pousse pas actuellement vers le bien, mais qu'elle est donnée seulement à l'homme pour

ſervir d'ornement & d'embelliſſement à ſon ame, comme les qualitez & formes habituelles de legereté & de peſanteur, ſont données aux corps legers & peſans, leſquelles ſans prémotion phyſique ne les remuëront jamais ni en haut ni en bas. S. Auguſtin qu'ils ont lû tant de fois, & qu'ils prennent pour régle de la Foi Catholique ſur la matiere de la Grace, enſeigne directement tout le contraire; & bien loin d'ôter l'action, le mouvement & la vivacité à la grace juſtifiante & habituelle, telle qu'eſt celle du Baptême & de la régeneration, & celle de la nouvelle alliance, & de la nouvelle vie du pecheur, il fait au contraire conſiſter l'eſſence de cette grace en ce qu'elle eſt un amour actuel & ardent de Dieu, de la juſtice & des biens éternels; & qu'au lieu que la cupidité qui le rendoit pecheur, l'entraînoit en bas, la charité, qui eſt la forme & l'eſſence même de la juſtification, le pouſſe en haut & lui fait aimer Dieu plus que toutes choſes: *Inchoata charitas, inchoata juſtitia eſt: perfecta charitas perfecta juſtitia eſt*: dit S. Auguſtin. *Nos ſcimus quia tranſlati ſumus de morte ad vitam quia diligimus*, dit ſaint Jean. Ainſi l'amour actuel n'eſt pas, ſelon eux, l'effet de la juſtice & de la grace juſtifiante, mais bien la forme même

Aug. l. de ſpir. & litt. & l. de peccator. merit. & remiſſ.

1. Joan. 3. 14.

Conc. Arauſ. 1. Can. 1. ſub Leone. 1. ann. 441. & l'eſſence de cette grace. *Arbitrium voluntatis in primo homine informatum niſi per gratiam Baptiſmi, non poteſt reparari*, dit le ſecond Concile d'Orange. S. Gelaſin Bâteleur & Comedien contrefaiſant ſur le Théâtre les Catéchumenes qui demandoient le Baptême parmi les Chrétiens à Heliople en Phenicie du Mont Liban, fut jetté par les Acteurs dans une cuve pleine d'eau, & on prononça ſur lui les paroles : *Ego te Baptiſo in*, &c. mais il ne fut pas plûtôt jetté dans l'eau & batiſé, que la grace efficace du Baptême lui ouvrit les yeux, lui convertit le cœur & le métamorphoſa en un autre homme, & d'ennemi déclaré qu'il étoit de Jesus-Christ, en fit un illuſtre Confeſſeur & Martir.

Chron. Paſch. p. 275. Edit. de Mr. du Cange ad an. 297.

S. Genez onze ans aprés, à ſçavoir l'an 285. & S. Ardaleon ſous Galere Maximien, & enfin S. Porphire, voulant joüer le Baptême des Chrétiens devant Julien l'Apoſtat, & l'ayant reçû pour s'en mocquer, éprouverent la force & l'efficacité de la grace du Baptême qui les ſanctifia, en tournant leur cœur vers Dieu par un amour actuel & ardent de préference à toutes choſes.

Ce ne ſont pas-là des hiſtoires frivoles & ſuſpectes de menſonges telles que ſont pluſieurs de celles qu'on voit dans les vies des Saints, écrites par des Moines

nes ignorans ; ce sont des faits aussi autorisez qu'ils le peuvent être par le témoignage d'Auteurs contemporains trés-judicieux & trés-dignes de foi, pleins de probité & d'honneur. Voyez la vie de S. Genez dans les Actes sinceres de Dom Ruinart, page 283. & dans Mr Baillet, au 25. Août, celle de S. Gelasin dans les Memoires de Mr de Tillemont, Tome IV. page 420. celle de S. Porphire chez le même Mr Baillet, au 15. Septembre, & celle de S. Ardaleon, au Tome II. du mois d'Avril à la page 213. de Bollandus. Theodoret cet Ecrivain si exact & si judicieux, dit positivement qu'il *sçavoit des Comediens élevez sur le Théâtre qui s'étoient convertis tout-à-coup en voulant contrefaire les cérémonies du Baptême des Chrétiens & le recevoir par dérision.* Il est vrai que l'histoire de sainte Thecle est un Roman composé du tems que vivoit l'Apôtre S. Jean, par un Prêtre ou Curé d'une Eglise Paroissiale d'Asie, pour lequel cét Apôtre le déposa de sa Cure, comme disent Tertullien & saint Jerôme ; mais cela n'empêche pas que puisqu'il dit que dés le moment que saint Paul eut baptisé un Lyon, il devint doux comme un Agneau, on ne puisse en tirer cette induction, que donc les Chrétiens de ce temps-là étoient persuadez que la

Theod. Græc. affect. 1. 8. To 4. p. 606.

Tert. lib. de Bapt. cap. 17. Hieron. catal. script. in Lucâ.

D

grace du Baptême est une grace efficace qui change le cœur, & qu'elle consiste dans un amour actuel dominant.

Geor. 3. In furias, ignemque ruunt; amor omnibus idem.

La Grace est un amour, qui pousse, enléve, entraîne,
Et fait faire le bien sans travail & sans peine.

§. XVI.

La marotte du Pere *Pezron*, ce sçavant Bernardin, étoit de croire que tous nous autres François, issus des Gaulois, sommes venus & décendus en droite ligne masculine de Jupiter & autres Rois de Crete ou Candie, & qu'il n'y a pas un Gaulois ou Celte qui n'ait eu droit de dire avec Idomenée, chez Homere & Virgile,

Διὸς γένος εὔχομαι εἶναι.
Et mî genus ab Jove summo.

J'ai l'honneur d'être issu du Sang de Jupiter,

Il pousse & fait remonter nôtre Genealogie jusqu'à Noé de mâle en mâle & de pere en fils, sans aucune interruption par les Saliens, par les Galates, par les anciens peuples d'Italie, par les Aborigenes, par les Grecs, par les Celtes & par

les bas-Bretons. Il prétend & assûre comme une chose constante & indubitable que la langue que parlent ceux-ci aujourd'hui est toute la même que celle que parloient autrefois les Celtes, ou anciens Gaulois, avant que les Romains & les François fussent venus en ce païs-ci, quoiqu'il n'y ait rien de plus faux; car généralement tous les mots qui nous restent de l'ancien langage des Celtes dans les anciens Auteurs Grecs & Latins, n'ont aucun rapport avec ceux dont se servent aujourd'hui les bas-Bretons. Suetone par exemple, dit qu'on appelloit Beccoq un certain Capitaine des Gardes de l'Empereur Vespasien, par une espece de brocart & de raillerie, à cause qu'il avoit le nez & la bouche faite comme celle d'un coq, *rostrum galli*, & que dans la langue du païs de ce Capitaine, qui étoit Gaulois, on appelloit *bec* ce que les Latins appellent *rostrum*, & *coq* ce que les mêmes Latins nommoient *Gallus*. Or les bas-Bretons ne se servent assûrement pas de ces termes; mais c'est la marotte du Pere Pezron. Ne seroit-ce pas aussi celle de l'Abbé Galois, qui a approuvé son Livre & l'éleve jusqu'au Ciel, comme un chef d'œuvre d'érudition? Virgile auroit dit de ce bel Ouvrage,

Suet. in Vespas.

Ab Jove principium generis deducit. Æn. l. 7.

Æn. l. 1. —— Series longissima rerum
Per tot ducta viros antiquæ ab origine gentis.

§. XVII.

Le Clerc Parrh. To. 1. & Bibl. choisi. To. 1.

MAis la chimere du P. Pezron n'est rien au prix de celle de Mr *le Clerc* de Hollande, qui prétend que S. Augustin étoit un franc Tritheïte, ou que tout au moins il a toûjours parlé sur la Trinité en homme qui croyoit qu'il y a trois Dieux, trois essences divines numeriques, & trois natures individuelles. J'avouë, comme je l'ai déja dit ci-dessus, qu'il y a quelques difficultez sur ce sujet dans les autres Peres de l'Eglise, & qu'ils se sont expliquez un peu durement sur les trois Personnes de la Trinité, quand ils ont combattu les Sabelliens, ou même quand ils ont expliqué & prouvé contre les Ariens la consubstantialité des Personnes divines par la consubstantialité de trois hommes, de trois brebis & de trois pieces d'or d'un même lingot; (quoiqu'aprés les éclaircissemens que j'ai aporté ci-dessus, il me semble que toutes les difficultez soient évanoüies) mais à l'égard de S. Augustin, il y a assûrément un peu de folie ou une ignorance crasse à croire qu'il ait été Tritheïte, ou qu'il ait parlé en Tritheïte; car il semble qu'il n'ait composé tous ses Livres de la Trinité que pour expliquer &

pour montrer comment le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, étant trois Perſonnes auſſi véritablement diſtinguées entr'elles que le ſont trois Perſonnes humaines; cependant ils ne ſont qu'un même & ſeul Dieu, & n'ont qu'une même nature individuelle, ***individuam Deitatem***, quoique trois Perſonnes humaines ſoyent trois hommes, & que leurs natures ſoyent diverſes en nombre. Il réſout cette difficulté tantôt par l'exemple de la penſée & de la doctrine qui paſſe de la tête du maître à celle du diſciple; & qui eſt la même numeriquement & individuellement dans l'un & dans l'autre; tantôt par la difference qu'il y a entre la nature de Dieu & celle de l'homme, Dieu n'étant autre choſe dans ſa nature que la ſageſſe même & la verité même ſubſtantielle qui ne ſçauroit être multipliée, & qui eſt neceſſairement une & la même dans les trois Perſonnes; tantôt enfin par la parfaite charité & amour avec laquelle les trois Perſonnes divines s'aiment; car cette charité étant ſubſtantielle & infinie, produit neceſſairement une unité ſubſtantielle & infinie & par conſéquent numerique & individuelle dans ces trois adorables Perſonnes. Aug. lib.

Cum dicitur, dedit Filio doctrinam, bene intelligitur; genuit Filium qui eſt doctrina. Premier argument de ſaint Augu- 7. de Trin. c. 3. & Tract. 29 in Joan.

Aug. l. 7. de Trin. c. 1. & 3. & lib. 2. cap. 2. & l. 15. c. 14. 15. 20.

ſtin, pour prouver l'unité individuelle de la nature divine dans le Pere & le Fils. *Sapientia Pater, ſapientia Filius, ſapientia Spiritus ſanctus: & ſimul non tres ſapientiæ, ſed una ſapientia, quia hoc eſt illi eſſe quod ſapere.* Second argument du même ſaint Docteur, pour le même ſujet.

Tract. 14. in Joan.

Æqualitatem enim iſtam ſic intelligo, ut intelligam etiam individuam charitatem, & ſi individuam charitatem, perfectam quoque unitatem. Ipſa charitas, dit-il ailleurs, *ſubſtantia eſt. Deus enim charitas eſt, ut ait Apoſtolus Joannes.*

Ibid. Tract. 105. & 18

En un autre endroit il dit, *Si enim hîc tanta charitas eſt, ut animam tuam & animam amici tui unam animam faciat, quomodo ibi, non eſt unus Deus Pater & Filius...... Quantò magis Pater Deus & Filius Deus in fonte dilectionis, Deus unus eſt?* Troiſiéme argument de ſaint Auguſtin.

Si ces paſſages ne ſatisfont pas Mr le Clerc, & ne ſont pas capables d'apaiſer ſon chagrin contre S. Auguſtin, il n'a qu'à lire ce que ce grand Saint a écrit ſur le Pſeaume 68. nomb. 5. col. 692. de la nouvelle Edition des Benedictins, il conviendra, s'il a quelque pudeur, que quand les Scholaſtiques ou les Theologiens de l'Ecole de ce temps-ci lui auroient tenu la main & gouverné ſa plume, ils ne l'auroient pas

fait expliquer autrement qu'il a fait, selon leur opinion : Voici ses termes.

Itaque eo quod Deus est, hoc ipso substantia est. Et quia ejusdem substantiæ Filius, procul dubio & Filius Deus. At verò quod Pater est, quia non substania nomen est, sed refertur ad Filium, non sic dicimus Filium Patrem esse. Quomodo dicimus Filium Deum esse. Quæris quid sit Pater? Respondetur, Deus. Quæris quid sit Filius? Respondetur, Deus. Quæris quid sit Pater, & Filius: Respondetur, Deus. De solo Patre interrogatus, Deum responde: De solo Filio interrogatus, Deum responde: De utroque interrogatus, non Deos sed Deum responde. Non, sicut in hominibus quæris quid sit pater Abraham? Respondetur, homo: substantia ejus respondetur. Quæris quid sit filius ejus Isaac? Respondetur homo. Ejusdem substantiæ Abraham et Isaac. Queris quid sit Abraham et Isaac? Non respondetur, homo, sed homines. Non sic in divinis. Tanta enim ibi est substantiæ societas, ut æqualitatem admittat, pluralitatem non admittat. Si ergo tibi dictum fuerit: cum dicis mihi Filium hoc esse quod Pater est, profecto et Filius Pater est: responde. Secundum substantiam tibi dixi hoc esse Filium quod Pater est, non secundum id quod ad aliud dicitur.

Ad se enim Deus dicitur, ad Patrem Filius dicitur. Rursusque Pater ad se Deus dicitur; ad Filium Pater dicitur.

Si Mr. le Clerc prend la peine de joindre à ce passage de saint Augustin ceux que j'ai raporté ci-dessus des autres Peres, il avoüera que c'est être non-seulement injuste & déraisonnable; mais même tout-à-fait insensé & extravagué de croire qu'aucun d'eux ait enseigné que l'essence du Pere & du Fils de Dieu est diverse en nombre, & ne trouvera pas mauvais que je lui applique ce Vers de Virgile.

Æn. l. 6. —— Demens vocat in certamina Divos.

Le malheureux qu'il est, il insulte les Saints
Et de la Trinité, les fait les assassins.

§. XVIII.

Epiph. Hær. 31. Theod. l. 1. Hæret. fabul. Tillem. Mem. To. 3.

VAlentin l'Heresiarque chef des Valentiniens, étoit un des plus beaux esprits & un des plus éloquens hommes de son siecle. Il étoit sur les rangs pour être Evêque, à cause de son merite & de son érudition. Tertullien même témoigne assez que cet Evêché pour lequel il étoit destiné, étoit celui de Rome, ou la Papauté, & qu'on ne lui préféra son concurrent qu'à cause que ce dernier avoit

eu l'honneur de combattre glorieusement pour la Foi devant les Tyrans, & de souffrir la persecution pour JESUS-CHRIST. *Speraverat Episcopatum Valentinus, quia & ingenio poterat & eloquio : sed alius ex prærogativâ Martyrii, loco potitus est.* On ne sçait pas qui fut ce Pape Confesseur de la Foi & Martyr qui l'emporta sur Valentin ; mais puisque S. Irenée dit que cet Hereſiarque vint à Rome sous le Pontificat de S. Hygin & y demeura sans en sortir jusqu'au Pontificat d'Anicet, qui mourut l'an 168. & eut pour successeur S. Soter, il faut necessairement que ce fut ou S. Hygin qui succeda à saint Telesphore l'an 139. ou S. Pie I. qui succeda à S. Hygin l'an 142. ou S. Anicet qui siégea aprés ce dernier l'an 157. *Romam venit sub Hygino & prorogavit tempus usque ad Anicetum.*

Iren. l. 1. c. 4.

Tert. lib. adv. Valent. c. 4.

Baron. ad ann. 145. & 175.

Iren. l. 3. c. 4. & Eusèb. l. 4. c. 11.

Quoiqu'il en soit, les Eons, les Syzigies & les Proboles ou générations des Eons, dont Tertullien nous a conservé le systême ou le Diagramme, étoient la marotte de ce grand personnage. Et il est hors de doute qu'il avoit pris le fondement de sa doctrine dans les idées séparées de Platon, & le nom d'*Eon* ou d'Etre éternel des Poësies d'Homere, qui appelle toûjours ses Dieux Eons, αἰῶνες.
—— Ποτὶ δαίμονας αἰὲν ἐόντας.

Voyez Fauss. idées des Scholast. sur la Trinit. p. 475.

§. XIX.

Voyez Hossius. l. 1. des Heref. Lindan. Dial. 2. André Pappius Muf. & Geog. Voss. Mathem. c. 6. § 24. & c 62. § 28.

ANdré *Osiander* qui mourut le 14. Novembre l'an 1552. dans la petite ville de Royaumont en Prusse, aprés avoir enseigné avec éclat la Theologie à Nuremberg pendant plusieurs années, & avoir poussé à bout par de doctes écrits Luther & Melancton, avoit sa marotte & ses visions, comme beaucoup d'autres grand esprits; mais de toutes ses folies & ses erreurs, celle que le sçavant Président de Thou blâme le plus aigrement comme la plus grossiere & la plus insupportable, est que le Fils de Dieu se feroit incarné, & feroit mort sur la croix, quand bien même Adam n'eut point peché & que nous fussions encore dans l'état d'innocence: *Quibus & hoc erroneum dogma admiscuit, quo asserit, Christum, etiamsi per primi parentis peccatum non fuisset perditum genus humanum, nasciturum tamen nihilominus fuisse.*

Thuan. Hist. lib. 8. ad an. 1552.

Refl. sur le nouveau systêm l 2. To. 2. c 4 p 34. & suiv

Thom. tract. de incar. l. 2. c. 10.

En effet, c'est dementir généralement tous les Peres, comme l'a trés-bien prouvé Mr Arnauld, que de dire que Dieu se fut incarné sans le peché. Le Pere Thomassin a montré la même chose, & traité l'opinion contraire d'erreur aussi-bien que Mr. de Thou. Une de ses principales preuves est que sans le peché nous

aurions vû la verité telle qu'elle est en elle-même toute spirituelle, & qu'elle ne s'est revétuë d'un corps qu'afin de se rendre palpable & sensible à nos yeux malades. Cependant cette vision & erreur d'Osiander est le fondement de toute la Theologie du Pere Malebranche, & l'essence de son systême. En quoi Virgile a été plus éclairé que lui, puisqu'il dit que c'est pour abolir le peché qu'un nouvel enfant descendra du Ciel. Maleb. de la nat. & de la Grace. Eclair.

Jam nos progenies cœlo demittitur alto.
Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri
Irrita perpetua solvent formidine terras.

§. XX.

Quels hommes furent jamais plus sçavans & plus remplis d'érudition que *Budée*, que le Pere *Thomassin* & Mr. *Ménage*? Je ne pense pas qu'aprés Mr. Bignon, digne ayeul de l'illustre Conseiller d'Etat, qui préside à la litterature, il y ait jamais eu de gens d'une plus profonde lecture & polymathie. Les trois premiers avoient leur marotte, à sçavoir l'étymologie des noms. Budée vouloit que tout fut venu du Grec, le Pere Thomassin de l'Hebreu, & Mr. Ménage du Latin. Il n'y a rien de plus tiré par les cheveux, de moins naturel, ni même de plus forcé & de plus ridicule, que tout ce qu'ils

disent sur ce sujet. Je serois infini si je voulois en raporter tous les exemples que je sçai ; mais je ne puis me dispenser d'en raporter deux de chacun, pour faire convenir le Lecteur que j'ai raison de dire que c'étoit un grand foible dans ces trois grands hommes, que de s'imaginer qu'ils sçavoient la genealogie & descendance de presque tous les mots François, comme les sçavans Genealogistes, les Refuges, les Justel, les freres Sainte Marthe, les la Roque, les Dozier, & les Dubouchet, sçavent celle des plus gros Seigneurs du Royaume, & des plus grandes Maisons de France.

Le mot de *Confrairie*, selon Budée, vient de *Phatria*. Il est dans Aristote dans le trois & dans le quatriéme Livre de ses Politiques (φατρία ou φρατρία.) Aretinus qui a traduit en latin ces deux Livres d'Aristote, a rendu ce mot Grec par celui de *Societé*. Tous les Lexicons, & entr'autres celui de Jacques Tusanus, dit qu'il signifie une Assemblée, un Collége, une Communauté. *Conventus, Collegium, Sodalitium* : Chopin, dit qu'on ne donnoit ce nom de φατρίαι qu'aux Assemblées de Dévotion, lorsqu'on faisoit quelques Fêtes particulieres pour lesquelles il y avoit certaines ceremonies instituées, differentes des autres, & que c'est

Chop. Polit. Sac. l. 2.

ce qui a donné lieu à Suidas & à Budée dans ſes annotations ſur les Pandectes, de dire que nôtre mot de *Confrairie* en eſt venu. *Phatria apud Ariſtotelem in Politicis erant conventus quidam hominum propria ſibi ſacra, peculiariaque communiter habentium, quo nomine primum, quas* Confratrias *hodie dicimus, id eſt communem quandam religionem, appellatas eſſe putat Budæus in Annotationibus in Pandectas.* J'ai beaucoup de reſpect pour ces trois ſçavans hommes Chopin, Budée & Touſain; mais cela ne m'empêchera pas de dire qu'il y a un peu de ſimplicité & de ſotiſe à croire que les anciens Moines fort ignorans, qui du tems de Charles V. & Charles VI. ont inventé ou inſtitué les Confrairies, & que les Cabaretiers, les Maſſons, les Boulangers, les Mûniers, les Cordonniers, les Tailleurs, & autres gens de métier qui s'y ſont enrôlez, & ont chacun la leur, ayent été chercher dans Ariſtote & dans un paſſage caché d'un de ſes Livres, le nom qu'ils devoient donner à leur aſſociation, & qu'ils l'ayent apellée *Confrairie*, à cauſe du mot de φρατρία.

On dit que le même Budée dérive le nom de *Caille*, du mot Grec ὄρτυξ, qui fait au genitif ὄρτυγος, d'où le vulgaire ignorant a formé dans la ſuite le mot barbare

d'ὀρτύγαλος, pour dire une belle Caille; ensuite on a abregé le mot, & on s'est contenté de dire *Calos*; puis on a dit, *Caille*.

Bouh. Rem. sur la Lang. Franç.

Le Pere Bouhours Jesuite dit que Monsieur Ménage, par une semblable subtilité, avoit dérivé le mot de *Laquais* du mot Latin *Verna*, d'où on avoit fait *Vernula*, ensuite on avoit dit *Vernulacus*: puis *Vernulacaïus*, & enfin *Laquay* & *Laquais*.

On peut voir chez le même Pere Bouhours de quelle maniere il tourne en ridicule le même Ménage de ce qu'il faisoit décendre le mot de *tire larigot*, du Latin *fistula*, *fistularis*, *fistularigotus*, *larigotus*, *boire à tire larigot*: & celui de *jargon* & de *barragoin*, du mot latin, *barbarus*, *oüargus*, *oüargarus*, *oüargoinus*, *jargon*.

Encore ces étymologies ont-elles quelque ressemblance avec les noms latins primitifs, d'où on les dérive; mais il n'y en a assûrement aucune entre les langues Esclavonne, Turque, Chinoise, Copte, Grecque, Angloise, Latine, Indienne, Moscovite, & celle des bas-Bretons, avec la langue ancienne Hebraïque, Samaritaine, ni même avec la Syro-Caldaïque; cependant le bon Pere Thomassin étoit tellement entêté & prévenu de l'opinion qu'il avoit, que toutes les langues generalement que

l'on parle aujourd'hui, & que l'on a parlé autrefois, ne ſont qu'un Hebreu corrompu & alteré, qu'il a fait un grand Dictonnaire, où il montre clair comme le jour, à ce qu'il prétend, que generalement tous les mots, même ceux qu'on a inventé depuis peu, & dont on connoît, pour ainſi dire, les peres & les auteurs, viennent de l'Hebreu, & que generalement tous les hommes parlent, ſans le ſçavoir, la langue de leur pere Adam. Il regardoit cet Ouvrage comme ſon chef-d'œuvre : c'étoit ſon idole ; il en étoit ſi amoureux, qu'il faillit à mourir de chagrin quand il vit qu'aucun Imprimeur ne vouloit ſe charger de l'imprimer, quand il l'eut composé ; & au contraire, il faillit à mourir de joye, & ſauta publiquement de tranſport d'allegreſſe, quand Mr l'Abbé Bignon lui envoya dire qu'Aniſſon à ſa conſideration avoit promis d'imprimer ce beau Dictionnaire étymologique Hebraïque, avec les caracteres de l'impreſſion Royale : ce qui fut executé du vivant même du Pere Thomaſſin. Dés que l'impreſſion fut achevée, il chanta le *Te Deum* & le Cantique de Simeon, ***Nunc dimittis ſervum tuum***, & mourut en paix quelque temps aprés, fort à propos, dans l'enfance & ſans connoiſſance ; car s'il eut été en état de s'appercevoir du mé-

pris que tous les ſçavans ont fait de cet Ouvrage, il ſeroit mort mille fois de chagrin. Il n'y a eu entr'eux qu'une ſeule voix ſur le jugement qu'ils ont porté de ce Dictionnaire, à ſçavoir qu'autant que le *Phaleg* de Bochart eſt un Ouvrage judicieux, ſolide, & rempli d'étymologies naturelles, raiſonnables & bien fondées, autant celui du Pere Thomaſſin eſt plein d'étymologies outrées, impertinentes, & ſans la moindre vrai-ſemblance ni analogie.

En effet, on comprend bien par exemple que le mot de *Mammon*, qui en langage Cartagenois ſignifie *richeſſes*, a pû venir du mot *Mammona*, qui en Hebreu ſignifie la même choſe, d'autant plus que les Cartagenois étoient une colonie de Tyriens qui ſont voiſins de la Paleſtine: mais quel raport y a-t'il, par exemple, entre le mot Hebreu *Jehova, Elohim, Ja, Adonai*, qui ſignifie Dieu avec celui de *Deus* en Latin, Θεὸς ou Κύριος en Grec, & *Alla* en Turc ou Arabe? Quel rapport entre le mot Hebreu *Lamma azabtani*, ou le Syriaque *Lamma Sabactani*, & celui de *Quare me dereliquiſti*, en Latin; ou, *Pourquoi m'avez vous abandonné*, en François? Quel rapport entre le mot, *Hel caïa*, qui ſignifie le Palais de l'Eternel ou la Maiſon de Dieu, avec celui

de *domus Dei*, en Latin ? Quelle analogie, quelle ressemblance y a-t'il entre le mot Hebreu *Halmah*, qui signifie une fille, & le mot Grec *παρθένος*, ou celui de *Virgo* en Latin, ou celui de *Citella* en Italien, ou celui de *Pucelle* en François ? C'étoit la marotte du Pere Thomassin qui d'ailleurs étoit un homme incomparable, & à qui j'ai l'obligation de tout ce que je sçai. Je lui appliquai ce Vers de Virgile, pour lui faire entendre que ce dernier Ouvrage me paroissoit encore plus bizarre que son Traité de la Grace.

Verum id quod multo jure ipse fatebere majus
Insanire libet quoniam tibi. Bucol. Ecl. 3.

Tout sage qu'il étoit, il avoit sa marote,
Et plusieurs visions logeoient sous sa calotte.

§. XXI.

LE Pere Arnoux Jesuite fut de son temps le plus celebre & le premier Prédicateur de Paris & de la Cour. Son éloquence étoit vive, naturelle, fleurie, hormis que quelquefois il lui échapoit des mots Auvergnats en chaire, dont il n'avoit pû se corriger ; comme une fois qu'il dit en prêchant ; *chacun sçait, ou son soulier le cache*, qui est un terme Auvergnat, pour dire le presse, le blesse, l'é-

cache, lui fait mal. Ce qui obligea un Seigneur des plus polis de la Cour, de s'écrier : *Il faut qu'un ſoulier ſoit bien grand pour pouvoir cacher un homme.* A cela prés c'étoit un des plus grands Orateurs qui ait jamais paru. Mr de Balzac en parle dans une de ſes Lettres.

Mais là-haut on ſe mocque de nous,
Diſoit un jour Reverend Pere Arnoux.

Il eut ſa marotte ſur ſes vieux jours, comme d'autres grands hommes. Il tomba malade & crût avoir été métamorphoſé en coq. Il commença à chanter comme les coqs, à voltiger & à ſauter ſur les chaiſes de ſa chambre comme les coqs, à ſe cacher ſous le lit & à ſe hucher ſur des perches & ſur des bâtons qu'il avoit tendu d'une muraille à l'autre, à ne vouloir manger que des miettes de pain ou de la viande hachée menu dans des écuëlles plates de bois comme les coqs : & depuis ce jour-là les Jeſuïtes n'eurent que faire de réveille-matin pour ſe lever & aller à l'Oraiſon ; car dés que la pointe du jour & le premier rayon de l'Aurore commençoit à paroître, & ſur les trois ou quatre heures, ce nouveau coq commençoit à chanter de toutes ſes forces dans tous les dortoirs & courroirs de la Maiſon, en criant, *co, co, co, con-*

daque, pour imiter le chant des poules. Ce qui fit dire un bon mot au même Mr de Balzac, dont nous avons parlé, lorſqu'on lui raconta la maladie & la foibleſſe du Pere Arnoux : *C'eſt maintenant*, dit-il, *qu'on aura raiſon de dire que le Pere Arnoux eſt le coq des Jeſuites. Si on l'entendoit à Rome il feroit pleurer ſaint Pierre.*

Mais comme au milieu de ſa maladie il en avoit une autre encore plus grande, qui étoit de vouloir toûjours aller à la Cour & d'aller chanter dans le Palais des Rois ; il fallut qu'un Jeſuite de ſes amis, pour le guerir de cette fantaiſie, contrefit le coq, & lui perſuada qu'il avoit été auſſi-bien que lui métamorphoſé en coq ; puis il ſe couvrit en effet de plumes de coq qu'il mit avec une belle crête rouge ſur ſon nez & ſur ſa tête ; enſuite il lui dit : Gardons-nous bien, mon confrere le coq, « d'aller chanter à la Cour, on nous y tue- « roit bien vîte ; car en ce païs-là on ſe « leve tard, on aime à dormir la graſſe ma- « tinée, & on ne veut point y entendre chan- « ter les coqs. Sortons même de la Ville, « & allons-nous-en enſemble, ſi vous m'en « croyez, demeurer à la campagne dans quel- « que pauvre maiſon de village : c'eſt l'avis « que nous donne le Poëte Virgile dans ces « beaux Vers-ci. «

O tantum libeat mecum tibi sordida rura,
Ecl. 2. Atque humiles habitare casas.

Je suis coq comme vous ; fuyons la Cour des Rois,
Ne chantons qu'au Village, & sous de petits toits.

Ces quatre vers Latins & François firent plus d'impression sur le Pere Arnoux pour le rendre raisonnable, que toutes ses Prédications n'en avoient fait sur ses Auditeurs pour en faire de bons Chrétiens. On lui ajoûta ces deux-ci pour achever de le convertir.

Un coq qui chante mal, Jesuite qui radotte,
Perd sa crête à la Cour ; & prend une marotte.

§. XXII.

Celle d'*Origene* qui a été regardé par les anciens comme le plus grand esprit & le plus sçavant homme qui ait jamais été dans l'Eglise, a été de croire que les diables avoient des corps d'air, subtils, minces & legers, lesquels ils nourrissoient de la fumée des viandes, ou victimes brûlées dans les Sacrifices, & que la grande raison pour laquelle ils haïssoient

si fort Jesus Christ & la Religion Chrétienne, étoit parceque cette divine Religion avoit aboli les Sacrifices & fait cesser les fumées des holocaustes, dont ils se repaissoient délicieusement autrefois sur tous les Autels de l'Univers.

Voulez-vous sçavoir, dit-il, vous au- « tres Payens, pourquoi vos diables de « Dieux haïssent si fort nôtre divin maî- « tre Jesus-Christ? C'est parcequ'il a dé- « truit tous leurs cabarets & leurs gargo- « tes où ils faisoient auparavant si bonne « chere, je veux dire tous les Temples des « démons, & tous leurs holocaustes où ils « s'ennyvroient agreablement du sang des « victimes, & où ils nourrissoient leurs petits « corps d'une viande proportionnée à leur « subtilité, je veux dire de la fumée & de « la vapeur qui s'élevoit du feu de leurs Au- « tels, où l'on brûloit des veaux & des mou- « tons gras qu'on leur avoit immolez. Ces « diables de goulus & de gourmands voyans « qu'ils n'ont plus rien à manger & que leurs « cuisines sont plus froides que le marbre, « qu'il n'y fume plus, qu'on n'y brûle « plus aucune graisse & chair succulente, « & que leurs corps deviennent de jour en « jour plus secs & plus legers que l'air dont « ils sont composez, maudissent Jesus- « Christ de ce qu'en abolissant les ho- « locaustes il leur a ôté leur aliment : *Non* «

Orig.l.3. cont. Celf.pag. 128. fub med. *erat in rem liguritorum iſtorum & carnalium Dæmonum : videbant enim, hâc* Religione, *invaleſcente tolli nidores, grataſque ſibi libaminum cupedias.* Cette penſée eſt aſſûrement frivole, & ſi je l'oſe dire, elle eſt plus ſubtile & plus legere que ces petits corps des diables.

Il n'eſt pas croyable pourtant combien Origéne étoit entêté de cette opinion, & combien il trouvoit cette penſée belle, juſte, exacte & ſolide ; car il la répete ſans ceſſe dans tous ſes Livres & ſur tout dans le ſept & huitiéme Livre contre Celſe. Les petits corps aëriens des démons, dit-il à la page 334, font bonne chere autour des holocauſtes où l'on brûle des victimes, & ſe nourriſſent agreablement de la fumée des Sacrifices : *Quod autem tales ſint, apparet ex Sacrificiorum nidoribus & victimarum cruoribus,* ὁλοκαυτωμάτων ἀποφορᾶις σώματα τρεφόμενα, *in quibus eorum corpora deliciantur.* Les Payens, dit-il au huitiéme Livre page 428, ſe rendent les démons favorables en leur faiſant preſent de la fumée de la graiſſe & du ſang des victimes qu'ils brûlent dans les Sacrifices : car ces eſprits reprouvez ſe repaiſſent & s'engraiſſent de l'odeur des chairs brûlées : *Corrupti pluribus cruoribus, nidoribus, cæteriſque obſequiis quibus redimitur eorum opera.* Ce

qui m'étonne davantage, est qu'il attribuë cette opinion à tous les Chrétiens de son temps en ces termes-ci : *At Christiani.... qui didicerunt omnes Deos gentium esse dæmonia victimarum cruoris avida, versantiaque circa nidores hujusmodi...... Non patientur sibi obtrudi Jovem, aut Apollinem, nec alium ullum requirentem nidores, atque cruenta Sacrificia.* Orig. ibid. l. 8. p. 418.

Quoiqu'il en soit des Chrétiens du temps d'Origene, c'est-à-dire du deuxiéme & troisiéme siécle, que je ne puis croire avoir été ignorans jusqu'à ce point, que de donner dans de telles visions, il est certain que Celse qui étoit Platonicien, faisoit cas de cette doctrine comme d'une belle chose ; car Origene rapporte les paroles de ce Philosophe, où il dit positivement que c'étoit le sentiment général des sages & des Philosophes, que les démons se plaisent beaucoup autour des marmites & des cuisines, d'où il sort une épaisse fumée, & qu'ils en nourrissent leurs petits corps aëriens. *Oportet enim, opinor, fidem habere viris sapientibus qui dicunt plerosque dæmonas, circumterraneos nidore carnium se oblectantes*, τῇ κνίσσῃ. Il y a des animaux dans l'air qui sont de la nature de l'air aussi invisibles, aussi peu palpables & aussi peu materiels & grossiers que lui, disoient les Platoniciens ; c'est une suite Orig. l. 8. cont. Cels. pag. 417. in fin.

naturelle que puiſque les démons ſont tels, ſelon Origéne, ils ſe nourriſſent d'air & de fumée, dit Spencer dans ſes Notes ſur Origéne : *Ex Origenis & aliorum ſententiâ dæmones ſunt corporei, quo concesso etiam illud inter ἄδοξα habebitur, dæmones nidoribus inhiare.* Il cite ſur ce ſujet la Préface du premier Livre des Principes d'Origéne, où l'on trouve ces termes ci : *Non eſt tale corpus, quale habent Dæmones, quod eſt naturaliter ſubtile & velut aura, tenue, non ſolidum vel palpabile... Quapropter à multis Dæmonium dicitur incorporeum* : C'étoit la marotte de ce grand homme & des Platoniciens. Origene n'eut pas de la peine à perſuader à ces derniers, lorſqu'ils furent convertis & devenus Chrétiens, qu'effectivement la colere des démons contre Jesus-Christ procédoit de ce que depuis qu'il étoit venu ſur la terre, ils ne voyoient plus fumer leurs Autels & qu'ils ne flairoient & ne goboient plus les vapeurs de la graiſſe des victimes brûlées, telles qu'elles s'élevoient dans les Temples de l'Afrique du temps du Roi Jarbas, & dans l'Italie du temps d'Enée & d'Auguſte.

Spenc. Annot. in pag. 133. & lineam 28. libri 3. Orig. cont. Celſ. Annot. p. 44

Æn. l. 4. Templa Jovi centum latis immania regnis
Centum aras poſuit, vigilem que ſacraverat ignem,
Excubias Divûm æternas, pecudumque cruore
Pingue

Pingue solum.

B's senos cui nostra dies altaria fumant. Bucol. Ecl. 1.

§. XXIII.

JE ne sai si on peut mettre au rang des beaux esprits & des hommes sçavans feu Monsieur l'Abbé *Desmarêts de Saint Sorlin*, Auteur de la Comedie des *Visionnaires*, & de l'ennuyeux & épouventable Livre des *Délices de l'Esprit*; mais je sçai bien qu'il avoit autant & plus que personne, sa marotte. Il s'étoit mis en tête que tout étoit plein de Sorciers à Paris, & qu'ils tenoient leur Sabat à Port-Royal des Champs, où ils avoient complotté de perdre toute l'Eglise par le moyen des Jansenistes résidans dans ce celebre Monastere. Persuadé que rien n'étoit plus véritable que cette cabale de Sorciers, il fut voir Mr. le Premier Président de la Moignon, & lui dit: « Que Dieu lui avoit ordonné dans une extase & revelation de le venir voir comme un grand serviteur de son Fils, pour lui dire que s'il n'y mettoit la main, son Eglise alloit être renversée par une foule de Sorciers qui étoient répandus dans Paris, & qui sous prétexte de dévotion se glissoient dans toutes les Familles & Maisons les mieux réglées de cette grande Ville. » Alors ce sage Magistrat lui ayant demandé si Dieu

lui avoit donné le don de les connoître, il répondit qu'oüi ; & sur cela Mademoiselle de la Moignon, cette sainte & incomparable Vierge Chrétienne, étant entrée dans la chambre où ils étoient, Mr le Premier President lui dit : Regardez cette femme ou vieille fille qui entre ; qu'en pensez-vous ? *Ah! Monsieur*, lui dit-il, aprés l'avoir bien considerée, *voilà la plus grande Sorciere & la plus pernicieuse Magicienne qu'ait le Diable dans Paris. Elle est toûjours la premiere au Sabat. Vous dites plus vrai que vous ne pensez*, dit Mr le Premier President, *car elle va tous le jours dans les prisons, dans la Conciergerie, à l'Hôpital Général & à Bissêtre ; c'est le plus grand sabat & où l'on fait plus de bruit qu'en lieu du monde : en un mot, c'est ma sœur, qui est tous les jours avec des sabotiers & des gueux. Je lui conseille de donner à mon valet de chambre le balai sur lequel elle va à califourchon au Sabat, afin qu'il vous en donne sur les épaules.*

Æn. 4. Hinc mihi Massylæ gentis monstrata Sacerdos
Hesperidum templi custos
Hæc se carminibus promittit solvere mentes
Quas velit ; ast aliis duras immittere curas,
Sistere aquam fluvii, & vertere sidera retrò.

§. XXIV.

FEu Mr *de Marca* Président au Parlement de Pau, qui fut ensuite Archevêque de Toulouse, & enfin nommé par Sa Majesté à l'Archevêché de Paris, à immortalisé son nom par son Ouvrage, *de Concordiâ Sacerdotii & Imperii*, & par ceux que Mr. Baluse a fait imprimer aprés sa mort sous son nom; cependant on y découvre une grande foiblesse, & on y voit manifestement que la marotte de ce grand homme étoit de s'être imaginé que sans blesser les prétentions de Rome ni celles de Messieurs les Gens du Roi de France, il pouvoit accorder au Pape tout ce que les Docteurs Ultramontains lui attribuënt sans rien diminuër des droits & des libertez de l'Eglise Gallicane, qui se regit par l'ancien Droit Canon, & par la Discipline qui étoit en usage sous ses premiers Rois; ce qui est vouloir accorder le Ciel avec la terre, le noir avec le blanc, le jour avec la nuit. Pour faire sa cour au Pape & en obtenir un Chapeau de Cardinal, ou tout au moins pour empêcher qu'il ne l'exclut de l'Archevêché de Toulouse, de Narbonne & de Paris où il prétendoit, il a soûtenu opiniâtrement dans son Livre de *Concordiâ*, trois propositions les plus injurieuses qu'on puisse

s'imaginer à la Couronne de France & les plus fausses, à sçavoir que pendant tout le temps de la premiere Race de nos Rois la liberté des Elections populaires eut lieu, sans que les Rois se soyent jamais mêlez ni ingerez dans les nominations à l'Episcopat. 2°. Que ce ne fut qu'en vertu du cinquiéme Canon du cinquiéme Concile d'Orleans de l'an 549. que les Rois de France commencerent, au milieu du VI. siécle, à s'immiscer dans les affaires des nominations aux Evêchez. Enfin 3°. que quand ils y eurent part & qu'on voulut bien les écouter pour nommer Evêques ceux qui étoient le plus de leur goût; ce ne fut que par l'indulgence & par la pure complaisance des Papes & des Evêques qui voulurent bien leur donner cette marque de reconnoissance pour les bons offices que ces Rois leur avoient rendu, sans pourtant jamais reconnoître qu'ils eussent aucun droit ni possession à nommer à aucun Evêché vacant, ni directement ni indirectement, & toûjours en protestant que cela ne feroit pas titre pour l'avenir, & ne tireroit pas à conséquence, *indulgentia... grati animi significatione... Trahi non debet in consequentiam, nec vim legis aut juris quasiti obtinet. Jure illo usi sunt cum bonâ Episcoporum & populi gratiâ. Conc. Sacerd. & Imp. l. 8.*

cap. 9. §. 3. To. 2. pag. 393. & §. 4. p. 394. & §. 6. p. 394. et §. 11. p. 395.

Il y a en verité ou bien de la lâcheté & de la dissimulation, ou bien de la mauvaise foi ou de l'ignorance dans ce systême; car il est plus clair que le jour d'un côté, que pendant tout le tems de la premiere Race de nos Rois jusqu'à Pepin le Bref, chef & tige de la seconde, les Papes, depuis saint Leon le Grand jusqu'au Pape Zacharie, se mêlerent aussi peu de la nomination aux Evêchez de France, que de ceux du monde de la Lune, s'il y en a, ou de ceux des Indes & de la Moscovie, & songerent aussi peu à donner des Bulles aux nommez & des Brefs aux nominateurs, qu'à en donner aux Comtes & aux Ducs de France pour les mettre en possession de leurs Comtez & Duchez. Je défie Mr. *Baluze*, qui est l'adorateur & le panegyriste perpetuel de Mr de Marca, de me citer un seul exemple d'un homme fait Evêque en France, sur la nomination, ou collation, ou expectative d'un Pape; au lieu que je suis prêt à démontrer que generalement tous ceux qui ont été élevez à l'Episcopat, depuis qu'il y a eu des Rois Chrétiens en France, l'ont été par le choix ou par la permission, par le commandement exprés ou par le consentement du Roi re-

gnant, ou de la Regente du Royaume sa veuve, ou des Maires du Palais qui sur la fin de la premiere Race de nos Rois s'emparerent de leur autorité & du gouvernement. Je défie aussi Mr. Baluze, qui en mettant au jour les Ouvrages de Mr. de Marca en a adopté tous les sentimens & en a fait l'éloge, de me montrer un seul exemple d'un homme qui ayant été nommé à un Evêché par le Roi regnant, & ayant été pourvû d'un Brevet du Roi, (ce qu'on appelloit alors *Consensum* ou *Consensus*, *Decretum*, *Mandatum*, *Praeceptio*, *Ordinatio Regis*, *Praeceptum de Episcopatu*) avec une Lettre de cachet pour le Métropolitain, afin qu'il eut à Sacrer le nommé, ait été obligé préalablement à son Ordination, d'avoir des Bulles de Rome pour être Ordonné légitimement & canoniquement. Il n'y a pas un seul Canon dans tous les Conciles de France, tenus sous la premiere Race, qui fasse mention du Pape dans l'Ordination de nos Evêques, quoiqu'il y ait bien des Lettres de S. Gregoire le Grand, & autres Papes, adressées à nos Rois, pour les prier & exhorter à ne pas prendre de l'argent de ceux qu'ils nommoient aux Evêchez ; car comme remarquent trés-bien saint Oüen dans la vie de saint Eloi, & saint Gregoire de Tours parlant

Greg. Tur. l. 6. c. 7. col. 281. & l. 4. c. 26. & 15.

de l'Ordination d'Apollinaire pour l'Evêché de Clermont, la simonie étoit fort ordinaire à la Cour de France, & nos Rois ou leurs Officiers, vendoient sans scrupule les Evêchez au plus offrant & dernier encherisseur. S. Oüen prétend que ce vice ne commença que sous le régne de la malheureuse Brunehaut; *Temporibus infelicissimæ Reginæ :* mais saint Gregoire de Tours dit que dés le tems du Roi Thierri I. quatre ans aprés la mort de Clovis I. l'an 515. la sœur & la femme d'Apollinaire acheterent l'Evêché de Clermont pour lui, & qu'il y avoit déja du temps que les Rois de France étoient en possession de vendre les Evêchez. *Jam tum germen illud iniquum cæperat pullulare, ut Sacerdotium aut venumdaretur à Regibus, aut compararetur à Clericis.* Et en effet, le Concile d'Orleans l'an 511. s'en plaint : *Ut nulli Episcopatum præmiis aut comparatione liceat adipisci.* Mais jamais les Papes dans les reproches qu'ils ont fait à nos Rois de vendre les Evêchez, n'ont contesté leur droit à y nommer. Saint Gregoire même & saint Oüen qui ont tant crié contre cette Simonie de nos Rois, ne furent faits Archevêques eux-mêmes de Tours & de Roüen, que par le choix & le commandement de la Reine Brunehaut & de sainte Bathilde, & sur le Brevet des

Audoe. l. 2. vitæ S. Eligii cap. 1.

Greg. Tur. Hist. l. 3. c. 2.

Conc. Gall. Sirm Tom. 1. p. 180.

S. Greg. l'an 573.

S. Oüen l'an 641.

Rois Sigibert I. & Clovis II. leurs maris que ces deux Reines gouvernoient absolument. Fortunat le dit positivement de saint Gregoire son contemporain, & saint
Aud.vit. 1. Elig.l. 2. Oüen le dit de lui-même : *Huic Sigibertus ovans favent, & Brunichildis honori judicio Regis nobile culmen adest.* Ce sont les propres termes de Fortunat dans son Epître congratulatoire aux habitans de la ville de Tours, de ce qu'on leur avoit donné pour Evêque un aussi grand homme que Gregoire. *Lib. 5. Carm. 3. & apud Andr. Duchesne script. Fran. To. 1. pag.* 485.

Et il ne faut pas dire que c'étoit par la tolerance ou par la concession des Papes & des Evêques, que les Rois s'étoient emparez du droit de nommer aux Evêchez ; car déja pour les Papes on ne sçauroit faire voir, comme nous avons déja dit, qu'il ait jamais été fait mention d'eux dans la nomination & Ordination d'aucun Evêque de France sous la premiere Race, ni produire le moindre Titre ou le moindre vestige de ces prétenduës concessions faites par eux à nos Rois, pour pouvoir nommer aux Evêchez vacants. Au contraire, les Papes, les Evêques & les peuples, ont toûjours regardé le droit des Rois de nommer aux Evêchez de leur Royaume, comme un droit inséparable de

leur Couronne, qui leur étoit acquis par leur naissance, en ce qu'eux-mêmes, ou leurs ancêtres ou Prédecesseurs, avoient fondé ou doté la plûpart des Evêchez de leur Royaume, ainsi que Theodebert fils de Thierri dota l'Eglise de Verdun. Le Roi Gonthram fonda l'Evêché de S. Jean de Morienne. Clovis I. fonda par les mains de saint Remi & par les richesses qu'il lui donna les Evêchez de Verdun, d'Arras & de Laon. Chilperic dota l'Eglise de Reims, & lui donna des fonds, *prædia fiscalia.* Gilles Archevêque de Reims fut inquieté pour ce sujet par la Reine Brunehaut. Saint Remi pour obéïr à Clovis, Sacra pour premiers Evêques saint Vaast & saint Guenebaud, long-temps aprés sa mort à Arras & à Laon, comme disent les Auteurs des vies de ces deux Saints, aussi-bien que Flodoart dans la vie de saint Remi. Childebert I. son fils fonda presque tous les Evêchez de la basse Bretagne, & en fit saint Sansom, saint Leonor, saint Magloire, saint Tugal, saint Paul de Leon, saint Malo premiers Evêques, vers l'an 540. & érigea même en Archevêché celui de Dol en faveur de saint Sansom; *à strenuissimo rege Francorum Childeberto accepto Archipræsulatus regimine,* dit l'Auteur de la vie de ce Saint, publiée par le Pere Mabillon.

Greg. l. 4. c. 54.

Vit. S. Maxim. Sæc. I. Bened. p. 583.

Greg. l. 10. c. 19.

Vita S. Vedasti apud Chesn. Tom. I. p. 523.

Act. Sanct. ord. Ben. Sæc. I. p. 223. n. 3.

Je passe sous silence les Evêchez nouveaux érigez à Aistat, *Arisitum*, en Roüergue, à Tonnerre en Bourgogne, à Châteaudun dans la Beausse, à Melun prés de Paris, au Diocese de Sens, & à Châteauceaux au Diocese de Poitiers, *castrum Sellense*, par nos Rois. Clotaire fit le Duc Austrapius Evêque de Châteauceaux.

Outre le titre de Fondateurs des Eglises, les Rois étans les peres, les protecteurs, les pasteurs & les maîtres de leurs sujets, representent les trois corps de leur Etat; à sçavoir le Clergé, la Noblesse & le peuple; ainsi, comme avant la conversion de nos Rois à la Foi, c'étoient ces trois Corps de l'Etat qui nommoient aux Evêchez vacans, ils prétendoient avec raison que ce droit leur étoit dévolu depuis qu'ils étoient convertis à la Religion chrétienne.

De plus, comme ils sont préposez de Dieu pour maintenir leurs Sujets en paix & dans l'ordre, & empêcher toutes les cabales & séditions qui étoient trés-violentes & trés-ordinaires dans les élections des Evêques, il étoit de l'interêt de l'Eglise & du Service de Dieu, que la puissance d'élire les Evêques fut réünie dans une seule personne, & n'apartint qu'au Prince & Chef de l'Etat. Dés le temps des Apôtres les séditions furent violentes, pour l'élection des

Greg. l. 5. c 5. & l. 7. c. 17. & l. 4. c. 18. Vide Ep. Leonis. Sermon. ad Childeb. inter Conc. Gall. Sir. ad ann. 538 pag. 258. & in Append. Greg. Edit. Ruin. p. 1328.

Evêques. La Lettre de saint Clement aux Corinthiens fait foi qu'il y eut de grands desordres à Corinthe pour ce sujet. Saint Hegesippe chez Eusébe dit la même chose de Jerusalem aprés la mort de saint Simeon l'an 107, ou même immediatement aprés la mort de saint Jacques le Mineur l'an 62, par l'ambition d'un nommé Thebuthe qui en vouloit être Evêque. Saint Sidoine Apollinaire ne parle d'autre chose dans ses Lettres que des troubles & scandales que causoient les cabales de ceux qui aspiroient aux Evêchez vacans, *unius Cathedra numerosissimos candidatos.* Que de meurtres & de desordres, que de guerres & de sang répandu dans la faction de Damase & d'Ursicin, pour remplir le Siége de Rome ? Ammien Marcellin, quoique Payen, témoigne en être scandalisé & effrayé. Quel meilleur expedient pour empêcher ces desordres, que de remettre entre les mains du Roi regnant le pouvoir de choisir celui qui lui plairoit ?

Egef. ap. Eufeb. l. 5. c. 21.

Sidon. Apoll. Ep 5. & 9. lib. 7.

Ammia. Marc. l. 17. c. 25. & Aug. Brevic. collat. c. 16 & Ruff. l. 2. Hist. c. 10. & Ambr. 82. & Conc. 1. Aru. an. 535. Can. 2.

—— Si forte virum quem
Conspexère silent, arrectisque auribus adstant.

Enfin, d'ailleurs le Collége Episcopal étant le plus noble Corps de l'Etat dans lequel les Rois prenoient leurs Conseillers & principaux Officiers d'Etat, tenans le premier rang dans leur Parlement & lit de Justice, qu'on appelloit *Placitum*; il

étoit juste qu'ils choisissent eux-mêmes les Evêques par lesquels ils devoient gouverner leur Royaume tant pour le spirituel que pour le temporel, d'autant plus que dés le temps de la premiere Race ils possedoient de grands Fiefs Nobles & de riches possessions dans l'Etat.

Quoiqu'il en soit du Titre & du fondement sur lequel nos Rois s'appuyoient alors pour nommer leurs creatures aux Evêchez vacans, il est certain qu'une élection étoit nulle si elle n'étoit faite par ordre ou du consentement du Roi. *De*
Can. 4. *Ordinatione Clericorum*, dit le premier Concile d'Orleans l'an 508, *id observandum esse decrevimus, ut nullus sæcularium ad Clericatûs Officium præsumatur, nisi aut cum Regis jussione, aut cum Judicis voluntate.* Par le mot de *Judicis*, il faut entendre le Gouverneur d'une Ville ou Viceroi qui representoit le Roi en son absence; car c'étoient eux qui rendoient la Justice, & non pas des Gens de Robe comme aujourd'hui. Saint Sidoine Evêque de Clermont, appelle le Comte Victorius qui en étoit Gouverneur, pour Euric Roi des Visigots, son
Sidon. Apoll. Epist. 17. l. 7. *maître*, & il s'appelle lui-même son *client* & sujet, *quem patronum colo ut cliens.* Le Concile de Mâcon de l'an 585. déposa Faustien de l'Episcopat, & déclara

son Ordination nulle, parce qu'il avoit été Ordonné Evêque d'Acqs sans le consentement du Roi Gonthram sur le Brevet d'un Avanturier nommé Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire & frere de Gonthram. Ses Consecrateurs qui étoient Bertrand de Bordeaux, Pallade ou Palais de Xaintes, & Oreste de Bazas, furent condamnez à l'amende & obligez de lui faire une rente viagere de cent écus d'or par an. Le Roi Gonthram avoit déja témoigné son mécontentement de cette usurpation sur ses droits à Pallade étant à Orleans, & ne voulut point entrer dans l'Eglise où il disoit la Messe, prétendant qu'il étoit interdit, & que les Evêques ne pouvoient communiquer avec lui. Ils eurent bien de la peine à obtenir sa grace, à ce que dit Gregoire de Tours, qui se trouva present à tout cela.

Greg. Tur. l. 8. c. 20.

Greg. ibid. l. 8. c. 7. & 9. & lib. 7. c. 31.

Heracle tout de même fut déposé par ordre du Roi Charibert, parce qu'il avoit été Sacré Evêque de Xaintes l'an 562. par saint Leonce Archevêque de Bordeaux sans sa permission, & le renvoya avec ignominie pieds & mains liées dans un tombereau, assis sur des fagots d'épines, depuis Paris, où il étoit venu prier Sa Majesté de vouloir ratifier sa promotion à cet Evêché, & la déposition que les Evêques ses Consecrateurs avoient faite

de l'Evêque Emere, qui avoit été pourvû autrefois de cét Evêché de Xaintes par le Roi Clotaire I. malgré tous les Evêques de la Province. Le Roi Charibert à cette proposition entra en fureur, croyant que c'étoit faire injure à la memoire du Roi Clotaire son pere, d'ôter un Evêque qui avoit été mis de sa main, & que c'étoit aussi en quelque maniere outrager la dignité Royale, que de lui disputer le pouvoir de nommer aux Evêchez vacans ceux qui leur plaisent. Il fit non-seulement chasser Heracle honteusement de la Cour; mais même il condamna son Consecrateur saint Leonce à mille écus d'or d'amende, & l'obligea de reconnoître Emere pour son Suffragant, & pour le vrai & légitime Evêque de Xaintes; ce qu'il fit, comme il paroît par Fortunat qui parle fort de l'union de ces deux Prélats. Voyez les Peres le Comte & Sirmond, du Tillet & Monsieur Talon, sur ce sujet. *Coint. ad an. 562. num. 9. &c. Sirm. To. 1 Conc. pag. 319. du Till. Chronol. abreg. des Regist. des Rois de Franc. Talon, Traité de l'Autor. des Rois. Dissert. 3. pag. 48.*

Greg. Tur. Hist. l. 4. c. 26.

Fort. l. 1. carm. 12. & lib. 4. car. 10.

L'unique fondement sur lequel saint Leonce appuyoit la prétenduë nullité de l'Ordination de S. Emere, étoit parce qu'elle avoit été faite à l'insçû du Métropoli-

tain & par un autre que par lui qui étoit le Métropolitain de Xaintes en qualité d'Archevêque de Bordeaux; mais les plus sages Evêques, & entr'autres S. Eufrone de Tours, à qui Heracle en parla en passant par Tours, se mocqua de cela. Et en effet, les Rois étoient en possession de faire Ordonner par tel Métropolitain qu'ils vouloient, & à l'insçû de l'Ordinaire, celui qu'ils avoient nommé. C'est ainsi que saint Avi fut Sacré Evêque de Clermont à Mets, & que le Roi Sigibert I. fit Sacrer saint Gregoire qu'il venoit de nommer à l'Archevêché de Tours, par Gilles Archevêque de Rheims, sans en parler à l'ancien des Evêques la Province de Tours, qui en cas de vacance represente le Métropolitain & a le droit d'Ordination.

Greg. l. 4. c. 26.

Greg. l. 4. c. 35.

Vita B. Greg. Tur. per Abbat. Odon. n. 11. Edit. Ruinart.

Tout cela fait voir que rien n'est plus faux que ce que dit Mr. de Marca, que ce n'étoit que par la permission & par l'indulgence & la bonne volonté des Evêques, que les Rois s'immisceoient dans les élections des Prélats de leur Royaume. On voit au contraire qu'ils étoient en possession de faire déposer canoniquement ceux qui avoient été faits Evêques sans leur consentement par les Evêques mêmes, & qu'on maintenoit dans l'Eglise ceux qui avoient été nommez par les Rois malgré les Evêques.

En effet, rien n'étoit si absolu que les Brevets de nomination que les Rois donnoient à ceux qu'ils vouloient élever à l'Episcopat. Nous avons dans Marculfe les Protocoles & les Formules de ces Brevets. Les Rois ordonnoient au Métropolitain de Sacrer un tel dont ils avoient fait choix pour remplir un tel Evêché vacant. Le Métropolitain auroit crû d'aller contre l'ordre de Dieu de desobéïr au Roi ; il assembloit aussi-tôt qu'il avoit reçû la lettre de cachet, tous les Evêques de sa Province & ne manquoit jamais de Sacrer le nommé par le Roi. *In nomine Domini Sulpitius erit vobis Episcopus* ; c'est le Brevet que le Roi Gonthram fit expedier en faveur de S. Sulpice le Severe, lorsqu'il le nomma à l'Archevêché de Bourges. *Fiat voluntas Dei, & Beati Martini electio comprobetur* : Ce sont les termes du Brevet que le Roi Clotaire I. fit expedier de l'Archevêché de Tours en faveur de S. Euphrone. *Cum consilio & voluntate Pontificum, Procerumque nostrorum, juxta voluntatem & consensum Cleri & plebium ipsius civitatis in supradicta urbe Pontificalem, in Dei nomine, vobis commisimus dignitatem.* Ce sont les termes du Protocole qui étoit en usage du temps du Roi Dagobert dans Marculfe : & ils sont tout-à-fait confor-

Greg. Tur. l. 6. c. 39.

Greg. l. 4. c. 11. & 15.

mes à ceux dont ce Roi & Sigebert III. son fils Roi d'Austrasie se servirent quand ils firent Sacrer S. Geri pour Evêque de Cahors. Dagobert adressa son Brevet à tous les Grands du Royaume. Mr. de Marca avouë que ce Protocole étoit en usage dés le temps de Clotaire I. *l.* 8. *de conc. c.* 9. §. 11. Les Rois ne se servoient jamais du mot de *priere* & de *supplication*, mais bien de ceux-ci : *Nous vous donnons avis que nous avons nommé un tel & voulons que vous le Sacriez Evêque d'un tel lieu.* Ils donnoient même trés-souvent des Expectatives, des Coadjutoreries, & des Mandats, pour faire un tel Evêque d'un tel lieu aprés que l'Evêque actuellement vivant seroit mort. Comme Austrapius fut nommé Evêque de Poitiers par le Roi Clotaire I. pendant la vie même de S. Pience qui en étoit Evêque. Mundericus tout de même fut nommé par Gonthram Evêque de Langres pendant la vie de S. Tetrique ; Promotus fut nommé par Sigibert premier Evéque de Chartres du vivant même de S. Pappolus. Le Prêtre Riculfe avoit stipulé de Clovis fils de Chilperic, qu'il le feroit Archevêque de Tours, s'il pouvoit réüssir à faire perir ou déposer S. Gregoire de Tours par ses calomnies: *promissionem de Episcopatu habebat.* Fredegunde du vivant même de Prétextat

Vide Ep. Desid. Cadurc. ad Sigibert. regem apud Andr. Duchesf. To. 1. & apud Samm. Gall. Christ. To 2. p. 460. & apud Mabill. To. 3. anal. p. 351. & apud Cadnisium antiq. Lect. To. 5. Bibl. Patr. To. 8. & Epist. 11. l. 1. inter Epist. Desid. Cadurc. Greg. l. 4. c. 18. l. 5. c. 5. l. 7. c. 17.

Ibid. l. 5. c. 49.

Archevêque de Roüen, fit Sacrer Melanius aprés avoir stipulé de lui qu'il en seroit le meurtrier; & quoique les Evêques de Normandie aprés l'assassinat de Prétextat, eussent déposé canoniquement Melanius, comme le véritable auteur de cet execrable meurtre, la Reine eut le crédit de le maintenir dans cet Archevêché, & empêcha qu'on ne fit une nouvelle élection. Nicetius avoit long-tems auparavant qu'il fut fait Evêque d'Acqs, un Brevet d'Expectative pour l'Evêché de cette Ville, signé de la main du Roi Chilperic qui eut son effet retroactif aprés la mort de ce Roi; car Gonthram son frere le ratifia & fit en effet Evêque d'Acqs ce Comte Nicetius, quoiqu'il ne fut que laïque, l'an 585. dés le moment que le Concile de Mâcon tenu cette année-là eut déposé Faustinien, comme intrus & mal nommé par Gondebaud. Ce qu'il y a de remarquable est que ce Concile ne fit aucune difficulté non plus que le Roi, de ratifier ce Brevet d'Expectative & Ordonna lui-même Nicetius dans Mâcon. *Nicetius tamen ex laïco, qui prius ab Chilperico rege praceptum elicuerat, in ipsa urbe Episcopatum adeptus est*, dit Gregoire de Tours.

Ibid. l. 8. c. 31.

Ibid. l 8. c. 20.

Ce mot de *Praceptum*, pour dire un Brevet du Roi, est d'autant plus remarquable, que c'est celui dont on se servoit

le plus ordinairement, comme le remarque trés-bien Mr. Bignon dans ses Notes sur Marculfe. *Instrumentum electionis*, dit ce grand homme, *vocabatur Praceptum regis*. S. Gregoire dit, *regium de Episcopatu praceptum. l. 6. c. 7*. Le premier Concile d'Auvergne tenu l'an 535. le nomme *Decretum*, comme fait aussi souvent Gregoire de Tours, *ad conscribendum Decretum*, dit ce Concile.

Hier. Bign not. in l. 1. Marc. c. 7.

Conc. Aru. Can. 2. apud Sirm. To. 1. p. 242.

Aprés cela de quel front Mr. de Marca a-t'il pû dire que *la liberté des Elections eut lieu pendant tout le temps de la premiere Race de nos Rois?* Fortunat au contraire dit :

Provida disponunt Reges solemnia plebi,
Pontificem dantes quem probat alma Fides.

Lib 10. Epigr. 17.

Et dans un Livre intitulé : *Tradition des Eglises de France sur le droit des Rois à nommer aux Evêchez vacans*, je fais voir sans interruption que tous nos Rois ont joüi de ce droit sans en excepter un seul, depuis qu'ils eurent abjuré l'idolâtrie du Paganisme & furent devenus Chrétiens. Il me seroit facile d'en donner ici l'abregé, mais parceque Mr. de Marca convient assez que soit par usurpation, soit par l'indulgence des Evêques, les Rois joüirent assez tranquillement de ce droit depuis le Concile d'Orleans de l'an 549. & qu'il ne s'obstine qu'à nier qu'ils en ayent joüi

Marc. Conc. l. 8 c. 9. 55. To. 2. p. 394.

avant ce temps-là ; & soûtient que saint Nizier de Lyon promû à cet Archevêché l'an 551. est le premier Evêque qui ait jamais été fait en France de nomination Royale, je ne m'attacherai pour le confondre & le convaincre de ces deux faussetez, qu'à parler des Evêques, dont la nomination faite par les Rois de France, a précedé celle de S. Nizier & le Concile d'Orleans de l'an 549.

Et premierement Monsieur de Marca se contredit & se dément lui-même, & ne se souvient pas qu'à la page 395. au Paragraphe 11. il avoit dit que saint Medard & saint Nicete avoient été faits Evêques l'un de Noyon & l'autre de Tréves par le choix & la nomination des Rois de France & d'Austrasie dés l'an 520. & 526. Il est vrai qu'il voudroit rendre cette nomination Royale suspecte, s'il pouvoit, de fausseté, en ajoûtant ces mots-ci, si toutefois on doit ajoûter foi à Gregoire de Tours & à Fortunat de Poitiers: *Si fides adhibenda narrationi Fortunati & Gregorii Turonensis.* Voilà certainement un plaisant *si*, & une belle raison de douter ? Peut-on souhaiter de meilleure preuve d'un fait que le témoignage de deux Auteurs contemporains & de deux grands Evêques, sur la seule autorité desquels Monsieur de Marca même a

fondé tout ce qu'il dit jusqu'à leur temps, des affaires Ecclesiastiques de France, & des nominations Royales? Pourquoi veut-il qu'on les croye sur toutes choses, hormis sur celle qui regarde la promotion de ces deux Saints à l'Episcopat ? Qui peut mieux avoir été informé de la maniere dont saint Medard fut fait Evêque de Noyon ou du Vermandois & ensuite de Tournai, que sainte Radegonde femme de Clotaire I. qui lui donna ces Evêchez. Or Fortunat étoit le Secretaire & le confident de cette Sainte Reine. Ce fut elle qui l'obligea d'écrire la vie de ce Saint, & qui lui en fournit tous les Mémoires ; outre que nous avons une autre vie de ce Saint écrite par un Anonyme trés-ancien qui dit la même chose. On la trouve dans le Spicilege de Dom Luc Dacheri, & dans les Continuateurs de Bollandus au 8. Juin. D'un autre côté, saint Nicete de Tréves ayant été l'ami intime de saint Gal premier, oncle de saint Gregoire, qui fut élevé sous lui, & de saint Yriez de Limoges, dont Gregoire fut aussi fort familier ami, il est hors de doute qu'ils lui apprirent le détail de la vie de ce saint Prélat de Tréves, qu'il a écrite fort au long dans la vie des Peres, *chap.* 17. & c'est-là qu'il dit bien positivement que Thierri I. Roi d'Austrasie le nomma à

Vita S. Med. Spicil. Acher. To. 8. p. 396. Papeb. To. 2. Junii.

cet Evêché & le fit arracher de son Monastere par force : *Destinavit Rex ut me avulsum à Monasterio huic oneri consecrari juberet.* Saint Gregoire ajoûte que tout ce qu'il avoit dit & alloit dire de saint Nicete, il l'avoit appris de la propre bouche de saint Yriez qui avoit été nourri & élevé sous ce S. Evêque. *Noverint igitur à beato Aredio Abbate urbis Lemovicinæ, qui ab ipso Nicetio Antistite enutritus est, hæc quæ subjecta à me sunt, audivisse.*

Greg. vit. Patr. c. 17.

Outre saint Nicesse le Roi Thierri éleva de son propre mouvement à l'Evêché de Clermont saint Gal, premier du nom, l'an 526. ou 527. car les peuples de Treves le lui ayant demandé pour Evêque, il leur répondit : Je le destine pour un autre Evêché que pour le vôtre, *Gallum alibi habeo destinatum.* Il avoit fait la même chose en faveur de saint Quintien dés l'an 515. car plusieurs personnes de qualité le pressant pour donner l'Evêché de Clermont, il leur dit : *Je veux le donner à Quintien, qui a été exilé & chassé de Rhodez où il étoit Evêque, à cause qu'il prenoit mes interêts.* Enfin, quatre mois auparavant il avoit fait Evêque de la même Ville Apollinaire fils de saint Sidoine, à cause des grands presens d'or & d'argent que la femme & la sœur d'Apolli-

Greg. Tur. vit. Patr. c. 6. & l. 4. Hist. c. 5.

Ibid. vit. Patr. c. 4. & lib. 3. Hist. c. 2.

naire lui avoient envoyé. Ce Roi mourut l'an 534. son fils Theodebert qui fit present à l'Eglise de Verdun de 7000. écus d'or & qui donna l'Evêché de cette Ville à saint Airi, *Agiricus*, mourut l'an 548. comme dit saint Gregoire de Tours au dernier Chapitre du Livre troisiéme de son Histoire. Voilà des nominations Royales bien anterieures par consequent à celles des années 549. & 550. que Mr. de Marca croit les plus anciennes. Thibaud, ou Theodouald, fils de Theodebert, donna peu de temps aprés la mort de son pere, l'Evêché de Clermont à Cautin, aussi-tôt aprés la mort de saint Gal arrivée au plus tard l'an 554. Voyez l'Histoire de cette nomination & de celle de saint Euphrone pour l'Archevêché de Tours, dans Gregoire, *Histor. lib.* 4. *cap.* 6. 7. 9. 11. 12. 13. 15.

Idem ibid.

Ibid. l. 3. c. 35. 34. & 37.

Greg. l. 10. c. 31. & lib. 4. cap. 15.

Le Roi Childebert son frere nomma aussi dés l'an 540. les saints Missionaires d'Irlande & d'Ecosse, dont nous avons parlé ci-dessus, aux Evêchez qu'il fonda dans la basse Bretagne.

Gall. Christ. Samm. To. 3. p. 10909.

L'an 544. il donna à saint Lubin l'Evêché de Chartres, vâcant par le décez d'Aetherius. Ce saint Evêque a souscrit au Concile d'Orleans de 549. dont est question : aussi-bien que saint Pair, ou Pa-

terne, *Paternus*, à celui de Paris de l'an 557. & avoit été fait Evêque par le même Childebert sept ou huit ans devant.

L'an 546. le même Roi Childebert, & fils de Clovis, avoit élevé à l'Evêché d'Arles saint Aurelien, comme le témoigne le Pape Vigile dans la lettre qu'il lui écrivit en lui envoyant le *Pallium*, à la priere de ce Roi : *Summi Sacerdotii consortio dignos divina esse gratia judicavit, & gloriosissimi Childeberti Francorum regis Christiana & Deo placita in perhibendo vobis testimonio voluntas accessit.*

Conc. Gall. Sirm. To. 1. p. 274.

Je ne compte pas saint Germain fait Evêque de Paris par le même Childebert, comme disent Aimoin & l'ancien Auteur de la vie de saint Droctoüée, aussi-bien que Fortunat, parceque le Pere Dubois de l'Oratoire & le Pere Mabillon ne mettent cette promotion qu'en l'an 555. *Hist. Ecclesiæ Paris. cap. 5. pag. 80. Mabill. sæc. 1. Bened. pag. 236. & 254. num. 7. in vita S. Droctou.*

Fortun. vit. S. Germ. c. 12. Aimoin. Gest. Franc. l. 2. c. 18.

S. Nizier de Lyon sur la démission de saint Sardot, *Sacerdos*, son oncle, fut fait Archevêque de cette grande Ville par ce même Roi : Et il est vrai, comme dit Mr. de Marca, que cette promotion ne fut faite qu'en l'an 552. ou 551. auquel fut tenu le fameux Concile da Paris contre

Greg. Tur. vit. Patr. c 8.

tre Saffarac, pendant la tenuë duquel saint Sardot mourut aprés avoir fait agréer sa démission au Roi en faveur de saint Nizier son neveu, en ces termes-ci : ***Rogo ut Nicetius presbyter Nepos meus Ecclesiæ Lugdunensi substituatur Episcopus*** : Childebert répondit, *Quod volueris obtinebis.... fiat voluntas Dei : & sic pleno Regis & populi suffragio, Episcopus Lugdunensis ordinatus est.* C'est ce dit Gregoire de Tours son Archidiacre & son petit-neveu maternel ; mais rien n'est si faux que ce que suppose Mr de Marca, *que cette nomination de saint Nizier est le plus ancien monument & le premier exemple des nominations Royales* ; car saint Gregoire, au même Chapitre où il raconte cette promotion, dit que dans le temps que la mere de saint Nizier étoit grosse de lui, son pere qui se nommoit *Florentinus*, fut nommé par le Roi qui regnoit en ce temps-là Evêque de Geneve, & que sa femme qui se nommoit Artemie, le détourna d'accepter cet Evêché en lui disant qu'elle avoit eu revelation que l'enfant dont elle étoit grosse seroit un jour Evêque, & que cela lui devoit suffire, n'étant pas à propos que le pere & le fils fussent Evêques, *ad Episcopatum Janubensis Urbis expetebatur : Et re jam obtentâ cum Principe ad domum re-*

Greg. vit. Patr. cap. 8.

vertitur. Ce Prince regnant à Geneve en ce temps-là étoit saint Sigismond, fils de Gondebaud Roi des Bourguignons; car saint Nizier nâquit l'an 513. Ainsi la nomination de son pere faite par le Roi de ce temps-là à l'Evêché de Geneve, arriva trente-sept ans avant le cinquiéme Concile d'Orleans de l'an 549.

Mais il y en a de beaucoup plus anciennes; car sans parler de tous les Saints Evêques qui assisterent à ce Concile & qui avoient tous été faits Evêques par les Rois de France, dans le terroir desquels ils étoient Evêques, à sçavoir Sardot de Lyon *a* Président, Nicet *b* de Tréves, Aurelien *c* d'Arles, Desiée *d* de Bourges, *e* Esyque de Vienne, Aubin *f* d'Angers, Agricole *g* de Châlons sur Saone, Gal *h* de Clermont, Lubin *i* de Chartres, Eleuhere *l* ou *Libre* d'Auxerre, Lô *m* de Coûtances, Tetrique *n* de Langres, Domitien *o* de Mastricht, Arey *p* de Nevers; il est certain que le Roi Clovis I. dans sa conversion en 496. & sa femme sainte Clotilde depuis la mort de Clovis en 511. ou tout au moins depuis celle de son fils Clodomire, tué l'an 524, auquel elle prit la tutelle de ses petits-fils, & se retira à Tours, disposerent souverainement des Evêchez vacans, & les donnerent à ceux qu'ils voulurent. Clovis presqu'aussi-tôt

Voyez les vies de ces Saints dans Papebroch, où les originaux sont produits, *a* 12. Septembre, *b* 5. Dec. *c* 16 Juin *d* 8. Mai *e* 5. Févr. *f* 1. Mars *g* 17 Mars *h* 1. Juill. *i* 14 Mars *l* 16 Août *m* 21. Septembre, *n* 17. Novembre, dans Gregoire de Tours, *o* 16 Juill. *p* 16 Août

aprés sa conversion, nomma saint Euspice à l'Evêché de Verdun, comme le dit positivement l'Auteur contemporain de la vie de saint Melmin. Et sur le refus & la démission qu'en fit saint Euspice, il en pourvût saint Vannes, d'où vient la Congregation des Benedictins de S. Vannes de Lorraine, *Vitonus, Videnus, Victo*, comme on voit dans sa vie au 9. Novembre, dans Surius pag. 236. & dans les Annales du Pere le Cointe an. 425. & 498.

Vit. S. Maxim. apud And. du Chesn. To. 1. & apud Sur. 9. nou. & apud Mabill. Tom. seu Sæc. 1. Bened. p. 583. & 599. Coint. ad an. 497. n. 10. & ad an. 509. n. 12. & not. Bollandi in vitam. S. Aven. 4. Febr.

S. Souleine, *Solemnis*, & saint Aventin, furent aussi faits Evêques de Chartres par la nomination de Clovis l'an 497. comme le prouvent trés-bien le Pere le Cointe & Bollandus.

Dinifius onziéme Archevêque de Tours ne parvint à cet Archevêché que par la nomination de Clovis, comme l'assure saint Gregoire de Tours. *Undecimus Dinisius & ipse ex Burgundia veniens, qui per electionem præfati Regis ab Episcopatum accessit.* Dom Thierri Ruinart prétend que par ce mot, *præfati Regis, le susdit Roi*, il faut entendre Clodomire. Cela est indifferent à nôtre sujet, & prouve également contre Mr. de Marca, que dés avant l'an 524. auquel Clodomire fut tué, les Rois étoient en possession de nommer aux Evêchez.

Greg. lib. 10. c. 31.

Theod. Ruin. not. E. in cap 31. lib. 10. Greg. Tur. col. 534.

Le même Clovis l'an 511. qui fut l'an-

Coint. ad ann. 508. & 532. S rm. To. 1. Conc. ad an. 539. pag. 259.

née de sa mort confera l'Evêché de Xaintes à saint Trojan, *Decreto Regis*, dit l'Auteur de sa vie chez les Bollandiens 30. Novembre. Nous avons dans les Conciles de France une Lettre de ce Saint écrite l'an 531. à saint Eumere de Rennes. Saint Gregoire de Tours parle souvent de saint Trojan. *Gl. conf. c. 59.*

Eusebe l'an 499. fut fait Evêque d'Orleans par le même Roi Clovis : *Nam ibidem rege consentiente idem Eusebius loco pracedentis substituitur*, dit l'Anonyme contemporain qui a écrit la vie & les miracles de saint Mesmin, que le Pere Mabillon a donné au Public en deux de ses Ouvrages, à sçavoir dans les Actes de l'Ordre de saint Benoît, *Tome premier*, *Nombre* 1. *pag.* 599. & dans sa Diplomatique, *page* 463. Et il ne faut pas que ce mot, *consentiente*, fasse de la peine, comme si cela signifioit qu'on ne requeroit seulement que le consentement du Roi, & que ses Brevets ne fussent pas des commandemens absolus ; car le même Auteur un peu plus haut appelle ce Brevet, *voluntas Regis* : Voici comme il fait parler Clovis à saint Euspice, lors qu'il le nomma à l'Evêché de Verdun, *Nostra quidem fuerat voluntatis, &, ut putaveramus Ecclesia utilitatis, ut te doctore & duce frueretur civitas... Hunc*

itaque virum Euspicium, dit ce même Auteur, *quia locus vacabat dum creare Episcopum optavisset, nec id ab eo obtinere quivisset.* Et en effet, le premier Concile d'Orleans tenu du vivant & par l'ordre de Clovis l'an 508. appelle le Brevet du Roi, *voluntas Regis & jussio.* Voici ses termes : *Cum voluntate Regis Pontifex consecretur*, dit le Canon dixiéme. *Nullus sæcularium ad Clericatus Officium præsumatur, nisi cum Regis jussione*, dit le premier Canon. Saint Remi qui assista à ce Concile, se sert du terme, *injunxit*, qui est encore plus fort : *Regionum præsul, custos patriæ, gentium triumphator injunxit*, en parlant d'une Cure qu'il avoit donnée à un nommé Claude par ordre de Clovis. Remig. Epist. 3. apud And. du Chesne. Tom. 1. annal. Franc. & apud Sirm. Concil. Gall. Tom. 1 p 204. ad an. 523.

A l'égard de sainte Clotilde, saint Gregoire de Tours remarque une chose très-particuliere d'elle ; c'est que generalement tous les Evêques Bourguignons qui avoient travaillé à sa conversion à la Foi Catholique, & qui l'accompagnerent en France lorsqu'elle s'y maria avec Clovis, ayans abandonné leurs Evêchez en Bourgogne, & n'osant y retourner à cause que Gondebaud Roi Arrien étoit fort en colere contre eux, furent faits Evêques en France par ordre de cette Reine, pour les dédommager des Evêchez qu'ils avoient

perdu en Bourgogne. Procule, Theodore, Leon, Francilion, & Injurieux, furent de ce nombre, & eurent l'Archevêché de Tours l'un aprés l'autre : *Ordinante Chlotilde Regina*, dit Gregoire, *Hist. l. 3. c. 17. Jubente beata Chlodielde regina*, dit ailleurs le même Auteur.

Greg. Tur. l. 10 cap. ult. sive 31. col. 534.

Un Ministre d'Etat dit à un de ces Evêques, qui n'avoit rien donné au Fisc pour son Ordination, selon la détestable coûtume simoniaque de ce temps-là, ce Vers de Virgile capable de deux sens.

—— Non est tibi cura peculi.

Vous n'avez point de soin du Fisc, ni du troupeau.

S. Gregoire de Tours applique un autre Vers de Virgile au Roi Childebert II. qui donna à un Laïque l'Evêché d'Eause ou Auche pour de l'argent.

—— Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames.

Greg. lib. 8. c. 22.

§. XXV.

LE Pere *Daniel* est parmi les Jesuïtes de France ce que Vasquez étoit autrefois parmi les Jesuïtes d'Espagne : le Phenix des Esprits & le grand Défenseur de *la Grace congruë*. Il a fait un Livre depuis peu, intitulé : *Traité Theologique touchant l'efficacité de la Grace, où*

l'on examine ce qui est de Foi, ou ce qui n'en est pas; ce qui est de saint Augustin, ou ce qui n'en est pas : A Paris chez le Clerc 1705. in douze. Il tâche de prouver que S. Augustin n'a pas connu d'autre efficacité de la Grace que dans la congruité des temps, des lieux, des dispositions du pecheur auquel elle est donnée. Il prétend que ce Saint Docteur a crû qu'aucune Grace n'étoit efficace de sa nature & par elle même, & de sa propre vertu; mais seulement dépendamment de la science de Dieu, & que son efficacité ne vient pas de cette proportion, de cette convenance, & de cette congruité, que la Grace a avec le cœur qu'elle veut toucher, mais seulement de la prescience de Dieu, qui connoît certainement que s'il donne cette Grace en telle circonstance, elle aura son effet sur le cœur de celui qu'il veut convertir. Ainsi à son compte Dieu fit bien de donner sa Grace à saint Genez & à saint Gelasin, & autres Comediens, lorsqu'ils étoient sur le Théâtre & qu'ils faisoient les foux & les bâteleurs, pour se mocquer des Chrétiens; car s'il ne leur avoit donné cette même Grace que dans le temps qu'ils se trouverent par exemple presens à la mort genereuse de quelques Martirs pour la Foi, lorsqu'étans exposez aux bêtes farouches

dans les Amphitéâtres, ou brûlez tous vifs, & qu'ils édifioient tout le monde par leur patience, cette Grace n'auroit pas fait la moindre impreſſion ſur eux; non plus que ſi elle leur avoit été donnée quand ils voyoient faire une infinité de miracles étonnans à ces mêmes Chrétiens, ou qu'ils les entendoient prêcher de vive voix & d'exemple, *in ſignis & virtutibus*, & qu'ils leur voyoient donner tous leurs
Act. Ap. biens aux pauvres, & *n'être qu'un cœur*
4. 32. *& qu'une ame tous enſemble*, comme dit ſaint Luc. Tout de même, Dieu prit ſi bien ſon temps avec ſaint Paul, que s'il lui avoit donné ſa Grace autre part que dans le chemin de Damas, & dans un autre temps que celui auquel il avoit la rage dans le cœur contre les Chrétiens, & qu'il juroit & peſtoit contre Jesus-Christ, il n'auroit rien gagné ſur lui, & ſa Grace ne l'auroit non plus converti qu'elle auroit converti le diable; mais cette Grace qui étoit inefficace de ſa propre vertu, devint efficace, parce qu'elle lui fut donnée dans le temps qu'il étoit le moins diſpoſé à la recevoir. Si ce n'eſt pas-là une foibleſſe d'eſprit & une vraye marotte ſur la tête de ce ſçavant Jeſuîte, j'avouë que je ne ſçai donc ce que c'eſt qu'une foibleſſe d'eſprit & qu'une marotte.

Mais ce n'est pas la plus grande ni la plus reprochable, c'est qu'il croit, ou veut nous persuader qu'il croit veritablement que cette opinion-là est celle-là même que saint Augustin a soûtenuë contre les Pelagiens, & que ce saint Docteur ne les a accusé d'erreur & d'heresie que parcequ'ils n'admettoient pas ce beau systême de la Grace triomphante en vertu de la prescience & de la science moyenne de Dieu.

Saint Augustin, dit-il, *est formel sur ce sujet. Je veux qu'on en juge par ses Ouvrages; & si je n'y fais toucher au doigt & à l'œil ce que j'avance, je consens de me ranger au parti de ceux qui tiennent la Grace efficace par elle-même.*

Je tiens donc à l'heure qu'il est le Pere Gabriël Daniel un des plus déclarez Jansenistes qui furent jamais; car je le croi homme d'honneur & de parole. Or je sçai gens qui l'ont été voir & ausquels il a montré tous ses Extraits & Recueils de saint Augustin, & entr'autres le passage du premier Chapitre du Livre 22. de la Cité de Dieu sur la perseverance des bons Anges; mais non-seulement il ne leur a pas fait toucher au doigt ce qu'il avoit promis; mais il leur a fait voir tout le contraire en leur montrant la difference des Graces des deux états, & le *duplex*

adjutorium, quô & sine quo non, de saint Augustin ; & en disant la Messe & l'Oraison, où l'Eglise prie Dieu de contraindre les volontez rebelles à lui obéïr, *nostras etiam rebelles compelle voluntates*.

Le Pere Thomassin qui n'étoit pas fort éloigné de l'opinion de la Grace congruë, me disoit un jour, pour me la rendre probable, qu'il étoit certain „ qu'une Grace „ mediocre donnée dans un temps d'affli- „ ction, de perte de biens, d'honneur, de „ parens, de santé, faisoit plus d'effet sur „ un pecheur, que s'il la recevoit dans un „ autre temps, & que Dieu disposoit l'ame „ qu'il vouloit convertir, & sanctifier, par „ le concours d'une infinité de choses na- „ turelles, tantôt par les adversitez, tantôt „ par les prosperitez, tantôt par les disgra- „ ces, & tantôt par les faveurs de la fortu- „ ne. Je ne pûs m'empêcher de lui rire au nez, & de lui dire que tout ce concours de circonstances naturelles étoit aussi peu capable de convertir le cœur & de produire la foi & la charité en lui, que la multitude d'une infinité d'emplâtres sans vertu & sans force, mis sur le bout du nez, des oreilles, & des doigts, sur le derriere, sur le front, & sur les talons, étoit capable de guerir un malade qui auroit une bonne grosse fiévre chaude dans le

corps, & une inflammation de poîtrine à l'âge de quatre-vingt dix ou quatre-vingt quinze ans. Je lui ajoûtai qu'il étoit un vrai charlatan ſpirituel & qu'il reſſembloit à ces Medecins & à ces Empiriques qui ſe vantoient de pouvoir reſſuſciter les morts par la vertu de certaines herbes & plantes naturelles, qu'ils préparoient d'une certaine maniere, & dont Virgile a dit qu'ils avoient reſſuſcité Hypolite, & fait ſortir pluſieurs ames des Enfers, & métamorphoſé les hommes en bêtes.

Has herbas, atque hæc ponto mihi lecta venena, Mœrin. Vidi. Virg. Eclog. 8.
Ipſe dedit Mœris: naſcuntur plurima ponto:
His ego ſæpe lupum fieri & ſe condere ſilvis
Sæpe animas imis excire ſepulchris.

Namque ferunt famâ Hypolitum, poſtquam arte novercæ,
Occiderit, patriaſque explerit ſanguine pœnas.
Turbatis diſtractus equis, ad ſydera rurſus
Ætheria, & ſuperas cæli veniſſe ſub auras
Pœoniis revocatum herbis. Æn. l. 7.

Il eſt certainement plus difficile de faire revenir un pecheur à la vie de la Grace, que de reſſuſciter un homme lorſqu'il eſt mort. Il n'y a que la voix de Dieu: il n'y a que les larmes & les cris de Jesus-Christ qui puiſſent le faire ſortir du tombeau. *Venit hora & nunc eſt quando mor-* Joan. 5. 25.

Joan. 11. 24. *tui audient vocem Filii hominis, & qui audierint, vivent... Clamavit voce magna, Lazare veni foras.* Il eſt plus difficile de changer le cœur de l'homme que de changer la figure de ſon corps ; de métamorphoſer un pecheur en Saint, un avare en charitable, un impudique en chaſte, un ennemi de Jesus-Christ en Martir de Jesus-Christ, que de métamorphoſer un homme en loup. Il faut également ſe mocquer & de ceux qui diſent que par le concours de quelques circonſtances temporelles & par des remedes naturels, on peut convertir le pecheur & en faire un vrai Penitent & un Saint, & de ceux qui diſent que par le moyen de certaines herbes cueillies à la Lune & dans une certaine minute de temps & à une certaine conjonction d'Etoiles & de Planettes, ils peuvent convertir un homme en loup & un loup en homme.

Æn. l. 4. Falcibus & meſſe ad Lunam quæruntur ahenis
Pubentes herbæ.
Ibid. Nocturnoſque ciet manes.

C'eſt le decret, c'eſt la volonté ſeule de Dieu qui convertit, dit Virgile tout Payen qu'il étoit ; c'eſt la toute-puiſſance de ſa main qui change le cœur.

Æn. l. 1. —— Ponuntque ferocia Pæni
Corda volente Deo.

§. XXVI.

LA marotte la plus ordinaire des gens de Lettres, & la foiblesse la plus commune des hommes sçavans & d'étude, c'est la peur & la poltronnerie ; élevez qu'ils sont dans leur cabinet & à l'ombre dans un profond repos, ils sont presque toûjours immanquablement timides, & craignent, comme les femmes, le moindre bruit des armes. *Gilles le Maître*, premier Président du premier Parlement de France, étoit un trés-grand personnage, & qui sçavoit infiniment, à ce que dit Monsieur Loüet, qui le connoissoit mieux que personne. Il brilla long-temps au Bareau par son éloquence, lorsqu'il n'étoit encore que simple Avocat des Parties. Il plaida en 1539. pour le Curé contre l'Abbé du Dôrat dans la Marche, à ce que dit Chopin, qui rapporte plusieurs Arrêts rendus, *plaidant Gilles le Maître pour le Défendeur ou le Demandeur.* Son merite seul l'éleva à la Charge d'Avocat Général que son pere avoit exercée sous Loüis XII. & François I. avec distinction. Aprés avoir rempli cette importante Charge pendant onze ans depuis l'an 1540. jusqu'en 1551. il fut élevé à la dignité de premier Président, dans l'exercice de laquelle il passa un pareil nombre

d'années que dans celle d'Avocat Général, à sçavoir onze ans, étant mort l'an 1562. de peur, lorsque Coligni parut au Fauxbourg de saint Victor, pendant que le Prince de Condé étoit à la Saussaye prés de Juvisi. Car Monsieur le Maître, qui étoit fort timide & grand poltron, entendant le bruit aux armes, crût que c'étoit à lui que les Protestans, dont il avoit toûjours été le persecuteur, en vouloient; ce qui l'effraya si fort, qu'il en mourut le même jour d'aprehension, comme dit le Président de Thou, fils de Christophe qui succeda à Monsieur le Maître
Thuan. Hist. l. 33. ad an. 1563. p. 212. To. 2. ladite année 1562. *Qui audito per Urbem discurrentium fragore tantum pavorem concepit, cum se à Protestantibus peti crederet, ut ex eo mox decesserit.*

Comme il avoit un talent merveilleux pour la parole, & que depuis plus de quarante ans il étoit l'Oracle du Palais qui parloit presque à toutes les audiences, & que tout-d'un-coup la peur lui coupa le sifflet, arrêta sa langue & lui fit dresser les cheveux à la tête, on dit de lui ce que Virgile fait dire à Enée saisi de frayeur &
Æn. l. 2. d'horreur.

Obstupuit, steteruntque comæ & vox faucibus hæsit.

Ainsi bien loin de pouvoir dire avec

cet homme courageux & intrepide, dont parle Lucain, & dont il dit qu'il merita d'être craint, parcequ'il ne craignoit rien, *meruitque timeri nil metuens*, il fut au contraire méprisé par les gens qui lui vouloient donner la mort, en voyant que la crainte de la mort l'avoit fait mourir.

—— Gelidusque per ima cucurrit Æn. l. 3.
Ossa tremor.

§. XXVII.

LA profonde érudition & la prodigieuse polymathie de *Jean Marsham Chevalier Anglois*, m'éfraye & me paroît plus admirable qu'imitable ; mais il lui arriva ce que disoit ce Gouverneur de Judée dans les Actes des Apôtres, que *la trop grande science, fait quelquefois extravaguer & tomber les sçavans dans la folie.* Act. 26, 24. En fut-il jamais une plus grande que d'insulter sans cesse, comme il fait dans son *Monasticum Anglicanum*, & dans son *Propylæum*, qui en est comme la Préface, a la pieté des anciens Religieux & Chanoines Reguliers d'Angleterre, sous prétexte que leurs usages & leurs pratiques de dévotion ne sont pas conformes à la discipline presente de l'Eglise Anglicane ? Mais pour ne parler que de son *Canon Chronicus, Ægyptiacus,*

Ebraicus & Græcus, y a-t'il rien de plus extravagant que de prétendre, comme il fait, que toute la Loi de Moïse & tout le Rite des Sacrifices Judaïques, toute leur doctrine, leur Theologie, leur morale, leur discipline, est prise des Egyptiens, & que le Code Mosaïque n'est que la copie du Code des Rois de Memphis & de Thebes d'Egypte ? Il passe même plus avant; car il prétend que non-seulement Moïse n'est pas le plus ancien Ecrivain; mais même que plus de 400. ans avant lui la Librairie étoit en vogue chez les Egyptiens; car il la met sous le Roi Suphis qui vivoit au quatriéme siécle, au lieu qu'il ne fait vivre Moyse qu'au neuviéme. Il dit que ce Roi Suphis composa un Livre de Theologie mystique, & que Jamblique l'avoit vû & en vouloit parler quand il avoit dit, *primi omnium Ægyptii præsentiam, participationemque Deorum sortiti sunt. Hic sacrum conscripsit librum*, dit Manethon. Ailleurs il parle d'un Livre composé dés le premier siécle des Egyptiens, huit ou neuf cens ans avant Moïse, & prétend que c'est de ce Livre dont Lucien a voulu parler dans son Dialogue, *de Dea Syriâ*, quand il a dit; *primi hominum Ægyptii dicuntur & Deorum notitiam percepisse, & templa constituisse... Primi etiam nomina sacra*

Marsh. Can. Chr Sæc. 4. p. 2 & 51. Jamb. Myst. Ægypt. p. 1. 51.

Marsh. Sæc. 1. p. 34. Lucia. Dial. de Dea Syria, init.

intellexerunt, & sermones sacros docuerunt.

Il a poussé les choses à ce comble d'extravagance, que de faire un Chapitre exprés de la *Theoptie*, ou de la vûë de Dieu en cette vie, où il prétend que Moïse n'eut pas un plus grand avantage en cela qu'une infinité de Rois d'Egypte, de Prêtres des Idoles, de Devins payens, & de Dévots ou Dévotes de la Gentilité; & que quand l'Ecriture dit que *Dieu se fit voir à Moïse & lui parla face à face comme un ami parle à son ami*, c'est la même chose que quand Manethon, au raport d'Africanus chez le Syncelle, dit que le Roi Suphis fut un grand contemplateur des Dieux, *contemplator in Deos fuit*, περιόπτης εἰς Θεοὺς. Ou quand le même Manethon dit chez Joseph que le Roi Amenophis souhaita de voir les Dieux, comme son prédecesseur le Roi Orus les avoit vû : *affectavit Amenophis Deorum esse contemplatorem sicut Orum quemdam regum priorum* : ou comme quand l'Ecriture Sainte donne au méchant Prophête Balaam le nom d'homme qui avoit les yeux ouverts, *apertus oculis*, & generalement à tous les bons ou faux Prophêtes le nom de *voyant*; *Propheta olim vocabatur videns.* Il ajoûte que ce mot, *vûë*, ou *vision de Dieu*, ne signifie autre chose

Exod. 33. 11.

Sync. p. 56.

Joseph. cont. Apio. l. 1. p. 1051.

num. 24.

1 Reg. 9. 9.

que la contemplation, & que ce mot, *homme qui voit Dieu*, ne signifie autre chose tout de même qu'un contemplatif & un solitaire qui se retire dans un lieu écarté pour méditer à son aise sur des veritez qui ne se peuvent voir par les yeux du corps; & que c'étoit une maniere de parler fort ordinaire non-seulement chez les Juifs, mais aussi chez les Egyptiens & autres Payens, *loquendi formula tam ab Ægyptiis usurpata quam Ebrais*; & qu'il y avoit un Promontoire du Mont-Liban qu'on appelloit *la face de Dieu*, τὸ τοῦ θεοῦ πρόσωπον; parce c'étoit un lieu où les Philosophes & les contemplatifs du païs avoient accoûtumé de se retirer pour
Strab. l. 16. pag. 654. bien méditer à leur aise, à ce que disent les anciens Geographes Strabon, Ptolomée & Scylax. Et que l'Ecriture Sainte n'a voulu dire autre chose quand elle a dit que *Jacob vit Dieu, & qu'il nomma le lieu où il l'avoit vû, Phanuel, qui signi-*
Gen. 32. 30. *fie la face de Dieu; parceque j'y ai vû*, dit-il, *Dieu face à face.* Il finit son problême par l'autorité de plusieurs Auteurs payens, & dit qu'il faut expliquer tout ce que dit l'Ecriture de la vûë de Dieu, communiquée à Moïse & à Jacob par ces
Cic. de natur. Deor. l. 2. mots-ci de Ciceron: *Præsentiam sæpe Divi suam dederunt: Sæpe visæ formæ Deorum. Les Dieux ont souvent apparu*

aux hommes. Ils se sont fait voir souvent à eux dans leur propre forme & figure, ou par ceux-ci du même Auteur. *Il y a*, dit-il, *une petite Ville en Sicile nommée Enguium, dans laquelle il y a un Temple de la mere des Dieux, où les Dieux se font voir souvent à ceux qui y passent la nuit & qui y séjournent.* Plutarque dit la même chose en ces termes-ci, *Enguium Siliciæ oppidum est non magnum, sed pervetustum, Deorum apparitionibus nobile* : διὰ θεῶν ἐπιφανείαις ἔνδοξος.

Cic. in Verr. Orat. 4.

Plut. in vit. Marcel.

Enfin, rien n'explique mieux, selon Marsham, le véritable sens de tous les endroits de l'Ecriture Sainte où il est parlé de l'apparition de Dieu sur la montagne d'Oreb dans le Buisson ardent, sur celle de Sinaï où il donna la Loi, & sur celle de Phanuel, & sous le chêne de Mambré, ou dans l'aire de Gedeon à Epha, & ailleurs, que les Vers de Virgile, où il dit que le prétendu Dieu Apollon aprés avoir passé l'hiver dans la ville de Patare en Lycie, sur le fleuve Xantus, ne manquoit point de venir au Printemps à Délos & d'y passer la belle saison, & de s'y faire voir à ses adorateurs.

Qualis, ubi hibernam Lyciam, Xantique fluenta
Deserit, ac Delum maternam invisit Apollo.

Æn. l. 4. vers 143.

S. Basile parle d'une Ville nommée Phargame, *celebre par les apparitions frequen-*

tes des saints Martyrs. C'est dans son Epître 261. à saint Eusebe de Samosates, page 259.

Tous les Peres de l'Eglise des quatre premiers siécles, sans en excepter aucun, ont assûré positivement que celui qui apparoissoit aux Patriarches de l'ancien Testament, étoit le Verbe même Eternel, qui s'accoûtumoit & s'essayoit dés lors à prendre un corps apparent, en attendant qu'il en prit un véritable par l'Incarnation. Bullus, ce sçavant Anglois qui a si-bien écrit contre les Sociniens, prétend que c'est une Tradition venuë des Apôtres, contre laquelle il n'est pas permis de se révolter, en soûtenant au contraire que ce n'étoit qu'un Ange & non pas Dieu qui paroissoit aux hommes; mais Marsham prétend que quand les Juifs consultoient Dieu pour sçavoir l'avenir, & qu'il se communiquoit à eux dans les songes en leur apparoissant, il ne faisoit en leur faveur que ce qu'il faisoit aux Payens qui le consultoient sous le nom d'Apollon, de Jupiter & de Faunus, & qu'il leur découvroit, quand il vouloit, tant aux uns qu'aux autres, ce qu'ils avoient à f.ire & & ce qui leur devoit arriver.

Æn. l. 7. Hinc Italæ gentes, omnisque Oenotria tellus
In dubiis responsa petunt, huc dona sacerdos
Cum tulit, & cæsarum ovium sub nocte silenti

Pellibus incubuit strâtis, somnosque petivit,
Multa modis simulachra videt volitantia miris,
Et varias audit voces, fruiturque Deorum
Colloquio.

Marsham, le Clerc, & Simon, disent que l'Ecriture nomme souvent Dieu par honneur au pluriel, comme les Grands Seigneurs disent *nous*, au lieu de, *je*.

§. XXVIII.

L'Astrologie judiciaire, ou l'art de deviner par l'inspection des Astres, & en tirant l'horoscope de la naissance d'un enfant, fut la marotte de *Jerôme Cardan* celebre Medecin de Milan. Mr. de Thou dit qu'il l'avoit connu & frequenté à Rome, & que c'étoit un homme extraordinaire jusqu'à sa maniere de vivre & de s'habiller. Il poussa son insolence & sa folie jusqu'à faire l'horoscope de JESUS-CHRIST, & dit que selon l'ordre de la nature & de l'inspection de l'Etoille qui avoit présidé à sa naissance, je ne sçai si c'est celle qui apparut aux Mages, il devoit être crucifié & mourir sur un gibet. *Judiciariæ, quam vocant, fidem apud multos adstruxit, dum certiora per eam, quam ex arte possint, plerumque promeret. Verum extremæ amentiæ fuit, imo impiæ audaciæ, astrorum commentitiis legibus ve-* Thuan. Hist. lib. 61. pag. 136. To. 4

rum astrorum Dominum velle subjicere: quod ille tamen exaratâ servatoris nostri genitura fecit. On dit de lui qu'ayant prédit de vive voix & par écrit qu'il devoit mourir un certain jour, il cessa de boire & de manger autant de temps qu'il en falloit pour mourir le jour qu'il avoit marqué, & qu'il mourut; en effet pour n'être pas trouvé menteur & peu habile dans son art à l'âge de soixante & quinze ans à Rome le 21. Septembre l'an 1576.

On regarde avec raison comme une impieté scandaleuse & une brutalité blasphêmatoire, l'insolence qu'eut ce prétendu bel esprit de décider, que sans l'intervention d'aucune volonté particuliere de Dieu, & sans le dérangement d'aucune cause particuliere, mais même par le seul ordre établi dans la nature & dans la situation des Astres, JESUS-CHRIST devoit finir sa vie comme les scelerats & les Esclaves sur le bois, *Maledictus omnis qui pendet in* Gal. 3. 13. *ligno*, quoique JESUS CHRIST ait dit lui-même que *personne au monde ne le forçoit de mourir & que c'étoit de lui-même* Joan. 10. 18. *qu'il avoit choisi le temps & le genre de sa mort. Nemo tollit eam à me, sed pono eam à me meipso.*

Cependant quelqu'affreux & horrible que soit ce sentiment de Cardan, je sçai de science certaine que si le Pere Malle-

branche veut parler conſequemment à ſes principes, il eſt obligé non-ſeulement de ne pas blâmer, mais même d'admirer, de loüer & d'autoriſer cette opinion comme la plus belle, la plus ſolide & la plus judicieuſe du monde; que dis-je, la plus judicieuſe? diſons la plus Chrétienne, la plus noble & la plus élevée, car enfin toute la grandeur, l'excellence & la prérogative de Dieu, ſelon ce bon Pere de l'Oratoire, conſiſtent à agir ſans aucune volonté particuliere pratique de ſa part, mais ſeulement par des Loix générales, ſimples, uniformes, fécondes, qui ne ſe démentent jamais & qui fourniſſent à tout. La ſageſſe de l'Etre parfait conſiſte, ſelon lui, à ne ſe donner aucun mouvement, ni à ſe déterminer jamais lui-même; mais bien à ſe laiſſer gouverner entierement & à ſe laiſſer déterminer infailliblement par ſes cauſes occaſionnelles: la merveille de la Providence divine, ſelon lui, conſiſte en ce que les grands myſteres de nôtre ſalut & les évenemens les plus ſurprenans, arriveront, & ſont arrivez en conſéquence des Loix générales que Dieu a établies dans la nature ſans aucune intervention de ſes volontez particulieres pratiques: que la fin du monde, ou la conflagration de la terre, par exemple, & par conſéquent le jour du Juge-

ment arrivera non quand il plaira à Dieu de l'ordonner, par une volonté particuliere pratique; mais lorſque le feu central qui eſt dans les entrailles de la terre aura conſumé toute la matiere qui lui reſte à devorer, & que la terre qui eſt aujourd'hui une planette opaque & condenſe, ſera convertie en Etoille, en Soleil, & en feu, & paſſera dans un autre tourbillon : que le déluge arriva de même par les ſeules loix générales, ſans que Dieu l'ait produit par une volonté particuliere pratique, juſtement dans le temps que les pechez des hommes étoient montez juſqu'à leur comble : que la ruïne de Jeruſalem tout de même, & la punition des Juifs, arriverent non par aucun ordre exprés du Ciel, juſtement quelque temps aprés la mort de Jesus-Christ, pour les en châtier; mais ſeulement par la diſpoſition naturelle des cauſes ſecondes : enfin que la raiſon pour laquelle Dieu voulut que ſon fils nâquit, vécut & mourut parmi les Juifs, fut parcequ'il prévit, par ſa ſcience moyenne, que l'hiſtoire de ce peuple & de la vie de ſes Rois & de ſes Patriarches, auroit plus de conformité & de rapport avec la vie & les actions de Jesus-Christ, que tout autre peuple. Voila, dis-je, en quoi conſiſte la haute idée que le Pere Mallebranche veut que nous

nous ayons de la Providence de Dieu, à ſçavoir que ſans que Dieu ſe mêle de rien faire par aucune volonté particuliere, toutes les plus grandes merveilles de la Religion & de la nature ne laiſſent pas d'arriver d'une maniere trés-réglée. Ainſi il doit dire, ſelon ſes principes, que rien n'eſt ſi beau, ſi divin, ſi merveilleux, & qui marque mieux la fécondité des loix générales du Createur & la ſimplicité de ſes vôyes, que de voir qu'en conſequence de la ſituation des Aſtres qui préſiderent à la naiſſance & par les ſeules cauſes naturelles, JESUS-CHRIST ſoit mort ſur un gibet & que par ce moyen il ait racheté l'univers, ſans que Dieu ſon Pere ait agi en cela par aucune volonté particuliere pratique : & que ce n'eſt que pour s'accommoder au langage populaire & aux baſſes idées que les femmes & les petits eſprits ont de la Providence divine, que ſaint Paul & toute l'Ecriture pleine, comme lui, d'antropologies & de manieres de parler humaines, a dit que *Dieu le Pere a livré ſon Fils à la mort pour nous* : & que JESUS-CHRIST a dit lui-même en parlant à ſon Pere, *Détournez ce Calice de moi, s'il ſe peut, neanmoins que vôtre volonté ſoit faite & non pas la mienne. Calicem quem dedit mihi Pater.* Rom. 8. 32. Matt. 26 42. Marc. 14. 36. Luc. 22. 42. Joan. 18. 11.

Pardon, ô mon Dieu, ſi je découvre

à la face du Ciel & de la terre des paradoxes si ſcandaleux, pour ne pas dire des blaſphêmes ſi execrables; je ſerois peut-être mieux d'enſevelir cela ſous le ſilence, de peur que les impies & les ennemis de nôtre ſainte Religion ne s'en prévalent pour autoriſer leurs dogmes impies, & ne diſent qu'ils ſont une ſuite naturelle des principes *du plus grand eſprit qui ait jamais paru*; car c'eſt ainſi que les partiſans de cet Auteur le nomment dans tous leurs diſcours; & que la plus ſçavante Congregation de vôtre Egliſe voudroit nous faire accroire qu'eſt ſon Pere Mallebranche, qu'elle regarde comme ſon plus grand ornement, comme le plus éclairé de tous les mortels. Je crains, dis-je, ô mon Dieu, que tant de libertins dont le monde eſt rempli, ne ſéduiſent ſous le nom de ce prétendu grand perſonnage la ſimplicité de vos Fidelles en leur diſant, qu'ils n'enſeignent que ce qu'un Prêtre, un Miniſtre de vos Autels, un dévot, un homme diſant Meſſe tous les jours, un illuſtre membre d'une illuſtre Communauté, un Catholique zélé par la Foi, l'Aigle de l'Academie des Sciences, le plus grand Geometre, le plus celebre Mathematicien de nôtre temps, & un Theologien qui n'a jamais été cenſuré, enſeigne dans tous ſes Livres, & qu'il vaut beaucoup mieux adhe-

rer à ſes ſentimens qu'à ceux d'un avorton comme moi, dont la doctrine & les Livres ont été flétris par des priſons infâmantes, & par des exils dans les montagnes d'Auvergne, repaire ordinaire des bêtes feroces. Mais l'Egliſe vôtre Epouſe, ô mon Dieu, m'a mis des armes à la main avec leſquelles, tout petit Berger que je ſois, j'eſpere de vaincre ce Geant ſuperbe, ce nouveau Goliath, je veux dire l'Ecriture Sainte & la Tradition.

En perfecta mei promiſſâ conjungis arte Æn. l. 7.
Munera: ne mox aut Laurentes, nate, ſuperbos,
Aut acrem dubites in prælia poſcere Turnum.

Ce ſont les paroles de Venus à Enée, lorſqu'elle lui aporta du haut du Ciel des armes qu'elle avoit fait forger par Vulcain ſon mari, pour combattre contre Turnus & contre les Rutules. Virgile les a copié d'Homere, qui dit que Thétis en avoit fait autant pour ſon Fils Achille.

Αὐτὰρ ἐπειδὴ τεῦξε σάκος μέγα τε στιβαρόν τε Iliad. l.
Τεῦξε ἄρα οἱ θώρηκα φαεινότερον πυρὸς αὐγῆς 18.
Τεῦξε δέ οἱ κυνέην βριαρὴν κροτάφοις ἀραρυῖαν
Καλὴν, δαιδαλέην, ἐπὶ δὲ χρύσεον λόφον ἧκε
Τεῦξε δέ οἱ κνημῖδας ἑανοῦ κασσιτέροιο
Αὐτὰρ ἐπεὶ πάνθ' ὅπλα κάμε κλυτὸς ἀμφιγυήεις
Μητρὸς Ἀχιλλῆος θῆκε προπάροιθεν ἀείρας.

C'eſt ce qu'on peut traduire en Vers François, de la maniere qui ſuit.

Prends ces armes, mon Fils, que je te mets en main,
C'est l'ouvrage d'un Dieu, de mon époux Vulcain.
Va-t'en chercher Turnus, & sois sûr qu'avec elles,
Tu vaincras ce Geant & ses peuples rebelles.

§. XXIX.

ON rêve ordinairement la nuit à ce qu'on a vû le jour, & à ce qui a fait le plus d'impression sur l'esprit, sur l'imagination, & sur les sens. On songe aux objets qui se sont le plus souvent presentez devant nous, & aux choses qu'on a vûës, ou lûës, ou entendu dire plus frequemment. Or comme il n'y a guére de Livres que j'aye lû plus attentivement & plus souvent que ceux de Tertullien & du Pere Mallebranche, & que je n'ai presque jamais ouvert les Ouvrages du premier dans Pamelius, que son portrait & sa figure, qui est à la tête & au commencement de son Livre, *pag. 16.* ne m'ait sauté aux yeux, ni guére passé dans les ruës de Paris, que je n'aye rencontré le Pere Mallebranche, dont la figure est assûrément fort remarquable, il n'y a

aucun lieu de s'étonner que ces deux Auteurs me soyent venus dans l'esprit pendant que je dormois. J'avouë donc qu'étant dernierement à la campagne & dormant profondément, je rêvai que Tertullien avec sa grande calotte & son bonnet de nuit, tel qu'il est representé dans Pamelius, se presenta à moi dans le tems que j'entretenois le Pere Mallebranche couché prés de moi sur un gazon le long d'un ruisseau, & qu'au lieu de la houpe qui est au haut du bonnet de Tertullien dans le portrait de son Livre, il avoit une marotte ou une giroüette, telle qu'on en met quelquefois sur la tête des foux & des moulins à vent.

Oh illustre Tertullien, m'écriai-je, *soyez le bien venu. D'où sortez-vous ? est-ce de l'Enfer ou du Paradis ?* (car les uns le font un grand Saint, & les autres un grand Heretique & un damné.) *Est-ce qu'on porte en ce païs-là des fontanges & des nœuds de ruban au haut de son bonnet, telles que vous les avez ?* « Ce n'est rien moins que cela, me répondit-« il ; c'est une marotte ou giroüette que ce « fou de *Mallebranche*, qui est auprés de « vous a attachée au haut de mon bon-« net en guise de houpe, pour faire accroi-« re au monde que j'étois fou ; car vous sça-« vez que c'est l'ordinaire des foux de trai-«

„ ter de foux ceux qui ne ſont pas de leur „ opinion, & il arrive toûjours qu'en por„ tant le doigt ſur leur front, ils marquent „ l'endroit où eſt leur mal, en prétendant „ marquer celui des autres, ils marquent „ le leur propre.

Je ſuis donc un fou, à vous entendre parler, repliqua le Pere Mallebranche, moi qui ſuis dans ma Congregation de l'Oratoire, ce que Vaſquez étoit dans la Compagnie des Jeſuîtes, *le Phenix des Eſprits*; moi qui ai composé ce Traité incomparable *de la Nature & de la Grace*, où j'ai découvert des choſes ſi nouvelles & ſi extraordinaires, qu'elles ont été entierement inconnuës à ſaint Paul, à ſaint Auguſtin, & à ſaint Thomas, où j'ai établi un ſyſtême ſi élevé, que les plus beaux Eſprits & les plus ſçavans Docteurs, tel qu'étoit Mr Arnauld, n'y comprennent rien? Vous m'appellez fou, moi qui lis dans le Livre de la Sageſſe plus clairement que dans un miroir, & qui n'ai jamais voulu étudier, ni lire aucun Pere de l'Egliſe; mais qui ai tout appris dans *le Code vivant des Eſprits, ſans le ſecours des ſyllabes ni des Lettres.* Mes Confreres les plus diſtinguez par leur érudition, ou par l'éloquence de la Chaire, ſont toûjours à étudier dans nôtre vaſte Bibliotheque, où ſont tous les plus excel-

Auguſt. de Angelis.

lens manuscrits du Levant & les meilleurs Livres de l'Occident ; mais pour moi j'ai horreur de la lecture, & fermant toutes les fenêtres & les volets des fenêtres de ma chambre, je n'y laisse pas entrer le moindre rayon de lumiere, puis me bandant les yeux & me serrant le front, je consulte attentivement la verité éternelle, j'entre dans son Sanctuaire, je prête l'oreille à ses Oracles & aux réponses interieures qu'elle me fait au fond du cœur ; elle me découvre tous ses secrets comme à son fidelle Disciple, & je vois en elle sans voile & sans nuage, comme sans peine & sans travail, tout ce que les autres hommes cherchent en vain dans la Tradition & dans les Auteurs Ecclesiastiques de tous les siecles. Mr Arnauld qui passe pour les avoir tous lûs & pour le plus sçavant homme de nôtre temps, a voulu m'attaquer, * *mais je lui ai bien dit son fait.* Demandez à l'Elevel mon illustre disciple, ce fidelle confident de mes plus secrettes pensées, ce digne dépositaire & vaillant défenseur de ma doctrine, si je n'ai pas battu à dos & à ventre ce superbe Docteur, qu'on dit avoir fait boucquer lui seul tous les Jesuîtes ensemble. Ma réputation est si grande, qu'on vient des extrémitez du Nord, du fond de l'Allemagne & de l'Angleterre à Pa-

* Paroles de Porceaugnac aprés avoir reçû un soufflet. Moliere Porceaug.

ris, exprés pour me voir. A la verité tous ces étrangers commencent par aller voir d'abord le cheval de bronze au Pont neuf; mais comme il n'y a que deux pas delà à la Maiſon de l'Oratoire, où je demeure, ils ne manquent jamais de me venir faire la reverence & me rendre leurs devoirs auſſi-tôt aprés les avoir rendu à cette rare bête. Pour nos Peres, qui comme vous ſçavez ne paſſent pas pour ſots dans le monde, ils ſont idolâtres de moi, & ſi grands admirateurs de tout ce que je dis & de tout ce que j'écris, que quoiqu'ils ſe ſoyent obligez envers le Roi de faire enſeigner dans leur Collége Ariſtote & ſaint Thomas, avec leurs formes ſubſtantielles, leurs Accidens abſolus, leurs qualitez occultes, leurs corps ſans étenduë, leurs cauſes réelles & phyſiques autres que Dieu, leur ame raiſonnable & tout enſemble vegetante, je leur ai perſuadé de n'en rien faire, & d'enſeigner tout le contraire, conformement à mes ſentimens. Voyez cet amas de Theſes que j'ai apportées ici avec moi, ce ſont celles que nos Peres font ſoûtenir dans leurs Ecoles. On me les a envoyées de tous les païs du monde, où nous avons des Colleges. Vous n'en trouverez pas une où l'on ne ſoûtienne mes opinions ſur les idées & ſur les cauſes occaſionnelles. J'ai banni de

chez nous toutes les causes réelles & physiques, toutes les formes, tous les accidens, toutes les qualitez. Par tout où nous avons des Maisons, nos Régens enseignent mon systême de Philosophie : & par tout où nous avons des Chaires de Theologie, ou des Chaires de Prédicateurs à remplir (& Dieu sçait s'il y a lieu où nos Peres ne prêchent à l'exclusion de tous les Religieux de l'Eglise) nos Professeurs & nos Prédicateurs enseignent ma nouvelle Theologie & mon systême sur la Grace, sur la Providence, & sur l'Incarnation, toutes les Chaires retentissent des belles découvertes que j'ai faites sur ces grands Mysteres. Nos bonnes gens de Moines prêchoient autrefois que le Verbe ne se seroit point incarné si Adam n'eut point peché; mais depuis que *j'ai découvert dans l'idée de l'Etre parfait, qu'il ne peut vouloir agir au-dehors que pour se procurer un honneur digne de lui, & que Dieu n'a pû avoir d'autre dessein dans la creation du monde, que l'Incarnation de son Fils & l'établissement de l'Eglise*, on ne parle presque plus en Chaire presentement d'autre chose, que de cette noble pensée & de cette celeste doctrine.

Il n'y a que moi seul qui ait pû guerir nôtre Congregation de l'Oratoire de la maudite héréfie du Jansenisme. Tous les

Formulaires qu'on leur avoit fait ſigner par force ; toutes les Lettres de cachet qu'on avoit envoyées aux uns, non plus que les empriſonnemeus de quelques autres, n'avoient pas changé le cœur de nos Peres, quoiqu'ils euſſent corrigé leur main & arrêté leur langue pour quelque temps. Ni les exils des Peres Dujuhanet, Poiſſon & Sainte-Marthe, ni les horreurs de la Baſtille & des Iſles d'Oleron & de Breſcou, où l'on avoit enfermé les Peres Seguenot & Dubrueil, ni les violentes excluſions des Peres Deſmarêts, Feret, Béchet & Blampignon, ni les retraites & les fuites cachées des Peres Queſnel & Duguet, ni les menaces que le Nonce du Pape Vareze fit de la part de Sa Sainteté & du Roi, d'exterminer la Congregation, aprés que nôtre General Bourgoing à la tête des principaux de nos Peres, & entr'autres des Peres de Roncherolles & Amelotte, ſe fut allé plaindre à lui que le Janſeniſme perdoit tout l'Oratoire, ni enfin tous les beaux Livres que le R. P. Amelotte compoſa contre cette maudite héréſie, non plus que les pathetiques exhortations & tous les mouvemens que ſe donna feu Mr l'Archevêque de Paris de Harlai, n'avoient pû déraciner de nôtre Corps le levain de cette déteſtable erreur. Moi ſeul en ſuis venu à bout, en inven-

tant un nouveau ſyſtême ſur la Grace & ſur la Prédeſtination, entierement contraire à ſaint Paul, à ſaint Auguſtin, & à ſaint Thomas, ces trois pernicieux Janſeniſtes, & en le faiſant embraſſer & enſeigner par les deux plus celebres Profeſſeurs de Theologie de nôtre Congregation, & qui étoient les plus eſtimez & les plus accreditez parmi nous, à ſçavoir par le Pere Michel le Vaſſor qui l'a enſeigné dans nôtre Seminaire de ſaint Magloire, & qui eſt depuis devenu Proteſtant, & par le Pere le Porc, qui enſeigne actuellement & depuis pluſieurs années à Saumur la Theologie à nos Peres. Voici en quoi conſiſte ce ſyſtême avec lequel j'ai frondé & fait fronder par nos Peres, ſaint Paul, ſaint Auguſtin & ſaint Thomas. C'eſt qu'au lieu que ces trois Saints enſeignent nettement que Dieu par un Decret éternel & abſolu de ſa volonté, ſans avoir égard au merite des hommes, en prédeſtine quelques-uns à la gloire, ſelon ſon bon propos, par un pur effet de ſon amour, & par une bonne volonté particuliere qu'il a pour eux, & en conſequence de ce Decret, leur donne des Graces efficaces, & répand dans leur cœur, par une autre volonté particuliere, ſon Saint Eſprit & une charité victorieuſe, qui leur fait vaincre infailliblement

Ephef. 1. 1. 5. 6. & cap. 2.

toutes les tentations, & operer toutes les bonnes œuvres necessaires au salut, j'ai fait voir démonstrativement par un nouveau systême que tous ces pretendus Decrets absolus, ces bons propos, & ces volontez particulieres de Dieu, étoient de pures visions & de pures chimeres, & que Dieu étant un Agent universel, sa sagesse ne lui permet point d'agir par des volontez particulieres, mais seulement par des voyes simples, constantes, uniformes, & seulement en conséquence des volontez de sa cause occasionnelle, qui est l'ame de Jesus; & comme cette sainte ame est bornée & qu'elle ne pense pas en même temps à toutes choses, & que ses connoissances sont limitées au regard des choses contingentes, de-là vient que les graces se répandent souvent à l'avanture & par hazard successivement, tantôt sur de certaines personnes & tantôt sur d'autres; que quand il pense actuellement aux avares, les avares reçoivent la grace: ou que s'il a besoin dans son Eglise des Esprits d'un certain caractere, il répand par cette application sur les hommes de ce caractére, la grace qui les sanctifie.

Malleb. Nat. & Grat. 3. Ecl.n.22

Ibid. 2. Disc. n. 3.

Ibid. Disc. 2. n. 10. & 16.

Voilà qui est beau & fin, ô Tertullien, & qui non-seulement n'est jamais tombé dans ta tête, car tu as l'esprit trop épais;

mais même qui n'est jamais tombé dans celui de saint Paul, quoique ravi au troisiéme Ciel, ni dans celui de saint Augustin & de saint Thomas, quoique les deux plus éclairez Docteurs de l'Eglise.

Ces deux derniers Saints limitent & resserrent étrangement l'étenduë de cette parole que saint Paul répéte souvent, que *Dieu veut que tous les hommes soyent sauvez.* Ils prétendent que ce n'est qu'une volonté de signe, antécedente, improprement dite, & que ce mot de, *tous*, ne comprend pas generalement toute sorte de personnes; mais seulement toute sorte de conditions & d'états, Juifs, Payens, Rois, Esclaves, Grecs & barbares, sçavants & ignorants, enfans & vieillards, riches & pauvres, grands & petits, hommes & femmes. Or j'ai fait voir & j'ai persuadé par le credit que mon bel esprit m'a acquis dans le monde à toutes les personnes raisonnables, que ce sens est faux & injurieux à la bonté de Dieu, & qu'il a une veritable, sincere, & réelle volonté, autant qu'il est en lui, de sauver generalement tous les hommes, autant les uns que les autres : autant Judas que saint Paul, autant Pilate que saint Pierre, autant Esaü que Jacob; & que la seule cause qui empêche l'execution de cette bonne volonté de Dieu pour tous les hom-

mes, & qui fait que saint Paul a été sanctifié & élû plûtôt que Judas, saint Pierre plûtôt que Pilate, c'est le bon plaisir & la volonté particuliere de sa cause occasionnelle: c'est qu'ils se sont trouvez enfermez dans ces voyes simples & fécondes que sa sagesse lui a fait choisir, c'est le choix que le libre arbitre de l'ame de Jesus a fait de l'un plûtôt que de l'autre : c'est qu'en bâtissant son Temple elle a songé plûtôt à une pierre qu'à une autre, à une quarrée qu'à une ronde ou pointuë.

Un autre faux principe de ces bons Docteurs de l'Eglise, saint Augustin & saint Thomas, c'est que Dieu détermine la volonté des creatures par des graces efficaces, invincibles, insurmontables, & par des secours qu'ils appellent, *adjutorium quô fit.* Mais c'est encore une vision toute pure, car mon systême sur la grace, qui porte sa démonstration en lui-même, & que j'ai appris dans le Livre de la Sagesse éternelle, fait voir que jamais Dieu ne détermine la volonté d'aucune ame créée, non pas même celle de Jesus-Christ, à aucune bonne action ; mais que c'est au contraire l'ame de Jesus-Christ, comme cause occasionnelle de Dieu, qui détermine Dieu invinciblement, infailliblement, promptement, & toûjours

à ce qu'elle veut : & qu'ainsi rien n'est plus faux que ce que le bon homme saint Thomas établit pour fondement de sa doctrine sur la grace, à sçavoir que Dieu meut la volonté de l'homme en deux manieres ; à sçavoir ou en qualité de moteur universel vers l'objet general & universel de toutes les volontez, *qui* est le bien en general ; & qu'alors c'est l'homme qui détermine lui-même sa volonté à un certain objet particulier qui est tel, & tel bien, tel & tel objet : ou bien que Dieu nous détermine en qualité de moteur special, par des volontez particulieres à une certaine espece de bien & à un certain objet particulier, comme cela arrive dans tous ceux qu'il remuë par la Grace.

Dicendum quod Deus movet voluntatem humanam duplici modo, vel tanquam universalis motor ad universale objectum voluntatis, quod est bonum; homo verò determinat se ad hoc vel illud numero bonum. Quosdam verò Deus determinat ad hoc numero bonum, sicut in his quos movet per gratiam. Rien, dis-je, n'est si faux, selon mes principes ; & mes Disciples regardent avec raison cette parole de saint Thomas comme une extravagance.

Enfin, ce qui a leurré & trompé saint Paul, saint Augustin & saint Thomas, est que l'Ecriture Sainte attribuë tout à Malleb. ibid. 1. Disc. n. 58.

Dieu, & s'explique d'une maniere à faire croire que Dieu agit dans les ordres de la nature & de la Grace par des volontez particulieres. C'est ce qui a fait que saint Paul voyant de pareilles expressions souvent répétées dans les Prophêtes & dans Moyse, a parlé de la prédestination & de la sanctification des Elûs, comme si Dieu agissoit sans cesse en eux par des volontez particulieres; mais c'est faute d'entendre bien le style & l'esprit de l'Ecriture Sainte & de ne pas sçavoir qu'elle est pleine d'antropologies, & qu'elle s'est voulu servir de ces expressions, qui ne sont pas veritables, étans prises à la lettre, pour donner une plus grande idée de la bonté de Dieu & le rendre aimable aux esprits même les plus grossiers, comme sont les femmes & le peuple; ainsi que l'ont trés-bien observé mes bons amis Spinosa, le Clerc, & Episcopius.

C'est ainsi que l'Ecriture Sainte parle toûjours du tonnerre, comme si c'étoit Dieu même qui tonnât par une volonté particuliere, & qui eut un dessein formel dans la tête d'écraser quelqu'impie & quelqu'un de ses ennemis par la foudre, toutes les fois qu'elle se forme dans les nuës. Nous permettons à Mr. Arnauld, & aux esprits foibles ses semblables, & au bon homme saint Augustin & S. Thomas,

d'avoir de telles pensées pueriles, & de croire avec ce sot homme de vôtre païs, dont parle Virgile, à sçavoir Jarbas, qui disoit à Jupiter son pere qu'il ne tonnoit jamais qu'il n'eut formé la foudre de ses mains & qu'il ne l'eut préparée dans le dessein de tuër quelque scelerat, & qu'alors tous les méchans devoient trembler.

—— An te cum fulmina torques
Nequicquam horremus; cæcique in nubibus ignes Æn. l. 4.
Terrificant animos, & inania murmura miscent?

Quand tu tonnes, Seigneur, & prépares ta foudre,
C'est pour tuër quelqu'un & le reduire en poudre.
Tous les pecheurs alors, doivent trembler d'effroi,
Et chacun d'eux doit dire: Oh Ciel! c'est contre moi.

§. XXX.

Mais ce n'est pas assez de m'être justifié & d'avoir montré que non-seulement vous ne deviez pas, ô Tertullien, me traiter de fou, mais même que vous dévriez me regarder comme le plus grand genie qui ait jamais été, d'avoir découvert un si beau systême, & d'en sça-

voir plus sur la Grace que jamais saint Paul, saint Augustin & saint Thomas, l'Ange de l'Ecole en ayent sçû ; je veux presentement à mon tour, non-seulement vous dire, mais vous prouver clairement, que c'est vous-même qui êtes un grand fou.

En faut il de plus grande preuve que vôtre Livre *de Pallio* ? Vos compatriotes, les Cartaginois, vous railloient de ce que tout-d'un-coup vous aviez passé de l'Office d'Avocat à celui de Philosophe, & que vous aviez quitté la robbe de Palais pour prendre le manteau de ces derniers-ci, ou comme nous parlons aujourd'hui, que vous aviez quitté l'épée & le plumet pour la soûtane de Prêtre : *Hui tam cito de togâ ad pallium* ? Que répondez-
„ vous à cette raillerie ? Vous dites qu'il n'y
„ a pas lieu de s'étonner de cela, & que
„ vous auriez mal fait si vous n'en aviez usé
„ de la sorte ; parceque le cameleon chan-
„ ge de couleur de moment à autre ; que le
„ Soleil change de place à tout moment dans
„ le Ciel ; que tantôt il se leve à l'Orient,
„ tantôt il se couche à l'Occident, & tan-
„ tôt il brille dans son Midi : d'ailleurs que
„ la terre même change souvent de parure
„ & de figure ; que dans l'Hiver elle est cou-
„ verte de neiges & de frimats, dans le Prin-
„ temps elle est ornée de fleurs, dans l'Eté
„ elle est enrichie de moissons & de blé,

& dans l'Automne, de fruits & de raisins : que ce qui est aujourd'hui noir devient blanc dans la vieillesse ; que le païs de Sodome & de Gomorre, qui étoit si fertile, est aujourd'hui plus sterile & plus sec que les rochers d'Arabie : que la Lune croît & décroît tous les mois : que le le jour & la nuit se succedent l'un à l'autre : que tantôt il pleut & tantôt il fait beau temps, que rien n'est constant & uniforme dans le monde : que la terre a été couverte d'eaux autrefois du temps du déluge : qu'elle sera consumée au contraire un jour par le feu : qu'il y a eu autrefois de grandes Villes où l'on ne voit aujourd'hui que des forêts, & qu'il y a aujourd'hui au contraire des forêts où l'on bâtira un jour de grandes Villes : qu'on ne parle plus presentement ni de Samos, ni de Délos, ni de Jerusalem, ni de tant d'autres Villesde la Palestine & de la Phenicie qui étoient jadis si celebres : qu'eux-mêmes, Messieurs les gros bourgeois de Carthage, portoient autrefois des habits bien differens de ceux dont ils étoient aujourd'hui revétus : qu'autrefois ils portoient des pourpoints tailladez à grandes manches & des culottes plissées & serrées au-dessous du genoüil & une casaque qui étoit attachée avec une gance autour du cou, laquelle ils rejettoient de côté & d'au-

„ tre ſur les épaules : & qu'ainſi ils devoient
„ trouver bon que vous vous habillaſſiez
„ à vôtre fantaiſie, & que vous portaſſiez
„ un manteau tel que vous jugez à propos,
„ quoiqu'il leur parut extravagant & bur-
„ leſque.

Malleb. Rech. de la Verité. Tom. I.

En verité, ne faut-il pas être fou à marotte & avoir perdu le ſens, pour raiſonner de la ſorte ? Quoi, Tertullien, parceque le Soleil ſe couche & ſe leve, & que tantôt il fait beau temps & tantôt pluye, il me ſera permis de m'habiller en maſque & d'aller courir les ruës, tantôt *en habit d'Arlequin & tantôt en habit de Scaramouche*, comme nous parlons aujourd'hui en France, tantôt en habit de Boëme & d'Egyptien, & tantôt en Aſtrologue ou en vendeur d'Orvietan, tantôt en Gadeois, en Maſſon, en Portefaix, & tantôt en cotte-d'armes, comme les anciens Romains, ou en cuiraſſe & armé de pied en cap & tout de fer, comme les anciens Germains & Cheruſques ? Enfin, eſt-ce une raiſon que parcequ'on portoit autrefois des chapeaux pointus & des rondaches, des fraiſes, des vertugadins & des canons, nous devons auſſi en porter de même aujourd'hui.

Mais il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que vous raiſonnez ſi mal, & que vous ſoyez ſi fort broüillé avec le bon ſens : il

n'y a qu'à se souvenir que vous étiez Montaniste & que vous avez été assez fou pour croire que Montan, cet homme qui joüoit tous les jours aux échecs & aux dez, & qui se peignoit le visage de blanc & de rouge, comme dit Apollone, qui le connoissoit particulierement, étoit le Saint Esprit même en personne.

Apollon apud Euseb.

Nunc & verbis virtutem extolle superbis.

Aprés cela vient-en nous vanter tes proüesses.

§. XXXI.

Vraiment il t'appartient bien, Pere Mallebranche, à me traiter de *fou*, repliqua *Tertullien*, fort irrité; toi, dont les Livres ne sont qu'un tissu d'erreurs & d'extravagances, & un ramas de toutes les visions & les chimeres des anciens fanatiques, que j'ai attaqué, combattu & foudroyé pour l'Eglise dans mes Ecrits; ainsi que l'a trés-bien prouvé l'Auteur des *Eclaircissemens sur l'Histoire Ecclesiastique des deux premiers siécles*, & dans sa *Presbytero-machie*, où je te renvoye. C'est principalement dans le quatriéme Paragraphe, de ses Eclaircissemens, que cet Auteur montre trés-bien que tout ce que tu as dit sur le Verbe Eternel consulté, comme sagesse notio-

Pag. 54. & suiv.

nelle, par le Pere Eternel, & sur Jesus-Christ cause occasionnelle & déterminative de l'efficace de Dieu, n'est qu'un réchauffé des vieilles opinions des Marcionites, Valentiniens, Gnostiques & Encratites. Le même Auteur fait voir aussi à la fin du cinquiéme Paragraphe, depuis la page 74. jusqu'à la page 79. que tout ce que tu as dit de *l'Angelocratie*, ou du gouvernement de la Synagogue par les volontez de l'Ange Michel, & sur les miracles operez dans l'ancien Testament à l'occasion des desirs de cet Ange, est un renouvellement de la Theologie, ou plûtôt de la folie de Cerinthe & de Basilide. Est-il possible qu'aprés que S. Irenée & moi avons si-bien réfuté ces insensez, tu ailles encore ressusciter leurs impertinens dogmes, qui étoient ensevelis depuis prés de 1700. ans ?

Mais non content de cela, tu en as inventé de nouveaux, qui sont pires que les leurs, & qui ruïnent tous les plus grands Mysteres de la Religion, la Providence, la Grace, l'Incarnation, & même toute l'Ecriture Sainte ; car dés le moment que tu tâches de persuader au monde que les expressions les plus fortes & les plus nettes, dont se sert ce divin Livre, pour nous montrer que tout ce qui arrive aux

Elûs dans l'ordre de la Grace (& même dans l'ordre de la nature, en tant que cela à raport au ſalut) eſt l'ouvrage de ſes volontez particulieres, ne doivent pas être priſes à la Lettre ; mais ſeulement comme des manieres de parler populaires & antropologiques, & qu'on doit les entendre dans un ſens ſpirituel & allégorique, comme celles où cette même Ecriture dit, *que les petits des corbeaux demandent la pâture à Dieu par leurs cris*, *& que Dieu a un Trône, un chariot, des fléches, un bras, une main droite*, tu ouvres la porte à l'impieté, tu fournis des armes aux libertins, tu nous ôtes les moyens de les confondre, tu deſarmes les Défenſeurs de la Foi orthodoxe, tu leur ôtes l'unique voye qu'ils avoient de combattre les heretiques, tu ſappes la Foi par ſes fondemens.

Pſalm. 146. 9.

Mallebr. Trait. de la Nat.

Exemple, Saint Auguſtin, mon illuſtre compatriote, & l'ornement de nôtre Afrique, n'a point d'autre argument pour confondre les Pelagiens & Semi-Pelagiens, & pour leur prouver que c'eſt Dieu qui opere en nous le vouloir & le faire, & qu'il détermine invinciblement & inſurmontablement le cœur de l'homme à la pratique de la vertu, & enfin que nôtre prédeſtination eſt un effet de ſon choix & de ſa volonté, que ces endroits où l'E-

Prov. 21. 1. Job. 12. 24. 1. Reg. 10. 9. Eccl. 33. 13. & Isay. 45. 9. & Jer. 18. 6. & Rom. 9. 21. Ps. 118. 36 Rom. 9. 18. Jerem. 26. 4. Act. 13. 48. Ibid. 16. 14.

criture dit, que *nos cœurs sont entre ses mains, qu'il les tourne comme il lui plaît, & comme le potier donne la forme & la figure qu'il veut à l'argile : que Dieu a pitié de ceux dont il veut avoir pitié, & endurcit ceux qu'il lui plaît d'endurcir ; qu'il fait ensorte que l'homme marche dans la pratique de ses commandemens : qu'il répand lui-même sa charité & son Saint Esprit dans nos cœurs : que ceux-là croyent qui sont préordonnez à la vie éternelle : que la vendeuse de pourpre, Lydie, crut à l'Evangile, parcequ'il plût à Dieu de lui ouvrir les yeux, &c.* Or en répondant comme tu fais, qu'il ne faut pas prendre ces expressions à la Lettre, & que ce ne sont que des antropologies ; voilà tout l'argument renversé. C'est ainsi que Mr Simon, Mr le Clerc, & avant eux Mr Spinosa, ont répondu, & ont dit que *S. Augustin avoit trop finassé*, c'est le terme de Mr Simon, sur ces expressions populaires & dévotes de l'Ecriture Sainte. Les Pelagiens n'étoient pas si fins ni si pernicieux que vous autres quatre Auteurs. Ils se contentoient de répondre comme ils pouvoient à quelques passages de l'Ecriture que saint Augustin leur opposoit ; mais vous autres quatre, avec vos deux Patriarches Grotius & Arminius, vous sapez & renversez l'Ecriture par les fonde-

fondemens. On a beau vous dire que la Tradition eſt la veritable interpréte du ſens dans lequel il faut entendre les paſſages de l'Ecriture, pour pouvoir diſtinguer quand elle parle dans un ſens figuré ou naturel, antropologique ou exact & litteral, l'entêtement que vous avez que la ſageſſe d'un Agent univerſel ne lui permet pas d'agir par des volontez particulieres, l'emporte dans vôtre eſprit au deſſus de la Tradition & des expreſſions les plus formelles de l'Ecriture. Il n'y a point d'Heretiques qui ne puiſſent éluder par une ſemblable réponſe, les paſſages les plus formels de l'Ecriture lorſqu'on voudra les oppoſer à leurs erreurs.

C'eſt à l'abri d'une pareille défaite que tu as mis à couvert ce nombre innombrable de viſions que tu prétends avoir apriſes dans le Livre de la ſageſſe éternelle, à ſçavoir qu'on voit les corps en Dieu, que nous ne voyons les corps que dans leurs idées, & que ces idées ne ſont pas dans nos ames, mais bien en Dieu, & qu'elles ſont l'eſſence même divine : qu'il n'y a aucune cauſe réelle & phyſique hor mis Dieu : que l'ame même n'eſt pas la cauſe efficiente de ſes deſirs, de ſes volontez & de ſes operations immanentes : que le meilleur & le ſeul moyen démonſtratif pour prouver qu'il y a un Dieu, eſt

Malleb. Rech. méta-phyſ. Traité de la Nat. & de la Grace. Eclairc. ſur le Tra. Medit. converſat. Chrét. Lettr. ou Réponſ. aux Reſl. de Mr. Arn.

le châtoüillement que produit une paille lorsqu'on la passe doucement sur le visage d'un homme, ou la douce chaleur que ressent un homme qui a froid lorsqu'il s'aproche du feu, ou le plaisir que ressent un débauché lorsqu'il boit de bon vin ou qu'il se plonge dans ses voluptez sensuelles, parce que rien ne peut rendre un homme heureux que Dieu seul, & que tout homme qui ressent du plaisir est actuellement heureux lorsqu'il le goûte, & qu'enfin rien ne peut produire un sentiment de plaisir ou de douleur dans l'ame, que Dieu seul : d'où tu conclus évidemment & démonstrativement, à ce que tu prétends, contre les impies, qu'il y a un Dieu. Je pense qu'un semblable raisonnement, au lieu de les convertir, les fait crever de rire. Mais quoiqu'il en soit, si on vient t'opposer l'Ecriture qui dit,
Rom. 14. 17. que le *regne de Dieu, ni le bonheur de l'homme, n'est pas dans le boire & le manger*, & que les plaisirs sensuels ne sçauroient faire sa felicité, tu répondras fierement que
Ps. 126. 33. 11. 83. 13. Prov. 4. 2. *l'Ecriture est pleine d'antropologies, & qu'il ne faut pas croire à la lettre tout ce qu'elle dit.*

Amos 3. 6. Ephes. 2. 8. 4. 8. Jac. 1. 17. Tu répondras la même chose lorsqu'on t'opposera des millions de passages de ce divin Livre, où il est dit que tous les biens & les maux qui arrivent aux Elûs, & tou-

tes les diſtributions des graces qui leur font operer la vertu, viennent de Dieu & du pere des lumieres, & ſont des effets de ſes volontez particulieres & de ſes Decrets abſolus. Tu diras qu'il ne faut pas prendre les expreſſions de l'Ecriture à la lettre, & que c'eſt un langage dévotieux qui ne décide rien.

Tu te mocques de même de ce que JESUS-CHRIST dit en mille & mille endroits qu'*il eſt venu pour faire la volonté de ſon pere: que tout ſon plaiſir & ſon partage eſt de lui obéïr en tout juſqu'à la mort, d'être attentif à ſes ordres, & de les executer ponctuellement.* Tu ſoûtiendras malgré JESUS-CHRIST, que c'eſt Dieu qui obéït à JESUS-CHRIST, & non pas JESUS-CHRIST à Dieu. Tu ſoûtiendras que l'ame de JESUS eſt la cauſe occaſionnelle de Dieu, & que le partage de Dieu eſt d'executer toûjours, promptement & infailliblement tout ce que veut ſa cauſe occaſionnelle & de lui obéïr, & que la ſageſſe de Dieu ne lui permet pas d'agir par des volontez particulieres, mais bien de faire celles de l'ame de JESUS, & de ne jamais déterminer cette ſainte ame, mais bien de ſe laiſſer lui-même toûjours déterminer par elle.

Joan. 4. 34. 5. 30. 6. 38. Phil. 2. 8. Joan. 3. 11. 5. 19. 8. 38.

Ajoûte donc conſéquemment à tes principes, que nous ſommes de grands ſots de

nous adresser à Dieu par la priere & de lui demander par des vœux & des Oraisons continuelles & les plus ardentes, nôtre salut: Il nous répondra, Adressez-vous „ à l'ame de Jesus & non pas à moi. Je „ voudrois de tout mon cœur & de toute „ la plenitude de ma volonté, que tout le „ monde fut sauvé; mais l'ame de Jesus, „ ma cause occasionnelle, ne le veut pas. „ Prenez-vous en à elle. Je voulois autant „ & aussi ardemment sauver Judas que saint „ Paul, autant Simon le Magicien que saint „ Pierre, autant Herode que saint Jean-Baptiste qu'il fit mourir; mais l'ame de Jesus a voulu que j'en usasse autrement. „ La fontaine qui est pleine d'eau ne demande qu'à couler, & il lui est indifferent „ de remplir la cruche de l'un ou celle de „ l'autre. C'est à celui qui tient le robinet „ à faire couler l'eau où il veut. *Je suis la fontaine & le pui d'eaux vives*, comme parle l'Ecriture, mais l'ame de Jesus „ est le robinet. Sa volonté humaine non „ déterminée par le Verbe, me tourne comme elle veut, & fait couler les eaux de „ mes graces efficaces, non sur ceux que je „ veux (car je n'ai point de volontez particulieres; ma sagesse ne me permet pas „ d'en avoir) mais sur ceux qu'elle veut, „ & ausquels elle songe actuellement quand „ elle veut bâtir son Temple. *Si elle a*

Cant. Cant. 4. 15.

besoin d'une pierre quarrée ou pointue; «
heureuses sont les pierres qui se trouvent «
de cette figure, elle les fait entrer dans «
son Temple. Si elle a besoin tout de mê- «
me *des esprits d'un certain ordre & d'un* «
certain caractere; heureux sont ceux qui «
se trouvent de ce caractere; car cette sain «
te ame m'oblige de les prédestiner & de «
les combler de mes graces efficaces. Heu- «
reusement saint Paul, saint Jean-Baptiste «
& saint Pierre, se sont trouvez du caracte- «
re dont cette sainte ame avoit besoin: Ju- «
das au contraire, Simon le Magicien & «
Herode, ne s'en sont pas trouvé. Voilà «
pourquoi j'ai prédestiné, sanctifié & glo- «
rifié les premiers, & que j'ai abandonné «
les autres au diable. Heureusement l'ame «
de JESUS songeoit & avoit besoin de «
pierres quarrées pour bâtir son Tem- «
ple; mais Judas, Herode & Simon se sont «
trouvez des pierres pointuës. C'est ce qui «
les a fait rejetter à cette sainte ame, & «
consequemment à moi qui suis toûjours «
ses volontez & non pas les miennes. Saint «
Pierre, saint Paul, & saint Jean-Baptiste «
se sont trouvez au contraire heureusement «
pour eux des pierres quarrées: voilà pour- «
quoi mes graces ont coulé sur eux. Ils «
ne m'en ont pas l'obligation; mais seu- «
lement à l'ame de JESUS. Saint Paul a «
tort de dire qu'*il me rend des graces con-* « Rom. 1. 4.

1. Cor. „ *tinuelles*, ce n'est pas à moi qu'il doit rendre
1. 4. 10. 30. „ ces actions de graces, mais bien à l'ame
2. Cor. „ de JESUS. Il faut rendre graces aux cau-
9. 15. Ephes. „ ses occasionnelles, & non pas à ceux qui
1. 16. „ ne sont que les executeurs de leurs volon-
„ tez. Il faut leur demander les faveurs dont
„ on a besoin, & non pas s'adresser à ceux
„ qui ne font que distribuër les graces par
„ leur ordre. Il faut enfin prier l'ame de
„ JESUS de m'ordonner & chanter ses Li-
„ tanies, en disant sans cesse : *Anima Chri-*
„ *sti ora pro nobis* ; & ne pas m'adresser di-
„ rectement ses prieres, & me chanter des
„ Pseaumes, comme faisoit David, faute
„ d'avoir étudié & apris la Theologie Mal-
„ lebranchienne.

Pardon, ô mon Dieu, si je vous faits parler un langage si opposé à vos divines Ecritures, ajoûta Tertullien, en levant les mains & les yeux vers le Ciel ; mais c'est pour mieux faire sentir à ce visionnaire de Mallebranche, combien sa doctrine est injurieuse à vôtre divine majesté, & contraire à celle que vous avez inspirée aux Ecrivains canoniques. Ensuite il poursuivit son discours en apostrophant toûjours le Pere Mallebranche en la maniere suivante.

A Dieu ne plaise que je croye que les Peres de ta sainte & illustre Congregation ayent embrassé ta doctrine, & que tous les

Professeurs de Theologie & de Philosophie, & les Prédicateurs si illustres qu'elle fournit à l'Eglise, y enseignent & prêchent ces monstres d'opinion. Je connois trop la sagesse & la pureté de la foi de l'illustre Général * qui est à la tête d'un si illustre Corps, pour souffrir qu'on y adopte & qu'on y enseigne tes erreurs : Je connois trop le merite, la suffisance & la Religion de la plûpart des Professeurs qui y régentent, & des Prédicateurs qui remplissent si dignement les Chaires qu'on leur offre de toutes parts. Les Evêques qui les leur confient & qui les forcent même de les accepter, ne s'empresseroient pas si fort à les leur donner, s'ils ne sçavoient qu'ils sont tous fort éloignez de tes nouveautez, & qu'ils sont les premiers eux-mêmes à s'en mocquer & à en rire. Tu fais bien de compter au nombre de tes Disciples ton ancien Confrere le Vassor ; car effectivement il ne cesse de te prôner par tout, & il n'a été reçû avec aplaudissement parmi les Protestans, que parce qu'il leur fit entendre *que tu étois son intime ami,* * *& qu'il leur promit d'écrire ton histoire & celle de ton démêlé avec Monsieur Arnauld.* Mais je crois que tu peux réduire le prétendu grand nombre de Disciples que tu as fait dans ta Congregation, à ce seul deserteur de la Religion Catho-

* Le R. P. Jacques de la Tour.

* Paroles de Mr Basnage. Beauval dans son Hist. des Ouvrag. des Sçav.

lique ; car pour le vertueux & dévot Pere *le Porc*, c'est une calomnie grossiere que tu lui fais de l'accuser de soûtenir tes opinions. On nous a parlé dans l'autre monde d'une repartie en vers François, qu'il fit à un de tes Confreres qui l'accusoit d'être partisan & adorateur de ta doctrine. Il lui dit :

Vous me connoissez mal : je suis Amelotiste,
Mais je ne fus jamais, ni serai Malbranchiste.
Je m'appelle le Porc & non pas le Veau gras,
Mallebranche & Vassor ne me séduiront pas.

Sans mentir on a fait un autre cas de mes écrits que des tiens dans ta Congregation. Le Pere *le Boults* qui charma autrefois tout Paris & la Cour de France par ses admirables Prédications, qui l'éleverent à l'Episcopat, prenoit tout ce qu'il disoit de beau & de bon dans mes Livres. Il me citoit sans cesse dans ses Sermons : *Cet éloquent barbare*, disoit-il en parlant de moi, *cet illustre Africain qui m'a toûjours fourni de belles pensées dans la Chaire.* Il avoit fait une si grande habitude avec moi, & s'étoit rendu

mon ſtyle ſi familier, que quand il ne trouvoit pas chez moi ce qu'il vouloit dire, il inventoit des termes qui aprochoient & reſſembloient aux miens. C'eſt ainſi que mille fois il m'a fait dire *que la lance qui avoit percé le côté de* JESUS-CHRIST, *avoit fait l'office de ſage-femme, & fait accoucher l'Egliſe ſur la Croix des enfans qui étoient cachez dans le ſein de ſon époux, obſtetricante lanceâ* : je n'ai jamais dit ce mot ; mais il l'a forgé ſur mon ſtyle. Tu mépriſe ſi fort ce ſtyle, ô Mallebranche ; tu dis que je m'étourdis moi-même par de grands mots qui ne ſignifient rien, qui ſont pleins de ſon & vuides de ſens ; que ce ſont toûjours des termes ſauvages, des mots extraordinaires & de ſix pieds, & *ſeſquipedalia verba*, comme parle un Poëte : tu dis que tu parles toûjours exactement, & que *toutes tes paroles portent lumiere dans l'eſprit*, & que les miennes au contraire ne produiſent aucune idée diſtincte, & que je ne fais que remuër, troubler, agiter l'imagination, ſans éclairer l'eſprit. Mais eſt-ce que tu entends ma Latinité, pour oſer la critiquer comme tu fais ? Sçais tu bien que je parle mieux, & que j'entends mieux le Latin à mon talon que toi dans ta tête : que toute ma vie j'ai été élevé parmi les Juriſconſultes & les Rheteurs qui ont le beau

ſtyle de la Latinité en partage : ſi tu avois lû le moindre de mes Livres, tu verrois qu'il eſt rempli des fleurs de la plus pure éloquence, des plus excellens Orateurs, Hiſtoriens, Poëtes Latins, & que c'eſt ſur eux que j'ai formé mon ſtyle. Il ne te paroît barbare que parceque tu es barbare toi-même, & que tu es étranger chez les Latins. Je ſçai le Grec auſſi bien que les Grecs. Trouve des Peres de l'Egliſe qui ſçachent, comme moi, ces deux Langues.

Malleb. Rech. de la Ver. To. 2.

J'ai vû en quelque part dans un de tes Livres que *tu faiſois grand cas de mon Apologetique, & de mon Livre des Preſcriptions contre les hérétiques.* Je ſuis perſuadé que c'eſt ſur le recit d'autrui que tu en dis du bien, & que tu n'as lû ni l'un ni l'autre, & que tu te fais même un merite & une gloire de n'avoir jamais lû d'autre Livre que celui de la Sageſſe ſubſtantielle ; mais ſçais-tu bien qu'en vantant mon Livre des Preſcriptions, tu t'es coupé la gorge à toi-même, & que j'y ai renverſé par avance de fonds en comble tout ton ridicule ſyſtême des idées, de la Prédeſtination & de la Grace, de la Providence & du gouvernement de la Synagogue par les volontez de l'Ange Michel, & de celui de la nouvelle Alliance par celles de l'ame de Jesus

non déterminée par le Verbe, comme auſſi toutes tes rêveries ſur la propagation du peché Originel par les régles de la méchanique, & ton Epicureïſme ſur le bonheur des ſens; car une des principales régles que j'ai établie dans mon Livre des Preſcriptions, & qui eſt comme le fondement de toute ma doctrine, c'eſt que *tout ce qui eſt nouveau eſt ſuſpect de fauſſeté, & que toute opinion qui n'eſt pas fondée ſur la Tradition, eſt dangereuſe*: en un mot, qu'il n'y a rien de vrai en matiere de Foi que ce qui nous a été revelé par JESUS-CHRIST & par les Apôtres, & qui nous a été tranſmis par le canal d'une Tradition fidelle & unanime de toutes les Egliſes du monde, *non eſt erratum ſed traditum.* Or il eſt bien certain que ton ſyſtême ſur tous les Myſteres de la Religion eſt nouveau: tu t'en dis même le pere, & tu ſerois bien fâché qu'on te montra d'autres Auteurs qui avant toi l'euſſent avancé; donc il eſt faux, & erroné; donc il porte ſa condamnation avec ſoi: *Mira ſunt quæ dicitis: nova ſunt quæ dicitis: falſa ſunt quæ dicitis*; comme parle mon illuſtre compatriote, le grand Auguſtin. August. oper. perf in Julian.

Tu me traites de *fou* pour quelques prétendus faux raiſonnemens que j'ai fait dans mon Livre *de pallio*, & parceque j'y ai dit

que, *puiſque toute la nature change à tout moment, & que tout eſt plein de viciſſitudes journalieres & annuelles, il ne falloit pas s'étonner ſi j'avois changé de manieres de vivre & de m'habiller* : Mais eſt-il poſſible que tu ayes l'eſprit ſi court & ſi hebêté que tu ne voyes pas que mon Livre eſt un Livre de Rheteur, de Sophiſte & de déclamateur, & non pas un ouvrage de Philoſophe, de Geometre, & de Theologien ; & qu'autre eſt la maniere dont on doit répondre à des railleries d'un bâteleur, & aux plaiſanteries, ou boufonneries d'un Comedien ou d'un jeune Muguet & Damoiſeau ; & autre eſt celle dont on doit répondre ſérieuſement aux Heretiques & aux Payens qui attaquent par des argumens ſérieux nôtre Religion ? Tu viens d'avoüer que je m'étois trés-bien acquitté de ce dernier emploi dans mon Apologetique & que j'avois auſſi pris un bon tour pour fermer la bouche aux Heretiques dans mes preſcriptions : tu en aurois jugé de même de mon Livre *de Pallio*, ſi tu en avois ſçû le ſujet & compris mon deſſein. C'étoit la populace, les femmes, les ignorans, mes anciens camarades de débauche & du Palais, qui me voyans changé tout-à-coup, tant dans l'exterieur que dans l'interieur, tant dans mes habits que dans

ma doctrine, portant un grand manteau de Philosophe, au lieu d'une cotte-d'armes de Cavalier, se mirent à me railler & à me brocarder sur mon inconstance & ma legereté; il me parut qu'il étoit du bon sens de leur répondre à peu prés de la même maniere dont ils m'attaquoient, de leur rendre brocard pour brocard, raillerie pour raillerie, raisonnemens gaillards & enjoüez sans aucune exactitude ni solidité pour semblables raisonnemens qu'ils me faisoient, & enfin de les payer de la même monnoye dont ils me payoient. J'aurois été ridicule si j'en avois usé autrement, & si j'avois cherché des raisonnemens fins & convaincans & des argumens sérieux & solides, comme sont ceux dont je me suis servi, de ton aveu même, ô Mallebranche, contre les Hérétiques que j'ai combattu & coulé à fonds. N'est-il pas vrai que lorsque ton illustre Confrere, le Pere de Harlai-Sanci, Baron de Palmos, se fut fait Pere de l'Oratoire, il y eut plusieurs jeunes Seigneurs de la Cour de ses camarades & plusieurs jeunes Dames de ses amies, qui le raillerent sur son changement d'habit, & sur ce qu'ayant eu le jour précedent un plumet blanc à son chapeau, une cravate ou fraise à son cou, un justacor bleu galonné d'or & d'argent, une épée à son côté & de

grands canons à ses jambes, il s'étoit avisé tout-d'un-coup de prendre un bonnet quarré sur sa tête, une petite manchette de deux doigts à son cou, une grande fontane noire sur son corps, traînante jusqu'aux talons, & une méchante ceinture de fil autour du corps, & enfin s'étoit fait tondre & raser la tête au lieu des beaux cheveux bouclez ou de la perruque qu'il avoit auparavant. Il répondit fort sagement à leurs railleries par d'autres railleries, & se défendit dans le même style avec lequel on l'attaquoit. Il se seroit rendu ridicule s'il avoit fait autrement, & s'il avoit pris la chose dans le sérieux. J'en ai fait tout de même; & neanmoins afin de rendre mon Livre utile, j'y ai fait entrer incidemment une infinité de traits de la plus profonde érudition, qui l'ont fait admirer dans tous les siécles, & lui ont attiré des Commentaires, des Notes & des Gloses des plus sçavans hommes.

Quant à ce que tu me reproches d'avoir crû que Montan étoit le saint Esprit, il n'est pas vrai que j'aye donné dans une erreur si grossiere, mais bien seulement que j'ai crû que Dieu avoit répandu sur lui en plus grande abondance son esprit que sur tout autre & qu'il l'avoit suscité pour combattre la molles-

se & le relâchement des charnels & des Chrétiens, qui ne vivoient que de la vie animale & sensuelle, sans mortification, sans jeûne, sans penitence, sans amour de la Croix & du Martyre, que j'appellois *Psychicos*. J'ai eu tort, il est vrai, de me séparer d'eux sous prétexte qu'ils énervoient toute la discipline & ruïnoient les anciens usages que les Apôtres & les hommes Apostoliques nous avoient laissé sur la distinction des pechez qu'on devoit absoudre & de ceux qu'on ne devoit point remettre; car il n'y a jamais de raison légitime de rompre l'unité, *præscindendæ unitatis nulla est justa necessitas*, comme dit le grand Augustin, mais au moins, je proteste que je n'ai jamais crû que Montan fut Dieu & la personne du Saint Esprit.

Finissons, Mallebranche, nôtre dispute, & compte que tu te dois estimer bienheureux de ce que je ne suis plus aû monde & que j'aye perdu tout mon feu & ma premiere vigueur; car je te traiterois comme j'ai traité Marcion, Valentin, Hermogene, Basilide & les Gnostiques. Ils passoient de mon temps pour les plus grands genies de la terre. Ils disoient toûjours qu'on ne comprenoit pas leur systême, & qu'on entendoit mal ce qu'ils disoient: tu en fais de même; & je t'écraserois comme eux.

O mihi præteritos referat si Jupiter annos,
Qualis eram cum primam acrem Præneste sub ipsâ
Stravi, scutorumque incendi victor acervos,
Et regem hac Herilum dextrâ sub tartara misi,
Nascenti cui tres animas Feronia mater,
Horrendum dictu, dederat: terna arma movenda:
Ter letho sternendus erat, cui tum tamen omnes
Abstulit hæc animas dextra, & totidem exuit armis.

Æn. l. 7.

O si je revenois à la fleur de mes ans,
Tu passerois, Mallebranche, *avec moi mal ton temps,*
Sur ton bonnet carré je mettrois la marotte
Que tu viens d'attacher sur ma grande calotte,
Et je t'écraserois comme un vil Morpion,
Comme un autre Hermogêne, Apelle, & Marcion.

§. XXXII.

Prosp. carm. de ingr. Sulp. Sever. Dial. 1.

SAint *Jerome* a été regardé de son temps comme le plus sçavant homme de son siécle; parcequ'il sçavoit l'Hebreu, le Grec & le Latin: *Trinoque potentem eloquio*, comme dit saint Prosper; je ne m'en étonne pas, c'est qu'il n'y a point d'exemple parmi les autres Peres de l'Eglise d'un autre qui ait sçû ces trois langues, que J. C.

à consacrées sur sa Croix, hormis peut-être saint Claudien Mamert, frere du saint Archevêque de Vienne, qui institua les Rogations; car saint Sidoine Apollinaire lui donne cette loüange d'avoir été également habile dans les sciences des Grecs, des Romains & des Juifs Chrétiens.

Augus. Epist. 28. Novæ Edit. Bened. & Ep. 82. 180.

Triplex bibliotheca quo magistro
Romana, Attica, Christiana fulsit. Lib. 4. Ep. 11.

Chopin fait ce Claudien Archevêque de Vienne mal à propos.

Tout est plein maintenant en France & à Rome de gens qui sçavent ces trois langues. Nous en avons l'obligation aux sçavans critiques, & faiseurs de Dictionnaires & de Grammaires des derniers siécles, aux Buxtorffes, aux Vatables, aux Pagnins, aux Scapula, aux Etiennes, aux Clenards, aux Vossius, aux Tousains, qui ont facilité la connoissance de ces trois langues & les ont renduës fort communes.

Le Pere Martianay, sçavant Benedictin & Mr. Richard Simon, quoique divisez en toute autre chose, s'accordent ensemble à le mettre infiniment au-dessous de saint Augustin. Erasme l'avoit fait avant eux : car dans une Note marginale qu'il a faite sur l'Epître 73. de saint Augustin où cet humble Docteur & saint Evêque dit à saint Jerôme que *quoiqu'il*

lui soit inferieur en caractere; car saint Jerôme n'étoit que simple Prêtre, ou Curé de Bethléem, comme dit Sulpice Sévére, au lieu que saint Augustin étoit Evêque, *neanmoins il reconnoissoit qu'en toute autre chose le Prêtre Jerôme l'emportoit de beaucoup au-dessus*; *in cæteris Hieronymus major est Augustino*; Erasme applaudissant à saint Augustin sur une confession si ingenuë, a mis à côté de ces paroles-ci, *Verum dicit, il dit vrai*: C'est ce qu'il a tâché aussi de persuader en mille endroits de la vie qu'il a composée de ce Saint, & mis à la tête de l'Edition de ses Ouvrages. Cependant saint Jerôme sentit bien lui même la difference de la superiorité du genie qu'il y avoit entre saint Augustin & lui, quand il voulut écrire contre les Pelagiens; car comme il étoit au troisiéme Livre contre ces Hérétiques, on lui fit voir quelques Ouvrages de ce S. Evêque contr'eux, & il les trouva si fort élevez au-dessus des siens, qu'il en rougit de honte, & dit tout haut que *vouloir écrire aprés Augustin contre ces Hérétiques, c'étoit vouloir apporter de l'eau à la fontaine & du bois dans les forêts.* Quelle prodigieuse difference en effet entre la foiblesse des ouvrages de l'un sur la Grace, & la Prédestination, sur le peché Originel & la faculté du libre arbitre, &

Sulp. Sev. Dial. 1.

Hier. l. 1. & 3. in Pelag. & in Epist. 202. inter Aug.

ceux de l'autre sur le même sujet ? La Theologie de l'un est une Theologie de principes, de systême, de profonds & solides raisonnemens : celle de l'autre, est pleine de minuties, & de raisonnemens frivoles. Il en voulut venir aux mains contre cet incomparable Docteur pour soûtenir ce qu'il avoit dit dans son Commentaire sur les Galates, que la remontrance que saint Paul avoit faite à saint Pierre, lorsqu'il lui résista en face en lui disant qu'il *étoit reprehensible*, n'étoit qu'une fiction, & une espece de collusion & de convention faite entr'eux pour l'utilité de l'Eglise; mais saint Augustin le poussa si vivement sur ce sujet, que ce bon Curé de Bethléem fut obligé de baisser la lance, de s'avoüer vaincu, & de se retracter hautement & publiquement. Gal 2 11 Hier. l. 1. adv. Pelag.

Cet aveu est bien glorieux à saint Augustin, car saint Jerôme ne se retractoit pas aisément & n'aimoit pas à loüer les Auteurs & Ecrivains de son temps, & n'en a épargné presqu'aucun. La maniere si outrageuse dont il a parlé de saint Ambroise, de saint Basile, de Jean de Jerusalem, de Ruffin, de saint Gregoire de Nazianze, & même de saint Augustin, avant que celui-ci l'eut appaisé par ses soûmissions, par ses excuses, par ses loüanges, & par ses respects, nous fait voir que Posseu. proleg. Apparat. Sacr. Jugem des Sçavans. To. 2. n. 80.

Paulin. vit. Ambr. n. 29. Ambr. Epist. 10. & 24 & de obitu. valent. Her. vie de S. Ambr. l. 3. c. 17. Paul. vit. Ambr. n. 20. Ambr. de Basilic. n. 16. & Epist. 17. 18. Symmac. Epist. 54. l. 10. Ambr. de fide. l. 5. c. 1. Sozom. hist. l. 7. cap 25. August. confess. l. 5. c. 13. & l. 6. c. 1. Herm. vie de S. Ambr. l. 3. c. 4. Dom Noarri vie. n. 51. Theod. l. 5. c. 18. Paul. vit. n. 24. Ambr. de obit. Theod. n. 34.

la gloire & la réputation des grands hommes lui déplaisoient. Toute la terre admiroit, prônoit, loüoit, & relevoit par des éloges extraordinaires l'éloquence de saint Ambroise : les Tyrans usurpateurs de l'Empire, comme Maxime, la redoutoient. Elle fit trembler plus d'une fois le grand Theodose, & les Empereurs Gratien & Valentinien, lorsqu'ils avoient peché. Elle confondoit l'Imperatrice Justine Arrienne & l'Evêque Auxance de sa secte ; elle avoit suspendu en l'air le bras d'un assassin envoyé exprés pour le poignarder dans sa chambre ; elle renversoit tous les desseins & les artifices de Symmaque, & tournoit sa Rhetorique en ridicule ; elle persuadoit à toutes les jeunes filles de qualité de faire vœu de virginité & de se faire Religieuses, & obligeoit les meres d'enfermer leurs filles dans une chambre à clef, afin de les empêcher de l'aller entendre prêcher sur l'excellence de la vertu ; elle charmoit saint Augustin tout Payen & Professeur de Rhetorique qu'il étoit : elle obtenoit la vie & la grace des gens condamnez à la mort, de leurs Juges & de l'Empereur : elle attiroit à Milan les Mages du fonds de la Perse, des Reines des païs barbares de la Germanie, des Princesses des extrémitez de la terre, & des jeunes filles de qualité du

fond de la Mauritanie, pour le venir entendre prêcher; le seul S. Jerôme jaloux de cette réputation de ce Saint, assuroit qu'il ne disoit que des sottises dans ses Sermons & ses Commentaires sur S. Luc & sur Isaye, & dans son Traité du saint Esprit: *Ambrosius scripsit meras nugas*: & dans son Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques, il témoigne qu'il ne vouloit pas parler d'Ambroise, parcequ'il n'avoit point de bien à en dire; cependant ce Saint fit une chose à Rome l'an 382. au Concile que Damase convoqua pour étouffer le schisme d'Antioche, où il y avoit trois Evêques, Flavien, Paulin & Vital, qui dût bien plaire à saint Jerôme; car il se déclara pour Paulin, ami & protecteur de ce Saint.

Paulin. vit n.36. & 15. Ambr. de virgini lib. 1. c. 10. & lib. de virgin. c. 6. n. 3. Amm. Marc. l. 27. c. 11. Herm. vie de S. Amb. l. 3. c. 29. p. 128.

Quant à saint Basile, le jugement qu'en porta saint Jerôme est, ***qu'il avoit de belles qualitez; mais qu'il les deshonoroit toutes par un extrême orgueil.*** Quelle effroyable injustice & calomnie, si on en veut croire saint Ephrem, saint Gregoire de Nazianze, Ruffin, Socrate, Sozomene, Theodoret, saint Gregoire de Nysse son frere, saint Amphiloque, & autres Auteurs tant anciens que modernes, comme Baronius, Combefis, Pagi, Dupin, Tillemont, Baillet, Fleuri, qui ont fait des éloges infinis de ce saint Evêque?

Sozom. hist. l. 7. c. 11. apud Ambros. Ep. 13. 14. Hieron. Epist. 27. ad Eust. num. 3.

Hieron. Viror. illust. c. 6. Pour saint Gregoire de Nazianze, c'étoit, selon lui, un railleur, qui au lieu de lui répondre sérieusement & sçavamment ce que c'étoit que le *Sabbat second premier*, dont parle l'Evangile, lui dit: *Venez m'entendre prêcher demain; & les applaudissemens que me donneront tous mes Auditeurs, vous l'apprendroit*; ce qui est une défaite où il n'y a pas de sens, quelqu'effort que Mr Hermant qui a composé la vie de ce Saint, fasse pour y en trouver. (Herman. vie p. 139.)

Hier. Epist 62. 65. 66. 64. Gennad. catal. c. 30. Vastel. Edition. operum Joan. Hierosol. 1643 2. vol. fol. August. Epist 28. 73. 82. Hier. Epist. 8. 199. 99. 100. 13. 25. & 3. Apolog. in Ruffin. cap. 7. & Ruffin. invect. inter opera. D. Hier. Baron ann. 399 n. 42. ann. 400. n. 30. 31. 33. 37.

A l'égard de Ruffin & de Jean de Jerusalem son Evêque, les moindres injures qu'il leur dise est que ce sont des *ignorans, des médisans, des menteurs, des calomniateurs, des Hérétiques, des Origenistes*; cependant le Carme Flamand Vvastelius a fait l'Apologie de Jean en trois Livres, & saint Augustin & autres grands personnages de ce temps-là, ont laissé des témoignages trés-avantageux de la capacité & de la pieté de Ruffin. Mais ceux-ci, à sçavoir Jean de Jerusalem & Ruffin, soit par récrimination ou autrement, ont soûtenu en face à saint Jerôme qu'il n'étoit pas exempt lui-même des vices qu'il leur reprochoit: qu'il avoit été autrefois comme eux l'adorateur & le défenseur d'Origene, & soûtenu, comme ils faisoient, que jamais ce sçavant homme n'avoit crû ni avancé les erreurs qu'il lui attribuoit presente-

ment : que c'en étoit une dont lui Jerôme ne se laveroit jamais dans la postérité d'avoir crû & soûtenu opiniâtrement que l'Episcopat n'étoit pas d'institution divine ; mais seulement humaine & Ecclesiastique, *introduite dans l'Eglise à l'occasion du schisme de Corinthe*, quoique Eusebe sur les memoires d'Auteurs contemporains ait assûré que Jesus-Christ même ou tout au moins les Apôtres avant leur dispersion & immediatement aprés l'Ascension & la Pentecôte, avoient institué par l'ordre de Jesus-Christ saint Jacques le Mineur Evêque de Jerusalem : que c'étoit une autre erreur d'avoir enseigné, comme il faisoit, que *l'Evêque n'a point de supériorité, ni de jurisdiction, à raison de son caractere, sur un Prêtre, & qu'ils sont tous deux égaux.* Quoique il ne puisse ignorer que c'est pour avoir soûtenu une pareille erreur qu'Ætius a été déclaré hérétique & chassé de l'Eglise : que c'en étoit une autre de croire, comme il faisoit, que le mensonge officieux n'étoit pas peché, & qu'il étoit permis de faire du mal pour en faire provenir un grand bien, contre la parole expresse de saint Paul qui condamne cette proposition, comme trés mauvaise, & qui traite de calomniateurs ceux qui la lui attribuoient ; & cependant que lui-même Jerôme l'at-

Hieron. Epist. 85. ad Evag. & comment. in cap. 1. Epist. ad Tit. Clem l. 8. Constit. c 35. Eusebe. l. 2. Hist. Ecclef. c. 1. ex Hegesip. l. 5.

Hieron. Comment. in Epist. ad Titum cap. 1. Epiph. Hær. 75. & Hær. 29. n. 3. & Hær. 78. n. 13. & 14.

tribuoit ſi-bien à ſaint Pierre & à ſaint Paul, qu'il prétendoit que ce fut par une fiction concertée entr'eux, que l'un reprocha à l'autre d'obſerver les ceremonies de la loi, comme neceſſaires à ſalut : qu'il étoit vrai qu'il s'étoit retracté dans ſes Livres contre les Pelagiens, mais que ce qu'il avoit écrit depuis, faiſoit bien voir qu'il étoit encore dans cette erreur de croire que le menſonge officieux n'étoit pas peché, puiſqu'il avoit inventé de ſa tête la vie de ſaint Paul premier Hermite, & que cet ouvrage étoit un tiſſu de fables & de menſonges : que pour perſuader de même aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres de garder la continence, & pour relever la vertu de la virginité, il avoit trop ravalé l'état du mariage contre Jovinien & avancé ailleurs, en écrivant contre Vigilance très-fauſſement, *que les l'Egliſes d'Egypte, ni aucune de celles d'Orient & d'Occident ne ſouffroient aucun des Miniſtres Sacrez de l'Autel marié* ; car le grand S. Athanaſe qui connoiſſoit mieux que perſonne la diſcipline Eccleſiaſtique de l'Egypte, dit poſitivement le contraire ; & que ce fut parceque c'étoit la coûtume des Evêques de l'Egypte de ſe marier, que le Moine Draconce ne voulut pas accepter l'Epiſcopat, diſant „ qu'il a„ voit fait vœu comme Religieux & ſoli„ taire,

Hieron. Epiſt 52. & l. 1. adverſ. Jovin. c. 4. n. 22. & lib. adverſ. Vigilant. c. 1

Athan. Epiſt. ad Dracont. Monach.

taire de virginité, & qu'on l'obligeroit «
peut-être, s'il étoit Evêque en Egypte, «
de se marier, comme faisoient tous les «
autres Evêques de ce païs-là : sur quoi «
saint Athanase qui vouloit absolument que ce Moine, dont il connoissoit le merite, acceptât l'Evêché qu'on lui offroit dans son Patriarcat d'Egypte, lui promit qu'il empêcheroit bien qu'on le forçât a épouser une femme, & lui assûra qu'il y *avoit plusieurs Evêques dans ce païs-là* «
qui n'étoient point mariez & qui gardoient «
leur virginité, aussi exactement que les «
plus saints Hermites & Religieux d'E- «
gypte : Ce qui marque bien nettement «
que la coûtume de garder le celibat n'étoit pas aussi generale dans ce païs-là que, lui Jerôme, le disoit : que le seul exemple de saint Gregoire de Nazianze le fils, qui nâquit long-temps aprés le mariage de son pere, étoit une preuve démonstrative qu'on n'obligeoit pas en Orient les Evêques de vivre dans le celibat ni dans la continence : que l'opposition que fit saint Paphnuce Evêque en Thebaïde, au Decret qu'on proposa de faire dans le Concile de Nicée, pour obliger les Clercs, qui étoient dans les Ordres Sacrez, de se séparer de leur femme & de vivre en continence avec elle, étoit une nouvelle preuve convaincante que ce n'étoit pas un usa-

Greg. Naz. carm. de vita sua.

Socr. lib. 1. Hist. Ecclef. c. 11. Soz. l. 1. c. 20. Theod. l. 1. c. 7. Fleuri. l. 11. c 17.

ge general ni de l'Egypte ni de tout l'Orient ; que tous les Evêques fussent ou Vierges, ou continens : que ce n'étoit pas non plus celui de tout le Patriarcat d'Occident ou de Rome : que Tertullien Prêtre d'Afrique, & le Cecile de Minutius Felix, qui convertit & baptisa, comme Prêtre, saint Cyprien, étoient non-seulement mariez, mais que celui-ci lui recommanda en mourant sa femme & ses enfans qui étoient fort jeunes, & que l'autre dans ses deux Livres, *ad uxorem*, parle à sa femme, comme à une Epouse avec laquelle il habitoit, & à qui il rendoit les devoirs du mariage : que Novat Prêtre du même païs, tüa sa femme enceinte d'un coup de pied : qu'on connoissoit plusieurs saints Evêques, Prêtres & Diacres dans les Gaules mariez, usans de leurs femmes.

Tillem. Memoi. To. 3. p. 1661.

Tert. l. 1. & 2. ad uxor. Pacian. Epist. 3. Cypr. Epist. 49.

Il paroît en effet que la loi de la continence n'étoit pas generalement observée du temps de saint Loup Evêque de Troye, à la fin du cinquiéme siécle en France, puisque saint Talaise Evêque d'Angers & saint Euphrône de Tours lui écrivirent pour sçavoir de lui s'ils avoient droit de forcer les Prêtres, les Diacres & les Evêques mariez à vivre avec leur femme comme avec une sœur ; à quoi saint Loup répondit sans rien décider, se con-

Conc. Gallic. Sirm. To. 1.

tentant de dire que pour obvier à ces con- « testations des Evêques & des Prêtres, dont « les uns soûtenoient qu'ils pouvoient sans « blesser leur conscience user de leurs fem- « mes comme des maris ordinaires, & dont « les autres disoient que cela ne leur étoit « pas permis, il ne falloit plus desormais éle- « ver à l'Episcopat ni à la Prêtrise des gens « mariez. Le Canon dixiéme du Concile « d'Ancyre permet aux Prêtres de se marier, « même aprés la Prêtrise. Voyez la Loi « *Eum qui. Cod. de Episc. & Clericis.* Vide cujacium in Ex-posit. nou. 22 p. 697.

Mais pour revenir à saint Jerôme, il est certain qu'il n'est pas toûjours fort exact dans les faits qu'il raconte. Il a confon- du, par exemple, saint Victorin de Pet- tau en Styrie & martyrisé sous Diocletien avec le Rheteur & Philosophe Platon- cien, le celebre Victorin, qui se fit Chré- tien sur la fin de ses jours, & dont saint Augustin nous a raporté la conversion. Hier. cat. Viror. il-lust. cap. 74. & Epist. 13. & 84. August. lib 8. Confes. c. 2.

Il a pris les Esseens & les Therapeutes pour des Moines de saint Marc. Il a pris aussi saint Irenée pour Nepos Evêque du Patriarcat d'Alexandrie, lorsqu'il a dit que *saint Denis Evêque de cette Ville avoit écrit contre saint Irenée un Livre fort élégant, où il se mocquoit des fables des Millenaires.* Hier. in Isai. l. 18. Il a entendu parler du Livre *des Promesses*, que saint Denis écri- vit contre Nepos. C'est un anachronis-

Euſeb. l. 7. c. 27. & 30. me de plus de ſoixante ans, puiſque ſaint Denis ne mourut qu'en 264. aprés le Concile d'Antioche, contre Paul de Samoſates, où il fut convié de ſe trouver, & que ſaint Irenée ne mourut que vers l'an 202.

Hier. vir. illuſt. in Dionyſ. Le même ſaint Jerôme accuſe ſaint Denis d'avoir eu le même ſentiment ſur la rebaptiſation que ſaint Cyprien ; mais le contraire paroît par l'extrait qu'Euſebe a fait des Lettres de ce ſaint Patriarche ; car il dit nettement dans une de ſes Lettres, *qu'il ne faut ni rejetter toute ſorte de baptêmes de toute ſorte d'heretiques, comme faiſoit ſaint Cyprien, ni recevoir tout comme faiſoit le Pape ſaint Etienne.* (Euſ. l. 7 c. 25. p. 273.)

Hier. in c. p. 66. Iſai. Il attribuë fauſſement aux Juifs la croyance que Dieu n'eſt nulle part ailleurs que dans le Temple de Jeruſalem. Il n'entendoit rien dans le Platoniſme, & il avouë lui-même que *la ſublimité & l'élevation de tout ce que Victorin avoit debité dans ſes Livres, paſſoient la portée de ſon eſprit.* (Vide ſupra.) C'eſt au contraire en quoi ſaint Auguſtin a excellé. Les Ecrits de ce Philoſophe & de ſes ſemblables ayant été, aprés l'Ecriture Sainte, la riche ſource où il a pris la connoiſſance de Dieu & de ſon Verbe, & toutes les autres belles choſes qu'il nous debite ſur la ſageſſe ſubſtantielle, ſur la verité vivante & animée,

sur la beauté originale & archetype, sur la justice & la charité par essence & substantante : c'est le grand principe sur lequel roulent tous ses écrits ; c'est le fondement de toute sa Theologie ; c'est ce qui fait tout le systême de sa doctrine ; ce fut ce qui lui fit comprendre la spiritualité & l'immensité de Dieu : avant cela il n'avoit eu des idées de Dieu, que telles qu'en ont les antropomorphites, comme il le dit lui-même dans ses Confessions. Assurement on ne voit rien de semblable dans les Ouvrages de saint Jerôme, rien de noble & d'élevé, rien qui détache l'ame des sens & de la matiere ; tout le merite de ses Livres consiste dans quelques notes Grammaticales, & quelques fleurs de Rhetorique de Collége, & quelque critique séche. L'un est l'Hyver, & l'autre est le Printemps & l'Automne : l'un est riche de source, & par le fonds de la nature : l'autre est riche à force de bras, & par le travail penible de ses veilles & de ses études : l'un doit tout à la beauté de son genie, l'autre à l'assiduité de ses lectures : l'un ressemble à saint Mathieu, qui n'a rien, ce semble, que d'humain ; & l'autre à saint Jean qui n'a rien que de celeste. On n'a qu'à ramasser dans les écrits de saint Jerôme tout ce qu'il a dit sur l'Evangile & sur les Epîtres de S. Jean,

Confess. l.7.c.1.& 10.

& le comparer avec les Homelies & les Commentaires que saint Augustin a fait sur ces deux Ouvrages de saint Jean, & on verra qu'autant qu'il y a de difference entre le vol d'un aigle & la gravité ou pesanteur d'un bœuf, autant il y en a entre ces deux grands Saints. Je ne fais pas de tort à saint Jerôme, car c'est lui même qui en écrivant à saint Augustin compare sa maniere d'écrire par raport à celle de saint Augustin, aux démarches d'un bœuf qui marche à la verité gravement, mais qui enfonce ses pieds plus avant & plus fermement en terre que ne font les oiseaux quand ils s'envolent, *bos lassus firmius figit pedem.*

* Sous le nom de Pierre Ambrun.

Mais, dit Mr. Simon, * il n'y a aucune comparaison entre l'intelligence des Ecritures qu'avoit saint Jerôme & celle de saint Augustin. Qu'est-ce que *les Commentaires de ce dernier sur les Pseaumes que des sens allégoriques, anagogiques, tropologiques, moraux & spirituels, qui n'expliquent jamais la lettre du Texte?* Mais Mr. Simon avoue lui-même que les Apôtres & saint Paul n'ont presque point expliqué l'Ecriture autrement que dans un sens allegorique & moral, & jamais ou presque jamais au sens litteral. Saint Jean dit que c'est de Jesus-Christ auquel on ne rompit pas les jambes com- Joan. 19. 36.

me aux deux Larrons, qu'il est dit, *os non comminuetis ex eo.* Saint Matthieu dit que c'est aussi de JESUS-CHRIST dont les Ecritures ont dit, *ex Ægypto vocavi filium meum*, au lieu qu'il est certain que c'est du peuple Juif tiré & délivré de l'Egypte, qu'il est parlé en ces endroits; saint Paul dit que c'est par allegorie que l'Ecriture a dit qu'*Abraham a eu deux enfans, l'un d'Agar sa servante & l'autre de Sara son Epouse légitime.* S. Jerôme lui-même dans ses Commentaires sur saint Matthieu, n'a debité que des allegories & des sens moraux, spirituels, & anagogiques; mais d'une maniere si froide, si séche, si pedente & si basse, qu'elle n'aproche certainement pas de cent mille lieuës de la beauté, solidité, élevation, grandeur & noblesse des reflexions que saint Augustin a faites sur l'Evangile de cet Apôtre & sur le Sermon de JESUS-CHRIST sur la Montagne. Ainsi je ne puis m'empêcher de m'écrier avec nôtre Poëte Virgile, que saint Augustin est autant au-dessus de saint Jerôme, que l'ancienne Ville de Rome maîtresse de l'Univers étoit de son temps au-dessus de son Village, & que les joncs & les arbres nains sont au-dessous des cedres & arbres de haute futaye.

Matth. 2. 15.

Galat. 4. 22.

Verum hæc tantum alias inter caput extulit urbes
Quantum lenta solent inter virgulta cupressi.

Bucolic. Ecl. 1.

§. XXXIII.

Les Religieux ou les Moines parmi nous sont ce qu'étoient autrefois les Sept-sages & les Philosophes parmi les Grecs : or de tous les Religieux, il n'y en a guére de plus réformez que les Reverends Peres Carmes déchaussez & les Minimes, fondez & instituez par saint François de Paule, qui étoit un homme tout divin. Cependant ces derniers ont été assez lâches & prostituez à l'idolâtrie & à l'adoration des Rois du siécle present, que dans le Chapitre Général de leur Ordre qu'ils tinrent à Marseille l'an 1687. ils dédierent une These au Roi, où ils representoient son visage tout brillant de la gloire de Dieu, & environné de rayons de lumiere, comme on a accoûtumé de representer les Saints Canonisez. C'est encore peu, ils appliquerent dans cette These à la personne de *Loüis le Grand*, quatorziéme du nom, tout ce que l'Ecriture Sainte dit du Messie & de Jesus-Christ nôtre Dieu. Ils y disoient que c'étoit de lui que David avoit prédit qu'il seroit élevé au-dessus de tous les Rois &
Psal. 88. 28. son premier né, *primogenitum ponam illum, excelsum præ regibus terræ :* qu'I-
Isai. 9.6. saye avoit dit de lui qu'il seroit *le Dieu, le*

Fort, le Conseiller, le Prince de paix, le Pere du siécle futur. Ils y ajoûtoient que c'étoit l'Enfant promis à David, le Fils d'un Roi surnommé le Juste, c'est-à-dire Loüis XIII. & la race Sainte, le Sage qui devoit faire justice à tout le monde: *Et suscitabo David Germen justum, & sapiens erit & faciet judicium & justitiam in omni tempore.* Jerem. 23 5. Il y avoit une infinité d'autres impietez dans cette These qui firent horreur au Roi quand il le sçût. Sa pieté en fut choquée.

D'un autre côté nous avons vû une These des Carmes, soûtenuë en presence de tous les Chefs & de tous les Députez de leur Ordre au Chapitre Général de Beziers, où ils prétendoient & assuroient que le Philosophe, ou plûtôt le Magicien, *Pitagore, avoit de son vivant été Carme, & avoit, en qualité de Prieur des Carmes, gouverné le Convent qu'ils avoient à Crotone & à Samos.* N'est-ce pas-là une Sophomorie? Mais est-elle comparable à celle de tous les Jacobins, qui soûtiennent, comme une doctrine essentielle de leur Corps, que Dieu nous prédetermine par une prémotion physique au materiel du peché, & que ce fut Dieu qui inspira à Judas de trahir Jesus-Christ, qui tua Abel par la main de Caïn son frere, qui remua la langue de

ſaint Pierre pour renier JESUS-CHRIST, & qui prédetermina Adam innocent à lui deſobéïr.

Æn. l. 3. Tum verò ancipiti mentem formidine preſſus
Obſtupui, ſteterunt que comæ & vox faucibus hæſit.

§. XXXIV.

LA préoccupation eſt un voile qui bouche les yeux des plus ſages & des plus éclairez. Meſſieurs Mezerai, du Cange, du Tillet, Valois, Pitou, Fauchet, Juſtel, Dubouchet, Ducheſne, Sainte-Marthe & Paſquier. Les Peres Sirmond, le Cointe, Dubois, Ruinart & Mabillon, ſont les plus ſçavans hommes que je connoiſſe dans l'Hiſtoire, les mœurs, les coûtumes & les uſages de nôtre ancienne Gaule, & des premiers Francs qui vinrent s'établir avec leurs Rois dans le païs que nous appellons la France. Nul de ces ſçavans hommes n'a pourtant compris ni expliqué ce que ſignifient les noms de *Senator*, *vir Senatorius*, *ex ordine Senatorio : Genus Senatorium : nobilitatis Senatoriæ* ; *nobilitatis Romanæ*, *nobiles Romani* : *nobilitatis Romanæ ſtemmate refulgentes* : *civis Romanus* : Expreſſions & manieres de parler que l'on trouve à tout moment chez les Auteurs anciens, ſur tout chez ceux qui ont écrit en France des

choses qui regardent ce Royaume, depuis que les Francs qui y sont établis, comme saint Gregoire de Tours, où il n'y a pas une seule page dans laquelle quelques-uns de ces termes ne se trouvent. On les rencontre aussi trés-souvent dans les anciennes Chartres, dans les vieux Titres recueillis par Canisius, par Dom Luc Dacheri, dans les vies des Saints écrites par des Auteurs contemporains qui ont vécu aussi-bien qu'eux sous les Rois de la premiere Race, comme Fortunat, saint Oüen dans la vie de saint Eloi, & tous ces Anonymes dont Mr Duchesne & le Pere Mabillon nous ont donné le Recueil. L'accoûtumance où nous sommes aujourd'hui de donner le nom de *Senateurs* aux Gens de Robbe & du Palais, aux Conseillers, aux Juges & Magistrats, dont toutes les fonctions sont renfermées à juger les procez des plaideurs, & l'habitude que nous avons de donner le nom de *Senat*, *Senatus*, aux Tribunaux de Justice, soit Superieurs, comme les Parlemens, soit inferieurs & subalternes, comme les Présidiaux & les Bailliages, a tellement borné & ravalé l'idée que nous avons de ces mots, *Senator*, *Senatus*, *ordo Senatorius*, que nous ne pouvons presque entendre autre chose par-là qu'un homme de Robbe & un Conseiller, un Parlement

ou un Préſidial, quand nous les trouvons dans les anciens Auteurs ; & nous ſommes tous étonnez lorſque nous voyons que des gens de la premiere qualité, des enfans de Rois & d'Empereurs, des Ducs, des Comtes, des Generaux d'armée, des Seigneurs du plus haut rang & de la plus ancienne Nobleſſe militaire, ſont appellez & ſe qualifient eux-mêmes, *Senatores, Filius Senatoris, ex ordine Senatorio* : Nous trouvons cette qualité baſſe & indigne d'eux ; parceque nous avons en tête que cela ne ſignifie autre choſe, ſinon un Conſeiller & un Juge de procez, qui au lieu d'épée n'a qu'un écritoire à ſa ceinture, & au lieu d'un plumet à ſon chapeau, n'a qu'une plume à l'oreille. Nous ne pouvons comprendre, par exemple, comment ſaint Gregoire de Tours ayant dit & fait dire au Roi Clotaire I. que la maiſon & la race d'où étoient ſortis S. Euphrône Archevêque de Tours & ſaint Gregoire de Langres ſon grand-pere, étoit la plus noble, la plus auguſte, & la plus ancienne maiſon des Gaules : *prima hæc eſt & magna generatio*, il reſtraigne la qualité qu'il leur donne à celle de *Senateurs de Dijon*, qui n'étoit alors qu'un Village : *Gregorius ex Senatoribus primis.... de excelſâ Senatorii ordinis potentiâ.... conjugem ke*

Greg. Hiſt. l. 4. c. 15.

Vit. Patr. c. 7.

genere Senatorio habens : Et ailleurs parlant de son petit-fils saint Euphrône, il dit : *Octavus decimus Eufronius presbyter ordinatur Episcopus ex genere illo quod superius Senatorium nuncupavimus.* Nous sommes tout de même fort surpris que le même saint Gregoire de Tours parlant de sa propre Maison & de la Famille de son pere Florentius & de son oncle saint Gal frere de son pere, il assure d'un côté qu'il n'y avoit rien de plus noble que leur extraction, & qu'ils étoient de la meilleure & de la plus illustre Maison des Gaules, *ut in Galliis nihil inveniatur esse generosius, atque nobilius* : & neanmoins il réduit toute leur qualité & noblesse à être Senateurs & fils d'un Senateur de Clermont ou plûtôt de Riom ; car il est certain que la Famille de saint Gregoire résidoit à Riom. Un saint Abbé de Cournom prés de Clermont ayant demandé au jeune saint Gal qui il étoit, il répondit : Je suis fils de Georges le Senateur, habitant du païs d'Auvergne. * *Ille vero Gallum se vocari pronuntiat, civem Arvernum, Georgii filium Senatoris.... de primâ progenie esse progenitum.* Son frere Florentius pere de nôtre saint Gregoire de Tours, répondit la même chose à un autre saint Abbé nommé Martius, qui lui avoit fait la même de-

Hist. lib. 10. c. 31. de Episcopis Turon.

Vit. Patr. cap. 6.

Lib. 1. de glor. Martyr. cap. 86.

*Ou bien de la Ville qu'on appelloit alors, *urbs Arverna.*

Vit. Patr. cap. 14.

mande : Je ſuis, dit-il, fils de Georges qui en ſon vivant étoit Senateur. *Quis eſt hic ? Vel cujus eſt filius ? Reſponderunt, famulus tuus eſt puer Florentius, Georgii quondam filius Senatoris.* C'eſt ainſi tout de même que le même Auteur ayant deſſein de relever fort haut la nobleſſe d'un certain Leocadius, aprés avoir dit qu'il décendoit de l'illuſtre Vetius Epagatus qui ſouffrit le Martire dans la perſecution de Lyon ſous Severe, il dit qu'il étoit le premier Senateur des Gaules, habitant de Bourges, *primum Galliarum Senatorem qui de ſtirpe Vetii Epagati fuit.* Il dit la même choſe de l'Archevêque de Tours Ommatius : Il lui donne deux qualitez pour preuve de ſa nobleſſe ; l'une qu'il étoit Senateur, l'autre qu'il étoit Citoyen de la ville d'Auvergne, ou de Clermont : *Ommatius de Senatoribus, civibuſque Arvernis.* Il parle même langage au ſujet d'un Prêtre qui demeuroit & étoit né dans Riom, & dont la Famille étoit d'une grande nobleſſe, & des meilleures qui fuſſent dans cette petite Ville. Il dit pour les bien relever qu'ils étoient Senateurs de Riom : *Cum eſſet genere Senatorio & nullus in vico illo Ricomagenſi eſſet nobilior.*

Hiſt. l. 1. c. 31.

Ibid. lib. 10. c. 31.

Lib. 1. de glor. Mart. cap. 87.

La nobleſſe de ſaint Sidoine Apollinaire fils d'un Préfet du Prétoire & gen-

dre de l'Empereur Avitus, étoit une des plus illustres des Gaules; mais pour signifier cela, saint Gregoire dit qu'il étoit des premiers Senateurs du païs: *Vir secundum saculi dignitatem nobilissimus, & de primis Galliarum Senatoribus.* Saint Urbique second Evêque de Clermont & Injurieux, sont appellez par le même Auteur gens de qualité & Senateurs de Clermont: *Urbicus fuit ex Senatoribus..... Injuriosus quidam de Senatoribus Arvernis.* Ailleurs il dit que dans la bataille de Voville, où Alaric fut vaincu & tué par Clovis, plusieurs Senateurs d'Auvergne, à la tête desquels étoit le Comte Apollinaire, fils de saint Sidoine, y furent aussi tuez: *primi qui erant ex Senatoribus corruerunt.* Il donne la même qualité de Senateur & de Citoyen de Clermont à l'Empereur même Avitus, *Senator, & ut valde manifestum est, civis Arvernus*: Enfin il dit ailleurs que quand saint Martin de Tours voulut venir d'Arthonne à Clermont, *les Senateurs* de cette Ville, qui étoient des gens distinguez, à ce qu'il dit, & *brillans par l'éclat d'une ancienne noblesse Romaine*, vinrent au-devant de lui jusqu'auprés de la petite Ville de Riom, qui étoit sur le chemin. *Egressus autem vir Dei ab Arthonensi vico ad urbem Arvernam gressum direxit. Au-*

Hist. l. 2. c. 21.

Lib. 1. c. 44. Ibid. cap. 47.

Hist. l. 2. c. 37.

Lib. de glor. Confess. cap. 5.

dientes autem Senatores urbis, qui tunc in loco illo nobilitatis Romanæ stemmat erefulgebant, &c. Le Duc d'Auvergne Calminius Fondateur de l'Abbaye de Mausac, est appellé, *Senateur Romain*, par Lanfredus.

Lanfr. Hist. translat. S. Austr. sub Pipino rege apud Mabil. Sæc. 3. Bened. part. 2. pag. 191.

Ici nos demi-sçavans de Clairmontois, les Savarons, Audigier, Durand, Majour, Pereyret, ouvrent les yeux, & tous charmez de ces prétendus grands éloges que saint Gregoire fait de leur ville de Clermont, ont l'impertinence d'assûrer sur cét endroit de saint Gregoire, qu'il y avoit en ce temps-là dans Clermont un Senat Romain, rempli de Senateurs, qui avoient les mêmes avantages que les Césars & les Scipions, les Metellus & les Fabius, & qui étoient comme eux originaires de Rome : qu'il suffisoit d'être Citoyen & bourgeois de Clermont pour être censé noble : que tous ceux qui avoient droit de bourgeoisie dans cette Ville étoient du Corps de la noblesse Romaine, & avoient les mêmes privileges qu'elle : que le Senat de Clermont étoit composé des plus illustres têtes de l'Etat & des enfans de Rois, d'Empereurs, de Préfets du Prétoire, de Comtes & de Generaux d'armée, à sçavoir des Avitus, des Julius Nepos, des Apollinaires, des Adonaires, des Agruces, des Firmins, des Genez, des Ascouindes, des

Greg. T. lib. 2. de glor. Mart. c. 16.

Gregoires, des Ommaces, des Ecdices, des Urbiques, des Gals, des Bégons, ou Beccons, Comtes d'Auvergne, *comes Becco*; & qu'enfin tous ces gros Seigneurs qui vinrent à la rencontre de ſaint Martin entre les Villages de Riom & d'Arthonne, avec des équipages ſuperbes & des carroſſes magnifiques, *cum equitibus & carrucis, cum curribus atque rhedis*, étoient tous nobles Romains, quoique ſimples bourgeois & Conſeillers Senateurs de Clermont. Savaron même eſt aſſez impertinent pour vouloir perſuader au monde que parcequ'il y a encore quelques familles bourgeoiſes à Clermont qui s'appellent Bégons, Avi, Gregoire, Genez, Bonnet, Firmins, Durand, Caton, Arcade & Gal, elles ſont deſcenduës en droite liligne du Comte Beccon, de l'Empereur Avi, du Comte Arcadius, qui ſoûleva toute l'Auvergne contre le Roi Thierri premier, en faveur du Roi Childebert, dont il étoit le favori, & que les Genez, les Gregoires & les Gals d'aujourd'hui, ſont provenus des freres de ſaint Gregoire de Tours, de ſaint Genez & de ſaint Gal Evêques de Clermont. Le ſeul exemple de ces trois derniers qui ne portoient pas le nom de leur pere, ni de leur ayeul paternel, devoit faire voir à Savaron & à Durand ſon Copiſte, que les noms des

Greg. T. gl. Conf. cap. 5.

Savar. origin. & antiq. de Clerm. p. 120. 121. & 299. 300.

familles, les plus illustres même, n'étoient pas hereditaires, & que c'est une ânerie grossiere de faire décendre de saint Nectaire les Seigneurs de ce nom. Ce n'est que depuis environ le Regne du Roi Philippe Auguste que les gens de qualité ont pris le nom de leur Terre, & que les bourgeois ont été appellez par des brocards qu'on leur donnoit, & qui ont passé à toute leur race, comme *le Roux, Boileau, Bibens aquam, Boivin, le Jeune, le Vieux, le Blanc, le Noir*; & s'il y a quelques unes de ces dernieres familles qui portent le nom de quelque Saint, comme *Gregoire, Gal, Bernard, Barthelemi*, c'est que ces noms étoient les noms de Baptême de quelques-uns de leurs ancêtres qui les ont transmis à leurs décendans, & les ont rendu successifs & hereditaires faute d'autres qui leur fussent propres. C'est une sottise au sçavant Monsieur Baillet d'avoir affecté en écrivant la vie de saint Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni, de lui donner le nom de *Pierre-Maurice*; parcequ'il suppose avec du Bouschet, & autres sçavans Genealogistes, qu'il étoit de l'illustre Maison de Montboissier-Canilhac, & que les Seigneurs de cette Maison portent le nom de *Maurice* : mais il est certain que dans l'onziéme & douziéme siécle auquel vivoit

Baill. 25. Dec. & dans la Table generale de ses vies des Saints à la Lettre M.

ſaint Pierre le Vénérable, le nom de Maurice n'étoit point hereditaire, ni même connu dans ſa famille. Celui de *Montboiſſier* même ne l'étoit pas, & ce n'eſt que par un vieux Titre de Robert du Vigeois, qui dit, que *Hugues Abbé de Vezelay frere de Pierre le Vénérable de Cluni, étoit fils du Seigneur de Montboiſſier*, que nous ſçavons que Pierre de Cluni eſt de cette Maiſon.

Mais pour revenir au mot de *Senator & de nobilis Romanus*, il faut ſçavoir qu'il ne ſignifie autre choſe dans les Auteurs citez ci-deſſus, qu'un Gentilhomme qui n'étoit pas décendu de la race des Francs, ou des Bourguignons qui établirent leur domination en France, au cinquiéme & ſixiéme ſiécle, mais bien de celle des anciens Gaulois, qu'on appelloit *Romains*, parceque depuis la conquête des Gaules que firent les Romains ſous Céſar, les Gaulois avoient toûjours été ſous la domination des Romains juſqu'à ce qu'ils furent ſous les Francs & les Bourguignons. Ainſi on les appella *Romains*, pour les differentier de ceux qui décendoient de ces étrangers : & parcequ'on ne connoiſſoit point d'autre nobleſſe dans Rome que celle du Sénat, & qu'une extraction noble étoit appellée chez les Romains, *une race Sénatorienne*, ou *Patritienne, décen-*

duë d'ancêtres qui avoient été peres Conſcrits ou *Sénateurs*, & non pas une race populaire décenduë des bourgeois & du peuple de Rome, cela fit qu'à l'imitation des Romains nous nous habituâmes en France à donner le nom de *Sénateurs* & de *race Sénatorienne*, à tous les Gentilhommes & gens d'extraction noble, ſoit qu'ils demeuraſſent dans les groſſes Villes, ou dans des Villages, & que pour dire un homme de qualité, nous dîmes, *c'eſt un Sénateur, iſſu de Sénateurs & d'une race Sénatorienne*. Et en effet, nôtre mot de *Seigneur*, *mon Seigneur*, *c'eſt un gros Seigneur*, vient du Latin *Senator*, & ſignifie un homme de qualité, un Gentilhomme, & quelquefois un homme de robbe, par rapport aux Romains qui la portoient.

Romanos rerum Dominos, gentemque togatam.
—— Sanctum que Senatum.

NOUVELLES REMARQUES SUR VIRGILE ET SUR HOMERE, ET SUR LE STYLE POETIQUE DE L'ECRITURE,

SECONDE PARTIE.

§. I.

BIEN des gens m'ont demandé ce que signifioit le mot de *Parrhasiana*, & ce qu'avoit voulu dire Mr. le Clerc en donnant ce nom à un Ouvrage de sa façon qui a été fort répandu dans le monde ? J'ai répondu qu'il ne pouvoit avoir eu que deux vûës en donnant un pareil titre à son Livre, à sçavoir, qu'il y parleroit librement, hardiment, avec confiance & tête levée, de toutes choses sans

rien craindre. En effet, il parle dans ce Livre avec la même sécurité & effronterie des affaires d'Etat & de la Religion, que s'il étoit dans un autre monde, ou dans un autre tourbillon que le nôtre. Il y enseigne aussi hardiment le Socinisme que s'il étoit en Transylvanie, ou dans la prétenduë ville d'Irenople, où l'on a imprimé la Bibliothéque des Freres Polonois. Il y parle aussi indignement du Roi nôtre incomparable maître & Monarque, qu'a fait Monsieur le Vassor dans sa vie de Loüis XIII. Or le mot Grec de παῤῥησία, signifie *hardiesse de parler, liberté, sécurité, audace, intrepidité, confiance, ennemie de la flâterie & du déguisement.*
Plat. de Legib. 3. Platon se sert de ce terme, & dit, παῤῥησίαν διδόναι, pour dire, *donner toute liberté de parler*; & S. Gregoire de Nazianze voulant dire que le silence de la nuit & le clair de la Lune donnent la liberté aux bêtes fauves de sortir des bois & de leurs cavernes, dit, σελήνη θηρίοις δίδωσι παῤῥησίαν.
Nazian. Orat. 2. Quintilien d'un autre côté dit que pour donner grace à ce qu'on dit, & pour se faire écouter agreablement, il faut parler
Quint. l. 9. instit. cap. 2. μετὰ παῤῥησίας, c'est-à dire, *hardiment, fierement, en maître, avec ouverture de cœur, sans rien cacher ni craindre.* Le Rheteur Lupus met cette maniere de parler entre les plus excellentes parties de

l'Orateur & les plus élegantes figures. Les Ethymologistes disent, que ce mot de παῤῥησία, que dans certaines dialectes on prononce par a, comme s'il y avoit, *parrhassia*, vient de πάντος ῥησία; ce qui signifie dire tout ce qu'on a dans le ventre, sur le cœur & dans l'esprit. Cela a été trés bien executé par M. le Clerc; car assûrement il ne veut pas que nous ignorions que son sentiment est que Dieu est aussi-bien intentionné pour les Turcs que pour les François, & que les Sociniens sont aussi bons Catholiques que les Romains. Tout le déguisement dont il se sert est qu'il prend dans son Livre quelquefois le masque d'un Origéniste. Ammo. Rutil.

L'autre vûë qu'il peut avoir eûë en donnant à son Ouvrage le nom de *Parrhasiana*, est qu'il a voulu dire, *Arcadica, sive asiniana, les âneries d'Arcadie*; car Parrhasia, c'est l'Arcadie, la mere des ânes: & il se peut faire que par modestie & par mépris de ses propres Ouvrages, quoiqu'ils soyent remplis d'érudition & de politesse, il leur ait voulu donner le nom des *âneries d'Arcadie*, comme Mr Despreaux, cet illustre Poëte, se voyant pressé par le Commis de Mr de Barthillat Garde du Trésor Royal, de dire pour quels Ouvrages la pension dont il portoit le Brevet devoit lui être payée, répondit & fit met-

tre sur le Registre *que c'étoit pour des ouvrages de massonnerie* ; au lieu de dire que c'étoit pour avoir travaillé à l'histoire du Roi. En effet, Virgile parlant d'une cave ne de loups nommée *Lupercal*, à Rome, consacrée au Dieu Pan, selon le Rite & la maniere des Arcadiens qui adorent ce Dieu sur leur montagne de Lycée ; il appelle cette consecration, *Parrhasiane*, pour dire Arcadienne, selon la sçavante remarque de Servius.

Æn. l. 8. —— Et gelidâ monstrat sub rupe Lupercal
Parrhasio dictum Pânos de more Lycæi.

§. II.

JE n'ai guére vû de plus belle ni de plus heureuse application des Vers de Virgile, que celle que fit feu Mr le Duc de Lesdiguieres, qu'on nommoit alors Comte de Saulx, dans une lettre de compliment qu'il écrivit à feu Mr le Prince sur la bataille de Senef, si je ne me trompe. Aprés avoir témoigné à ce grand Prince le regret qu'il avoit de ne s'être pas trouvé à ce fameux combat pour y être temoin des prodiges de valeur, & de tant d'actions heroïques qui lui avoient acquis la victoire ; il en rejette la cause sur son Mariage avec Mademoiselle de Rets, la plus riche heritiere du Royaume, qu'il venoit d'épouser, étant bien le moins qu'il

qu'il reconnut par une aſſiduité de quelque temps auprés d'elle, l'honneur qu'elle lui avoit fait de le préférer à tous les Seigneurs du Royaume : & que Mr le Cardinal de Retz ſon Oncle, qui étoit preſent, quand il lui écrivoit cette lettre, lui ſuggeroit de lui écrire les mêmes Vers que Virgile écrivit à Auguſte, lorſqu'il gagna la bataille d'Actium contre Antoine & Cleopatre, & qu'il défendit à ce Poëte de l'y accompagner & de l'y ſuivre, lui ordonnant de reſter à Rome pour y compoſer des Vers tendres ſur ſa Maîtreſſe ; & pour y garder les filets, ou *Rets* qui eſt l'emploi que les bons Chaſſeurs donnent aux plus foibles de leur compagnie, pendant qu'eux pourſuivent les loups & font la guerre aux ſangliers.

Quid prodeſt quod me ipſe animo non ſpernis Ecl. 10.
Amynta,
Si dum tu ſectaris apros, ego retia ſervo ?

Premier Prince du Sang des Monarques de France,
De quel front pouvez-vous dire que vous m'aimez,
Et que vous m'honorez de vôtre bien-veillance,
Et même que vous m'eſtimez ;
Si tandis qu'aux ſangliers vous faites ru-

de guerre,
Croupissant sans necessité
Dans une molle oisiveté,
Engagé dans les rets je rampe ici par terre.

§. III.

Le Jurisconsulte Caïus, si souvent cité par Tribonien & par les autres anciens Legistes, comme l'Oracle de la Jurisprudence, lisoit jour & nuit son Homere & le sçavoit tout par cœur. Il disoit que ce Poëte lui avoit appris toute la Jurisprudence des Anciens & qu'on pourroit faire de ses Vers un Code de l'ancien droit qui étoit en usage chez les Grecs, avant que les douze Tables & les plus anciens Legislateurs en eussent écrit. Il prouve, par exemple, par Homere, que le commerce du négoce & le trafic des achapts & ventes ne se faisoit point autrefois en argent & en espece d'or ni d'airain, mais en échange d'une marchandise en une autre. On donnoit un bœuf ou un agneau pour avoir des souliers, du vin pour avoir de l'étoffe & des habits; on vendoit un cheval pour un certain nombre de boisseaux de blé ou de farine. * Caïus cite un Vers d'Homere sur ce sujet, qui est formel & précis; on peut le voir dans sa Note sur le Paragraphe, *item.*

* Non est multitudo in commutationibus eorum Pf. 43. 13.

pretium. de Empt. & vend. L'obſervation de ces vieux uſages & anciennes coûtumes du temps d'Homere, eſt d'un merveilleux ſecours pour entendre pluſieurs endroits obſcurs du Pentateuque, & même pour confirmer l'autorité & la ſincerité, s'il en étoit beſoin, de l'Hiſtorien Sacré qui l'a écrit; car on voit une grande conformité entre ce qu'en raportent Homere & Moyſe, quoiqu'il ſoit trés-certain que le premier n'avoit jamais lû les écrits du ſecond. Grotius dans ſon Commentaire ſur le Chapitre 18. de la Geneſe, & Thomaſſin dans ſon Livre *de la maniere de lire chrétiennement les Poëtes*, ont trés-bien obſervé que la vertù de l'hôpitalité & du bon traitement des étrangers & des paſſans, n'étoit guére en moindre recommandation, & étoit auſſi généralement pratiquée parmi les Heros d'Homere, que parmi les ſaints Patriarches de Moyſe, & que chez l'un & l'autre les Dieux ou les Anges ont apparu ſouvent aux hommes ſous une figure humaine & corporelle, pour donner lieu à la pratique de l'hôpitalité. Ils citent tous ſur ce ſujet quatre Vers d'Homere, qui ſont les *56. 57. 58.* & *59.* Vers Grecs du quatorziéme Livre de l'Odyſſée, & autant dû Livre dix-ſeptiéme du même Poëme, où ce grand Poëte dit que *l'on*

a souvent vû les Dieux cachez sous des figures méprisables pour consacrer le respect que l'on auroit pour les inconnus, & pour recommander aux hommes l'hôpitalité comme une chose sainte: Ils prétendent que c'est la même chose que ce que Moyse a dit en rapportant l'histoire des trois Personnes de la sainte Trinité, comme disent tous les Peres de l'Eglise, qui apparurent à Abraham assis sous un chêne dans la Vallée de Mambre, sous la figure de trois hommes qui n'en faisoient qu'un, puisqu'Abraham n'en adora qu'un seul en les adorant tous trois, & ne pria qu'un seul, quoiqu'il les pria tous trois de venir se rafraîchir dans son logis, en leur disant : *Seigneur, si vous m'aimez ne passez pas plus avant, & ne faites pas l'affront à vôtre serviteur de refuser un méchant petit repas de sa main : Apparuerunt ei tres viri stantes prope eum, quos cum vidisset cucurrit in occursum eorum de ostio tabernaculi & adoravit in terram; & dixit, Domine si inveni gratiam in oculis tuis, ne transeas servum tuum*, &c.

Gen. 18. v. 2. 3. 4. 6. 7. 8.

Homere en effet fait dire à un de ses Heros ces paroles ci, qui ont tout-à-fait du rapport avec celles que Moyse met à la bouche d'Abraham : *C'est une Loi inviolable pour moi de recevoir toûjours*

Odyss. ibid. loc. citat.

tous les Etrangers. Il n'y a rien de plus agreable à Jupiter que l'hôpitalité.

Penelope dit chez le même Poëte en parlant à Telemaque ſon fils, *l'hôpitalité eſt la plus ſainte de nos Loix.* Odyſſ. l. 18.

Ce n'eſt pas ſeulement parmi les Grecs & parmi les Nations polies & Religieuſes, que nôtre Poëte dit que la vertu de l'hôpitalité étoit religieuſement pratiquée; il aſſure de plus que parmi les barbares & les Egyptiens il ſe trouvoit des gens de bien qui en faiſoient leur plus eſſentielle dévotion. Ulyſſe dit qu'étant arrivé en Egypte une troupe de voleurs & quelque canaille, voulurent ſe jetter ſur lui pour le dépoüiller & le maltraiter; mais que le Roi s'étant apperçû du haut de ſon Palais qui regardoit ſur la riviere du Nil des outrages qu'on vouloit lui faire, vint lui-même en perſonne l'enlever à la fureur du peuple, & qu'aprés l'avoir arraché de leurs mains, il le fit monter dans ſon carroſſe & mettre à côté de lui, *par pure crainte d'offenſer Jupiter par manquement d'hôpitalité, & en ne conſervant pas un Etranger qui avoit eu recours à lui*; où l'on peut remarquer en paſſant qu'Homere & Moyſe conviennent en ce que le premier ſupoſe que ſon Ulyſſe courut riſque d'être inſulté par la populace des Egyptiens qui étoit ennemie Od. l. 14.

des étrangers ; mais que le Roi d'Egypte le protegea parce qu'il aimoit la vertu de l'hôpitalité, & craignoit de s'attirer la colere de Dieu en ne la pratiquant pas : Moyse de son côté fait dire à Abraham, parlant à sa femme Sara sur le point d'entrer en Egypte : Je crains que parce que
„ vous êtes une belle femme, les Egyptiens
„ qui sont des brutaux, ne me tuent pour
„ vous arracher d'entre mes bras & pour
„ joüir de vous : *Cum viderint te Ægyptii*
Gen. 12. 12. *dicturi, sunt, uxor ipsius est & interficient me, & te reservabunt* : mais au même endroit Moyse ajoûte que le Roi d'Egypte mit Abraham à couvert de l'insulte du peuple, & lui rendit sa femme aussi pure qu'elle étoit entrée dans son palais, parce que Dieu le menaça de sa colere s'il violoit le droit d'hôpitalité, *flagellavit*
Ibid. vers. 17. & 18. *autem Dominus Pharaonem plagis maximis, & domum ejus propter Saram uxorem Abram.... Ecce conjux tua accipe eam & vade.*

Ce que dit ailleurs Homere que le Roi Agamemnon ayant invité Ajax à venir dîner chez lui, & l'ayant fait asseoir à sa table, il ordonna à son Ecuyer de cuisine de servir sur l'assiette d'Ajax la piece
Iliad. l. 7. vers. 822. tremblante du dos d'un bœuf, comme étant le meilleur endroit de cet animal, est trés-propre à faire comprendre la ga-

lanterie que fit le Prophête Samüel à Saül, pour lui marquer qu'il le regardoit comme le premier homme de l'Etat, & qu'il étoit destiné à être Roi: il donna ordre au cuisinier de mettre sur son assiette une certaine piece de l'épaule de bœuf qu'il avoit fait réserver & mettre à l'écart pour ce Prince: *Dixitque Samuël coco: da partem quam dedi tibi & præcepi ut reponeres seorsum apud te: levavit autem cocus armum & posuit ante Saül. Dixitque Samüel: ecce quod remansit; pone ante te & comede, quia de industria servatum est tibi, quando populum vocavi.* 1. Reg. 9. 23. 24.

Nausicaa fille du Roi des Phéaciens, & les filles d'honneur qui accompagnoient cette Princesse lorsqu'elle alloit à la fontaine puiser de l'eau, & qu'elles rencontrerent Ulysse qui venoit de faire naufrage & d'être jetté par la tempête sur les côtes de leur païs, reçûrent ce pauvre étranger & lui tinrent à peu prés le même discours & lui firent les mêmes honneurs que Rebecca fit aux Ambassadeurs d'Isaac qui vinrent en son païs pour la demander en Mariage pour leur jeune Maître. Ils la trouverent puisant de l'eau à la fontaine. Chez l'un & l'autre Auteur de ces deux histoires, les filles des Rois lavent les pieds & préparent le bain de leurs Hôtes. Helene prépare celui de Te- Odyss. l. 6. sub fin. Gen. cap. 24.

lemaque chez le Roi Menelas ſon époux. Rien de ſi admirable que de voir les Payens ſans connoiſſance de Dieu diſputer avec les fidelles Juifs & les plus Saints Patriarches, à l'envi qui des deux pratiqueroit le mieux cette incomparable vertu de l'hôpitalité. Les Apôtres ſont venus au monde principalement pour la recommander & la rétablir parmi les hommes, & l'avoient en effet renduë trés-commune parmi les premiers Chrétiens. Mais nos Caſuiſtes & les Directeurs modernes des conſciences, qui ont d'autres idées de la dévotion que les Anciens, nous en ont entierement déchargé; & aux Maiſons d'hoſpitalité où l'on recevoit autrefois *gratis* toute ſorte de bons accueils, lorſqu'on voyageoit en païs étranger, ont ſuccedé les écorcheries des cabarets & des auberges, où l'on acheve de voler aux paſſans l'or & l'argent que les voleurs de grand chemin leur avoient laiſſé de reſte. Les Hôteliers Chrétiens les plus dévots ſont autant de Corſaires. La charité & l'hôpitalité ne ſont plus que des noms en idée parmi nous. Les Lettres *Formées* que donnoient autrefois les Evêques aux Eccleſiaſtiques, & même à toute ſorte de Laïques de leur Diocéſe qui alloient aux pays étrangers, pour les recommander aux Fidéles des Egliſes par où ils paſſoient,

étoient autant d'ordres souverains de les bien recevoir & de ne les laisser manquer de rien, qui étoient fidellement executez : c'étoient autant de lettres de change qui étoient fidellement & ponctuellement acquittées. Un homme étoit sûr de trouver par tout des voitures & des commoditez pour voyager, de faire bonne chere, d'avoir un bon lit pour coucher, & de trouver un bain préparé pour se baigner en arrivant, & même d'amasser bien de l'or & de l'argent sans quêter, pourvû qu'il aporta un *Exeat* & une attestation de son Evêque qu'il étoit Catholique & zélé pour la Foi. Le fameux imposteur Peregrin s'enrichit par ce moyen, comme le raporte Lucien même dans ses Dialogues, & en général tous les Auteurs Payens qui ont vécu du temps des premiers Chrétiens, avoüent que rien n'étoit si loüable que leur charité envers ceux qu'on leur assuroit être de leur Religion. Mais aujourd'hui les Exeat & les Lettres testimoniales & systatiques, comme parlent les Canons des Apôtres, que les Evêques donnent aux Ecclesiastiques de leur Diocese, lorsqu'ils vont dans celui d'un autre, ne leur servent que pour avoir permission d'y dire la Messe, & ne leur procureroient assurément pas un verre d'eau dans les hôtelleries. Les anciens même

Canon. Apost. Can 15. 16. 32.

Payens, plus Chrétiens en cela que nos dévots modernes, ne manquoient jamais, aprés avoir bien régalé leurs hôtes, de leur faire encore des presens quand ils se retiroient; & même quand on vouloit engager un étranger à venir loger chez soi, quand il passeroit au païs, on lui envoyoit des presens pour gage d'amitié, comme dit Servius sur ces Vers-ci de Virgile.

Serv. in lib. 9. Virg. p. 571. litter. C.

Euryalus phaleras Rhamnetis, & aurea bullis
Cingula, Tyburri Remulo ditissimus olim
Quæ mittit dona, hospitio cum jungeret absens
Cædicus; ille suo moriens dat habere nepoti.

Les mots de *Hospitalis homo*, de, *Hospita domus*, *hospita terra*, ne signifient pas ce que nous entendons par le mot François, *d'hôte*, *d'hôtellerie*, *d'auberge*, *d'aubergiste*, *de cabaret & de cabaretier*, ils signifient tout le contraire; car au lieu que qui dit un hôte & une hôtellerie, dit un écorcheur de Chrétiens & une écorcherie, un Corsaire ou voleur, ou un bois où l'on vole impunément. Ces mots au contraire de *Hospitalis*, *hospita terra*, signifient un ami, un homme obligeant, officieux, facile, affable; un païs plein & uni, où l'on marche commodément, où les carosses & les chariots roulent aisément: c'est une métaphore prise des Maisons des Anciens,

donc les portes étoient toûjours ouvertes aux passans, comme dit Servius, sur ce Vers-ci de Virgile.

—— Patulis nunc hospita plaustris. Serv. in 3. Georg. pag. 139. lit. E.

§. IV.

IL y a mille expressions dans Homere & dans Virgile qui semblent être prises des Livres Sacrez, & sur tout des Pseaumes de David. Celui-ci parlant des flots de la mer agitez par une violente tempête, dit, que *tantôt ils montent vers le Ciel, & tantôt ils descendent jusqu'aux Enfers*, c'est-à-dire que tantôt ils moüillent les Astres, & tantôt ils rafraîchissent les feux soûterrains : *ascendunt usque ad cælos, & descendunt usque ad abyssos.* Psal. 106 26. D'un autre côté Virgile dit presque la même chose dans ces Vers-ci.

Tollimur in cælum curvato gurgite; & iidem Æn. l. 3.
Subductâ ad Manes imos descendimus undâ:
Ter spumam elisam & rorantia vidimus Astra.

Nous avons observé dans la premiere Partie de ce Livre, que Grotius est persuadé que l'endroit de l'Iliade où Homere dit, qu'il y a deux tonneaux de bon & de méchant vin à la porte de la chambre de Jupiter ; & qu'il perce du bon pour en faire boire à ceux des hommes qu'il veut rendre heureux, & qu'au contraire Grot. in Psal. 74. Iliad. l. 24.

il perce du méchant & ne donne que de la lie aux hommes qu'il veut rendre malheureux, est copié sur ces paroles de David; *hunc humiliat, & hunc exaltat, quia calix in manu Domini vini meri plenus mixto, & inclinavit ex hoc in illud, verumtamen fax ejus non est exinanita, bibent omnes peccatores terræ.* On trouve une expression toute semblable dans Isaye, dans Jeremie, & dans l'Apocalypse.

Psal. 74. vers. 8. & 10. Isai. 51. 17. Hier. 25. 15. Apoc. 16. 19.

Le même Grotius croit que David & Homere ont eu la même pensée, & suivi „ le même langage, quand l'un a dit que „ Dieu envoye quelquefois des terreurs pa„niques dans l'ame des plus vaillans, & „ met toute leur cavalerie en fuite, ce qui „ fait qu'ils se précipitent, lorsqu'il n'y a „ aucun sujet de craindre; & que d'autres „ fois au contraire il les frappe d'assoupis„sement, & les rend si hébétez & si peu „ avisez, que pouvans aisément se sauver „ sur leurs chevaux, ils n'ont pas l'esprit de „ monter dessus pour s'empêcher d'être pris „ & tuez par leurs ennemis : *illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor... Ab increpatione tuâ fugient : à voce tonitrui tui trepidabunt... Ab increpatione tua Domine dormitaverunt omnes qui ascenderunt equos* : Homere de son côté dit ἄλκιμον ἄνδρα φόβει. Qui ne croiroit aussi que quand David a dit que Dieu a convoqué

Psal. 52. 6 Ps. 103. 7 Ps. 17. 16. Iliad. π. sive l. 16.

l'aſſemblée de tous les Dieux, & que là aſſis au milieu d'eux, il leur a repreſenté à chacun ce qu'ils avoient fait, & les a jugez ſouverainement, *ſtetit Deus in ſynagoga Deorum, in medio autem Deos dijudicat*; il n'ait voulu dire la même choſe que ce que Virgile a dit depuis en ces Vers-ci. Pſal. 81. 1

Panditur intereà domus omnipotentis Olympi : Æn. l. 10
Conciliumque vocat Divûm pater, atque hominum rex
Sydeream in ſedem....
Cælicolæ magni, quianam ſententia vobis
Verſa retro ? tantumque animis certatis iniquis ?

Les Peres Grecs pour la plûpart ont inferé, comme une choſe évidente, de ſemblables conformitez de penſées entre Homere & David, que le premier avoit lû le ſecond, & que le Poëte Grec n'avoit fait que copier le Poëte Juif en bien des choſes : tout de même, pluſieurs Peres Latins ont crû que Virgile & Ovide avoient lû la Bible, parcequ'on y trouve pluſieurs expreſſions ſemblables à celles de ces deux Poëtes Latins, & même des hiſtoires trés-conformes & ſouvent les mêmes dogmes. Je conviens qu'à l'égard de la doctrine & de l'hiſtoire, quand elle ſe trouve la même dans les anciens Auteurs prophanes, que dans les Livres Sacrez de

Clem. Alex. Orig. Juſtin. Baſil. Nazian. Euſeb.

Ambroſ. Auguſt. Hieron.

l'Ecriture, c'est une grande présomption que les premiers, comme étans plus modernes, ont pris ce qu'ils en ont dit de nos Auteurs Sacrez, comme étans plus anciens qu'eux, ou tout au moins, qu'ils l'avoient appris de quelque ancienne Tradition, qui originairement de main en main venoit des Juifs & de leurs anciens Auteurs; mais à l'égard des pensées & des expressions, à l'égard des manieres de penser & de s'expliquer, il y a de la sottise à croire que, parceque les Poëtes Grecs & Romains se sont énoncez à peu prés comme Moyse, David, ou Isaye, & qu'ils ont eu les mêmes pensées & les mêmes idées d'une chose les uns que les autres, donc les derniers avoient lû les Livres des premiers & en avoient dérobé les pensées & les expressions. Cependant c'est un préjugé & un entêtement si grand sur ce sujet dans la plûpart des Peres, sur tout dans les Peres Grecs, qu'on ne peut s'empêcher, quelque grand respect qu'on ait pour eux, de lever les épaules & de plaindre leur égarement & leurs foiblesses. Qui ne riroit, par exemple, de voir qu'un saint Clement d'Alexandrie croit, comme un Article de Foi, que Pindare & Anacreon, qui ont dit que *les plaisirs d'amour dérobez étoient plus doux que ceux qu'une femme légitime permet à son mari de venir prendre*

chez elle, avoient volé cette pensée à Salomon, & qu'ils avoient lû les Proverbes, où ils avoient copié, sans dire mot, ces paroles-ci, *aquæ furtivæ dulciores sunt*: Ce sont les mêmes, dit saint Clement, que celle-ci de Pindare, Prov. 9. 17. Cl. Alex. Strom. 6.

γλυκύ τι κλεπτόμενον Κύπριδος.

Cela est aussi ridicule que de dire, comme fait Mr Blondel dans son Livre *de la comparaison d'Homere & de Pindare*, que ce dernier Poëte avoit dérobé du même Salomon le beau mot qu'il avoit dit, que *l'Homme n'est qu'un songe de nuit* : σκίας ὄναρ ἄνθρωπος, comme si cette pensée n'avoit pû venir d'elle-même dans l'esprit de Pindare, s'il ne l'avoit lûë dans les écrits de Salomon. Mr Dacier, sans lui déplaire, est aussi ridicule que Mr Blondel, quand il crie au miracle sur une pensée qu'à eu Platon, que *les hommes haïssoient si fort la Verité, que si par impossible cette Verité avoit un corps & se presentoit aux hommes revêtuë d'une figure humaine, comme faisoient quelquefois les Dieux, ils la feroient pendre & l'attacheroient en Croix comme le plus vil des esclaves.* Il n'y a rien là que de naturel, comme quand le même Platon a dit que *la Vertu est si belle & si charmante en elle-même, que si elle pouvoit être vûë par des yeux corporels, elle charmeroit tous ceux qui l'envisageroient* : Blond. compar. pag. 22. Sap. 7. 24.

& aſſûrement il n'a pas eu aucun deſſein de parler-là de Jesus-Christ. D'ailleurs il ne faut pas avoir lû les Livres de Moyſe & des Prophêtes pour avoir pû y dérober une ſemblable penſée. Plaute qui trés-aſſûrement ne les avoit jamais lû, a dit encore quelque choſe de plus précis ſur le mauvais traitement que les hommes feroient à la Verité, à la Juſtice, & à la Loi éternelle, vivante & interieure, s'ils pouvoient la tenir entre leurs mains : car il dit que *leur fureur et leur rage contre elle étoit ſi grande, que ne pouvans s'en prendre qu'aux loix écrites & gravées ſur le marbre, ils les avoient enchaînées avec le fer & des crampons, & les avoient cloüées à la muraille qui eſt auprés de la porte du Sénat de Rome* : Cependant il n'y a jamais eu d'homme aſſez inſenſé pour conclure de ces paroles, comme fait Monſieur Dacier des premieres de Platon, que donc *cet Auteur a prédit que la Verité éternelle, la Loi vivante & originale, qui eſt le Verbe de Dieu, s'incarneroit un jour, & qu'ayant pris un corps, elle ſeroit crucifiée & miſe à mort par la malice des hommes*. Plaute & Platon ont moins ſongé à cela que Pompée & Scipion ; c'eſt donner dans l'extravagance que de leur attribuër une ſemblable prédiction ; c'eſt leur faire parler de l'Incarnation & du cruci-

Plaut. Aulul.

Dac. pref. de ſa Trad. des Dial. de Platon.

ſment de JESUS-CHRIST avant l'accompliſſement de ces deux grands Myſteres d'une maniere plus préciſe, plus noble & plus élevée que les Apôtres ſaint Jean & ſaint Paul, les deux plus grands Theologiens de nôtre Religion, n'en ont parlé aprés l'accompliſſement, étant certain qu'aucun d'eux n'a dit en termes formels, que *la Verité ayant pris un corps, avoit été attachée en Croix & miſe à mort par la malice des hommes.* C'eſt au moins nous repreſenter Platon comme plus Orthodoxe & plus Catholique, que tous les Neſtoriens, Arriens & Sociniens, & qu'Origéne même, qui quoique trés-Orthodoxe ſur la Trinité, a neanmoins rejetté avec ces Hérétiques cette expreſſion, *la Verité éternelle eſt morte et a été Crucifiée pour nos péchez*; & a prétendu qu'on ne pouvoit lui donner aucun bon ſens, & qu'il falloit être fou pour croire & pour dire que la Vie eſt morte, ou que la Verité a expiré ſur un Gibet: *Neque enim ullus noſtrûm ita inſanit ut dicat, mortua eſt Vita? .... Nec fatemur prædixiſſe Prophetas moriturum Dei Verbum, aut Veritatem, aut Vitam.* Nonobſtant tout cela Mr Dacier prétend dans ſes Enthouſiaſmes pour Platon, que ce divin Auteur plus pénétrant, non-ſeulement que tous les Sociniens; mais même qu'Origéne, avoit

Orig. lib. 7. in Celſ. pag. 342.

trouvé cette doctrine & ces paroles dans les Livres de David & de Moyse, & qu'il avoit prédit nettement avec eux que Jesus-Christ seroit Crucifié. En quoi il faut avoüer que Mr Dacier a bien mieux compris, & plus attentivement lû Platon, que saint Augustin, qui d'ailleurs étoit un de ses plus grands admirateurs; car ce saint Docteur avoüe bien qu'il a trouvé dans Platon, ou plûtôt dans quelqu'un de ses Disciples, tout le commencement de l'Evangile de saint Jean : *In principio erat Verbum, & Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum : omnia per ipsum facta sunt*; mais il ajoûte qu'il n'y avoit pas trouvé ces paroles-ci : *Et Verbum caro factum est*, ni celles-ci de
1. Joan. 5. 6. l'Epître de saint Jean ; *Christus est Veritas*. On ne trouve Jesus Christ dans les Livres de Moïse que par la revelation & par la lumiere de la Foi; & dire que *Platon y a trouvé que la Verité éternelle s'incarneroit un jour et seroit Crucifiée par la malice des hommes*; c'est dire nettement que ce Philosophe Payen a été plus favorisé du Ciel & plus éclairé & pénétrant que les Juifs, qui ont lû mille & mille fois l'Ecriture, & n'y ont jamais trouvé ce grand Mystere de l'Incarnation & de la mort d'un Dieu, qui est la Verité par essence. Mr Dacier a force de loüer son Platon, le

met au-dessus des Anges bien-heureux, qui n'ont jamais connu ces deux ineffables Mysteres, que lorsqu'ils ont été accomplis. C'est vouloir badiner & debiter des sottises & se faire sifler de tout le monde, que de vouloir faire passer Platon pour un homme inspiré de Dieu & le plus grand des Prophêtes, sous prétexte qu'il a dit, avec une infinité d'autres Auteurs, que *les hommes ont mieux aimé les tenebres que la lumiere, lorsqu'elle avoit paru dans le monde.* Joan. 3. 19. Quoique ces dernieres paroles signifient dans saint Jean que la Verité ou la lumiere substantielle, qui est le Verbe de Dieu, avoit paru de son tems dans le monde, & que les hommes n'avoient pas voulu profiter de sa lumiere ni donner la moindre attention à ses Prédications. Mais Mr Dacier est en possession de trouver des prodiges & des pensées sublimes à chaque bout de champ dans toutes les paroles des Auteurs qu'il traduit, & sur lesquels il fait des Commentaires. On peut compter que toutes les prétenduës beautez extraordinaires qu'il y trouve, ne furent jamais de l'invention de ces Auteurs, & qu'il en est lui seul l'artisan & le Pere. Je haïs les Commentateurs des Anciens à la mort, parceque je suis sûr qu'on leur fait toûjours dire toute autre chose que ce qu'ils avoient voulu dire, &

qu'on suppose toûjours qu'ils ont pris leurs pensées dans les Ouvrages de ceux qui les avoient précedé. Pour moi, je n'accuse Virgile d'avoir dérobé d'Homere que les Vers seuls que je vois qu'il a copié mot à mot, tels que Macrobe & Servius en produisent une infinité, & entr'autres ceux-ci du Livre XI. de l'Enéide.

Armipotens belli præses Tritonia Virgo
Frange manu telum Phrygii prædonis, & ipsum
Pronum sterne solo, portisque effunde sub altis.

Πότνι' Ἀθηναίη ἐρυσίπτολι δῖα θεάων
Ἆξον δὴ ἔγχος Διομήδεος ἠδὲ καὶ αὐτὸν
Πρηνέα δὸς πεσέειν σκαιῶν προπάροιθε πυλάων.

Il est aussi trés évident que Virgile a pris mot à mot dans Homere la comparaison qu'il fait d'un cheval qui s'est échapé de l'écurie, & qui s'en est allé à la riviere pour boire ou pour manger de l'herbe.

Virg. lib. 11. Æn. Qualis ubi abruptis fugit præsepia vinclis
Tandem liber equus, campoque tendit equarum
Aut assuetus aquæ perfundi flumine noto
Emicat, arrectisque fremit cervicibus altè
Luxurians, luduntque jubæ per colla, per armos.

Ὡς δ' ὅτε τις στατὸς ἵππος ἀκοστήσας ἐπὶ φάτνῃ
Δεσμὸν ἀποῤῥήξας, &c.

§. V.

QUelque sçavant que l'on soit dans les langues vivantes étrangeres, on doit être fort reservé à les parler devant les gens du païs, non-seulement, parceque chaque langue a son genie & des manieres qui lui sont propres, que les étrangers apprennent difficilement, & qu'il leur est presque impossible de s'empêcher de mêler des termes de leur langue naturelle avec celle du païs qu'ils veulent parler; mais sur tout, parce que l'accent & la prononciation qui sont particuliers à chaque langue, en changent souvent le sens, & font que les étrangers qui prononcent mal, disent souvent le contraire de ce qu'ils prétendent dire, & donnent matiere de risée à ceux qui les entendent.

Le Cardinal de Ranucci étant Nonce en France me fit l'honneur de m'inviter à un repas magnifique qu'il donna à tous les Ambassadeurs des Princes Catholiques & aux plus gros Seigneurs Italiens qui se trouverent pour lors à Paris. C'étoit l'hiver & quoique le tems fut fort doux & qu'il fit un trés-beau Soleil ce jour-là, il y avoit un trés-grand feu à la cheminée, autour de laquelle toute la compagnie se chauffoit en attendant qu'on servit le dîner, & que le Marquis de Marini, Ambassa-

deur de Gennes, qui étoit allé pour quelque affaire pressante au Bureau de Mr de Louvois, fut arrivé. Dés qu'il eut mis le pied dans la chambre, & qu'il eût vû ce grand feu, & ce grand nombre d'honnêtes gens qui étoient rangez tout autour, il s'écria : ***O que de fou ici ! O que de fou!*** Il vouloit dire qu'il y avoit trop de feu, parce qu'il faisoit chaud ce jour-là ; mais comme les Italiens ne sçauroient prononcer comme nous le mot de ***feu***, & qu'ils disent ***fou***, il arriva que sans y penser ce Ministre étranger nous traita tous de ***foux***, sans croire nous dire aucune injure.

On lui demanda ensuite, d'où il venoit ; où il avoit demeuré si long-tems ? il répondit avec la même incongruité ; ***j'ai resté toute la matinée à ce Boureau de Louvois***, pour dire à ce Bureau de Mr le Marquis de Louvois. Il ne prétendoit assûrément pas perdre le respect qu'il devoit, & qu'il avoit effectivement pour ce grand Ministre d'un si grand Roi.

Le Cardinal Chigi étant Légat ***à Latere*** en France, affecta de n'y parler jamais François, quoiqu'il sçût assez bien nôtre langue, de peur de tomber dans de pareils inconveniens ; mais par cette raison là même, il y tomba dans un plus grand, de la maniere dont je vais dire : On lui avoit donné un cocher François

qui n'entendoit pas un ſeul mot Italien, & qui interprétoit comme il pouvoit, tout ce qu'on lui diſoit dans cette langue, par le rapport & la reſſemblance qu'il y trouvoit avec la nôtre. Un jour donc que ce Cardinal alloit par le Pont-neuf, gravement & lentement dans ſon carroſſe, au Fauxbourg ſaint Germain, il rencontra Madame la Ducheſſe d'Angoulême qui en revenoit dans le ſien d'un bon trein : Il avoit à lui parler, & au lieu de crier à ſon cocher, *arrête cocher*, il cria en Italien, *ferma cochiero, ferma quoi* : Le cocher qui crut que le Cardinal lui diſoit, *ferme cocher, frape, ferme coquin*, donna du foüet à ſes chevaux que entraînerent le carroſſe & le Cardinal bien loin de la Dame à qui il vouloit parler.

La modeſtie & la ſageſſe de Madame la Ducheſſe de Crequy, cy-devant Ambaſſadrice à Rome, ont fait qu'ayant appris toutes les fineſſes de la langue Italienne, elle n'en a pas appris les ordures, & qu'elle ſçait cette langue dans ſa pureté, je veux dire, qu'elle en ignore tous les vilains mots, & qu'elle en ſçait toutes les élegances. Le Pape Alexandre VIII. Ottoboni, lui étant venu rendre viſite, la trouva malade ; & lui ayant demandé la cauſe de ſon indiſpoſition, elle lui répondit que c'étoit pour n'avoir pas obſervé

l'ordonnance de son Medecin qui lui avoit ordonné de prendre plus de casse qu'elle n'en avoit pris, & que si elle avoit doublé la dose de la casse, elle ne seroit plus malade & seroit guerie de tous maux: *Sen' havessi pigliato un poco piu del cazzo, non sarebbe adesso ammalata.* Or comme ce mot de *casse* signifie toute autre chose en Italien que ce que nous appellons de la casse en François, ce que la pudeur de cette vertueuse Dame l'auroit empêchée de prononcer en Italien, si elle en avoit sçû la signification; le Pape qui comprit l'équivoque, & qui ne parloit pas toûjours *ex Cathedra*, étant de son narurel fort gaillard, lui répondit: *Mi dispiace del poco.* Mais pour le coup il manqua *d'infaillibilité Grammaticale*, car assûrement il interpréta mal le sens des paroles de la Duchesse.

Jule César, le plus grand homme qui ait jamais été, profita d'une semblable équivoque de la langue Auvergnate. Il raconte lui-même la chose dans ses Ephemerides, & il y dit que dans une occasion que son armée fut mise en déroute au siege d'une Ville des Gaules (il y a toutes les apparences que c'étoit Gergouia, *Gergoüay*, prés de Clermont) il fut fait prisonnier par un Cavalier qui le mit sur la selle, ou plûtôt sur le pommeau de la

selle

selle de son cheval, le tenant serré entre ses bras devant lui, sur son sein, de peur qu'il n'échapât, lors qu'une voix d'un Romain qui le connut, se fit entendre, & cria tout haut, *César*, *César*; ce qui dans l'Auvergnat de ce tems-là signifioit, *laissez, laissez le*, parce que d'un côté les Romains prononçoient *Chésar*, au lieu de César, & que toutes les terminaisons des Imperatifs dans l'ancien Auvergnat, comme dans le moderne, finissent en *à* & en *ar*: Ainsi *Chésas, lessâs, lâchâs*, répondent au terme Latin, *Dimitte, Dimitte*: Ce qui signifie, *laissez, laissez-le; lâchez prise*. Le Cavalier le lâcha en effet & le laissa sauver sur cette voix, ayant crû que c'étoit la voix d'un homme du païs qui reclamoit un de ses camarades, & que son prisonnier étoit un Gaulois & & un Auvergnat, & non pas un Romain, & encore moins le general des Romains. Servius croit que Virgile a eu intention de faire allusion à cette avanture de César qui devoit être en effet fort celebre & fort connuë de son tems, lors qu'il introduit un Cavalier Toscan, nommé Tarcon, qui enleve un des chefs des Romains, ou Troyens, nommé *Venule*, & le serre entre ses bras sur son cheval à la vûë de tout le monde au milieu du combat.

Hæc effatus, equum in mediis moriturus & ipse Æn. l. 11. sub fin.

Concitat, & Venulo adversum se turbidus infert,
Direptum que ab equo dextrâ complectitur hostem,
Et gremium ante suum multâ vi concitus aufert,
Tollitur in cælum clamor, cunctique Latini
Convertere oculos.

§. V.

DEux Ecrivains Anonymes Anglois Protestans & Spinosa, sont parmi les Chrétiens ce que Varron étoit parmi les Payens, & Joseph parmi les Juifs ; je veux dire qu'ils ne veulent pas de miracles, & qu'ils prétendent que tout ce que l'Ecriture Sainte nous raconte comme des prodiges, arriva naturellement ; mais qu'elle parle poëtiquement, attribuant tout à Dieu : Que le déluge du tems de Noé ne fut autre chose qu'un débordement de pluyes extraordinaires, & le même que celui du tems d'Ogyge en Beotie, lors que Athénes fut ensevelie sous les eaux, comme disent Strabon & Pausanias, ou celui de Deucalion en Thessalie, dont parle Lucien dans son Dialogue *De Deâ Syriâ*, *page* 882. & dont parle aussi Varron chez saint Augustin dans la Cité de Dieu, *Livre* 8. *chap*. 10. aprés Platon dans son Timée, *page* 1043. Tatien, Clement Alexandrin, Eusebe & le Syncelle en font tout de même mention.

Strab. l. 9. p. 406. Pausan. l. 9 p 577. Plat. in Tim. & Critiq.

Aristote, Plutarque, Apollodore, Berose, Jerôme l'Egyptien, & Abydêne chez Joseph & chez Eusebe dans sa Préparation Evangelique, en parlent expressement comme d'un évenement naturel, arrivé en consequence des Loix generales du mouvement sans aucune intervention des volontez particulieres de Dieu. C'est ce qu'un celebre Métaphysicien de nôtre tems, quoique fort dévot & disant la Messe tous les jours, à sçavoir, le Pere Mallebranche, soûtient fortement avec ces Epicuriens & demi-Deïstes ; & il rend graces à Jesus-Christ, la sagesse éternelle, de ce qu'elle lui a découvert, par une faveur singuliere, cette belle Doctrine. Voici ses termes : *O mon véritable & unique Maître, n'est-ce point une suite necessaire des Loix naturelles que les terres au tems du Déluge se soient écroulées dans les abimes, & que les eaux sur lesquelles le monde est fondé, ayent été élevées & poussées jusques sur les plus hautes montagnes, par la pesanteur de ces mêmes terres, lors qu'elles s'abîmoient.... De plus cet écroulement inégal des terres, n'auroit-il pas pû changer la solidité, & par consequent le mouvement journalier de la terre, rendre le plan de l'Ecliptique oblique à celui de l'Equateur, & causer ainsi l'irregularité des saisons, pour*

Arist. Meteor. l. 1. c. 14. Plut. Soler. an. Apollod. l. 1. Ber. apud Joseph Antiquit. l. 1. c. 4. Hieron. apud Jos. ibid. Abyd. apud Euseb. Præp. Evang. l. 9. cap. 12.

Médit. Chrét. du P. Mallebranch. Medit. 7. nomb. 28

abreger la vie à des hommes coupables alors de toute sorte de crimes ? Voilà une démonstration évidente, selon Mallebranche, que le déluge du tems de Noé n'arriva pas par aucune volonté particuliere pratiquée de Dieu ; mais seulement en conséquence des Loix generales qu'il avoit établies en créant le monde. Nous sommes de grands sots & des dévots ridicules, selon lui, de nous aller imaginer que ce fut exprés pour punir les pechez des hommes, qu'il ouvrit ces abîmes d'eaux qu'il tient cachez dans les tresors secrets de sa toute-puissance, & qu'il infecta l'air & corrompit les fruits de la terre, afin que les hommes qui s'en nourrissent, ne vécussent plus desormais aussi longtems qu'ils faisoient avant le déluge. Tout cela, dis-je, selon ce grand & subtil esprit, arriva par les régles de la méchanique, & par la seule disposition que Dieu avoit mise dans la matiere, en la créant au commencement du monde, sans qu'il y ait touché depuis, ni qu'il lui ait donné aucun nouveau tour, ni aucune nouvelle impression par une volonté subsequente particuliere. Le déluge de Noé arriva aussi naturellement, & en consequence des mêmes Loix generales du mouvement, qu'arrivent tous les ans la pluye & le beau tems aux mois de May

& d'Octobre ; mais la merveille des merveilles est que Dieu ait si bien compassé les régles du mouvement en créant le monde, que le déluge & le noyement de tout le genre humain, hormis de la famille de Noé & l'abregement de la vie des hommes, soient justement arrivez dans le tems que leur malice étoit montée jusqu'au comble, que toute chair avoit corrompu ses voyes, & que les habitans de la terre meritoient le plus d'être punis. En verité ni saint Pierre ni saint Paul n'ont jamais été si pénétrans dans le Sanctuaire de Dieu, & n'ont jamais compris ce secret de sa Providence, ayant dit comme tous les autres Auteurs, tant Payens que Juifs & Chrétiens, hormis Spinosa, Marsham, le Clerc, Grotius & Mallebranche, que Dieu avoit dérogé à ses Loix generales, en formant un déluge extraordinaire, par une volonté particuliere, exprés pour punir les premiers pecheurs ; c'est ce que veulent dire ces paroles de saint Pierre : *Et originali mundo non pepercit, sed octavum Noë justitiæ præconem custodivit, diluvium mundo impiorum inducens*, & ces autres que Moïse met à la bouche de Dieu : *Ego adducam aquas diluvii* : ce langage marque une volonté de Dieu particuliere & differente de celle qui lui fit imprimer d'a-

2. Petr. 2. 5.

Gen. 6. 17

bord dans la matiere, en la créant, les trois premieres régles du mouvement: outre que par cette subtilité même le Pere Mallebranche détruit son systême ; car si Dieu en créant le mouvement dans la matiere l'a compassé exprés de la maniere dont il a fait, afin qu'en un certain jour préfix le déluge & l'abrégement de la vie des hommes en dûssent sortir comme l'effet de sa cause, & s'il a voulu qu'il n'y eût que trois régles & trois Loix generales dans la nature, afin que le déluge d'eau & de feu arriva justement dans le tems que les pechez des hommes seroient parvenus à leur comble, & que Noé & le dernier des élûs, seroient venus à un certain âge, il faut donc que Dieu en créant le monde ait eu une volonté particuliere pratique, de former en un certain tems, plûtôt que dans un autre, les deux déluges d'eau & de feu : Et voilà tout ce que nous demandons ; car il n'y a personne, hormis les Sociniens & les Manichéens, qui soient assez insensez pour croire que Dieu ait des volontez successives, & qu'elles ne sont pas éternelles, ou qu'il veüille le contraire dans un tems qu'il n'ait pas voulu autrefois. Il est donc clair que la crainte qu'a le Pere Mallebranche d'admettre en Dieu des volontez particulieres pratiques, & de gâter par ce moyen la

prétenduë belle idée qu'il a de l'Etre parfait, & de l'Agent universel, qui ne doit agir que par une seule & unique volonté, est frivole & mal fondée. Il dévroit mourir de honte d'avoir eu sur le déluge des opinions moins Chrétiennes & moins Orthodoxes que n'ont eu generalement tous les Payens, les Poëtes, & les Philosophes; car comme l'a trés-bien observé Lactance, il n'y en a aucun parmi eux qui n'ait reconnu, comme une chose constante & generalement reçûë parmi toutes les Nations, que le déluge avoit autrefois inondé la terre & submergé tous les hommes hormis deux, un mâle & une femelle, pour les punir de leurs crimes par un ordre particulier de Dieu : *Factum esse diluvium ad perdendam, tollendamque ex orbe malitiam constat inter omnes : idem enim & Philosophi, Poëtæ, scriptoresque rerum antiquarum loquuntur, in eoque maximè cum Prophetarum sermone consentiunt.* Lact. lib. 2. cap. 1.

Je ne dis rien de cette étrange imagination qu'a eu le Pere Mallebranche que ce qui avoit fait élever les eaux au-dessus des plus hautes montagnes de la terre, étoit l'éboulement & l'écroulement des terres, qui ayant pesé sur l'eau d'alentour, l'avoit fait monter si haut, que toutes les tours & les plus hautes gueri-

tes des plus hauts rochers en avoient été couvertes ; car il auroit fallu pour cet effet que ces écroulemens de terres dans les plaines, eussent auparavant comblé toutes les vallées du monde, & tous les fonds des mers & des rivieres ; & alors l'eau étant à niveau de toutes les hauteurs, n'en auroit plus trouvé à couvrir. Mais les inventeurs de systêmes bizarres sont obligez de les soûtenir par des raisons encore plus bizarres. Peut-être aussi est-ce la petitesse de mon génie qui m'empêche de comprendre la subtilité & la sublimité de cette hipothese. En tout cas, je me console de n'avoir pas plus d'esprit qu'en ont eu jusqu'ici generalement tous les hommes de bon sens, si on en excepte les quatre que j'ai nommé, & je suis tout-à-fait du sentiment de Virgile, qui dit, que si jamais il arrive un nouveau déluge, il arrivera par un ordre exprés & par une volonté particuliere pratique de Dieu.

Æn. l. 12. —— Non si tellurem effundat in undas
Diluvio miscens.

§. VI.

LE passage des Juifs à travers la mer rouge à pié sec, pendant que les Egyptiens qui les voulurent suivre y furent noyez, est un des plus grands prodiges de

la verge de Moïse, dans le sentiment general de tous les Saints. C'étoient de bonnes gens qui ont pris trop à la lettre les expressions poëtiques de l'Ecriture, disent nos trois Critiques ci-dessus nommez; ils n'ont pas pris garde que chez les Ecrivains Sacrez, comme chez les Poëtes, ces termes-ci: Dieu a fait souffler un grand vent “ toute la nuit qui sécha l'eau de la mer, “ & laissa assez d'espace à sec pour que les “ Juifs y pûssent passer: *Abstulit illud*, “ *mare, Dominus flante vento vehementi, & urente tota nocte, & vertit in siccum,* Exod.14. 21. ne signifient autre chose sinon qu'un grand vent souffla toute la nuit, & emporta l'eau de la mer, bien loin, & que le flux & reflux étant arrivé au même tems, il se trouva un grand espace à sec qu'il fut facile de traverser. Tout de même, disent-ils, quand l'Ecriture ajoûte au même endroit, *que Dieu regarda au contraire les Egyptiens d'un œil de colere, & renversoit lui-même de sa main les chariots & le bagage de ce peuple dans l'eau & y tua toute leur Armée*, elle ne veut pas dire que Dieu, par un miracle extraordinaire de sa toute-puissance & par une volonté particuliere pratique, en renversant le cours ordinaire de toute la nature, ait ordonné aux eaux de la Mer rouge de couler sur les Egyptiens, & de les

Respexit super castra Ægyptiorum: interfecit exercitum eorum, & subvertit rotas curruum. Exod.14. 24. 25.

noyer tous, ni qu'il ait renversé lui-même avec ses mains leurs chariots & leur équipage, ni qu'il ait retenu par la bride leurs chevaux, afin qu'ils ne nageassent pas, & ne sauvassent pas leurs Cavaliers, comme au passage du Rhin à Tolheuys auprés du Fort-Skim : c'est un langage figuré & une expression poëtique, qui pour donner du relief à la narration d'une chose arrivée heureusement, & neanmoins naturellement, mêle la Divinité où elle n'a que faire, qu'autant qu'elle concourt generalement à tout, & fait intervenir le Dieu des Juifs, comme les Poëtes Grecs & Latins font intervenir Mars, Neptune, Junon, Venus, pour abattre un pan de muraille d'une Ville assiegée, au lieu que dans la verité ce n'est point la main de ces prétendus Dieux qui renverse la muraille & qui fait sauter un bastion, mais bien la main des hommes à grands coups de belier, ou de canon, ou par le moyen des fourneaux, des bombes & des mines ; mais des Ecrivains aussi dévots qu'étoient Moïse & autres Auteurs du Pentateuque, écrivans d'ailleurs pour un peuple trés-religieux & dévotieux, ont mieux aimé tout référer à Dieu directement & attribuër tout à ses volontez particulieres, qu'à des causes secondes. Voilà comme parlent Spinosa & le Clerc. Ils

apportent sur ce sujet ce qui arriva à Alexandre au passage de la mer de Pamphylie, lorsqu'il la fit passer à sec à toute son Armée. Il est certain qu'il n'y eût rien que de fort naturel & de fort ordinaire dans cette expedition, & que toute l'adresse d'Alexandre consista à observer l'heure du flux & reflux de cette mer, & à prendre son tems qu'une certaine partie du golfe & du détroit où il vouloit passer, fut à sec, comme le dit positivement Strabon, Auteur fort judicieux & trés-habile Geographe, & comme l'a aussi très-bien observé Artemon dans la premiere Suasoire de Seneque, & comme l'a reconnu Alexandre lui-même dans une de ses lettres, citée par Plutarque dans sa vie, où il avoüe qu'il n'y eut aucun miracle ni rien d'extraordinaire dans ce passage de son Armée : Cependant les Poëtes & les Historiens Grecs, qui en Prose sont presque aussi ampoulez, figurez & hyperboliques que les Poëtes même, pour donner du relief & du merveilleux à leur narration, ou peut-être pour flâter Alexandre & le faire passer pour un homme divin & cheri de Dieu, ont parlé de ce desséchement de la mer de Pamphylie, quand Alexandre y mena son Armée, comme du plus grand miracle qui ait jamais été & sera jamais, & com-

Strab. lib. 14.

me d'un renversement manifeste de toutes les Loix de la nature que Dieu fit exprés en faveur de ce grand Conquerant, pour marquer son amour particulier pour lui. C'est ainsi que Callistêne, qui étoit à la suite de sa Cour, & avec qui ce Prince aimoit à s'entretenir & à s'ennyvrer, en parle chez Eustathe Commentateur d'Homere, aussi-bien que chez Joseph l'Historien des Juifs. Arrien & Appien font aussi passer ce passage pour un miracle : Callistêne même veut que quand la mer vit Alexandre, non-seulement elle se retira de lui par respect ; mais même *qu'élevant ses flots en guise d'une montagne devant lui, elle les abaissa & les prosterna aussi-tôt pour l'adorer*: C'est une expression poëtique, disent nos impies, toute semblable à celle de David, *mare vidit & fugit ; Jordanis conversus est retrorsum : montes exultaverunt ut arietes, & colles sicut agni ovium.* On seroit bien sot, poursuivent nos impies, de s'imaginer que les montagnes ayent tressailli & sauté de joye comme les chévreaux, & que les collines ayent bondi comme les petits agneaux, ou que la mer ait fuï & disparu, ou se soit retirée à la vûë de Moïse, ou que le Jourdain se soit retiré en arriere & ait suspendu ses eaux pour laisser passer l'Arche & le peuple Juif.

Eustat. in l. 3. Iliad.

Jos. Antiqu. l. 2. cap. ult.

Arrian. de exped. Alex. l. 1.

App. de bell. civil. l. 2.

Callist. apud Eustat. ibid.

Ps. 113. 3.

Ce ne sont que des expressions emphatiques du genie des Poëtes, qui pour remplir de vastes & magnifiques idées de Dieu l'imagination du Lecteur, parlent toûjours miracle, & ont recours au merveilleux hyperbolique; mais cela ne veut rien dire autre chose, quand on l'examine de prés, sinon que Moïse, homme fort sage, grand Geographe & Astronôme, & habile dans les sciences des Egyptiens, qui se picquoient sur tout d'exceller dans la Geometrie, prit si bien son tems, qu'il passa à sec un bras de la mer rouge, fort à propos, dans le tems qu'elle se retiroit, & que Josué en fit autant depuis dans le Jourdain, ayant observé le tems qu'il étoit gayable : Ce qui réüssit si bien, & & donna tant de joye aux Israëlites, qu'ils en firent des danses publiques sur les montagnes & sur les collines, qui semblerent elles-mêmes aussi danser de joye. Voilà comme nos trois demi-Deïstes expliquent le passage de la Mer rouge & du Jourdain.

Ils citent sur ce sujet Homere, qui au lieu de raconter naturellement & naïvement, comme Achille faillit à être noyé devant Troye, parce qu'on lâcha les écluses des fleuves Scamandre & Simois, & qu'il ne s'en garantit que parce qu'un beau Soleil qu'il fit en ce tems-là & de grands

feux qu'on alluma de toutes parts desseche-rent bien vîte la campagne & les marais où il étoit engagé, donne un tour mira-culeux à cette avanture, & dit que ce fût le Dieu Vulcain qui pour faire plaisir & pour obéïr à Junon, alluma exprés tous ses feux, & dessecha tout-d'un-coup le fleu-ve Scamandre, pour le faire passer à sec à Achille & l'empêcher de se noyer.

Iliad. l. 21. Πᾶν δ' ἐξηράνθη πεδίον, χέτο δ' ἀγλαὸν ὕδωρ.

L'eau cesse tout-d'un coup & disparoît soudain
Scamandre est mis à sec, & brûlé par Vulcain.

Ils n'oublient pas aussi que le même Iliad. l. 3. Homere pour donner du sublime à la nar-ration qu'il fait des promenades du Dieu Neptune, sur mer, à fleur d'eau, dit que quand il veut aller à fonds & ren-trer dans sa grote, les eaux s'écartent par respect & que s'élevant de côté & d'au-tre en guise de deux murailles & de deux montagnes de cristal, elles lui font une ouverture, & un degré *à rampe liquide*; afin qu'il coule doucement comme un poisson en bas sans se casser le cou. Ce sont autant de figures & de tours d'élo-quence qui sont amenez ingenieusement par les Poëtes pour representer vivement

& noblement une choſe, auſquels ils ne prétendent pas qu'on ajoûte foi.

Pardon, Seigneur Jesus, ſi j'oſe devant les fidéles enfans de vôtre Egliſe déveloper ces Myſteres d'iniquité & ces monſtrueuſes explications de nos divins livres; mais c'eſt que je ſens fort bien que ces ſortes de Commentateurs & corruteurs de vôtre Ecriture, portent leur réfutation avec eux & ne feront jamais impreſſion ſur des eſprits raiſonnables; car comment peuvent-ils jamais perſuader à un homme qui a une étincelle de lumiere & de bon ſens, que la verité même, telle qu'eſt le Saint Eſprit qui a dicté l'Ecriture, parle avec les mêmes figures & la même fiction que le menſonge, elle qui eſt toute ſimple & ſans fard? A qui pourront-ils faire croire qu'un Miracle qui ſe paſſa devant 600000. Juifs, qui en furent les témoins oculaires, & dont la plûpart étoient ennemis de Moïſe, à qui ils auroient été ravis de pouvoir imputer, avec quelque fondement, des accuſations d'impoſture & de fourberie; & enfin qui inſtituerent & celebrerent tous les ans une Fête ſolemnelle en action de graces d'un ſi grand miracle, ayent donné ſi groſſierement dans le panneau, & ayent été ſi faciles à être pris pour duppes, qu'ils ayent pris le deſſechement

d'un bras de la Mer rouge pour un prodige inoüi, quoiqu'il fut arrivé par un effet naturel du flux & du reflux ordinaire, & en conſequence d'un grand vent qui avoit ſoufflé toute la nuit ? Comme ſi les Egyptiens n'avoient pas connu auſſi bien que Moïſe & autres Juifs, les périodes du flux & du reflux de cette Mer, & qu'ils ſe fuſſent expoſez à y pourſuivre les Egyptiens, s'ils avoient ſçû que les eaux devoient revenir dans le même moment en conſequence des Loix de la nature, ou comme ſi Moïſe étoit ſi peu ménager de ſa réputation & de ſon honneur, que ſçachant qu'en voulant faire paſſer ce paſſage des Juifs à ſec dans la Mer rouge, à la faveur du flux & du reflux de la mer, pour une marque éclatante de la protection viſible de Dieu ſur ſon peuple, il alloit s'expoſer à ſe rendre ridicule, non-ſeulement à tous les peuples voiſins & preſens ; mais à toutes les nations futures, & à tous les gens qui auroient un grain de ſens commun & de probité.

Et il ne ſert de rien de dire que du temps du ſiége de la nouvelle Carthage, le vieux Scipion uſa d'un pareil artifice pour obliger ſes ſoldats à le ſuivre & à traverſer avec lui un bras de mer que le flux & reflux avoit mis à ſec : *Voilà*, leur dit-
Plut. in vit. Scip. il, *le Dieu Neptune lui-même en per-*

sonne, qui vous ouvre son sein & qui vous marque le chemin que vous devez suivre pour surprendre vos ennemis & gagner la victoire. Car il n'y eut aucune personne de bon sens dans son Armée, qui donna dans ce piege, & qui ne vit bien que c'étoit une galanterie & un tour d'esprit de Scipion, pour persuader aux plus lâches de le suivre, en leur faisant accroire que Neptune les favoriseroit dans leur entreprise. Il n'y eut aucun de ses ennemis ni même aucun de ses soldats, qui voulut rester dans le sable ou dans le lit ordinaire de la mer, un seul moment aprés l'heure ordinaire que la mer devoit commencer à baisser & à revenir. Aucun Historien ni même aucun Poëte, quoique accoûtumé à feindre, n'a entrepris de faire passer ce dessechement de la mer pour un miracle étonnant fait par les Dieux, exprés en faveur de Scipion. Il ne fut pas lui-même si fou que d'oser proposer au Sénat & au peuple Romain d'en instituër une Fête. Il ne s'est jamais trouvé au contraire qu'un impie, comme Porphyre ou Spinosa, qui ait osé revoquer en doute le miracle du passage de la Mer rouge. Artapane chez Eusebe, avouë que les peuples d'Heliopolis, quoiqu'Egyptiens & ennemis des Israëlites, & témoins oculaires de ce qui étoit arrivé dans leur voisi- Artapan. apud Euseb. Præpar. Evang. l. 9. cap. 27.

nage, reconnoissoient hautement que c'étoit la verge de Moyse, & non aucune conjoncture favorable du flux & reflux, ni aucune autre cause naturelle qui avoit produit ce miracle. Il ajoûte que *la Tradition duroit encore chez les Ichtuophages d'Egypte, de ce memorable passage.* Diodore de Sicile parle de cette Tradition de ces peuples & l'appelle, *vetustissima Traditio.* Il dit qu'*ils avoient appris de leurs ancêtres de pere en fils, que du tems des premiers Rois la Mer rouge avoit été dessechée jusques dans le fond de ses abîmes,* & avoit vû une fois ce qu'elle ne verra jamais plus, à sçavoir le Soleil & la lumiere. Quelle confusion pour des Chrétiens, que pendant que les Payens mêmes les plus déclarez contre la Religion des Juifs, avoüent que ce fut par une volonté particuliere pratique de Dieu, & par un effet miraculeux de sa toute-puissance, que la Mer rouge ouvrit son sein & dessecha son lit exprés pour faire passer à sec le peuple Israëlite, il y ait des Chrétiens qui ne regardent ce dessechement de la Mer rouge que comme celui du fleuve d'Inachus dans l'Argolide, que les Fables des Poëtes assûrent avoir été desseché par Neptune en colere, ou qui accusent Moyse d'avoir été un Magicien semblable à ces Sorcieres qui ont le pouvoir par leurs char-

Diod. Sicul. l. 3. p. 122.

mes de faire tarir tout-d'un-coup les fontaines, & d'arrêter le cours des plus rapides riviéres, comme dit Virgile.

Hæc se carminibus promittit solvere mentes
Quas velit ; ast aliis duras immittere curas
Sistere aquam fluviis & vertere sydera retrò ? Æn. l. 4.

§. VII.

Le miracle du desséchement de la Mer rouge, fut bien-tôt aprés suivi de celui de l'ouverture du rocher, dont on vit jalir une source abondante d'eau dés le moment que Moyse l'eut frapé de sa verge ; ce qui, selon S. Paul, signifioit l'ouverture du côté de Jesus-Christ par la lance du soldat, qui en fit sortir du sang & de l'eau même aprés sa mort. Mais nos prétendus esprits forts & incrédules soûtiennent que non-seulement il n'y eut rien dans cette occasion de miraculeux & contre les Loix generales de la nature, mais même qui ne soit trés-souvent arrivé dans les deserts les plus arides, ou par le moyen du Bâton de Jacob & de la Baguette fameuse qui porte le nom de ce Patriarche, les Bergers ont souvent découvert des veines d'eau, & déterré des sources qui étoient cachées sous des rochers, qu'ils ont ensuite levez avec effort, & en ont fait couler des ruisseaux qui ont inondé toute la plaine. Ils prétendent

1. Corinth. 10. 4.

que Theocrite le Poëte, qui avoit lû l'Histoire de la Bible étant à la Cour des Ptolomées d'Egypte, qui l'avoient faite traduire en Grec, avoit voulu parler de Moyse sous le nom du Berger Kalcon qui fit sortir la fontaine Bourreia dans un affreux desert, en appuyant fortement le genoüil contre une pierre, & en détournant un morceau de rocher qui cachoit cette source.

Idyll. 7. Κάλκωνος Βυρεῖαν ὓς ἐκ ποδὸς ἄνυε κράναν
Εὖγ' ἐνερεισάμενος πέτρᾳ γόνυ.

Voici comme Mr de Longepierre a traduit ces deux Vers.

Chalcon qui d'un rocher par sa vigueur extrême
Fit sortir une source, & d'abondantes eaux.

Ils ajoûtent que toutes les histoires sont pleines d'exemples d'une infinité de sources d'eaux découvertes dans les deserts par des beliers, des chevaux, des chévres, & des ânes sauvages, qui en grattant la terre des pieds, en ont souvent levé de grosses pierres, & indiqué aux hommes des cisternes & des puits pleins d'excellentes eaux, que personne jusqu'alors n'avoit apperçûs. Ils alléguent sur cela l'histoire du cheval Pegase, qu'ils prétendent n'ê-

tre pas une fable, qui d'un violent coup de pied qu'il donna contre un rocher du Mont-Parnasse, en fit jallir la fameuse fontaine d'Hypocrêne. Ils se servent sur tout de l'autorité de Corneille Tacite, devenuë si celebre par la mention frequente que les deux plus illustres Apologistes de la Religion Judaïque & Chrétienne, Joseph & Tertullien, en ont faite dans leurs Livres contre Appion & contre les Gentils. Cet Historien, disent ils, est à la verité un calomniateur des Juifs & des Chrétiens; mais s'il n'est pas croyable en ce qu'il assure que les uns & les autres adorent pour leur Dieu une tête d'âne, en reconnoissance de ce que mourans autrefois de soif dans les sables des deserts d'Arabie, quelques ânes sauvages leur indiquerent des sources d'eau vive, où ils bûrent tout leur saoul; toutefois rien n'empêche de le croire lorsqu'il dit que ces deserts d'Arabie sont pleins de ces sortes d'animaux, qui ont le talent par leur odorat de sentir & d'apercevoir, & par suite de découvrir aux voyageurs les sources d'eau qui y sont cachées sous des rochers, & qu'apparemment ce fut à la faveur & par le moyen de tels animaux, que Moyse découvrit celle dont il abreuva son peuple & tout leur bétail; qu'il est constant que cela se disoit du temps de Tacite, & que cét Au-

Corn. Tacit. Hist. l. 5. sub init. Joseph l. 2. contr. Appio. Tert. Apol. c. 16.

teur avoit pris ce memoire d'un autre plus ancien que lui à qui cela étoit venu par Tradition. *Judæos refert Tacitus*, dit Tertullien, *Ægypto expeditos, sive ut putavit extorres in vastis Arabiæ locis aquarum egentissimis, cum siti macerarentur, onagris qui forte de pastu potum petituri æstimabantur indicibus, fontibus usos.*

Tert. ibid. apud Pamel pag. 46. num. 235.

Cette conjecture, ou plûtôt cette vision de nos trois Impies & de leurs semblables, n'a pas besoin de réfutation; les histoires qu'ils racontent sur la découverte des veines d'eau par le moyen de quelques animaux, ou du Bâton de Jacob, n'ayant aucun rapport avec l'histoire de l'eau du rocher de Moyse; car l'Ecriture Sainte, dont le témoignage est confirmé en cela par des millions de Juifs qui d'âge en âge l'ont transmise sans aucune alteration ni changement de circonstances à leurs descendans, marque expressément que ce fut par l'ordre de Dieu qu'il frappa le rocher avec sa verge, & que Dieu lui promit que dés qu'il auroit donné le moindre coup sur la pierre qu'il lui marqua, & qui étoit la figure de Jesus Christ futur, il en sortiroit un ruisseau d'eau; elle marque aussi expressément que le rocher fut creusé par la verge de Moyse, & que l'eau sortit non du

dessous, mais du dedans du rocher, *per-* Psal. 77.
cussit Petram & fluxerunt aqua : Elle 20.
marque aussi une circonstance toute par- Exod. 7.
ticuliere, à sçavoir que Moyse se défiant 20.17.5.
de son pouvoir, frappa deux fois le rocher croyant qu'un coup ne suffisoit pas pour rompre la dureté du rocher, & que Dieu le châtia de son peu de foi, & protesta qu'il n'entreroit pas dans la terre promise. Saint Augustin dit que ces deux coups de verge marquoient les deux pieces de bois, où JESUS-CHRIST devoit être attaché, *gemina percussio duo ligna crucis significat*. C'est donc la volonté de Dieu qui présida à tout cela & non pas l'artifice de Moyse.

Il ne faut pas douter que cette source d'eau qu'il fit sortir du milieu du rocher, ne soit une de celles dont parle Diodore de Sicile, quand il dit, qu'on voyoit de son temps dans les deserts de l'Egypte & d'Arabie plusieurs sources d'eaux vives qui sortent du milieu des rochers & se dégorgent dans la Mer avec rapidité : *Occurrunt plurimis in locis amnes è Petris in Mare præcipitantes*. Quoiqu'il en soit, & pour revenir à nôtre Virgile, il est certain que celui qui a fait le *Virgilius Christianus*, fait une belle & juste application des Vers que je vais rapporter du même Virgile à Moyse Pasteur des Israëlites, faisant sor-

tir du fond d'un rocher une ſource d'eau & la faiſant couler par diverſes rigoles du haut de la montagne dans la plaine, pour deſalterer la ſoif du peuple de Dieu dans le deſert.

Georg. l. 1 Ecce ſupercilio clivoſi tramitis undam
Elicit : illa cadens raucum per lævia murmur
Saxa ciet, ſcatebriſque arentia temperat arva.

§. VIII.

APrés avoir pourvû à la ſoif qui brûloit les Iſraëlites dans les ſables ardens des deſerts d'Arabie, Dieu pourvût auſſi à la faim qui les conſumoit dans un païs où l'on ne trouvoit rien à manger ; il fit pleuvoir ſur le ſoir du côté du deſert une multitude de cailles qui couvrirent le camp, & enſuite le matin il leur donna la manne qui leur ſervit de pain d'un excellent goût.

Nos impies Critiques chicannent encore ce miracle, & ſoûtiennent qu'il n'arriva rien dans cette occaſion que de fort ordinaire, & qui ne ſoit fort commun dans ce païs-là : ils citent un million d'Auteurs & de voyageurs qui diſent qu'au Printems, pendant tout le mois d'Avril, il paſſe une ſi prodigieuſe quantité de cailles & autres oiſeaux de paſſage du Midi, de l'Egypte au Nord du deſert d'Arabie, que la terre en eſt toute couverte. Diodore

dore de Sicile dit que les peuples de Rhinoçure qui habitent sur le rivage de la Mer rouge, ne vivent presque d'autre chose, & qu'avec des tirasses faites de joncs entrelassez, pleines de petits piéges & enduites de glu, qu'ils tendent sur les bords de la mer, ils en prennent à foison, à tas & à pile, & au moins autant qu'il leur est necessaire pour vivre : *Rhinocerutæ retibus ex fissis calamis compactis, & in multa stadia prope littus positis, coturnices, quæ ex mari per magnos greges eo se conferunt capiunt, quantum ad eorum victum sufficit.* Pline dit la même chose, & il ajoûte que ces cailles qui viennent par troupes, sont ordinairement en si grand nombre, qu'en voulant se reposer sur les mâts & sur les voiles des vaisseaux de ceux qui navigent sur mer, elles les font pancher & renverser dans l'eau, & périr ceux qui y sont. *Coturnices advolant non sine periculo navigantium, cum appropinquavere terris : quippe velis sæpe insidunt & hoc semper noctu, merguntque navigia. Iter est his per hospitia certa.*

Diod. Sicul. l. 6. p. 38.

Plin. l. 10. c. 23. lin. 50. & 51. pag 178.

Le Blond dans son *Italia illustrata*, encherit par dessus Pline, car il dit que le nombre des cailles qui passent dans le mois d'Avril dans les païs chauds, est si grand, que *l'on en prend régulierement cent mille par jour pendant tout ce mois-*

Blond. Ital. illust. pag. 314.

là, dans l'espace de moins de quatre lieuës à la ronde.

Il faut effectivement que le nombre en soit bien grand, puisque les peuples voisins de la mer en prennent assez pour se nourrir non-seulement pendant le mois entier, qu'elles passent, mais même pour en vivre pendant toute l'année, en les salant comme la chair de pourceau. Athenée cite un ancien Auteur, nommé Cleomêne, qui dit que dans un festin que fit un grand Seigneur au cœur de l'hiver, on servit dans un bassin d'argent *dix mille chennies salées, & que ces chennies n'étoient autre chose que de petites cailles grasses*, χέννια ταριχηρὰ μύρια : μικρὸν δ' ἐστὶν ὀρτύγιον.

Athen. Deipn. l. 9. c. 11.

Au reste, Joseph marque positivement que c'est dans les deserts d'Arabie, & dans l'endroit marqué par l'Ecriture Sainte entre Elim & Sinaï, que se trouve cette grande abondance de cailles, *hoc enim avium genus præ cæteris alit Arabicus sinus*: D'un autre côté, Bochart a fort bien observé que le tems du passage de ces oiseaux, qui est le mois d'Avril, fut justement celui auquel les Israëlites camperent pour leur huitiéme station dans le desert de Sin entre Elim & Sinaï, où ils reçûrent le present des cailles. Enfin il est dit dans l'Ecriture Sainte que

Exod 16. 1. n. 11. 21

Jos. Ant. l. 3. c. 1. p. 72.

Samuël Boch. Hieroz. Part. 2. l. 1. c. 15.

ce fut le vent qui porta ces oiseaux dans le camp. Or Pline dans le même endroit que nous avons cité, dit que la caille, qui est un oiseau lourd & pesant, & qui est plus terrestre qu'aërien, vole au gré du vent & se laisse entraîner & engourdir par son souffle, & tombe avec lui à demi endormie sur le soir quand le vent lâche. *Aurâ tamen vehi volunt, propter pondus corporum, viresque parvas.* Plin. Loc. cit. p. 179. lin. 2.

De tout cela, nos Spinosistes concluënt qu'il n'y eût rien de merveilleux dans cette provision de cailles, dont le peuple Juif se nourrit dans le desert.

Ils disent la même chose de la Manne: ils citent plusieurs Auteurs dignes de foi, qui assûrent que rien n'est plus commun que cette nourriture dans l'Arabie & dans les païs circonvoisins; qu'elle tombe tous les matins sur le Mont-Liban & dans toutes les regions voisines; que c'est une espece de rosée & de miel celeste d'un excellent goût, qu'on appelle *la rosée Syriaque*, qu'elle a de la substance & est nourrissante, que l'on en fait de petits gâteaux en Pologne, où elle est aussi commune que dans l'Arabie, & que c'est la nourriture la plus ordinaire des Juifs de ce païs-là.

En effet, Mr Hüet ancien Evêque d'Avranches, dans ses Questions d'Aunay, Huet. Alnet. Quæst. l. 2

M 2

c. 12. n. 17. p. 210 & 211. avoüe que tous ces Auteurs disent vrai, & que la Manne pleut encore aujourd'hui abondamment dans les mêmes lieux, où l'Ecriture Sainte dit que le peuple Juif en fut nourri. *Manna item cælo delabi, res naturalis est. Eo perplui Arabiam asseverant scriptores prisci ac novitii : Libanum quoque, cujus & incolas fama est eo vesci, item regiones finitimas. Mel aërium, & mel roscidum, & rorem Syriacum appellant ; in Polonia præcipuè, ex eoque Judæos placentas & pultes aiunt conficere.*

Je n'ai garde de démentir un si sçavant Prélat, & tant d'illustres Auteurs dont il cite le témoignage, ni répondre qu'ils ont dit faux. Je dis seulement qu'il est dommage que ni Pierre l'Hermite, ni le Pape Urbain II. & saint Bernard, qui furent les principaux Auteurs des Croisades de leur tems, & qui persuaderent à nos Rois d'aller fondre, avec la plus grande partie de leurs sujets, hommes & femmes, dans ces mêmes païs de l'Arabie & du Mont-Liban, n'ayent pas sçû que les cailles & la manne tomboient en ces païs-là à tas & à pile, & qu'il n'y avoit qu'à les ramasser pour s'en nourrir, & qu'il n'étoit aucunement necessaire de faire aucune provision de vivres & de munitions de bouche, parce que le nombre

des Croisez ne seroit jamais aussi grand, que celui des Israëlites, qui étoient au nombre de six cens mille hommes capables de porter les armes, sans compter les femmes ni les enfans ni les valets & les domestiques & autres gens au-dessous de vingt ans ; cependant que ceux-ci avoient tous subsisté grassement & à leur aise pendant quarante ans dans ce même païs de la manne & des cailles, qui leur étoient tombées du haut des nuës sans miracle & à l'ordinaire ; qu'il en seroit de même d'eux, qu'ils abonderoient de bonnes viandes, & feroient bonne chere sans qu'il leur en coûta rien ; en un mot, qu'ils trouveroient nappe mise & couverte de cailles & de manne en arrivant dans la Phenicie & sur le Mont-Liban, & dans tout le chemin ou païs qui est depuis l'Egypte jusqu'à Jerusalem, même par le desert. Helas ! le bon Roi saint Loüis fit bien le même chemin avec son Armée, mais bien loin d'y trouver cette abondance de cailles & de manne, dont le peuple Juif s'étoit nourri délicieusement pendant quarante ans, il n'y trouva qu'une disette affreuse & manquement general de toutes choses, qui produisirent bien-tôt la famine & la contagion dans son camp, & mirent son Armée en un monceau de cadavres, comme disent les Auteurs con-

temporains de sa vie, à sçavoir, Joinville, Mathieu Paris, Geoffroy de Beaulieu Jacobin son Confesseur, Guillaume de Chartres autre Jacobin son Aumônier, & Guillaume de Nangis Moine de saint Denis, dont on trouve les Ecrits recüeillis au cinquiéme Tome de Duchesne. Il est certain aussi qui en le fameux Roi d'Egypte *a* Boccoris ni Mahomet *b* second qui avoit comme celui-ci le talent de faire subsister de grandes Armées avec peu de vivres, ne compterent pas sur la chute de la manne, ni sur le tribut réglé des cailles que le Ciel paye tous les ans en certain tems aux deserts de l'Arabie, lorsqu'ils les firent traverser à leurs Armées, & que ce fut par le bon ordre & par leur prudence & bonne conduite, qu'ils trouverent le moyen d'y faire subsister leurs troupes commodément, comme fit Xenophon à l'égard des dix mille hommes qu'il conduisit du fond de la Perse en Grece à travers des grandes solitudes, dépourvûës de toutes les choses necessaires à la vie. Tout de même les Rois Stanislas & Auguste, non plus que les Moscovites, ne comptent guéres sur la manne prétenduë qui couvre toutes les campagnes de Pologne, comme sur une excellente nourriture capable elle seule de substenter de grandes Armées. Il faut

a Diod. Sicul. l. 1. p. 59. Alexis apud Athen. Dipn. l. 10. pag. 418. Plutarc. περὶ δυσωπίας. p. 529. Euseb. Chron. n. 1236.
b Calcond. Hist. des Turcs.

qu'ils croyent que cette manne est une viande trop creuse & legere pour leur grand corps, ou plûtôt qu'elle n'est qu'une chimere qui n'est propre qu'à nourrir des esprits chimeriques, & non pas des corps épaix, comme les leurs, puisque leur plus grande appliquation, quand ils font la guerre en ce païs, est à faire de grandes provisions de vivres. Enfin les Juifs qui vivoient du tems de nôtre Seigneur, ne sçavoient pas que les cailles & la manne fussent aussi communes qu'on veut nous le persuader dans les deserts de l'Arabie & de la Palestine, puisque d'une part ils faillirent à mourir de faim dans les deserts de cette derniere Province, & y seroient morts en effet, si JESUS-CHRIST n'y avoit multiplié les pains, & que d'un autre côté ils vanterent si fort le miracle de la manne de Moïse, & le préfererent à celui de la multiplication des pains de JESUS-CHRIST. Tout cela fait voir évidemment que la chute des cailles & de la manne arriva contre les loix de la nature, & par un effet de la toute puissance de Dieu, & d'une bonne volonté particuliere qu'il eût pour son peuple & pour Moïse.

Jean c. 6. vers. 31. 49. 59.

Il y a même une circonstance dans la chute des cailles, qui prouve évidemment qu'elle arriva contre les régles de la nature & par un ordre particulier de Dieu;

c'eſt que Pline, dont on allegue l'autorité contre nous, dit poſitivement qu'elles ne ſuivent jamais le vent de Midi, parce qu'il eſt trop peſant & humide, & qu'il les empêche de voler; mais que c'eſt au contraire le vent de Biſe & de Tramontane qui les porte toûjours du Nord au Midi: or nous avons vû ci-deſſus, comme l'a trés-bien obſervé le ſçavant Samuël Bochart, que ce fut le vent de Midi qui les tranſporta du Midi au Nord de l'Egypte, qui eſt au Midi dans le deſert de l'Arabie, qui eſt au Nord de l'Egypte.

Plin. l. 10 c. 23. pag. 179. lin. 3. & 1. *Auſtro non volant*, dit Pline, *humido ſcilicet & graviore vento..... Aquilone ergò maximè volant, Ortygometra duce.*

A l'égard de la manne, l'Ecriture Sainte marque tant d'excellentes qualitez & proprietez en elles, qu'il faut ſe crever les yeux pour ne pas voir que celle qu'on dit qui tombe aujourd'hui en Pologne & ſur le Mont-Liban, n'a rien de commun avec l'autre; puiſque celle-ci avoit toute ſorte de goût & ſur tout, celui qui étoit plus au ſouhait & au gré de celui qui la mangeoit: que le feu ni le marteau ne pouvoit la détruire, & qu'elle ſe fondoit au premier rayon du Soleil; qu'elle tomboit tous les jours de la ſemaine, hormis le Samedi, parce que c'étoit un jour de repos pour les Juifs, auquel ils n'au-

Sapien. 16. 20. 21.

Num. 11. 7.

Sap. ibid.

roient pas oſé la ramaſſer ; que celui qui en ramaſſoit plus, n'en avoit pas plus abondamment que celui qui en recüeilloit moins ; que toutes les fois qu'on en gardoit pour le lendemain, contre la défenſe qu'en avoit fait Moïſe, elle ſe corrompoit & étoit pleine de vers ; mais que cela n'arrivoit pas lorſqu'on la gardoit pour le Samedi. Enfin Artapane, chez Euſebe, dit que la manne étoit ***une véritable farine de pain trés-excellent*** ; ce qui peut être vrai en entendant par-là qu'elle avoit le goût d'un trés-bon pain ; puiſque, ſelon le Sage, elle avoit, comme nous avons remarqué, le goût que l'on vouloit & qui plaiſoit le plus : Car d'ailleurs il paroît par la deſcription qu'en fait l'Ecriture, qu'elle reſſembloit plûtôt à une roſée congelée & à un miel doux & celeſte, qu'à de la farine. Mais ce qui l'a renduë le plus grand de tous les prodiges, auſſi-bien que la chute des cailles, c'eſt que Dieu à point nommé, fit tomber l'une & les autres dans le camp des Iſraëlites, précisément dans le tems & le moment que Moïſe l'avoit prédit au peuple, & qu'il le pria de le faire : enſorte qu'on peut faire dire à Dieu, parlant à Moïſe, ce que Virgile dit à Mecenas au commencement de ſon quatriéme Livre des Georgiques.

Artap. apud Euſeb. Præpar. Evang. l. 9. c. 27.

Protinus aërii mellis cæleſtia dona
Exequar.

Vous n'avez qu'à parler, je ferai que le
Ciel
Sur la terre auſſi-tôt diſtillera du miel.

Il n'y a que Moïſe auſſi de qui on puiſſe dire ce que le même Virgile dit d'un laborieux jardinier, ſçavant dans l'agriculture, qu'il rempliſſoit, & couvroit tous les jours la table de ſes enfans de viandes excellentes qui ne lui coûtoient rien.

—— Dapibus menſas onerabat inemptis.

§. IX.

LE ſerpent d'airaîn élevé en l'air, dont la vûë ſeule gueriſſoit tous ceux qui avoient été mordus par des ſerpens de feu, & autres bêtes venimeuſes, n'étoit autre choſe, ſelon nos Spinoſites, qu'un de ces Taliſmans que les Grecs appellent στοιχειώτους, avec leſquels Apollonius Thyanée enchantoit toutes ſortes de ſerpens, les empêchoit de nuire aux hommes, les endormoit, les chaſſoit d'un païs où ils faiſoient auparavant du deſordre, & entre autres de la ville de Byzance, appellée depuis Conſtantinople, où ils infectoient tout avant qu'il y fut venu, comme dit Philoſtrate dans ſa vie. Il délivra auſſi la ville d'Antioche d'une infinité de ſcorpions qui la

deſoloient, en fichant en terre un ſcorpion d'airain qu'il fit faire pour ce ſujet, avec ordre à tous les ſcorpions vivans de s'enfuïr à la vûë de celui d'airain.

On dit que Hali Radohan, portoit toûjours ſur lui en forme de bague au doigt, un anneau ſur lequel étoit gravée la figure d'un ſcorpion, qui avoit la vertu de guérir toute ſorte de playes venimeuſes; que les morſures des ſcorpions avoient cauſées; & que les Arabes ſont trés-habilles à graver de ces ſortes de figures ſur la pierre, ſur l'airain, ſur le fer, & ſur le plomb, avec leſquelles ils guériſſent immanquablement & communément toute ſorte de poiſons, & qu'ils ont appris ce ſecret des Egyptiens. Il y a apparence que c'eſt ce qu'a voulu dire Claudien le Poëte, quand il introduit la furie Megere, revétuë de la figure d'un Magicien Egyptien qui dit, qu'il connoît la vertu des Taliſmans & des figures de ſerpens en boſſe que faiſoient les Egyptiens.

—— Nôvi quid ſigna ſagacis Claud. in ruff. l. 1.
Ægypti valeant.

Il ne faut pas douter non plus que c'eſt de ces ſortes de Taliſmans, dont Lucain a voulu parler, quand il a dit qu'on voyoit en Egypte pluſieurs pierres où étoient gravées des figures magiques de divers animaux, dont on vantoit beaucoup la ver-

Luc. Pharſ. l. 9. tu & l'efficace, ***inſcripta animalia ſaxis magicas ſignantia formas.***

Quoiqu'il en ſoit, les Theſſaliens, les Marſes, les peuples de la Colchide, les Indiens, les Pſylles, les Negres, les Marrubiens, & ceux de la ville de Parion, ſont fameux & celebres chez tous les anciens Auteurs, par la ſcience qu'ils ont de charmer toutes ſortes de ſerpens, & d'empêcher qu'ils ne nuiſent à perſonne, & même par le ſecret qu'ils ont de guérir les morſures qu'ils ont faites, comme dit le même Poëte Lucain.

Pharſ. l. 9. v. 930. —— Peſtis nigris inſerta medullis
Excantata fugit

Nearque qui accompagna Alexandre le Grand dans ſon voyage des Indes, dit que le païs eſt plein de ſerpens trés-venimeux; mais qu'il y a grand nombre de gens en ce païs-là qui ont le ſecret de les charmer, & que c'eſt un métier avec lequel ils gagnent leur vie : ***Circumvagari incantatores qui mederi putantur. & hanc fere ſolam eſſe mali medicinam.***

Nearch. apud Strabon. l. 15. pag. 706. lit. C.

Medée qui étoit de Cholcos, endormit par ſes charmes le dragon qui gardoit la Toiſon d'or, comme dit Apollonius dans ſes Argonautes, ἠδείῃ ἐνοπῇ θέλξαι.

Apoll. Argon. l. 4. v. 1. 7.

On dit que ce fut elle qui apprit aux Marſes, peuples d'Italie, prés du Lac Fu-

cin, où elle suivit Jason, l'art de charmer les serpens, comme dit Servius.

Ælien rapporte que les Egyptiens, par dessus tous les autres peuples de la terre, sont des maîtres enchanteurs de serpens, & qu'ils ont le secret de les faire sortir, quand ils veulent, de leurs cavernes & de leurs trous & de les faire crever ensuite. *Serpentes carminibus quibusdam incantatos, è latibulis postmodum facillime extrahere.* Ælian. Animal. l. 6. c. 33.

Le Poëte Manilius dit que ces enchanteurs portoient un bonnet en guise de bourlet avec un grand serpent & dragon tout autour de leur tête. Manil. l. 5. v. 32. pag. 120.

Anguitenens magno circumdatus orbe Draconis.

Dans la Sphére Barbarique de Julius Firmicus, il est parlé des Marses, peuples d'Italie, des Psylles, peuples d'Afrique, & des Ophiogênes de Paros en Asie, comme de gens qui vendoient des poisons trés-subtils & des contrepoisons aussi souverains, & qui faisoient profession de charmer toutes sortes de serpents, *Marsos venena vendentes*, &c. Jul. Firm. l. 8. c. 28.

Suidas attribuë à Timoclés de Syracuse, un certain Poëme Grec fort élegant, intitulé, *le Poëme des pierres*, *De Lapidibus*, que Tzetzés attribuë à Orphée même. L'Auteur se vante de sça-

voir l'art de faire taire le sifflement des serpens & de faire couler leur venin.

Ποῖζον τε στῆσαι χαμαὶ ἐρχομένοιο δράκοντος
Εἴσεται, ἠδὲ ὀφέων ἰὸν σβέσαι ἑρπυστηρῶν.

Tzetz. Chiliad. 1. Hist. 54. vers. 852.

On trouve cet extrait dans les œuvres de Tzetzés qui prétend que la Fable d'Orphée qui retira des Enfers sa femme Eurydice par la douceur de sa voix & de son violon, n'a d'autre fondement, sinon que cette femme, ayant été morduë par un serpent, & en danger de mort, avoit été guerie par l'adresse & les enchantemens de son époux. *Orpheus Eurydicem à serpente ictam ex inferis revocasse fingitur, quia ab angue ipsam revera morsam & de vita periclitantem incantationibus quas noverat & solertiâ & musâ, & multâ doctrina ad vitam revocavit.*

Tzetz. Chiliad. 1. ibid.

Strabon dit que dans la ville de Parium prés de Lampsaque, sur les confins de l'Hellespont, il y a une certaine race de gens qu'on nomme *Ophiogênêtes*, comme qui diroit, *race de serpens*, qui guerissent par leur attouchement & en suçant le poison des malades, toutes les blessures que les Viperes ont faites, & qu'ils en appaisent d'abord toute la douleur & l'inflâmation en passant doucement la main sur le mal. Et il ajoûte, qu'il n'y a dans cette Famille que les mâ-

les seuls qui ayent cette vertu ; mais que les femmes ne l'ont pas. *Ibi ferunt* ὀφιογένεις *cognationem quandam habere cum serpentibus, et eorum mares iis medicari qui à viperâ morsi sunt, continenter, tangendo, ut solent incantatores, et livorem in se primum transferre ; deinde inflammationem doloremque sedare.* Strab.l.13 p.588.

Pline en mille endroits parle de la sympathie naturelle qui est entre les gens de cette famille de la ville de Parium & les serpens, & du pouvoir souverain qu'ils ont sur eux : Il cite sur ce sujet l'autorité de Cratés le Pergamenien, *Genus hominum fuisse tradit, quos Ophiogenes fuisse tradit, serpentum ictus contactu levare solitos, & manu impositâ venena extrahere corpori.* Plin.l.7. c.2. lin. 2.3.4.5. 6.7.8. p. 109. Il ajoûte que Varron assure que c'est avec leur salive qu'ils guérissent les blessures des serpens & font sortir leur venin. *Varro etiam nunc esse paucos ibi, quorum saliva contra ictus serpentum medeantur.* Il remarque la même chose des Marses & des Psylles, ainsi nommez, à cause de leur Roi Psyllus, & dit qu'il sort de leur corps un venin encore plus fort que celui des serpens, & qu'il les tuë ; que leur haleine & leur salive les endort & les fait crever : *Similis & in Africâ gens Psyllorum fuit, ut Agathyrcides scribit à Psyllo rege dicta. Horum corpo-*

ri ingenitum fuit virus exitiale serpentibus, ut cujus odore sopirent eas simile & in Italiâ Marsorum Gentis durat. Il observe que leur salive est plus redoutée par les serpens, que l'eau chaude ne l'est des chats, & qu'elle les fait fuïr avec plus de vîtesse : *Feruntque ictas salivâ ut ferventis aquæ contactu, fugere.* Il veut même nous persuader que cette vertu enchanteresse & meurtriere des serpens, qui sort du corps de ces peuples, ou plûtôt des gens d'une certaine race de ces peuples, leur est si particuliere & si inalienable de leur personne, que c'est à cela qu'ils reconnoissent si leurs enfans sont légitimes : Car *dés le moment*, dit-il, *que leurs femmes sont accouchées de quelques mâles, ils les portent aussi-tôt nuds au milieu des serpents, & les laissent exposez aux aspics & aux viperes; puis revenans le lendemain, s'ils les trouvent mordus par aucune de ces bêtes venimeuses, ils les rejettent comme des bâtards, & punissent leurs femmes comme de veritables adulteres; si au contraire ils voyent quelques serpens crevez autour d'eux, ou mis en fuite à leur aproche, ils reconnoissent ces enfans pour légitimes et pour être de leur race;*
Plin. ibid. lin. 7, 8. 9. *Mos vero liberos genitos protinus objiciendi sævissimis earum, eoque genere pudicitiam conjugum experiendi.*

Ailleurs Pline parlant des abeilles dont le miel eſt empoiſonné & tuë tous les gens qui en mangent, & demandant comment il ſe peut faire que portans elles-mêmes ce poiſon dans leur corps & le formant dans leur bouche, elles n'en meurent pas les premieres, répond qu'il en eſt de ces abeilles, comme des Marſes & des Pſylles, & autres Ophiogênêtes, du corps deſquels il ſort une ſueur empoiſonnante, & de la bouche deſquels il ſort une haleine & une ſalive qui fait crever les aſpics & les dragons. *Mirum tamen eſt, venena portantes ore fingenteſque ipſas non mori, niſi quod illa domina rerum omnium hanc dedit repugnantiam apibus: ſicut contra ſerpentes, Pſyllis, Marſiſque inter homines.* Plin. l. 21. c. 13. pag. 398. lin. 45. 46. 47.

Le même Pline dans un autre endroit dit que ces ſortes d'Ophiogênêtes ſe trouvent non-ſeulement parmi les Marſes, les Pſylles & les Parianites; mais auſſi dans l'Iſle de Chypre: *Quorum è genere ſunt Pſylli, Marſique et qui Ophyogenes vocantur in inſulâ Cypro.* Plin. l. 28. c. 3. Il dit que la nature a formé leurs corps pour être des Antidotes Souverains contre toutes ſortes de venins; que leur preſence inſpire du reſpect & de la terreur aux ſerpens, qu'ils fuyent devant eux, ou qu'ils les cajollent & ſe joüent autour d'eux ſans leur

faire aucun mal, & pour les embraffer comme leurs véritables amis : *Quorumdam hominum tota corpora profunt, ut ex his familiis quæ funt terrori ferpentibus : tactu ipſo levant percuſſos, ſuctuve modico.*

Ibid. lin. 19.20.21 p. 507.

Il raconte fur ce fujet une hiſtoire fort ſinguliere, qu'il dit être de notorieté publique, à ſçavoir qu'un homme de cette race d'Ophiogênêtes, nommé *Exagon,* étant venu en amballade à Rome, de la part des Cypriots, les Confuls, pour éprouver ſi ce qu'il diſoit fur le pouvoir que les gens de ſa race & lui avoient fur les ferpents étoit vrai, remplirent un tonneau d'aſpics, de viperes, de ſcorpions & de ferpens, & l'enfermerent dedans avec eux ; mais que ces animaux, au lieu de le picquer & de le mordre & de répandre tout leur venin fur lui, ſe mirent à lui faire leur cour, à le baiſer & le lécher, & à tourner autour de lui comme pour le flâter : *Ex quâ familiâ legatus Exagon nomine à conſulibus Romæ in dolium ſerpentium conjectus experimenti causâ, circummulcentibus linguis, miraculum præbuit.*

Ibid. lin. 22. 23.

Un peu au-deſſus, & dans le Chapitre précedent, Pline avoit dit que c'eſt en chantant & par certains Vers & certaines paroles, que les Marſes prononçent

qu'ils charment les ſerpens & les font rentrer & ramaſſer dans leur peau à divers plis : *Non pauci etiam ſerpentes ipſas excantari, & hunc unum illis eſſe intellectum, contrahique Marſorum cantu, etiam in nocturnâ quiete.* Plin. ibid. cap. 2. lin. 16. p. 506.

Ailleurs il attribuë la même vertu aux Cameleons, & dit que ſi on brûle leur fiel, la fumée & l'odeur qui en proviennent, font fuïr les ſerpens, & que leur queuë produit le même effet, & même les endort : *Felle ſerpentes fugari ignibus inſtillato.... Cauda....... Serpentes ſoporari.* Ibid. lib. 28. c. 8. p. 515. lin. 31. & 36.

Enfin, l'Ecriture Sainte fait foi que chez les Hebreux il y avoit grand nombre de gens qui faiſoient métier d'enchanter les ſerpens par certaines paroles & certaines chanſons qu'ils chantoient au ſon des inſtrumens. David, Salomon ſon fils, & Jeremie, en parlent dans les Pſeaumes, dans l'Eccleſiaſte & dans leurs Prophéties. *Sicut aſpidis ſurdæ & obturantis aures ſuas, quæ non exaudiet vocem incantantium, & Venefici incantantis ſapienter.* Pſ. 57. 5. Eccle. 10. 8. Jerem. 8. 17.

De tous ces exemples & de tous ces témoignages de tant d'Auteurs, nos deux Anonymes Spinoſites concluent que Moïſe ne fit aucun miracle quand il guérit les ſerpens de feu du deſert, par le moyen d'une figure de ſerpents d'airain qu'il éleva fort haut, afin qu'il fut vû de tout le monde.

Je réponds qu'il n'est pas étonnant ni nouveau que le Démon, qui est le singe de Dieu, tâche d'imiter ses œuvres, & & qu'il fasse dans la Physique ce que la cupidité fait dans la Morale. Celle-ci contrefait, autant qu'elle peut, les œuvres de la charité; elle a des Martyrs, elle a de grands jeûneurs & penitens, aussibien que la charité; mais le principe qui les fait agir est bien different, & il est cause que les œuvres que la cupidité produit, n'ont que l'apparence & la ressemblance exterieure de celles que produit la charité; mais elles n'en ont ni la verité, ni la vertu, ni la forme interieure, ni la solidité & l'efficace: *Jejunat charitas, jejunat & cupiditas: moritur charitas, moritur & cupiditas.... Habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes*: Aussi le Diable a des enchanteurs, qui par quelques paroles magiques qu'il leur apprend, & par des figures de serpens d'airain ou de bronze ou de pierre qu'il leur montre à faire, contrefont exterieurement le miracle étonnant par lequel Moïse guérit tous les Juifs qui avoient été mordus par des serpents de feu, en levant sur une perche de bois la figure d'un serpent d'airain; mais autant que le mensonge est different de la verité, autant l'effet de la guerison des

August. in Joan.

2. Tim. 3. 5.

malades, qui s'en ensuivoit, & la maniere dont ils étoient gueris, ou la vertu de l'instrument par lequel ils étoient gueris, étoient differens de celles du démon & de ses suppôts.

En premier lieu c'étoit sans employer aucunes paroles, ni aucunes chansons, ni aucuns vers, ni aucun son de Musique ; mais seulement en presentant aux yeux des malades la figure d'un serpent d'airain, que Moyse les guerissoit ; au lieu que les enchanteurs, dont parlent les Auteurs ci-dessus alleguez, conviennent que c'est en prononçant certaines paroles magiques & en chantant certains vers, en faisant certaines prieres aux faux Dieux, qu'ils charmoient les serpents & guérissoient leurs blessures ; ce qui marque visiblement qu'il y avoit un pacte secret entre le Démon & les enchanteurs. Or il n'est pas étonnant que le Démon, qui de sa nature est un pur Esprit trés-pénétrant, & dont la substance spirituelle est infiniment élevée au-dessus de toutes les substances corporelles, ait quelque pouvoir sur les serpents, & qu'il puisse les remuër ou les assoupir ; les faire fuïr, ou les faire mourir comme il veut. Dieu, dit saint Augustin, en privant l'Ange superbe des biens éternels & véritables, lui a laissé la joüissance qu'il avoit auparavant, des biens visibles &

périssables ; en le chassant du Ciel il lui a laissé beaucoup d'empire & de pouvoir sur les choses terrestres, *accepit potestatem in infima & amisit maxima & summa.* L'Ecriture Sainte fait foi que le Démon, pour séduire Eve, remua la bouche & la langue d'un serpent, le fit agir & parler, & lui donna telles impressions qu'il voulut. Ainsi il ne faut pas douter qu'il n'ait conservé, au moins avant la venuë de Jesus-Christ, une liberté entiere de disposer de ces animaux comme il veut ; & partant il est facile de comprendre qu'il peut, selon son caprice, les tenir dans le mouvement ou dans le repos, & accorder à des miserables & à des scelerats qui se sont livrez à lui pour leur damnation, le pouvoir de charmer des serpens en vertu d'un pacte qu'ils ont fait avec lui, par le moyen de quelques paroles magiques, ou de quelque figure de serpent de bois, d'airain, de pierre & de bronze, auquel on donne le nom de *Talisman*, ou de *Telesme*, comme dit Saumaise ; mais Moyse fit par l'ordre exprés de Dieu son serpent d'airain : Le Seigneur lui parla, dit l'Ecriture, & lui dit en termes exprés :

„ Grave sur l'airain la figure d'un serpent,
„ comme un signal & un étendard que tu
„ exposeras à la vûë du Public : tous ceux
„ qui le regarderont seront gueris aussi-tôt

August. Enarr. 2. in Psal. 26. n. 5. col. 120. Edit. Bened.

des blessures que leur auront fait les ser- «
pents de feu : *Et locutus est Dominus ad* «
eum : fac serpentem æneum et pone eum Num. 21. 8.
pro signo : qui percussus aspexerit eum,
vivet. Il est certain, au contraire, que tous ces enchanteurs de serpens qui étoient chez les Hebreux & parmi les autres peuples, dont nous avons parlé ci dessus, étoient Payens & Idolâtres, & par consequent qu'ils ne tenoient leur art & leur pouvoir sur les serpents, que du Démon & de celui que l'Ecriture appelle le serpent ancien & le dragon. *Aprehendit* Apoc. 20. 2. & 12. 9.
draconem serpentem antiquum qui vocatur Diabolus. Or il est évident que le pouvoir que l'on tient de Dieu de faire des prodiges, est tout autrement étendu, efficace & solide, que celui qu'on reçoit du Démon, qui est toûjours trompeur & foible de lui-même, & dont la puissance est fort bornée.

En second lieu la promptitude avec laquelle les playes empoisonnées de ceux qui avoient été mordus par les serpents, étoient gueries, est une circonstance qui releve infiniment l'action de Moyse audessus de celles des Enchanteurs & des Ophiogênetes dont nous venons de parler. Un seul regard, un seul clein d'œil, jetté par les malades sur la figure du serpent d'airain, les guerissoit aussi-tôt : *cum* Num. 21. 9.

percussi aspicerent sanabantur, dit l'Ecriture. Les autres au contraire ne guérissoient que lentement, & avec le temps. Il y avoit des paroles à prononcer, des chansons à chanter, des instrumens de Musique à toucher, des Vers à composer. Il falloit qu'ils touchassent les malades, qu'ils passassent doucement la main sur leurs playes, & qu'ils exprimassent & fissent sortir le venin par des ligatures, ou qu'ils le suçassent eux-mêmes avec leurs lévres, *tactu & suctu*, comme dit Pline. Nos Chirurgiens sans miracle, guérissent tous les jours par ce moyen-là les playes les plus empoisonnées; mais le caractere le plus visible de la Divinité, est d'operer par volonté & avec tant de promptitude & d'efficace, que le commandement puisse à peine être distingué de l'effet, *Dixit & facta sunt : Il a parlé, & en même temps toutes choses ont été faites.* Il y a, disent les Theologiens de l'Ecole, une puissance obedientielle dans le néant qui fait qu'il a des oreilles pour entendre la voix de Dieu. *Il veut, il ordonne, il parle, & par la même faculté, ou formalité par laquelle il veut & qu'il ordonne, il fait tout en un instant*, dit saint Irenée : Il en étoit de même du serviteur de Dieu, Moyse. Il levoit en l'air le serpent d'airain, & disoit à tous ceux qui venoient à lui

Plin l. 28 cap. 3. p. 507. lin. 21.

Ps. 32. 9.

Iren. l. 3. advers. Hær.

à lui pour être guéris des picqueures des serpents de feu : *Regarde, soi guéri* : Ils regardoient & aussi-tôt ils étoient guéris : *Volo. Mundare et confestim mundata est lepra ejus... Et confestim vidit et sequebatur eum*, dit l'Evangile, de ceux que Jesus-Christ, comme Dieu, guérissoit par un pouvoir absolu & sans autre remede ni instrumens, que par sa volonté. Matth. 8. 3. Luc. 18. 43.

En troisiéme lieu, l'Ecriture Sainte qui semble reconnoître qu'il y a des enchanteurs qui ont le pouvoir de charmer les serpents & les playes qu'ils ont faites aux gens qui en ont été picquez, assûre qu'il y a des serpens si malins & des poisons si subtils, qu'il n'y a point d'enchanteurs ni d'Ophiogênêtes si habiles qu'ils puissent être, qui ayent le pouvoir de guérir ceux qui en ont été mordus ou empoisonnez ; & elle ajoûte que ces sortes de serpents & de basilics sont ceux que Dieu envoye ordinairement quand il veut punir son peuple dans sa colere : *Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio, et mordebunt vos ; ait Dominus.* Or ce furent justement ces sortes de serpents que Dieu irrité contre le peuple Juif fit sortir des tresors de sa colere, pour punir ce peuple ingrat de ses murmures ; c'étoient des serpens & des basilics de feu : *Quamobrem misit Domi-* Jerem. 8. 17. Num. 21. 6.

N

nus in populum ignitos ſerpentes. Ainſi l'art des enchanteurs ni celui des Ophiogênêtes, n'auroit pû faire ce que fit le ſerpent d'airain de Moyſe.

En quatriéme lieu, le Démon ni ſes ſupôts ne gueriſſoient les morſures des ſerpens & les playes envenimées des aſpics, qu'en appliquant les choſes actives aux paſſives: Or il y a une infinité d'herbes, de chairs d'animaux & de poiſſons, broyées & brûlées; de liqueurs, de potions, d'eaux, de poudres, de racine & de plantes, dans la nature, qui ſont ſouveraines contre les ſerpens, ſoit pour les aſſoupir & les faire fuïr, ſoit pour amortir, adoucir ou alterer, & rendre inutile leur venin, ſoit pour le faire ſortir & couler hors des corps où ils l'ont répandu, ſoit enfin pour guerir les playes qu'ils ont faites par leur morſure, avant que le venin ait gagné le cœur & les parties nobles du corps humain. Pline dit que l'herbe appellée *Onochile*, que d'autres nomment *Anchuſe*, eſt ſouveraine pour produire au moins l'un de ces effets. Il prétend qu'il n'y a qu'à porter ſur ſoi de la racine ou des feüilles de cette herbe qu'on nomme autrement *la Rhexie*, qu'on eſt aſſûré de n'être point picqué d'aucun ſerpent ni aſpic ni vipere, parce qu'il en ſort une odeur qui les fait fuïr ou crever. Il dit la même

Plin l. 22. c. 11. pag. 414.

chose d'une autre plante nommée *Anthemis* par Asclepiade, *Leucanthême* par d'autres, & par d'autres enfin, le *Cameleon* ou le *Melanthemon*. Il dit qu'on n'a qu'à en prendre un peu dans la bouche & à la mâcher, puis la jetter sur les serpents, & qu'ils en meurent aussi-tôt. *Traduntque commanducatâ eâ si inspuatur, mori serpentem.* Il enseigne quels sont les lieux où on la trouve, & dit qu'il en faut prendre le poids d'une drachme; ailleurs il assûre la même chose de l'*Ebulum*, de la corne de cerf, brûlée ou grillée, dont la fumée chasse les serpents. Il ajoûte que la racine de la *Polemonie*, le *Phalangion*, le *Verbasque* ou le *Phlomon*, & le *Thelyphonon*, trempez avec de la rhute dans du vin, sont un souverain remede contre les scorpions, & qu'il n'y a point de blessure de serpents qu'un cataplâme fait de leur essence, ne guerisse. Il croit que c'est le *Moly* dont parle Homere. Ailleurs il dit la même chose de quelques parties du corps de l'animal nommé Cameleon, & que sa queuë & aussi le fiel de cet animal, fait fuïr ou assoupit les serpents: *Cauda flumina & aquarum impetus sisti, serpentes soporari*: ce qui ne s'accorde pas mal avec ce que l'Ecriture Sainte dit que l'Ange du jeune Tobie lui fit éventrer un certain

Plin. ibid. l. 25. c. 10. pag. 470.

Plin. lib. 28. c. 8. pag. 515. lin. 31. & 36.

poisson qui avoit failli à le dévorer & qu'il lui dit d'en prendre le fiel & le foye, & qu'il lui enseigneroit ensuite à en faire
Tob. 6. 5. d'excellens médicamens : ***Exentera hunc piscem & cor ejus & fel, & jecur repone tibi : sunt enim hæc necessaria ad medicamenta utiliter.*** Enfin pour abreger, je vais marquer ici sommairement les endroits de Pline où il propose les remedes contre les serpents : voici ceux où il marque ce qui les chasse & les fait fuïr, pag. 142. lign. 6. & 19. pag. 191. lign. 27. & pag. 227.
Edit. Lugdun. an. 1561. apud Anton. Vincent. l. 41. p. 370. l. 21. 378. 43. 379. 12. 381. 20. 382. 31. 383. 6. 25. 406. 21. 427. 48. 437. 27. 445. 11. 21. 22. 446. 34. 448. 17. 454. 47. 50. 470. 9. 498. 15. 511. 14. 513. 49. 515. 31. 518. 37. 519. 2. 538. 6. 638. 17. 654. 31.

Epiphan. Hær. 51. num. 1. Saint Epiphane, outre ces remedes, en rapporte d'autres dans son Hérésie des Aloges, & ajoûte ces paroles trés-remarquables : ***His enim rebus serpentes ac bestias venenatas abigi proditum est ab iis, qui id usu, experientiâ que didicerunt.***

Voici maintenant les endroits où le même Pline marque les remedes pour guérir toutes sortes de morsures des serpens, & toutes sortes de blessures empoisonnées par leur venin, pag. 140. lign. 17. 141. 19. 163. 23. 236. 38. 242. 7. 254. 48.

276. 46. 278. 25. 369. 28. 371. 21. 372. 12. 373. 45. 375. 22. 376. 44. 377. 14. 378. 1. 379. 7. 380. 14. 381. 4. 382. 21. 388. 6. 389. 49. 390. 13. 23. 402. 35. 403. 26. 404. 3. 405. 30. 406. 13. 407. 11. On peut voir dans la Table Alphabetique de l'édition de Lyon de l'an 1561. chez Antoine Vincent, les autres endroits où le même Pline marque d'autres sortes de plantes & d'herbes propres à produire le même effet, qui sont en trés-grand nombre.

L'induction que je tire de tout ceci, est qu'il y a toutes les apparences que tous ces guerisseurs de morsures d'aspic, & tous ces enchanteurs & assoupisseurs de serpents, que tous ces Egyptiens & Arabes qui faisoient des Talisinans & figures de serpents & scorpions d'airain pour donner la chasse aux vivans ou les faire crever, & enfin tous ces Ophiogênêtes de Parium, de l'Isle de Chypre, d'Afrique & d'Italie, des Psylles & des Marses, connoissoient ces herbes & ces plantes; ces chairs d'animaux & ces huiles & graisses de poissons, le Dictamne, le Styrax, la pierre nommée Gagata, & autres remedes naturels contre le venin des serpents, & qu'ils en frotoient & en oignoient leurs prétendus Talisinans, leurs anneaux & bagues, ou leur figure de pierre & de mé-

N 3

tail, ou inseroient au-dedans de la poudre de vipere, & y enchassoient semblables autres contrepoisons qui faisoient leur effet naturel; au lieu qu'eux l'attribuoient aux paroles qu'ils prononçoient, aux chansons qu'ils chantoient, aux figures d'airain & de pierre qu'ils presentoient, & enfin à la vertu speciale qu'ils prétendoient avoir reçû de Dieu & de la nature, de guerir toutes les blessures des serpents, & même d'assoupir & de charmer toute sorte d'aspics & de basilics, & d'être respectez, redoutez ou aimez d'eux. C'est ce qui nous conduit insensiblement à faire une cinquiéme Observation sur la difference de ces sortes de gens avec Moyse, & de leurs manieres de proceder avec celles de ce saint Legislateur.

En cinquiéme lieu, c'est que ces sortes de gens étoient de vrais charlatans, & semblables en tout à nos vendeurs de Theriaque, d'Orvïetan & de Mithridate, & à nos Empiriques ou joüeurs de gobelets. Tous ces gens-là nous font accroire que c'est par des miracles étonnans & par des dons gratuits de Dieu, dont ils sont favorisez, à l'exclusion de tous les autres hommes, qu'ils ont le talent de faire fuïr les serpents, de les charmer, de les empêcher de nuire à personne, & de guérir leurs blessures & morsures quand ils en

ont faites ; & qu'ils n'employent pour cela autre chose que quelques paroles & des commandemens qu'ils font de vive voix ou par signes aux serpents, de se retirer, & d'épargner telles & telles personnes qu'ils leur marquent avec une baguette à laquelle ils donnent le nom de *Talisman*. Toutes ces choses, dis-je, quand on les examine de bien prés, se trouvent ordinairement fausses & ne sont qu'une pure forfanterie & mommerie ; car ou les guerisons ne s'ensuivent pas de ce qu'ils font, ou ils employent secrettement les remedes naturels qui operent par les régles de la méchanique, & nullement par des vertus occultes ; ainsi que le démontrent tous les jours les plus habiles Physiciens. Pline même qui panchoit beaucoup à la superstition, & qui avoit une crédulité extrême pour les miracles les plus mal fondez, déclare nettement que quand il a voulu approfondir la verité de ce qu'on lui avoit voulu faire accroire de la force des charmes & enchantemens, par la parole & par la prononciation ou le chant de certains vers magiques & de certaines Prieres du Rituel des Prêtres, il y a découvert presque toûjours de la fausseté ou tout au moins, peu de solidité & beaucoup d'incertitude. Il a fait un grand Chapitre exprés sur ce sujet : c'est le se-

cond du Livre 28. il l'a intitulé, *an sit in medendo verborum aliqua vis.* Il le commence par dire que c'est la question du monde où il y a le plus d'incertitude; *maxima quæstionis & semper incerta, valeant ne aliquid verba & incantamenta carminum.* Et aprés avoir rapporté tout ce que les plus sçavans Auteurs en avoient dit, & des millions d'exemples que les Histoires rapportent, il finit ce Chapitre par dire qu'on en croira tout ce qu'on voudra: *Quapropter de his ut libitum cuique fuerit, opinetur*: il s'étoit principalement arrêté à ce qu'on dit ordinairement de la force des enchantemens, pour faire crever les serpens en chantant des Vers.

Horat. Serm. —— Cantando rumpitur anguis.

Et il avoüe qu'il n'y a que les Poëtes, gens toûjours fabuleux & menteurs, qui ayent voulu faire croire cela au monde, & cite pour exemples nôtre Virgile & nôtre Homere: celui-ci ayant dit qu'Ulysse arrêta le sang qui coûloit à gros boüillons de la playe d'un homme blessé en recitant sur le malade quelques vers Grecs; & l'autre, à sçavoir Virgile, parlant souvent des enchantemens d'amour par la force des vers Latins, *Virgilii incantamentorum amatoria imitatio.... Dixit Homerus profluvium sanguinis vulnerato se-*

Plin. l. 28 c. 2. pag. 506. lin. 14. & 20. 21.

more Ulyssem inhibuisse carmine. Il joint l'autorité d'Attalus à celle de ces Poëtes, & la croit aussi mal fondée, quand il assûre qu'il n'y a qu'à prononcer le mot de *Duo*, quand on voit un scorpion pour s'en garantir, & que ce mot seul a la force de l'arrêter & de le charmer : *Attalus affirmat, scorpione viso, si quis dicat*, Duo, *cohiberi, nec vibrare ictus.* Ibid. lin. 36.

En un autre endroit le même Pline examine cette même question, sçavoir s'il est vrai qu'on puisse charmer les serpents & leurs blessures par des paroles, & il conclut que ce n'est que l'opinion & la fantaisie de l'homme qui ont donné cours à cette doctrine, & qu'on n'en démêlera jamais bien la verité dans cette vie : *Varia circa hac opinio ex ingenio cujusque vel casu : quippe ubi etiam serpentes extrahi cantu, cogique in pœnam, verum, falsum-ve sit, vita non decreverit.* Plin. l. 8. c. 16. pag. 135. lin. 16 & 17.

Il est trés-remarquable que Pline ne parle nulle part des Talismans, ni d'aucunes figures de serpents ou de scorpions gravées sur de l'airain ou sur des pierres, pour les faire fuïr ou crever, & pour guérir leurs blessures ; preuve certaine qu'il croyoit que tout ce qu'on en disoit étoit faux & illusoire, ou que tout au moins ces figures n'avoient aucune vertu d'elles-mêmes contre les serpents, mais seulement

parcequ'on les frottoit de certaines liqueurs, ou qu'on les remplissoit dans leurs concavitez de certaines drogues contraires à ces reptiles. Mais on ne peut rien dire de semblable du serpent d'airain à Moyse, puisqu'il l'exposoit sur une perche à la vûë de tout le monde, afin que tout le Public le vît & fut témoin qu'il n'y avoit rien de mêlé & d'ajoûté à l'airain que la graveure & la ciselure d'un serpent, sans art & sans façon. Ce fut sans doute pour le même sujet qu'il le fit garder dans l'Arche-d'alliance, & dans le Trésor du Tabernacle, & par suite du Temple quand il fut bâti, afin que toute la postérité fut témoin de la simplicité de l'ouvrage, & de la sincerité de l'ouvrier.

En sixiéme lieu, pour ce qui regarde la race des Ophiogênêtes, & la personne de ces gens qui parmi les Psylles & les Marses, portoient en eux-mêmes & dés leur naissance un Antidote naturel contre les serpents, il n'y a pas plus de peine à comprendre que leur corps eut cette efficace que la chair de ces animaux dont parle Pline : les régles de la mécanique & de la fabrique des corps nous apprenant qu'il y a des corps configurez d'une certaine maniere qu'ils repoussent & écartent naturellement ceux qu'on voudroit approcher d'eux, & aussi qu'il y a certains corps dont il sort sans

cesse certaines particules en forme de visse, qui s'insinuënt dans les pores des serpents ou dans la masse même de leur sang & de leur poison, qui le lient, le condansent, l'appesantissent; c'est ce qui fait qu'ils s'endorment, & que leur venin même n'est pas pernicieux : comme aussi il y a des corps, dont il sort des matieres subtiles d'une autre sorte de figure, qui sont expultrices; c'est ce qui fait que les serpents s'enfuyent : enfin il y a d'autres corps dont il sort un suc & une odeur amie du serpent, c'est ce qui fait que ces reptiles au lieu de mordre & de picquer, se roulent amiablement & par une espece de cajollerie, autour du corps qui exhale ces vapeurs & ces odeurs, & qui distille ou répand ces sortes de sucs : mais on ne peut rien dire de semblable ni de la personne de Moïse ni de la figure du serpent d'airain qu'il leva dans le desert; car Moïse étoit frere d'Aaron, du sang de la Tribu de Levi, qui n'étoient rien moins qu'Ophiogênêtes; & on sçait que toute la vertu de son serpent d'airain consistoit en ce qu'il étoit la figure de Jesus-Christ qui devoit venir au monde dans une chair, à la ressemblance du peché; mais qui n'en avoit pas le venin comme le serpent d'airain, avoit bien la ressemblance exterieure d'un serpent; mais il n'en avoit ni le

venin ni la malignité : on ſçait que le serpent d'airain n'avoit la force de guérir que lorſqu'il étoit élevé en l'air, parce qu'il étoit la figure de JESUS-CHRIST crucifié, qui ne devoit nous guérir de nos pechez & des morſures du ſerpent de feu, qui eſt le Démon précipité dans le feu d'enfer, que lorſqu'il ſeroit élevé ſur la croix dans l'air, & qu'il y répandroit tout ſon ſang pour nous. Voilà en quoi conſiſtoit tout le charme, toute la vertu & l'efficace du ſerpent d'airain : *carmina noſtra ſunt, Crux*, dit ſaint Chryſoſtome. Nous ne connoiſſons point d'autres charmes que la croix de JESUS. C'eſt par elle que nonſeulement Moyſe, mais une infinité d'autres ſerviteurs de Dieu, ont exercé un pouvoir ſouverain contre les ſerpents, & qu'ils ont foulé aux pieds, comme dit David, les aſpics & les baſilics, & marché en ſûreté au milieu des ſerpents les plus dangereux. *Super aſpidem & baſiliſcum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem.* Theodoret, Pallade & Ruffin parlent de pluſieurs Saints ſolitaires dont les uns, par leur commandement ſeul, ont fait crever des dragons, d'autres qui, par le ſigne ſeul de la Croix, ont mis en fuite des troupes de ſerpents & en ont délivré tout un païs entier ; d'autres qui par leurs prieres les ont fait fuïr & précipiter dans

Pſ. 90. 13

Theod. in Phil. Pallad. in Lauſia. Ruff. in vit. Patr.

là Mer rouge. L'Iſle de Lerins, ſituée dans un petit Golfe, entre Antibe & Frejus, étoit toute pleine de ſerpents qui la rendoient deſerte & inacceſſible, lorſque ſaint Honorat qui fut depuis Evêque d'Arles, s'y retira l'an 391. *Mais ſa preſence*, comme l'aſſure ſaint Hilaire ſon Diſciple & ſon ſucceſſeur, témoin oculaire, *les rendit comme impuiſſans, & fit ceſſer leur venin. Une grande partie même s'enfuit hors de l'Iſle par reſpect pour ce ſaint & nouvel hôte. Aucun au moins ne nuiſit aux Religieux que ſaint Honorat y établit.* Il verifia par ce moyen la parole d'Iſaye, qui avoit prédit qu'un jour viendroit que le païs qui étoit la retraite des dragons & des ſcorpions, deviendroit la demeure des Saints & ſeroit couvert de fleurs, de roſeaux & d'herbe verte: *In cubilibus in quibus prius dracones habitabant, orietur viror calami et juncii: et erit ibi ſemita et via; et via ſancta vocabitur.* Les illuſtres Solitaires qui ſuivirent ſaint Honorat dans cette Iſle affreuſe, virent accomplir en eux la parole de Jesus-Christ, qui dit que ceux qui croiroient en lui feroient mourir les ſerpents, & que le venin de ces animaux ne leur nuiroit pas, lorſqu'ils le boiroient par mégarde: *Serpentes tollent et ſi mortiferum quid biberint, non eis nocebit.* Saint Gre-

Hilar. Arel. vit. S. Honor. apud S. Leon. To. 1. in fin. Edit. Queſn.

Iſai. 35. 7. 8.

Marc 16. 18.

goire de Tours assure aussi de son côté qu'un saint Prêtre du même païs d'Auvergne, que lui, & que ses ancêtres avoient connu & fréquenté, à sçavoir le grand saint Amable Curé de la ville de Riom, au cinquiéme siécle, avoit eu pendant sa vie un pouvoir souverain sur toutes sortes de serpents, & qu'il leur commandoit en maître absolu : *Sape sapius serpentibus imperasse.* Quelle comparaison de ce saint Prêtre avec le Prêtre des Marrubiens, nommé *Umbron*, dont parle Virgile, il avoit, dit-il, le talent de charmer les serpents, en qualité de Grand Prêtre des Marses; car les Marrubiens faisoient partie des Marses & étoient un peuple qui habitoit prés de la mer & de la côte d'Italie, où étoient les Marses. Mais Virgile ajoûte en même tems que ce n'étoit pas le privilége de sa naissance qui le faisoit réüssir dans sa profession d'enchanteur de serpents; il dit qu'il employoit quatre choses à la guerison de leurs morsures empoisonnées. 1°. Les herbes & les plantes qu'il cüeilloit sur les montagnes des Marses, *Marsis quasita in montibus herba.* 2°. La science & l'art de la Medecine, *et morsus arte levabat.* 3°. Le tact & la main qu'il passoit sur les playes pour en exprimer & en faire sortir tout le venin, *manuque solebat medicari cuspidis ictum.* 4°. Les prieres à ses faux

Greg. Turon. glor. conf. c. 33

Dieux, & les Hymnes qu'il chantoit en leur faveur ; *ſpargere qui ſomnos cantuque, manuque ſolebat.* Quatre choſes abſolument ignorées de Moyſe & de nos Saints du Chriſtianiſme : les uns & les autres n'ayans pour tout Taliſman & remede contre les ſerpents, que la croix de JESUS ; Moyſe la preſentoit en figure dans ſon ſerpent d'airain, & les autres dans la verité, en conjurant les ſerpents au nom de JESUS crucifié. Voici les Vers de Virgile dans leur entier, où toutes les circonſtances qui differentient Moyſe d'avec les Marſes & autres enchanteurs de ſerpents, ſont marquées bien nettement.

Quin & Marrubiâ venit de gente ſacerdos
Archippi regis miſſu, fortiſſimus Umbro, *Æn. l. 7. verſ. 750 & ſeq.*
Vipereo generi & graviter ſpirantibus hydris
Spargere qui ſomnos, cantuque, manuque ſolebat,
Mulcebatque iras, & morſus arte levabat,
Sed non Dardaniæ medicari cuſpidis ictum
Evaluit neque eum juvêre in vulnera cantus
Somniferi, & Marſis quæſitæ in montibus herbæ.
Te Nemus Angitiæ, vitreâ te Fucinus unda
Te liquidi flevêre Lacus.

§. X.

Num. c. 17.

LA verge d'Aaron qui, quoique séche & arrachée de son tronc comme les autres douze verges de chaque Tribu que Moyse mit par ordre Dieu dans le Tabernacle, germa dans une nuit, poussa des boutons, des fleurs, des feüilles, des fruits, & forma des amandes, n'est pas non plus un miracle selon nos Spinosistes. C'est un langage figuré & Poëtique qui ne signifie autre chose, selon eux, sinon qu'Aaron aprés avoir operé conjointement avec Moyse son frere une infinité de miracles avec sa verge, & devoré celle des Mages d'Egypte, la porta aux pieds du Tabernacle & devant l'Arche où résidoit le Seigneur, pour la remettre entre les mains de Dieu avant que de mourir, & pour reconnoître humblement que c'étoit de lui qu'il l'avoit reçûë: que c'étoit lui qui avoit donné à sa verge toute la force, toute la puissance & l'efficace qu'elle avoit eu de faire des prodiges; mais que Dieu, pour récompense d'une telle humilité & confession ou action de graces, la rendit encore plus florissante & plus glorieuse qu'elle n'avoit jamais été en lui faisant pousser des fleurs & des fruits, non materiels, mais spirituels & métaphoriques, comme la conversion des rebelles & schismati-

ques Juifs, qui cesserent de murmurer & de vouloir enlever le Sacerdoce à la Famille & aux Enfans de ce Souverain Pontife : ce sont ces fleurs & ces fruits spirituels & métaphoriques que l'Ecriture a voulu marquer, quand elle a dit qu'on conserva à perpetuité cette verge dans l'Arche-d'Alliance & parmi les Trésors du Temple, pour être un memorial éternel du grand prodige qu'avoit operé cette verge en calmant la fureur des séditieux & en faisant cesser les murmures des rebelles & des envieux de la gloire ou du Sacerdoce d'Aaron : *Ut servetur ibi in signum rebellium filiorum Israël.* Ce furent aussi ces fleurs & ces fruits que Dieu avoit promis d'une maniere tropologique de produire sur cette verge, quand il dit à Moyse : Je m'engage de faire germer la verge de celui que j'ai choisi pour Grand Prêtre, qui est Aaron, & de la couvrir d'une certaine espece de fleurs & de fruits bien extraordinaire & singuliere, qui la rendront glorieuse & fameuse dans la posterité, à sçavoir de faire cesser aussi-tôt par elle, comme par une verge d'autorité & menaçante, tous les murmures des enfans d'Israël : *Quem ex his elegero, germinabit virga ejus, et cohibebo à me querimonias filiorum Israël.*

Num 17. 10.

Ibid. v. 5.

Pour rendre cette explication vrai sem-

blable & ſpécieuſe, nos Spinoſiſtes diſent que c'eſt ainſi que tous les Poëtes Grecs & Latins ont parlé de la maſſuë d'Hercule, qui n'étoit qu'un tronc ſec d'olivier mal façonné, qu'il portoit depuis longtems, & avec lequel il avoit tué une infinité d'hommes & de monſtres. Ils diſent que l'ayant poſée à terre pour s'en décharger aprés tant de fatigues, *elle prit racine & pouſſa des fleurs.* On le rendroit ridicule, pourſuivent nos Spinoſiſtes, d'entendre cela à la lettre & de crier miracle; car les Poëtes n'ont voulu dire autre choſe, ſinon que cette maſſuë devint plus fameuſe, plus glorieuſe, & plus brillante que jamais, entre les mains de ce Heros, lorſqu'il l'eût laiſſée repoſer quelque tems ſur terre, & que le ſang de l'Hydre & autres monſtres qu'il avoit tué par elle, l'eût humectée & engraiſſée pour la faire germer.

Ils apportent encore ſur ce ſujet l'exemple d'un ſemblable langage métaphorique du peuple Romain, qui du tems des deux guerres qu'il eût contre Perſée, & des deux victoires qu'il emporta ſur lui, diſoit tout haut & publiquement, que par deux fois differentes, une palme étoit ſortie du milieu de la tête de la ſtatuë de marbre de Jupiter le Capitolin, comme dit Pline : *Roma in Capitolio in capite*

Plin. l. 17. c. 25. p. 316. lin. 13. & 14.

bis bello Perſei enata palma. On ſeroit un grand ſot de croire que la tête de marbre d'une ſtatuë de Jupiter, eût pû produire un palmier & faire germer la racine & les branches d'un arbre; mais comme les palmes ſe prennent ſouvent pour la victoire dans un ſens méthaphorique, & que le peuple Romain fort ſuperſtitieux & dévot à ſon Jupiter du Capitole, lui attribuoit toutes les victoires qu'il remportoit ſur ſes ennemis, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il dît dans un langage figuré, que les palmes qu'il avoit gagnées ſur Perſée, étoient nées de la tête de Jupiter, du Capitole où on l'adoroit.

Ils apportent auſſi ſur ce ſujet ce que dirent les Tralliens à Jules Céſar du tems de ſa guerre Civile contre les Romains, que de la baſe de ſa ſtatuë de marbre étoit ſortie une palme. *Simili modo Trallibus palma in baſi Cæſaris Dictatoris circa bella civilia ejus*: Ces complimenteurs & cajolleurs de Céſar, vouloient lui dire en ſtyle poëtique & figuré, qu'il gagneroit la bataille de Pharſale & ſeroit victorieux de ſes ennemis: *Victoriam, triumphoſque portendit*, dit Pline ſur ces deux hiſtoires.

Ibid. lin. 12.

Ibid. lin. 14.

Tout eſt plein de ſemblables expreſſions dans l'Ecriture Sainte, pourſuivent nos Spinoſiſtes. Comme ſon ſtyle ſur tout

celui des Prophêtes est poëtique & figuré, sublime & vif; il est rempli de métaphores & de tropologies, & rien ne lui est plus ordinaire que de donner le nom de *fleur* & de *fleuri*, de *feüilles* & de *fruit*, à tout ce qui est beau, brillant, glorieux & avantageux; c'est ainsi, dit Hier. Comment. in Isai. 11. saint Jerôme, que le Prophête Isaye parlant du Messie futur, dit qu'il viendroit une verge de la tige de Jessë, & que la Isai. 11. 1. fleur sortiroit de sa racine: *Et egredietur virga de radice Jesse, & flos de radice ejus ascendet*: Cela veut dire, comme l'assûre saint Jerôme avec tous les Rabins, que le regne du Messie seroit beau & glorieux, doux & agréable, parce que la fleur, au langage de l'Ecriture, marque la beauté Hieron. ibid. & l'agrément d'une chose: *Eo quod in flore pulchritudo monstretur.* C'est ainsi que le même Prophête voulant marquer quelle seroit la joye de Jerusalem quand elle verroit le Messie établir sa Religion & son Eglise chez elle, dit qu'elle fleurira comme le Lys, qu'elle portera des fruits en abondance; qu'elle sera aussi belle que la montagne du Carmel, aussi remplie de beaux arbres & de gloire que le Mont-Liban, & que la verdeur de l'herbe & la multitude des roseaux lui serviront Isai. 35. 1. 2. 7. d'ornement: *Florebit quasi lilium: germinans germinabit..... Gloria Libani da-*

ta est ei, decor Carmeli & Saron.... Orietur viror calami & junci. Il faudroit avoir perdu le sens pour croire qu'Isaye ait voulu dire par-là que quand Jesus-Christ seroit monté aux Cieux, & qu'il auroit envoyé son Saint Esprit sur les Apôtres & les premiers Fidelles dans le Cenacle de Jerusalem, aussi-tôt les roseaux & les jones naîtroient chez elle en abondance, & qu'elle seroit aussi remplie d'arbres avec leurs feüilles & leurs fruits, que les montagnes du Liban, du Carmel, & de Saron. Il ne faut avoir qu'un peu de sens commun pour voir que tout cela n'est qu'un langage figuré, qui signifie la joye spirituelle de Jerusalem, & la beauté ou l'éclat des vertus dont ses enfans seroient remplis au jour de la Pentecôte. L'Ecclesiastique parle à-peu prés de même maniere de l'Eglise future que Jesus-Christ devoit établir un jour sur la terre. Il fait dire à cette Eglise qu'elle est comme une vigne en fleur qui jette une agréable odeur, & que ses fleurs sont des fruits d'honneur & de grace : *Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris & flores mei fructus honoris & honestatis.* Eccl. 24. 23. Il faut necessairement entendre ceci au sens métaphorique & non au sens litteral. Rien n'empêche aussi, poursuivent nos Spinosistes, qu'on n'entende de même spi-

rituellement & métaphoriquement, ce qui est dit de la verge d'Aaron, qu'ayant demeuré séche long-tems, elle parût tout-d'un-coup toute couverte & garnie de fleurs, de feüilles & des fruits.

Ces impies Interprêtes ou plûtôt corrupteurs de l'Ecriture, vont même plus avant. Ils prétendent que quand bien même on supposeroit que ce n'est pas dans un langage figuré & métaphorique que l'Ecriture a dit que la verge d'Aaron devint florissante, & qu'elle germa & poussa des boutons avec des feüilles, & qu'il faut l'entendre dans le sens naturel & physique. Ils prétendent, dis-je, que cela pût arriver sans miracle, & qu'il y a des millions d'exemples dans les anciens Auteurs, qu'une branche séche & arrachée depuis long-temps hors de sa tige, a poussé des fleurs & porté des fruits. Ils citent celui de la femme d'Auguste, la fameuse Livie, qui ayant vû une poule qui portoit dans son bec une branche d'olivier, la prit à la main & la planta dans un jardin fort spatieux, & que non-seulement elle y prit racine & forma un grand arbre, mais même qu'elle devint en peu d'années une grande forêt de Lauriers, d'où les Césars qui vinrent dans la suite des tems, prirent celui dont ils se couvroient la tête quand ils triomphoient. L'Histoire

ajoûte que tous ces Lauriers fleurirent tant que la race d'Auguste dura ; mais que le jour même que Neron, qui fut le dernier de cette race, mourut, ils sécherent aussitôt & moururent avec lui.

Ils alléguent aussi sur le même sujet, ce que rapporte Theophraste dans son histoire des Plantes, où il assûre qu'une olive toute brûlée dans le feu en ayant été retirée & mise en terre, poussa des racines & produisit un grand olivier ; & que la même chose arriva à des figues qui ayans été toutes à demi mangées & à demi rongées par des sauterelles, germêrent de nouveau & en produisirent d'autres. Theophraste, qui est le plus sçavant Botaniste que nous connoissions parmi les anciens, prétend que cela se fit sans miracle & en consequence des Loix ordinaires de la nature. Theoph. Hist. Plant. lib. 2. c. 4.

Ils se servent aussi de l'autorité du Président de Thou, qui se mocque du prétendu miracle d'un Aubepin ; qui étant tout-à-fait mort, fleurit tout-d'un-coup le jour de la saint Barthelemi, dans le Cemetiere des saints Innocents de Paris, l'an 1572. auquel fut fait le massacre des Protestants. Tous les Moines & Prédicateurs de ce tems dirent tout haut que c'étoit un témoignage autentique que le Ciel approuvoit le carnage de Thua. Histor. l. 52. To. 2. p. 285.

la saint Barthelemi, & tout le peuple en triompha & en fit Fête, & Jacques Charpantier, par ordre du Cardinal de Lorraine, fit un écrit où il compare ce miracle à celui du Buisson ardent. Enfin, les Spinosistes se serventdu sçavant Grec Aristandre, dont nous avons perdu les Ouvrages, dans lesquels Pline, qui les avoit lûs, assûre qu'on y trouvoit une infinité de semblables exemples : *Qualibus ostentis Aristandri apud Græcos volumen scatet.* Il dit la même chose des Livres de C. Epidius; il fait mention de son côté de quelques arbres qu'on avoit vû naître tout-d'un-coup sur des Autels de marbre, en quoi il fait allusion à ce Laurier qu'on dit qui nâquit & prit racine sur un Autel du Temple d'Auguste de son vivant; *Sunt prodigia & cum alienis locis enascuntur, ut in capitibus statuarum vel aris.*

Plin. Loc. cit. pag. 316. lin. 6.

Ibid. lin. 11.

A ces deux objections contre le miracle de la verge d'Aaron, qui fleurit dans le Tabernacle, je vas répondre par ordre. Je répond à la premiere, que c'est visiblement se joüer de l'Ecriture & en corrompre le sens véritable, que d'en donner un métaphorique & allégorique à l'endroit où elle raconte cette histoire; & il n'y aura plus rien de si clair & de si net dans les Livres Sacrez qu'on ne puisse détruire par de semblables subtilitez, si on

se

ſe donne la liberté de faire de telles gloſes. Ces inſenſez Philoſophes qui prétendent qu'il n'y a point de corps & que Dieu n'a produit que leurs idées dans nos ames, d'une maniere ſpirituelle, prouveront par l'Ecriture Sainte, leur folle opinion; car quand on leur oppoſera des paſſages formels où il eſt dit que *Dieu a créé le Ciel & la terre*; que *Dieu a formé l'homme du limon de la terre, & la femme de la côte de l'homme*, ils n'auront qu'à répondre qu'il faut entendre ces termes dans un ſens allégorique & ſpirituel : ils feront pour le moins auſſi-bien fondez à en uſer de la ſorte, que le ſont nos Spinoſiſtes à donner un ſens allégorique & ſpirituel excluſif du ſens litteral à l'hiſtoire de la verge d'Aaron. Je dis à l'hiſtoire; car on convient que dans des diſcours de Rheteurs, dans des déclamations & des pieces d'éloquence, dans des Poëſies & des Prophéties, où l'enthouſiaſme & la chaleur de l'imagination donnent lieu à de grands mouvemens d'eſprits, les figures de la métaphore & de l'allégorie, ſont miſes en œuvre & employées à propos : mais elles ne ſont guére d'uſage dans le recit d'une hiſtoire où il n'eſt beſoin d'aucun art ni d'aucun mouvement extraordinaire pour la faire entendre. Il n'eſt beſoin que de choiſir les termes les plus na-

turels, les plus ſignificatifs & les plus communs. Or tout le Chapitre 17. des Nombres, où l'hiſtoire de la verge fleurie d'Aaron eſt racontée, eſt un pur recitatif d'un miracle que Dieu fit pour marquer au peuple Juif qu'il avoit fait choix de la perſonne d'Aaron & de ſes deſcendans, pour exercer la Souveraine Sacrificature & lui offrir des Holocauſtes. Il y eſt dit que Dieu ordonna à Moyſe de ſe faire donner par chaque Prince des douze Tribus, & par Aaron en particulier, une verge; ce qui feroit treize verges ou baguettes en tout, & de les mettre aux pieds de l'Arche d'Alliance, dans le Tabernacle, & que celui dont on verroit que la verge auroit pouſſé le lendemain des boutons, des feüilles & des fleurs, pendant que les autres baguettes demeureroient ſéches, ſeroit celui qu'il avoit choiſi pour être Grand Prêtre. Moyſe fit ce que Dieu lui avoit ordonné; il ſe fit donner par chaque Prince des douze Tribus, & par Aaron en particulier, une verge ſéche ſur leſquelles chacun, & ſur tout Aaron, écrivit ſon nom, les mit toutes dans le Tabernacle qu'il ferma: puis y étant revenu le lendemain, il y trouva la verge d'Aaron couverte de fleurs & de feüilles, qui s'étans dévelopées & dilatées, ſe formerent peu à peu en amandes propres à man-

ger. *Sequenti die regressus invenit germinasse virgam Aaron in domo Levi : & turgentibus gemmis eruperant flores, qui, foliis dilatatis, in amygdalas deformati sunt.* Num.17. 8. Si Moyse qui a écrit cette histoire a voulu dire par ces termes-ci, que la verge avec laquelle Aaron son frere avoit fait tant de miracles en Egypte, fut couverte d'honneur & de gloire dés le moment qu'elle eut passé une nuit dans le Tabernacle, s'il a voulu dire aussi que son frere Aaron fut rempli dés ce moment de toutes les vertus, il faut que cet Ecrivain ait été le plus impertinent discoureur qui fut jamais, & qu'il n'ait écrit que pour n'être pas entendu ; car assûrément il n'y a personne de bon sens qui en lisant ces termes récitatifs d'un miracle, croye que ce mot de *boutons & feüilles d'un arbre*, signifie les vertus morales & civiles d'un homme, & que ce mot de *fruit d'amandes*, signifie la gloire & la puissance d'un Grand Prêtre. J'aime autant l'interprétation que donnoit Luther à ces premieres paroles de la Genese : *Deus, id est cuculus ; creavit, id est devoravit ; cælum & terram, id est currucam cum carnibus et plumis* : le coucou a mangé l'alloüette avec sa chair & ses plumes.

En effet, Moyse nous avertit que l'histoire qu'il alloit écrire de son frere Aaron,

étoit un grand miracle extraordinaire par lequel Dieu vouloit le distinguer extérieurement de tous les autres hommes. Il faut donc qu'il y ait eu quelque chose qui ne fut pas naturel dans ce qu'il fit en sa faveur.

A l'égard des expressions de l'Ecriture, qui prouvent que ces mots de *fleurs, feüilles* & *fruits*, marquent quelquefois la gloire, l'éclat, la joye, les vertus, & se prennent souvent dans un sens allégorique & spirituel, il est aisé de les discerner & de juger en quels endroits ils doivent être pris en ce sens-là & non pas au sens literal : on voit bien, par exemple, que quand on dit la *fleur du vin, la fleur de l'esprit, les fleurs des vertus* ; le mot de *fleur* doit être pris en un autre sens que quand on dit *les fleurs* d'un jardin, d'un arbre, d'une vigne & d'un champ. Qui est l'homme assez stupide pour croire que quand l'E-
Ps. 91. 13. criture dit que *le juste fleurira comme la palme* ; elle ait voulu dire que son visage bourgeonnera & poussera des fleurs & des feüilles, comme le palmier ? Tout de
Prov. 11. 28. même, quand elle dit que *les justes germeront comme la feüille verte*, qui est l'homme assez hebêté pour ne pas voir que ce n'est qu'une comparaison de l'état de l'homme juste aprés la resurrection, à celui d'un arbre aprés l'Hyver, où i

paroissoit mort, & du Printemps où il est couvert de fleurs & de feüilles : *Justi autem quasi virens folium germinabunt*. En tous ces endroits le mot de *quasi*, de *ut*, fait voir que ce n'est qu'une similitude & comparaison. Il en est de même des autres endroits citez ci-dessus. Si les mots de *quasi* & de *velut*, ou *sicut*, n'y sont pas, ils doivent toûjours être sous-entendus. Ainsi quand Isaye dit, qu'*une verge sortira de Jessé, & qu'une fleur s'élevera de sa racine*, c'est la même chose que s'il avoit dit que le Messie sortira du sein de la Vierge, comme une fleur sort de sa tige, ou les feüilles sortent d'un arbre pour l'orner & l'embellir, sans le déchirer ou le rompre.

A la seconde objection que l'on tire des exemples raportez par Pline, par Aristandre & par Epidius, de plusieurs arbres dont la racine étoit morte, & de plusieurs branches qui étoient séches, & qui neanmoins ont germé depuis & poussé des fleurs, des feüilles & des fruits, & aussi de quelques lauriers & palmiers qui sont sortis du sein des rochers & des Autels de marbre, & du milieu des têtes de statuës de Jupiter Capitolin ; & enfin de cét Aubepin, *Oxyacantha*, qui fleurit le 24. Août 1572. à la journée fameuse de la saint Barthelemi, au Cemetiere des

Saints Innocents de Paris, dont parle Mr de Thou, je réponds deux choses: La premiere, qu'il est trés-vrai qu'il arrive une infinité de choses dans la nature, que les ignorans appellent *miracle*, parce qu'ils n'en connoissent pas la cause, & que d'aussi sçavans hommes qu'étoient Aristandre & Pline, & l'illustre President au Mortier Mr de Thou, nioient avec raison, être des prodiges, ou ce qui est la même chose, être arrivées par une volonté particuliere pratique de Dieu; parce qu'en qualité de grands Physiciens & Botanistes, ils en connoissoient la cause prochaine, véritable & naturelle: & ainsi ils se contentoient de donner le nom d'*extraordinaire*, à ces sortes d'événemens, sans leur donner la qualité de *miraculeux* ou de *divins*. Mais quand on viendra à les comparer avec la verge fleurie d'Aaron, on verra qu'il n'y a aucun rapport des uns à l'autre. Pour l'autorité de C. Epidius, elle n'est pas d'un grand poids. Un esprit raisonnable ne peut guére compter sur la foi d'un homme qui assure fort sérieusement dans ses Commentaires, comme dit Pline, que certains arbres de sa connoissance lui avoient parlé: *Apud nos verò C. Epidii Commentarii, in quibus arbores locutæ quoque reperiuntur.* Je crois qu'on en peut dire autant de la plûpart

Epidius apud Plin. l. 17 c. 25.

des Auteurs qui nous ont debité les histoires que j'ai rapportées ci-dessus, à sçavoir que ce sont de grands menteurs; & c'est ce qui fera ma deuxiéme réponse.

Oüi, je réponds en second lieu à la deuxiéme objection qu'elle suppose faux, & que tous ces prétendus lauriers & palmiers ou autres arbres nez sur les Autels des Empereurs, ou de la base de leur statuës de marbre, ou de la tête de Jupiter Capitolin, n'ont jamais existé dans la verité, ou n'ont été que l'effet de la fourberie des Imposteurs, & des Prêtres des Idoles, qui pour faire leur Cour aux Empereurs, pour attirer leur protection à leur Patrie, ou pour mettre en réputation leurs Temples & leurs Idoles, & persuader au monde que les Dieux y résidoient & y écoutoient plus favorablement qu'ailleurs les prieres des peuples, faisoient mille friponneries & inventoient de faux miracles; sur quoi on peut voir l'excellent Livre d'un Protestant que Mr Fontenelle a traduit de Latin en François dans son *traité des Oracles.* On peut voir aussi dans Tacite ce que répondit l'Empereur Auguste à ces Ambassadeurs d'une ville d'Asie, qui vinrent lui faire compliment sur ce prétendu arbre de laurier, dont nous avons parlé ci-dessus, qui avoit paru tout-d'un-coup & pris racine sur un Autel qui lui étoit

confacré. " Il paroît, leur dit-il, Mef-
„ ſieurs les Députez, que vous n'êtes gué-
„ re ſoigneux de m'offrir des holocauſtes ni
„ d'entretenir le feu Sacré, ſur mon Au-
„ tel; puiſque vous y laiſſez venir des ar-
„ bres & du bois; *apparet quàm ſæpe accendatis.* Il leur tourna le dos & ſe mocqua de leur lâche flâterie, par cette raillerie pleine d'eſprit: il montra par-là qu'il ne croyoit point à leur prétendu miracle, & qu'il étoit perſuadé avec Homere & Virgile, & avec le Roi qu'ils font jurer & à qui ils font dire en élevant ſon Sceptre en haut, *qu'il eſt impoſſible qu'il refleuriſſe jamais, parcequ'un bois mort & arraché depuis long-temps de ſon tronc, ne peut ſans miracle pouſſer des fleurs ni des feüilles, & encore moins du fruit.* Or d'autant que les Vers de ces deux Poëtes ſont merveilleux pour le ſujet dont nous parlons & confirment hautement la verité du miracle de la verge fleurie d'Aaron, & que ce Livre-ci eſt deſtiné pour faire des remarques ſur Virgile & ſur Homere, & ſur le ſtyle Poëtique de l'Ecriture Sainte, il eſt à propos de les rapporter ici tout du long.

Ναὶ μὰ τόδε σκῆπτρον, τὸ μὲν ὔ ποτε φύλλα,
καὶ ὄζυς
Φύσει ἐπειδὴ πρῶτα τομὴν ἐν ὄρεσσι λέλοιπεν
Οὐ δ᾽ ἀναθηλήσει, περὶ γάρ ῥά ἑ χαλκὸς ἔλεψε

Φύλλα τε, καὶ φλοιὸν, νῦν αὖ τέμιν, ὗιες Αχαιῶν
Ἐν παλάμης φορέυσι δικασπόλοι, ὅιτε θέμιστας
Πρὸς διὸς ἐιρύαται ὁ δέτοι μέγας ἔσσεται ὅρκος.

C'eſt ce que Virgile a élégamment traduit mot à mot dans ſon douxiéme Livre de l'Eneïde, & ce qu'il met à la bouche du Roi Latinus, quand il le fait jurer & promettre à Enée qu'il ſera fidelle à obſerver les conditions de la paix & du traité d'alliance avec lui.

Ut ſceptrum hoc (dextra ſceptrum nam forte gerebat)
Numquam fronde levi fundet virgulta, nec umbras,
Cùm ſemel in ſylvis imo de ſtirpe reciſum
Matre caret, poſuitque comas & brachia ferro,
Olim arbos, nunc artificis manus ære decoro
Incluſit, patribuſque dedit geſtare Latinis.

Voici, ce me ſemble, comme on peut rendre en nôtre langue & en Vers François, le ſens de ces Vers Grecs & Latins, des deux plus grands Poëtes qu'ait jamais eu Rome & la Grece.

Je jure par ce Sceptre & ce bâton Royal,
Que je ſerai toûjours & fidelle & Loyal
Juſqu'à ce que de fleurs ſa tête ſoit couverte,
Et que du manche il ſorte & branche & feüille verte.

O 5

§. XI.

LE Soleil arrêté & le jour prolongé par Josué, pour avoir plus de temps à poursuivre les cinq Rois confederez, contre les Gabaonites qu'il protegeoit, n'est pas un miracle non plus, selon nos Spinosistes. C'est une maniere de parler figurée qui ne signifie autre chose, selon eux, sinon que Josué en fit plus ce jour-là que n'en auroit fait en deux le plus vaillant de tous les Conquerans. C'est une expression métaphorique, Poëtique & hyperbolique, qui ne signifie autre chose, sinon que *ce fut la plus belle, la plus brillante, & la plus heureuse journée qui fut jamais.* C'est ainsi, disent-ils, que s'expriment tous les Poëtes d'un style sublime, lorsqu'ils veulent dire qu'ils furent heureux & comblez de joye & de prosperité, un certain jour de leur vie, par-
„ dessus tous les autres : Ce jour-là, disent-
„ ils, me parût le plus long de ma vie ; les
„ heures durerent plus long-tems qu'à l'or-
„ dinaire ; le Soleil fut plus lent à se cou-
„ cher ; charmé des prodiges de valeur qu'il
„ me voyoit faire, il s'arrêta exprés pour
„ me regarder ; je lui semblai un spectacle
„ digne de lui, comme je l'étois de Jupiter.
„ Ils oublierent tous deux la conduite du
„ monde pour s'attacher à me regarder :

dignum Jove ſpectaculum vir bonus cum malâ fortunâ compoſitus. Les Dieux qui " vouloient me favoriſer, arrêterent l'Au- " rore dans le lit de Triton ſon époux, & " le Soleil dans le ſein de Thétis ; afin que " la nuit heureuſe dans laquelle je joüiſſois " d'une ſi grande felicité & de tant de déli- " ces, fut plus longue & durât plus long- " tems. Ils défendirent à la lumiere de lever " le voile des tenebres, afin que je joüiſſe " plus long-tems en ſecret & à l'inſçû de " tout le monde de l'objet de mes amours : " *Qui enim dormiunt, nocte dormiunt, & qui ebrii ſunt, nocte ebrii ſunt :* où comme dit un Poëte Italien, *la notte amica à i ladri, & à i amanti.* Rien de plus commun que ce langage, chez les anciens Poëtes Grecs & Latins ; ils font toûjours intervenir les Dieux, le Soleil & les Aſtres dans toutes les avantures de leurs Heros. Ils veulent nous faire accroire & imaginer que tous les élemens ne travaillent que pour eux, que les Dieux ne ſongent qu'à eux, que le Soleil & la Lune ne ſe levent que pour eux, qu'ils changent leur courſe & leur train ordinaire en leur faveur, que la pluye & le beau tems ne ſont faits que pour ſatisfaire leurs deſirs, que c'eſt pour favoriſer leurs amours, ou pour contribuër à leur gloire, qu'ils s'arrêtent ou s'avancent. C'eſt ainſi qu'Homere dit que

Senec. Epiſt. ad Luc.

1. Theſſ. 5. 7.

la Déesse Minerve pria l'Aurore de se lever plus tard qu'à l'ordinaire, & empêcha qu'elle n'attela ses chevaux, *porte-lumieres*, à son char, afin qu'Ulysse & Penelope fussent plus long-tems au lit la premiere nuit de leur entrevûë aprés vingt ans d'absence ; & il ajoûte que cette nuit fut la plus longue de toutes les nuits, comme l'Ecrivain de l'histoire de Josué dit, que *le jour qu'il donna la bataille de Gabaon, fut le plus long jour qui ait jamais été, & qui sera jamais.*

Odyss. 15 Νύκτα μὲν ἐν περάτῃ δολιχὴν σχέθεν, ἠῶ δ' αὖτε
Ῥύσατ' ἐπ' ὠκεανῷ χρυσόθρονον, οὐδ' ἔα ἵππυς
Ζευγνύσθ' ὠκύποδας φάος ἀνθρώποισι φέροντας
Λάμπον, καὶ Φαέθονθ' οἵτε ἠῶ πωλοὶ ἄγυσι.

C'est ainsi que le même Homere, & tous les Poëtes aprés lui, disent què pour faire plaisir à Jupiter & le laisser plus long-tems jöüir des faveurs qu'Aclemêne, femme d'Amphytryon Roi de Thebes, lui avoit promis de lui accorder pendant une seule nuit que son mari devoit coucher au Bihoüac au siége de la ville d'Oecalie, empêcherent le Soleil de paroître sur l'Orison, pendant trois jours & trois nuits, & l'arrêterent pendant trois fois vingt-quatre heures dans l'Ocean, & ainsi de trois nuits, n'en firent qu'une seule. Ce fut pendant une si longue nuit que Jupiter forma le grand Hercule son bâtard, &

donna des cornes à Amphytrion, qui fut assez sot pour donner son nom au fils d'un autre, comme s'il avoit été de lui, & instituër une Fête pour celebrer à perpetuité cette naissance. Evandre la celebroit, à ce que dit Virgile.

Forte die solemnem illo rex Arcas honorem Æn. l 7.
Amphytryoniadæ magno, Divisque ferebat
Ante urbem in luco.

C'est ainsi que les mêmes Poëtes ont dit que la Lune étant amoureuse d'Endymion, & ayant obtenu de lui par ses cajolleries, que sans avoir égard à sa laideur & à son vilain visage de Lune, il coucheroit avec elle une nuit entiere; Apollon son frere, à qui elle avoit remis pour cette nuit seulement la conduite de son char, fit durer long-tems cette nuit pour faire plaisir à sa sœur, & mena son char lunatique si lentement, qu'elle eût tout le loisir d'assouvir sa brutalité, & de joüir des embrassemens de son favori, son cher Endymion. C'est ainsi que chez Virgile le Berger Thyrsis charmé de la douceur de la conversation de son ami Corydon, qu'il avoit eu le plaisir d'entretenir tête à tête pendant une journée entiere, dit que cette journée si agréable lui a parû plus longue qu'une année entiere, pour dire la plus heureuse, la plus fortunée, la plus

avantageuse & la plus délicieuse pour lui.

Ecl. 7. Si mihi non hæc lux, toto jam longior, anno est.

Il ajoûte que ses troupeaux avoient eu du temps de reste pour paître, & qu'il étoit honteux qu'ils ne fussent pas las de manger, & qu'ils ne se fussent pas encore retirez à leur étable, puisque la journée avoit duré plus d'un an.

Ibid. Ite domum pasti, si quis pudor, ite juvenci.

C'est ainsi qu'à l'imitation de cet endroit, Ovide a fait dire à un Amoureux qui avoit joüi pendant tout un jour de sa Maîtresse, que cette journée lui avoit parû la plus belle & la plus longue, en même tems, de sa vie.

Illa mihi visa est longior ire dies.

Macr. Saturn. l. 4. cap. 6. Macrobe dit que toutes ces sortes d'expressions sont élegantes, vives & animées, & qu'elles font un trés-beau sens, parce qu'elles viennent d'un excez d'amour & de l'entousiasme d'une passion ardente : *Nascitur de nimietate vel amatorum, vel alterius generis Pathos, sicut cum Virgilius dicit.*

Si mihi non hæc lux toto jam longior anno est.

Virgile a pris ce Vers-ci dans Theocrite, & n'a fait que le traduire de Grec en Latin.

Le Secretaire des Theologiens de Hollande, le fameux Mr le Clerc, employe

presque tous ces exemples & citations, pour montrer que quand l'Ecriture a dit que *le Soleil & la Lune s'arrêterent :* « *que le premier differa deux jours à se cou-* « *cher, & la seconde à se lever exprés, afin* « *de donner tems à Josué de poursuivre ses* « *ennemis & de rendre sa victoire plus com-* « *plette, & que jamais il n'y a eu & n'y* « *aura jamais de jour si long.* Il ne faut « point prendre ces expressions à la lettre, qu'elles sont purement poëtiques & hyperboliques, & ne signifient autre chose que ce que les Poëtes que nous venons de citer, ont voulu signifier & representer quand ils ont employé de pareils termes; à sçavoir que ç'avoit été la journée du monde la plus heureuse, & avoit surpassé les jours les plus longs, par la multitude des prosperitez & des grands évenemens qu'elle avoit produit.

Josue cap. 10 vers. 12. 13. 14.

Pour confirmer son opinion, Mr le Clerc soûtient que ces paroles, *Sol contra Gabaon ne movearis, & Luna contra vallem Aialon; steteruntque Sol & Luna donec ulcisceretur se gens de inimicis suis*, ne sont qu'un extrait d'une chanson qu'un Poëte de ce temps-là avoit fait à la loüange de son Général & en faveur de la gloire de sa Nation; & qu'en effet, l'Ecrivain de l'histoire de Josué dit positivement que ces paroles-là étoient écrites dans le

Livre des Justes : *Nonne scriptum est hoc in libro justorum.* Or ce Livre des actions memorables des hommes illustres d'Israël, que les Juifs appelloient plus ordinairement, *les Justes, les Saints, les bien-aimez de Dieu, les enfans de Dieu*, n'étoit autre chose qu'un recueil d'anciennes pieces & de vieux memoires, ou des éloges & des Vers qu'on avoit fait de leur vivant à leur loüange; car il paroît par mille endroits, & sur tout par l'exemple de
1 Reg. 18. 7. David, à l'honneur duquel les Dames Philistinnes chanterent en dansant les chansons qu'un de leurs Poëtes avoit faites à sa gloire, lorsqu'il eut vaincu le geant Goliath, que c'étoit la coûtume chez les Anciens de celebrer les belles actions de leurs Heros & Conquerans, en composant des Vers, des chansons, & des Hymnes ou Odes; ce que les Grecs imiterent depuis chez eux dans leurs jeux Pythiens & Olympiques, comme on voit par les Vers que Pindare a fait sur tous les Heros de son siecle, qui avoient emporté la victoire dans ces combats. D'où Mr le Clerc infere, que l'Auteur du Livre de Josué, qui écrivoit plusieurs siecles aprés la mort de ce Général, ayant lû ce memoire & ce bout de chanson, qui étoit un refrein ou une reprise parodique du couplet entier, l'avoit inseré dans son histoire, dans les

mêmes termes qu'il avoit trouvé, sans les entendre, & les prenant mal-à-propos trop à la lettre : ce qui a fait qu'ayant été trompé lui-même le premier, il a trompé ceux qui sont venus dans la suite à parler de cette bataille de Gabaon, comme ont fait le Prophête Isaye & l'Auteur de l'Ecclesiastique, qui ont crû bonnement sur la parole de cet Auteur, que le Soleil s'étoit effectivement arrêté dans sa course & avoit été deux jours entiers sur l'Orison, sans se coucher; ensorte que ce jour-là seul en avoit duré deux, *in iracundia ejus impeditus est Sol, & una dies facta est quasi duo.*

Isai. 28. 21.

Eccl. 46. 5.

Eccl. 46. 5.

Ce premier Auteur de l'histoire de Josué ne seroit pas tombé dans cette erreur de fait, & n'y auroit pas fait tomber les autres, poursuit Mr le Clerc, s'il avoit observé que celui dont il avoit pris son memoire étoit un Poëte, & que rien n'est si ordinaire aux Poëtes quand ils veulent loüer une belle action, que de dire que le Soleil dans sa course n'avoit rien vû de si beau, & qu'il s'étoit arrêté exprés pour la contempler; comme au contraire quand ces mêmes Poëtes veulent parler d'une action cruelle, infâme & horrible, ils ont accoûtumé de dire qu'elle fait horreur à la nature, que le Soleil s'est détourné de sa route pour ne la pas voir, qu'il s'est

couvert lui-même d'un nuage, & s'eſt éclypſé pour ne la pas regarder ; qu'il a fait paſſer ſes chevaux & ſon char d'un autre côté pour ne pas éclairer un tel monſtre. C'eſt ainſi que tous les Poëtes généralement en ont uſé, quand ils ont parlé de ce cruel feſtin qu'Atrée fit à ſon frere Thyeſte, ou pour ſe venger de lui de ce qu'il avoit débauché ſa femme & deshonoré ſon lit, il lui fit manger ſes propres enfans aprés les avoir égorgez, & fait préparer par ſon cuiſinier en guiſe de deux petits cochons de lait dans un repas qu'il lui donna, ſous promeſſe de le bien régaler. Ils ont tous dit, pour repreſenter pathétiquement & d'une maniere vive & ſublime une action ſi noire & ſi inhumaine, que ***le Soleil avoit tourné la tête & fait reculer ſes chevaux en arriere, pour éviter un ſi épouventable ſpectacle.***

C'eſt ainſi que Virgile parlant de l'aſſaſſinat de Jules Céſar dans le Sénat, pour marquer l'horreur de cette action, dit que le Soleil ſe cacha, & couvrit ſa tête d'un manteau de deüil & de tenebres, & menaça la terre de ne plus paroître deſormais ſur l'Oriſon.

Georg. 1. Ille etiam extincto miſeratus Cæſare Romam,
Cum caput obſcurâ nitidum ferrugine texit,
Impiaque æternam timuerunt ſæcula noctem.

C'est ainsi que le même Virgile encore fait dire à Didon, que ni elle, ni sa nouvelle ville de Carthage, n'étoit pas si haïe des Dieux, & n'avoit pas commis des crimes assez noirs pour obliger le Soleil de détourner ses chevaux & son char loin de leur païs, quand il fournit sa carriere & qu'il éclaire l'Univers.

Nec tàm aversus equos Tyriâ Sol jungit ab urbe. Æn. l. 1.

Mais si ces manieres de parler sont connuës des Poëtes Grecs & Latins, on peut dire qu'elles étoient communes & familieres chez les Juifs, & *si elles paroissent avoir de l'emphase à nos oreilles*, dit Mr le Clerc, *elles n'en avoient peut-être pas tant à celles des Juifs accoûtumez aux exagerations & aux hyperboles.* Biblioth. univers. Tom 12. Art. 11. pag. 529.

Leurs Prophêtes, comme l'observent souvent Grotius & le Clerc, ne décrivoient jamais aucun évenement considerable, qu'ils n'y fissent entrer le Ciel & la terre, & qu'ils ne disent tantôt que le Soleil & la Lune s'arrêteroient d'étonnement, tantôt que le Soleil refuseroit de donner sa lumiere à la terre; pour punition du crime dont ils parlent, tantôt que ce même Soleil seroit converti en tenebres pour le même sujet. C'est ainsi que le Prophête Habacuc voulant parler de la guerre & des maux que les Caldéens devoient faire un jour aux Juifs, & que les Per-

ses & les Medes devoient ensuite faire aux Caldéens par ordre exprés de Dieu ; pour venger les Juifs, il dit que le Soleil & la Lune s'arrêteront dans leur demeure, pour donner temps à ceux-ci de se venger & de poursuivre leurs ennemis à la lueur des fléches de Dieu & à l'éclat
Habac. 3. 11. de sa lance foudroyante : *Sol & Luna steterunt in habitaculo suo, in luce sagittarum tuarum ibunt in splendore fulgurantis hastæ tuæ.*

C'est ainsi que le Prophête Joël voulant parler de la playe des sauterelles & des grands degâts qu'une multitude innombrable de ces petites insectes devoit faire dans les terres, les vignes & les arbres fruitiers des Juifs, pour les punir de leurs pechez, dit que la terre tremblera devant elles, que les Cieux seront ébranlez : que le Soleil & la Lune se couvriront de tenebres ; que les étoilles retireront leur lumiere, pour ne pas voir tant de
Joël. 2. 10. maux & de desordres : *A facie ejus contremuit terra : Sol & Luna obtenebrati sunt, & stellæ retraxerunt lumen suum.*

C'est ainsi que le Prophête Amos dit, que le Soleil touché des maux que les Babyloniens, & autres ennemis feroient aux Juifs, se coucheroit en plein midi, &
Amos. 8. 9. couvriroit la terre de tenebres : *Et erit in die illa, dicit Dominus Deus : occidet*

Sol in meridie, & tenebrescere faciam terram in die luminis.

Plus les Prophêtes étoient éloquens, plus ils employoient ces sortes de figures & d'hyperboles. Jeremie qui passe chez les Hebreux pour le Ciceron & le Démosthêne de leur Nation, & Isaye, homme de Cour & Prince du Sang Royal, qui passe pour l'esprit le plus élevé & le plus beau parleur du païs, ne parlent jamais d'aucune grande affliction ou d'aucune guerre & desolation de quelques peuples, qu'ils ne jettent les Cieux dans la frayeur & l'étonnement, *obstupescite cæli super hoc* : qu'ils ne fassent éclipser ou reculer le Soleil en arriere en plein midi; *occidit ei Sol cum adhuc esset in meridie* : qu'ils n'ébranlent le Ciel & ne fassent sortir la terre hors de sa place; *super hoc cælum turbabo, & movebitur terra de loco suo* : que les étoilles les plus éclatantes ne se couvrent de deüil & de tenebres; *quoniam stellæ cæli & splendor earum non expandent lumen suum* : que le Soleil enfin, ne se cache & cesse d'éclairer le monde, & que la Lune n'en fasse autant; *obtenebratus est Sol in ortu suo & Luna non splendebit in lumine suo.* Demandez-leur à quel propos ils disent cela & en quel tems ils prétendent que ces étonnans prodiges doivent arriver, & ils

Jeremi. 15. 9.

Isai. 13. 13.

Isai Ibid. v. 10.

Ibid.

vous diront que ce sera le jour que Baby-
Isai. 13. 1. lone sera détruite par Cyrus : *Onus Babylonis quod vidit Isaïas. Ce que je vas écrire*, dit Isaye, dans ce Chapitre, *est la Prophetie des malheurs qui doivent fondre sur Babylone au jour de sa ruïne* : & cependant quoique nous ayons des histoires trés-exactes de tout ce qui arriva à Babylone au jour de sa prise & de sa ruïne, on ne vit ni la terre, ni le Soleil, ni les étoiles, changer de place, ni les Cieux troublez & étonnez, ni la lumiere éteinte, ni l'air couvert d'épaisses tenebres : mais c'est le style de l'Ecriture, disent nos Spinosistes ; c'est la maniere de parler des Prophêtes & des Enthousiastes ; c'est celle enfin des Poëtes qui ne songent qu'à remuër l'imagination : ce langage ne signifie autre chose que quelque grand mouvement ou évenement extraordinaire.

Et geminum Solem, & duplices se ostendere Thebas.

Spinosa explique autrement que les Theologiens de Hollande le miracle de la bataille de Gabaon, ou plûtôt ce qui arriva de merveilleux & de particulier dans cette celebre journée ; car Spinosa ne veut point de miracle en façon quelconque, & prétend qu'il n'est jamais arrivé & n'arrivera jamais, & qu'il est même impossible, de toute sorte d'impossibilité, qu'il

arrive jamais que Dieu déroge aux Loix generales qu'il a établies dans la nature, qui est le seul cas qu'on puisse qualifier proprement du nom de *miracle*; parce qu'il prétend que cét ordre immuable, & ces loix generales de la nature, sont Dieu même; mais il dit que ce que l'Ecriture, pour se conformer aux idées & au langage du vulgaire ignorant, appelle *miracle*, n'est autre chose que ce qui est extraordinaire & qui n'arrive que rarement, & dont le commun ne connoît pas la cause prochaine & naturelle; & que c'est en ce sens-là qu'on donne le nom de miracle à ce qui arriva au jour de la bataille de Gabaon, parce qu'effectivement ce jour-là fut plus long qu'aucun autre, & qu'il fit clair non-seulement pendant tout le jour, mais aussi pendant toute la nuit suivante, à cause que cette bataille, dit-il, fut donnée en hyver, dans une vallée nommée Aialon, qui étoit toute environnée de montagnes, toutes pleines de neiges; ce qui fit que la reverberation de ces neiges & la refraction de la lumiere de la Lune, rejaillissantes sur la plaine, éclairerent toute la campagne, & firent assez de jour pour donner moyen aux Gabaonites & aux soldats de Josué, de poursuivre l'Armée des cinq Rois Confederez, & pour donner lieu à un peuple superstitieux &

dévotieux, tel qu'étoit le peuple Juif, de croire que Dieu avoit fait un grand miracle & prolongé le jour en leur faveur, & empêché qu'il n'y eut de nuit, ni que le Soleil se fut couché ce jour-là; & enfin que Dieu avoit arrêté le Soleil & la Lune, comme un cocher arrête ses chevaux, lorsqu'ils courent, & que ceux qui sont dans le carrosse lui disent d'arrêter. Voilà, poursuit cet impie, ce qui a obligé l'Ecriture Sainte, qui n'a fait que copier les discours & representer les idées & la croyance des Juifs, de dire que *Dieu obéït à la voix de Josué*, lorsqu'il lui cria du bas de la terre en haut, *Arrête, Arrête Soleil sur Gabaon*, & d'ajoûter que le Soleil effectivement s'arrêta.

Nos deux Spinosistes anonymes Anglois, pour autoriser cette étrange interprétation, ou plûtôt impieté de leur maître, disent trois choses. La premiere, que les Juifs n'entendent l'immobilité du Soleil que dans un sens métaphorique, & que Josephe n'a fait consister, non plus que Spinosa, tout le miracle de la Bataille de Gabaon, qu'en ce que le jour fut plus long qu'à l'ordinaire, & qu'il en dura deux entiers; mais il ne fait aucune mention ni du Soleil arrêté, ni de la Lune attachée, comme par un clou, dans sa demeure, ni de la prétenduë apostro-

phe

phe de Josué au Soleil, & de la défense qu'il lui fit d'aller plus avant, en lui disant, ***arrête, arrête***; ni de l'obéïssance de Dieu à la voix de l'homme en cette occasion : preuve certaine qu'il n'y avoit que les sots parmi les Juifs & le vulgaire ignorant, qui ayent entendu les termes de l'Ecriture Sainte à la lettre, & que les gens d'esprit & pénétrans, tel qu'étoit Josephe, l'entendoient autrement & dans le sens métaphorique.

En second lieu, nos Anonymes observent qu'il n'y a aucune apparence que le Saint Esprit ait voulu faire dire une sottise & une fausseté à un écrivain qu'il auroit inspiré. Or ils prétendent que c'est la plus grande de toutes les faussetez & de toutes les sottises, de croire que le Soleil courre la poste dans le Ciel d'un bout à l'autre, comme un galopin, ou un geant qui marche à grands pas, quoique David l'ait dit pour se conformer au langage du peuple, ou que des chevaux traînent son char à toute bride, comme le disent les Poëtes, & comme semble l'insinuër l'Ecriture en parlant du ravissement d'Elie au Ciel dans un char de feu tiré par des chevaux de feu, ou qu'un Ange moteur & une intelligence celeste l'entraîne & le fasse rouler avec rapidité sur la ligne qu'il décrit tous les jours, comme

dit Maître Ariſtote avec tous ſes Diſciples ; ou enfin que le Soleil tourne autour de la terre, comme le croit le vulgaire ignorant. Il y a long tems que l'on eſt revenu, diſent nos eſprits forts & nouveaux
» critiques, de toutes ces fadaiſes. La nou-
» velle & véritable Philoſophie, diſent-ils,
» nous a appris que c'eſt la terre au con-
» traire, & les autres Planetes qui tournent
» autour du Soleil & qu'il eſt au centre de
» nôtre tourbillon, donnant le mouve-
» ment à toutes choſes ſans en avoir d'au-
» tre que celui qui lui eſt propre ; car il n'eſt
» autre choſe formellement que du feu, &
» un monde de petites particules de la ma-
» tiere qui ſont agitées avec une rapidité ef-
» froyable, tournans toûjours autour de leur
» centre, comme des fleuves qui entrent &
» ſortent de la mer, ou comme des boüil-
» lonnemens d'eau d'un pot qui eſt ſur de
» la braiſe.

La troiſiéme choſe qu'ils alleguent pour confirmer l'opinion de Spinoſa, eſt que l'Auteur du Livre des Préadamites étoit d'un ſentiment ſur ce ſujet qui n'eſt pas trop éloigné du ſien, puiſqu'il explique la prolongation du jour de la bataille de Joſué par une lueur *qui parut*, dit-il, *long-tems dans les nuées aprés le Soleil couché.* Voilà comme ils prétendent démontrer que ſans miracle Joſué gagna la bataille,

§. XII.

LE Pere Mallebranche, par un autre tour d'imagination, moins impie à la verité, mais qui est encore plus burlesque & extravagant, prétend comme eux, qu'il n'y eût point de miracle dans tout ce qui arriva dans cette fameuse journée. Non, dit-il, que le Soleil n'ait été véritablement arrêté, & que la Lune n'ait été aussi renduë immobile par Josué, & que Dieu n'ait obéï véritablement à la voix de l'homme, ou plûtôt de l'Ange saint Michel; mais c'est que cet Ange étoit sa cause occasionnelle : or c'étoit une des Loix generales que Dieu s'étoit prescrite dans l'Ancien Testament, d'obéïr toûjours aux volontez de l'Ange saint Michel ou à sa cause occasionnelle, & de ne rien faire de lui-même par une volonté particuliere. Ainsi comme la définition d'un miracle, c'est de faire une chose par une volonté particuliere, en dérogeant aux Loix generales, il s'ensuit que puisque Dieu en arrêtant le Soleil & la Lune, & en prologeant un jour l'espace de deux jours, ne fit autre chose que d'obéïr aux desirs & volontez de l'Ange Michel, il ne fit aucun miracle ni prodige.

Voila trois systêmes bien differents ou trois diverses sortes d'explications du fa-

meux miracle de Josué, qui quoique opposez les uns aux autres, & par tant de differens principes, conviennent en ce qu'aucun des trois ne veut pas qu'on qualifie du nom de *miracle* ce qui arriva dans le païs des Gabaonites, lorsque ce fameux Général y combatit pour eux. Mais tous les efforts de l'esprit humain sont vains & inutiles lorsque Dieu parle lui même, & que le Ciel se fait entendre : *cælum tonat, ranæ taceant.*

Et pour commencer la réfutation de ces trois systêmes par le dernier, comme il doit revenir souvent, puisque c'est la réponse générale que le Pere Mallebranche donne généralement à tous les miracles de l'Ancien Testament, & qu'il prétend par elle seule les détruire tous, & prouver que Dieu n'y a jamais rien fait par une volonté particuliere pratique, dérogatoire aux loix générales, nous aurons l'occasion ailleurs d'y répondre plus amplement ; outre que Mr Arnauld a si fortement refuté cette imagination de ce bon Pere & en a si-bien fait voir le ridicule & le faux, qu'on a sujet de croire que l'Auteur rougit maintenant de honte d'avoir produit au jour une pensée qui lui a attiré tant de sifflets & excité tant d'éclats de rire & de mocqueries. Je me contenterai de ma part de dire ici que sa pen-

ſée ſur le miracle du Soleil arrêté & ſur tous les autres de l'ancien Teſtament, eſt fauſſe, parcequ'elle eſt nouvelle & qu'il n'y a pas cinquante ans qu'elle eſt partie du cerveau du Pere Mallebranche : qu'aucun Catholique, depuis l'établiſſement de la Religion, qu'aucun Interprête de l'Ecriture, ni Juif, ni Chretien, ni même Payen, n'a attribué les miracles de l'ancien Teſtament aux volontez particulieres de l'Ange Michel, mais ſeulement à celles de Dieu ; qu'aucun d'eux n'a même crû que cet Ange ait été la cauſe occaſionnelle de Dieu, au ſens que l'entend Mallebranche ; à ſçavoir que Dieu s'étoit tellement déchargé ſur cet Ange du gouvernement des Juifs de l'ancienne Loi, que rien n'y a été fait que par les ordres & par la volonté expreſſe de cét Ange, & rien par la ſienne, Dieu ne s'étant réſervé que la gloire d'obéïr toûjours promptement & immanquablement aux volontez de cét Ange, ſans jamais le déterminer invinciblement par ſa Grace ; mais au contraire recevant toûjours de lui ſa détermination. Encore une fois je ſoûtiens que jamais pareille viſion n'eſt tombée dans la tête d'aucun Prophête, d'aucun Apôtre, d'aucun Pere de l'Egliſe, & que tous les Prophêtes & les Ecrivains Sacrez, & les Rabbins, & entr'autres Jo-

ſephe l'hiſtorien des Juifs, ont tous dit au contraire que l'Ancien Teſtament étoit une pure *Theocratie* & non pas une *Angelocratie*, c'eſt-à-dire, que Dieu gouvernoit & régiſſoit les Juifs par lui-même & par ſes volontez particulieres pratiques, & non pas au gré des volontez de l'Ange ,, ſaint Michel. Il y a cette difference, dit ,, Moyſe dans ſon Cantique, entre la Na-,, tion des Juifs & celle de tous les autres ,, peuples de la terre, que Dieu a abandon-,, né tous les peuples de la terre au gouver-,, nement & à la volonté des Anges, qui ,, les régiſſent comme ils veulent & à leur ,, gré; mais pour le peuple Juif, c'eſt Dieu ,, même qui s'eſt chargé de ſa conduite. Il ,, les régit par lui-même & à ſa volonté : ,, c'eſt ſa portion, c'eſt ſon heritage, c'eſt ,, ſon peuple : *Quandò dividebat Altiſſimus*
Deuter. 32.8.&9 *gentes, quando ſeparabat filios Adam, conſtituit terminos populorum juxta numerum filiorum Dei*, ou *Iſraël. Pars autem Domini populus ejus. Jacob funiculus hæreditatis ejus*: chaque peuple a ſon Roi, dit David, mais pour nous autres Juifs, nous n'avons point d'autre Roi que Dieu,
Pſ. 73.12 *Deus autem rex noſter.... Tu es ipſe Rex*
Pſ. 43.5. *meus, & Deus meus.... Sancti Iſraël re-*
Pſ.88.19 *gis noſtri.* Iſaye dit la même choſe : voici ce que dit le Seigneur, qui eſt le Roi &
Iſai. 44. 6. le Gouverneur d'Iſraël, *hæc dicit Domi-*

nus Rex Israël. Le même David dit ailleurs, que c'est Dieu seul qui gouverne & qui régit Israël par lui-même ; comme un Pasteur prend soin lui seul de ses oüailles & n'en confie pas le gouvernement à d'autres ; que c'est ainsi que Dieu gouverne le peuple Juif & qu'il le gouvernera toûjours de même : *Qui Regis Israël, intende ; qui deducis velut ovem Jacob.... Ipse reget nos in sæcula.* En effet, la grande faute que fit le peuple Juif, & celle qui irrita le plus Dieu contre lui & que Samuël lui reprocha le plus aigrement, c'est que les Juifs ne voulurent plus que leur Monarchie fut *Theocratique*, mais bien *Androcratique* : c'est-à-dire, qu'ayant toûjours été gouvernez immédiatement par leur Dieu, & ayant toûjours reçû immédiatement de sa bouche ses ordres & ses conseils, ils voulurent avoir un homme pour Roi qui fut à leur tête & qui leur donnât ses ordres & sa Loi : ils ne voulurent plus que Dieu leur parlât immédiatement par lui-même ; mais bien par le ministere de Moyse. Ils ne voulurent plus que Dieu fut leur Roi particulier & qu'il les gouvernât par sa propre volonté, ou qu'il fut, comme à l'ordinaire, à la tête de leur armée quand ils iroient au combat ; mais bien avoir un homme semblable à eux pour chef & pour maître, comme en

Ps. 79. 2.

Ps. 47. 15.

1. Reg. 12. & cap. 8. verf. 19. & cap. 10 verf. 19.

avoient toutes les autres Nations : *Dixistis mihi nequaquam sed Rex imperabit nobis, cum Dominus Deus vester regnaret in vobis.*

Il est vrai que c'est une pensée pieuse du Cardinal de Berulle, que saint Michel étoit l'Ange tutelaire de la Synagogue ; mais outre que cela n'a d'autre fondement dans l'Ecriture qu'une parole de Daniel trés ambiguë & capable d'un autre sens, où il dit que cet Ange est un des premiers de la Cour celeste, & qu'il s'interesse pour la Nation Juïve, *stat pro populo tuo*, il est bien certain d'ailleurs que jamais, ce Saint Cardinal n'a outré sa dévotion pour saint Michel jusqu'à dire que Dieu l'avoit établi sa cause occasionnelle dans l'Ancien Testament, & n'y avoit rien fait de lui-même & par sa propre volonté ; mais bien selon les desirs & les volontez de l'Ange Michel, comme Dieu ne produit aucun mouvement dans le corps humain qu'à l'occasion de sa volonté & des desirs de l'ame qu'il a préposée au gouvernement du corps. Il est bien certain que cet illustre Fondateur d'une illustre Congregation, n'a jamais crû qu'aucun de ses enfans fut jamais assez impertinent pour avancer un Paradoxe aussi ridicule, que de dire que Dieu n'a jamais agi dans l'Ancien Testament par sa vo-

Dan. 10. 13.

lonté propre ; mais bien seulement en consequence de celle de l'Ange Michel, qui le tournoit comme il vouloit, & le faisoit agir à son gré ; je ne sçache au monde qu'un fou d'Heretique Gnostique nommé Basilide, à qui une semblable pensée à peu prés soit tombée dans l'imagination, puisque selon le portrait que nous en fait Tertullien, il disoit que ce n'étoit pas Dieu qui gouvernoit par lui même le peuple Juif ; mais bien un Ange auquel Dieu s'étoit fait une Loi d'obéir, & d'executer tout ce que lui prescriroit le caprice dudit Ange ; & que comme cet Ange étoit un esprit fort remuant & grand amateur de la guerre & des miracles, il avoit obligé Dieu de remplir toute la Synagogue de combats & de prodiges ; ensorte qu'on n'y voyoit autre chose que des guerres & des miracles continuels. *Deum esse negat, sed Angelum dicit. Huic sortitò obtigisse semen Abrahæ.... Hunc turbulentiorem præ cæteris Angelis ; atque ideo & seditiones frequenter & bella concutere.* C'est ce qu'on peut voir dans mes *Eclaircissemens sur l'histoire Ecclesiastique des deux premiers siécles*. A cela prés, je ne sçache pas que le Pere Mallebranche ait jamais eu aucun autre compagnon ou défenseur de son systême : Et comme il se vante dans un endroit de sa *Recherche*

Tert. Præscr. cap 46.

Eclair. S. 5. p. 75.

P 5

de la verité ; d'avoir lû le Livre des Prescriptions de Tertulien, dont ce passage est tiré, je ne doute pas qu'il n'ait dérobé cette belle opinion du fanatique Basilide ; à cela prés que Basilide veut que ç'ait été un Ange bourru & fantasque, malin, séditieux, & mal faisant, que Dieu avoit fait Gouverneur de la Synagogue ; au lieu que le Pere Mallebranche dit que c'étoit un Ange de lumiere & un grand ménager de miracle.

Quoiqu'il en soit, il est certain que le peuple Juif n'a jamais sçû que c'étoit saint Michel qui étoit la cause occasionnelle de Dieu, & qui faisoit tous les miracles qui ont jamais été faits parmi eux ; car ils l'auroient au moins remercié quelquefois de tant de faveurs, & n'auroient pas manqué dans les Fêtes instituées parmi eux, pour le passage de la Mer rouge & pour les autres miracles, de faire mention de saint Michel, & de lui rendre en son propre & privé nom des actions de graces. Ils se seroient adressez quelquefois au moins à saint Michel pour lui demander quelque miracle, si ç'avoit été lui seul qui se mêlât de les faire ; Josué l'auroit apostrophé quand il auroit voulu faire arrêter le Soleil & lui auroit dit, *ô Ange Michel arrêtez en ma faveur le Soleil & la Lune, & faites durer ce jour autant*

que deux, puisque vous êtes *la cause occasionnelle de Dieu, & que Dieu a juré qu'il executeroit toûjours promptement et infailliblement tout ce que vous voudriez & desireriez.* Nous ne voyons pourtant point en aucun endroit de l'Ecriture que ni Moyse, ni Aaron, ni Josué, ni Samuël, ni Elisée, ni aucun Prophête, ou Grand Prêtre, ni aucun Laïque Juif, se soit jamais adressé à saint Michel pour obtenir aucun miracle : preuve certaine qu'ils n'ont point crû qu'il fut la cause occasionnelle de Dieu ; car rien n'est plus naturel que de s'adresser directement & uniquement aux causes occasionnelles, & de laisser-là les causes Physiques & réelles, quand on veut obtenir une grace, ou un bienfait qui est de leur dépendance. On ne s'adresse qu'aux Patrons & Presentateurs des Benefices pour en impétrer un, & nullement aux Evêques qui donnent l'Institution & le Visa. On ne s'adresse qu'au Roi pour avoir un Evêché, & non pas au Pape, quoique le Pape donne le Titre. C'est que les Patrons Presentateurs & le Roi, sont la cause occasionnelle de la collation des Benefices & des Evêchez, & que les Evêques & le Pape n'en sont que les causes réelles & physiques ; ils ne sont que les executeurs des volontez des Patrons & du Roi. Ainsi

on ne peut douter encore une fois que cette maniere d'expliquer, ou plûtôt d'éluder les miracles de l'Ancien Testament, ne soit nouvelle & par consequent fausse, puisque la nouveauté, en matiere de Religion, est une preuve infaillible de fausseté : *Nova sunt quæ dicitis : falsa sunt quæ dicitis*, dit saint Augustin.

Aug. in Juli. op. perf.

C'est par-là qu'on peut aussi démontrer la fausseté des deux autres manieres d'expliquer ou d'éluder le miracle de Josué, tant celle de Mr le Clerc, que celle de Spinosa ; c'est que l'une & l'autre est nouvelle, & que generalement tous les Chrétiens & tous les Juifs, les ont ignorées & ont entendu le recit qu'en fit l'Ecriture, non dans un sens métaphorique, mais dans le sens litteral & dans la signification naturelle & ordinaire des termes. Qu'on suppose tant qu'on voudra que l'Ecrivain Sacré du Livre de Josué a pris les termes dont il se sert dans le Livre des Justes, quoique l'Ecriture ne le dise pas, puisqu'elle dit seulement que cette histoire si miraculeuse *avoit déja été écrite avant lui par l'Auteur du Livre des Justes :* Que l'on suppose même que ce dernier Livre n'étoit qu'une compilation des chansons, des Hymnes, des Epinicies, & des Odes Poëtiques faites à l'honneur des Heros & des grands hommes

d'Iſraël, quoique ce terme, ***liber juſtorum***, ne marque rien moins qu'un Recueil de chanſons, & marque au contraire aſſez nettement que c'étoit le Regiſtre original des Archives, où l'on écrivoit par ordre des Magiſtrats & du Sanhedrin, les Annales d'Iſraël & les victoires ou actions mémorables des Generaux d'armées & des chefs du peuple; il me ſuffit pour démontrer la fauſſeté du ſyſtême de Mr le Clerc & de celui de Spinoſa, que ni ce divin Ecrivain du Livre de Joſué, ni Iſaye, ni Habacuc, ni l'Eccleſiaſtique, ni même Joſephe, tout demi-Payen qu'il étoit, n'ont jamais crû que l'Auteur du Livre des Juſtes n'avoit parlé qu'en figure & par métaphore, & n'avoit pas prétendu qu'on entendit ſes termes à la lettre; mais ſeulement à la maniere dont tout le monde entend ce que diſent les Poëtes, quand ils diſent que le Soleil arrêta ſon char pour admirer quelque belle action d'un Heros; quand Homere dit que l'Aurore, pour favoriſer les amours d'Ulyſſe & de Penelope, & les laiſſer plus long-tems couchez enſemble, fit la nuit plus longue qu'à l'ordinaire, & ne ſe leva pas ſitôt que de çoûtume, quand Ovide dit que pour faire le même plaiſir à la Lune & la laiſſer plus long-tems joüir des embraſſemens de ſon favori Endymion, Apollon,

à qui elle avoit confié son char Lunatique, le mena fort lentement, & fit durer une nuit autant que deux; quand Virgile dit, aprés plusieurs de ses Confreres & menteurs Poëtes, que le Soleil recula en arriere & détourna ses chevaux, pour ne pas voir servir au festin d'Atrée les deux enfans de son frere Thyeste, dans un plat, boüillis, ou rôtis, comme deux petits cochons de lait: Les Poëtes qui ont écrit toutes ces choses, ne les ont debitées que comme des fables. Ils n'ont jamais prétendu qu'on prit leurs expressions à la lettre, ni qu'on crût qu'ils étoient doüez de l'infaillibilité grammaticale. Personne n'a été si stupide & si hebêté que de croire qu'effectivement & à la lettre le Soleil & la Lune, ou l'Aurore, se soient arrêtez, & qu'ils se soient levez ou couchez plus tard exprés, pour de telles gens, ni que Dieu ait dérogé à ses Loix generales de la nature pour leur faire plaisir ou à leur occasion. Mais il est plus clair que le jour, au contraire, que l'Auteur du Livre de Josué, & que les Prophêtes Isaye & Habacuc, & l'Auteur du Livre de l'Ecclesiastique, aussi-bien que tous les Docteurs Juifs & Chrétiens, ont entendu à la lettre ce qu'avoit dit l'Auteur du Livre des Justes touchant Josué, à sçavoir qu'il avoit ordonné au Soleil & à la Lune de

s'arrêter ; qu'à son commandement le Soleil & la Lune s'arrêterent aussi-tôt, & devinrent immobiles dans leur demeure, que Dieu avoit alors obéï à la voix de l'homme, & qu'il n'y avoit jamais eu & n'y aura jamais de jour plus long que celui-là. L'Auteur du Livre de Josué a copié fort sérieusement ces paroles mot à mot, & a raconté la chose comme le plus grand de tous les prodiges, & comme la plus signalée faveur que Dieu ait jamais fait à Israël. Il dit que Josué se voyant au lit de la mort, assembla tous les Juifs, & que pour principal motif de la fidélité & de l'amour qu'il les exhortoit d'avoir pour Dieu, il les fit souvenir des miracles étonnans que Dieu avoit fait pour eux & pour leur faire gagner la victoire sur leurs ennemis, & les en prit à témoins comme ayant vû ces miracles de leurs propres yeux : *Vosque cernitis omnia quæ fecerit Dominus Deus vester cunctis per circuitum nationibus, quomodo pro vobis ipse pugnaverit.* Et en effet, ce même Historien avoit auparavant observé que ce ne fut pas en cachette ni devant deux ou trois personnes seulement, que Josué apostropha le Soleil & la Lune, & leur dit de s'arrêter ; mais qu'il leur parla tout haut en presence de toute l'Armée, & qu'il fit publiquement sa priere à Dieu, & puis

Jos. 23. 3.

prononça distinctement ces paroles-ci d'un ton de maître : *Soleil ne vous hâtez pas de vous aller coucher. Vous agiriez contre les interêts du peuple de Gabaon : Tunc locutus est Josué Domino in die qua tradidit Amorrhæum, in conspectu filiorum Israël, dixitque coram eis : Sol contra Gabaon ne movearis.*

Isaye de même a regardé le recit de cet évenement, non comme une figure & une hyperbole de Poëte, ni comme l'effet de la refraction de la lumiere & de la lueur des neiges, mais comme l'ouvrage du Tout-puissant, & comme un miracle que Dieu fit exprés pour marquer sa colere & son indignation contre les Amorrhéens & contre les cinq Rois Confederez en-
Isai. 28. 21. nemis de Gabaon & d'Israël : *Sicut in valle quæ est in Gabaon irascetur ut faciat opus suum.* Il le compare au miracle étonnant que Dieu fit sur la montagne de Baal-Pharasin, en faveur de Da-
2. Reg. 5. 10. vid, lorsqu'il le rendit victorieux des Philistins qui étoient beaucoup plus forts que
Paral. 14. 11. lui; *Sicut enim in monte divisionum stabit Dominus, sicut in valle quæ est in Gabaon.*

Le Prophête Habacuc, tout de même, a regardé ce qui se passa dans cette journée de Gabaon, du temps & par le Ministere de Josué, comme un prodige sur-

prenant. Il le met au nombre des plus grands miracles que Dieu ait jamais fait en faveur de son peuple, & en paralelle avec celui du passage de la Mer rouge, lorsqu'elle ouvrit son sein & découvrit ses abîmes pour faire passer à pié sec les Israëlites, & lorsqu'elle rejoignit ses eaux pour noyer les Egyptiens : *Gurges aquarum transiit : dedit abyssus vocem suam : altitudo manus suas levavit : Sol & Luna steterunt in habitaculo suo.* Il ajoûte immédiatement aprés, que Dieu non content d'avoir rendu le Soleil & la Lune immobiles pour donner le tems aux Juifs & aux Gabaonites de poursuivre l'Ennemi, il se mit lui-même à leur tête & lança ses foudres & ses carreaux contre ceux que son peuple poursuivoit, & que ce fut à la lueur de son feu & de ses javelots brûlans, que ce peuple gagna la victoire ; *in luce sagittarum tuarum ibunt, in splendore fulgurantis hastæ tuæ.* C'est ce qui fait voir la mauvaise foi de nos Spinosistes, qui prétendent que dans cet endroit Habacuc parle de la guerre des Caldéens contre les Juifs, & comme il n'est pas vrai à la lettre que pendant cette guerre le Soleil ni la Lune se soient arrêtez, & que le jour ait duré vingt-quatre heures ; mais que cela doit être pris métaphoriquement, aussi on doit enten-

Habac. 3. 11.

Habac. ibid.

dre de même ce qui eſt dit dans le Livre de Joſué à la bataille de Gabaon. Mais il n'y a qu'à lire les trois Chapitres d'Habacuc, auſquels conſiſte toute ſa Prophetie, & on conviendra, avec tous les Interprêtes, qu'il eſt trés-vrai que dans les deux premiers Chapitres, il prédit les dégâts que les Babyloniens feront dans Iſraël, & ceux qu'Iſraël fera à ſon tour aux Babyloniens, & comme Dieu vangera ſon peuple des maux que Babylone lui avoit faits; mais à l'égard du troiſiéme & dernier Chapitre, il eſt certain que ce n'eſt qu'une priere & élevation à Dieu dans laquelle le Prophête fait une grande énumeration des miracles qu'il a fait en faveur des ancêtres des Juifs, & lui en rend de trés-humbles actions de graces, prévoyant bien qu'il délivreroit ſon peuple de la tyrannie des Babyloniens, comme il l'avoit délivré autrefois de celle des
Habac. 3. 30. Egyptiens & des Amorrhéens : *Et ſuper excelſa mea deducet me victor in pſalmis canentem.*

Pour l'Auteur du Livre de l'Eccleſiaſtique, il compte pour ſi autentique le miracle de l'immobilité du Soleil & ſa fixation par Joſué, qu'il demande par interrogation & avec aſſurance, d'un ton affirmatif, s'il y a homme ſur terre qui doute que le Soleil n'ait été lié & en-

chaîné par la colere où étoit ce Général, de voir qu'il s'alloit coucher avant qu'il eût achevé de poursuivre les Amorrhéens, & qu'il avoit fait durer un jour autant que deux ? *Annon in iracundia ejus impeditus est Sol, & una dies facta est quasi duo ?* Eccle.46. 5.

Il est donc vrai que tous ces divins Auteurs des Livres Sacrez, ont crû que cette histoire étoit arrivée à la lettre, que ce n'étoit ni une fiction ni une figure Poëtique, & que c'étoit par une volonté particuliere de Dieu & par un miracle proprement dit, que le jour de la bataille de Gabaon avoit été une fois plus long qu'aucun autre n'ait jamais été & ne sera jamais ; d'où il résulte que c'est donner à Dieu même un démenti & se jouër de l'Ecriture, de l'entendre autrement que dans le sens naturel & grammatical, que signifient les termes : car c'est une régle non-seulement de la Foi Catholique Romaine, mais aussi du bon sens & de la droite raison, que lors qu'il s'agit de la véritable explication d'un passage obscur de l'Ecriture, on doit s'en rapporter à la Tradition generale & universelle de toutes les Eglises, de toutes les Societez du monde, & de tous les tems. Or il est certain, comme nous venons de dire, que generalement toutes les Eglises Ju-

daïques & Chrétiennes ont entendu l'hiſtoire du Soleil arrêté, & du jour prolongé par Joſué, dans le ſens naturel & litteral; donc il doit être entendu de même. Il eſt certain qu'avant Spinoſa, perſonne n'a crû que la prolongation de la lumiere au jour de la bataille de Gabaon, n'arriva par la reverberation des neiges & par la lueur de leur éclat & de leur blancheur; donc il eſt faux que cela ſoit arrivé de cette maniere.

Et il ne ſert de rien de dire qu'il ſuffit que le premier qui écrit une choſe ſe ſoit trompé, pour avoir trompé enſuite tous les autres qui ſont venus aprés lui; car l'Auteur du Livre de Joſué, que l'on ſuppoſe avoir été le premier trompé, & avoir mal pris le ſens de l'Auteur du Livre des Juſtes, auroit été démenti & traité de ridicule & d'Impoſteur par tous les Juifs de ſon tems, ſi s'agiſſant d'un Livre qui ſubſiſtoit de ſon temps & qui étoit connu de tout le monde, tel qu'étoit, comme il l'avouë, le Livre des Juſtes, il l'avoit pris pour garant d'un miracle qu'il ne diſoit pas, & s'il avoit fondé ſur la ſeule foi & autorité d'un Poëte menteur, la certitude d'un prodige auſſi étonnant qu'eſt celui de la fixation du Soleil, de l'immobilité de la Lune, d'une prolongation de vingt-quatre heures de lumiere

dans un seul jour, & de l'obeïssance de Dieu à un homme. Josué lui-même se seroit fait siffler par tous les Juifs, si pour principal motif de la reconnoissance qu'ils devoient à Dieu, il leur avoit allégué & même vanté au-dessus de tout, une chose trés-naturelle & arrivée par la reverberation & l'éclat des neiges. Il y a certaines grossieretez & stupiditez si excessives, que personne, quelque grossier qu'il soit, n'en est capable; à plus forte raison un corps entier de république bien policée, telle qu'étoit celle des Juifs, parmi lesquels on ne peut douter qu'il y avoit une infinité de gens qui avoient le sens commun. Or il faudroit l'avoir tout-à-fait perdu, pour pouvoir s'imaginer que le Soleil & la Lune sont arrêtez, & que le premier a resté sur l'Hemisphere & luit pendant vingt-quatre heures, à cause que la neige, qui étoit sur les montagnes, avoit fait rejallir quelque espece de lueur dans la vallée : il faudroit d'un autre côté être plus stupide que les ânes d'Arcadie, & plus hébêté que les moutons de Beotie, pour prendre à la lettre les fictions d'un Poëte, & croire sur la parole d'Homere, par exemple, que l'Aurore a des chevaux qui portent la lumiere, qu'ils boivent & se rafraîchissent toute la nuit dans la mer, qu'elle a des doigts de rose, qu'elle cou-

che dans un bon lit avec ſon galant, ou ſon mari nommé Triton, & que pour faire plaiſir à Penelope & à Ulyſſe, & les laiſſer jaſer ou dormir plus long-temps au lit, elle fit la nuit plus longue & ſe leva plus tard. J'en dis de même des Juifs. Je ſçai que les Romains les décrioient comme un peu ſtupides & ſuperſtitieux ; mais il auroit fallu que le grand Sanhedrin, & généralement tous ceux qui vivoient du temps du prétendu Poëte qui fit l'éloge de Joſué en Vers, euſſent été plus bêtes que les bêtes les plus ſtupides, & des gens de la plus mauvaiſe foi du monde ; ſi ayans vû de leurs yeux qu'il ne s'étoit rien paſſé que de trés-naturel dans la prétenduë prolongation du jour de la bataille de Gabaon, ils avoient ſouffert qu'on eut inſeré dans leurs regiſtres publics, comme un monument fort autentique & comme un témoignage inconteſtable, deux ou trois Vers d'un Poëte, dans leſquels il auroit dit, par une hyperbole viſiblement fauſſe & outrée, que le Soleil s'arrêta par l'ordre de Joſué, ſous prétexte que la lueur & l'éclat des neiges rejaillirent la nuit ſur la campagne.

Il ne ſert de rien non plus d'alléguer ici l'autorité de Joſephe, & de nous objecter que ce ſçavant Juif n'a pas regardé comme un miracle ce qui arriva à la ba-

taille de Gabaon, & qu'il n'a parlé que de la seule prolongation de ce jour, sans dire un seul mot du prétendu commandement que fit Josué au Soleil de s'arrêter, ni de la soûmission & obéïssance de ce bel Astre à l'ordre de ce Général : car c'est une remarque generale de tous les sçavans Critiques & Interprétes de l'Ecriture de nôtre siécle, que Josephe a affecté de passer sous silence tous les miracles qu'elle raconte, ou de leur donner un tour de vraisemblance qui fasse croire qu'ils sont arrivez naturellement & en conséquence des Loix générales du mouvement, sans aucune intervention d'une volonté particuliere de Dieu. Son dessein, disent-ils, étoit de faire lire aux Grecs & aux Romains l'Histoire de son païs. Or dans l'apprehension que le recit de tant de miracles surprenans, dont la Bible est remplie, ne les rebutât de cette lecture, & ne leur fit prendre pour des fables tout ce qui y est raconté de merveilleux, il avoit pris le parti de suprimer, ou déguiser, ou alterer, presque tous les faits qu'il raporte, afin de les rendre croyables & plausibles aux Payens pour qui il écrivoit.

Non est admirandum de Josepho, dit Tostat, ce grand Commentateur de l'Ecriture, qui a écrit plus de vingt Volumes *in folio*, sur tous les Livres de la Bible,

Tost. In obser. ad lib. num.

ipse quippe multa solet tacere, multa dissimiliter dicere : alia vero dicit in contrarium, quàm Scriptura habeat. At nihil istorum sine causa facit, nam pro Gentilibus scripsit, qui paucam fidem rebus divinis accommodant : ipse tamen ideò scripsit, ut aliquam fidem accommodarent dictis ejus, ideò illa quæ putavit non credenda Gentibus tacuit.

Et par exprés, le même Tostat observe sur l'endroit où nous sommes du miracle arrivé à la bataille de Gabaon, que Joséphe a affecté de n'en dire que ce qui étoit moins incroyable ; à sçavoir que ce jour avoit paru plus long qu'aucun autre ; mais qu'il s'étoit bien gardé de dire que le Soleil & la Lune avoient été arrêtez par Josué, parceque cela auroit paru incroyable, & même tout-à-fait ridicule & fabuleux aux Romains, qui n'auroient pas manqué de dire avec Horace ; *credat Judæus Apella, non ego.* Voici les termes de Tostat, ou plûtôt ceux du Pere Cherubin, ce sçavant Carme, qui a abregé Tostat, sans s'arrêter à ses termes : *Sic etiam quia incredibile futurum Gentibus, quod Scriptura Solem stetisse testatur,* Josuè 10. *ipse non audet hoc scribere, sed diem fuisse longiorem.*

Cherub. Bibliot. Criticæ Sacræ. volum. 3. p. 358. colum. 2. num. 132.

On peut voir dans la nouvelle Bibliothéque de la Critique Sacrée du même Pere

Pere Cherubin, au troisiéme Volume, une infinité d'autres extraits des plus sçavans Auteurs de tous les siécles, & sur tout des Protestans les plus habiles d'Angleterre & de Hollande, qui font foi de la même chose, & qui nous apprennent le peu d'état que nous devons faire du jugement & des sentimens de Josephe sur les endroits où il s'est écarté de la Bible. Ces Auteurs sont entr'autres, pour les Anciens, Origéne, Eusebe, saint Jerôme, & pour les Modernes, Baronius, Saillan, Leon Castrius, André Masius, Tolet, Beroald, Usserius, Salmeron, Possevin, Sixte de Sienne, l'Abbé Fleuri, Mr Hüet, Jacques Capel, Villalpande, Mr Simon, Melchior Canus, le Pere Petitdidier, Grandami, les deux Vossius, Heidegger, Mr de Tillemont, Pererius, Jean le Clerc, Vitringa, Abulensis, Pineda, Cornelius *à lapide*, Jansenius de Gand, Bonfrerius, Casaubon, Ribera, Luc de Bruge, Taneguy le Févre, Blondel, Messieurs de Valois & Dupin, Scaliger, le Pere Alexandre, Mr de Mornay, Horneius, Reinesius, Bellarmin, Spanheim, Fréculphe, Galatin, du Jon ou Junius, Petit, Pagi, de Roye, Spencer, Lambec, Ottius, Lightfoot, Osiander, Loüis Cappel, Grotius, Kipping, Cloppenburg, Gisanius, Montaigu, *Montacutius*, Pfeiffer, Bochart, Pezron, Martianay, Mal-

venda, Schelstrate, Bigot, & autres. On trouvera, dis-je, des Extraits fidelles de tous ces Auteurs dans le troisiéme Tome de la Bibliothéque du Pere Cherubin dans la Dispute seconde, qui a pour titre : *Disputatio II. circa judicium de Josephi librorum, pro Scriptura expositione utilitate.* Les Sçavans qui ne sont pas assez riches pour acheter les originaux de tous ces Livres, sont assûrément trés-redevables à cet illustre & docte Religieux qui les a tous compilez, & qui a trés-fidellement extrait ce qu'ils ont dit de plus solide & de plus beau sur l'Ecriture Sainte. Quand nous aurons une fois les quinze Volumes *in folio* qu'il a promis, nous n'aurons plus que faire d'aucun de ces Auteurs.

Quant à ce qu'on objecte que la véritable Philosophie ne connoît point ces Anges moteurs des corps celestes, ni ces intelligences qui font tourner le Soleil & les Astres, comme dit Aristote, & que le nouveau systême qui fait tourner la terre autour du Soleil, est infiniment plus probable, & qu'ainsi il est faux que le Soleil & la Lune se soyent arrêtez, puisque jamais ils n'ont couru ; il est aisé de répondre que Dieu, dans cette hypothese, aura supléé par lui-même à ce qui se fait par le ministere des causes secondes dans l'hypothese de la philosophie ancienne, &

qu'il aura fait dans les yeux, dans les sens du corps & dans l'esprit des Juifs, des Gabaonites, des Amorrhéens, & des autres peuples du voisinage, les mêmes impressions qu'auroit fait sur eux le Soleil, si effectivement il avoit été arrêté, ou la lumiere, si véritablement elle avoit été prolongée l'espace de deux jours : & cela suffit pour avoir donné droit à l'Auteur du Livre de Josué & de celui des Justes, de dire sans hyperbole, sans fiction & sans métaphore, que le Soleil & la Lune s'arrêterent au commandement de Josué; que Dieu obéït pour lors à la voix d'un homme, que le Soleil ne se hâta pas, *non festinavit*, de se coucher contre les interêts des Gabaonites, & qu'il n'y eut & n'y aura jamais de jour plus long que fut celui qui éclaira tout le pays & tous les environs des lieux où se donna le combat. Je dis le pays & les environs de Gabaon, car il n'est pas nécessaire, pour l'integrité du miracle, que la même chose soit arrivée dans tout l'Univers, & qu'il se soit fait ce jour-là un bouleversement entier de toutes les Loix générales de la nature.

Aprés tout, je ne suis obligé, comme Chrétien & Theologien, que de croire les Mysteres de la maniere dont l'Ecriture Sainte les propose à ma foi pour être crûs, & nullement d'expliquer la maniere

dont ils sont executez & dont Dieu les fait ; c'est un secret réservé pour Dieu seul : & il est de l'ordre & du bon sens de les croire sans les comprendre, & d'avoüer seulement que Dieu, qui est ün Etre infini, peut faire & fait une infinité de choses que l'homme, qui est un esprit trés-borné, ne sçauroit concevoir : *Demus Deum aliquid posse quod nos fateamur investigare non posse*, dit S. Augustin. Je croi donc, avec ce grand Saint & trés-éclairé Docteur, que le Soleil & la Lune s'arrêterent à la bataille de Gabaon, & qu'il n'y eut & n'y aura jamais de jour plus long, puisque l'Ecriture l'assure trés-sérieusement & sans figure ; mais de sçavoir comme cela se fit, j'avouë mon ignorance & n'en rougis point, *ut non me pudeat esse tardiorem*, comme dit Ciceron dans une autre occasion.

Aug. Epist. 3. ad Volus.

Aprés tout, pourquoi nous revolterions-nous contre ce que disent les Ecrivains Sacrez, que le Soleil & la Lune furent arrêtez par la voix de Josué, puisque nous ne trouvons pas mauvais qu'on nous dise, & que même les plus grands esprits le croyent, que les Sorciers & Magiciens ont le pouvoir de tourner les Astres sens-dessus-dessous & les faire reculer en arriere. Virgile sur lequel nous avons ici entrepris de faire des remarques, est de

ce nombre, puisqu'il fait dire à Didon, parlant d'une Magicienne d'Afrique; qu'elle a le pouvoir d'arrêter les Fleuves & les Astres, & de faire remonter les uns à leur source & reculer les autres.

Sistere aquam fluvis & sydera vertere retrò. Æn. l. 4.

TRADUCTION.

A la voix de cette Sorciere
Le Soleil recule en arriere;
Et les plus rapides torrents
A suivre leur panchant sont lents;
Les Astres perdent leur lumiere,
Et la Terre & le Ciel redoutent son pouvoir,
Et de suivre ses Loix ils se font un devoir.

NOUVELLES REMARQUES SUR VIRGILE ET SUR HOMERE, ET SUR LE STYLE POETIQUE DE L'ECRITURE.

TROISIE'ME PARTIE.

§. I.

Dan.3.50 MISACH, Sidrach & Abdenago, ou les trois enfans de Jerusalem jettez dans la fournaise ardente, par ordre de Nabuchodonosor, & se promenans au milieu des flâmes sans en être brûlez, sont un spectacle si extraordinaire & si merveilleux, qu'il convertit à la connoissance du vrai Dieu, le Prince du monde le plus attaché à l'idolâtrie, & l'obligea de rendre une ordonnance qui défen-

Ibid. v. 98.

doit à ses peuples, sur peine de la vie, de mal parler du Dieu d'Israël, & de s'opposer à son culte. Mais nos Spinosistes, plus aveugles que Nabuchodonosor & que les Mages des Caldéens, soûtiennent que la chose se fit sans miracle, & qu'il y a des millions d'exemples dans les histoires les plus fidelles de gens qui ont passé au milieu du feu sans en être brûlez, & qui ont foulé aux pieds des charbons ardens, & marché sur des fers tous rouges & brûlans, sans en être tant soit peu incommodez. Ils nous citent d'abord l'exemple fameux des Hirpins, peuples d'Italie, sur le Mont Soracte prés de Rome, dans la voye Flaminienne; & disent qu'il est de notorieté publique, qu'il y a une certaine famille parmi eux qui, au Sacrifice qu'on offre tous les ans sur cette Montagne à Apollon, ne manquent jamais, en presence de tout le monde, de faire allumer un grand bucher, & lorsqu'il est réduit en gros charbons ardens & vifs, alors ils se promenent long-temps dessus tranquillement, sans en être tant soit peu endommagez. Pline en parle en ces termes-ci: *Haud procul Urbe Româ in Faliscorum agro familiæ sunt paucæ, quæ vocantur Hirpiæ, & quæ sacrificio annuo, quod fit ad montem Soractem Apollini, super ambustam ligni struem ambulantes non aduruntur.*

Plin l. 7. c. 2. lin. 31. 32. 33. 34. p. 109

Le vulgaire & les gens grossiers & ignorans, s'écrient en voyant cela, *au miracle*, & croyent que c'est une famille distinguée & chérie de Dieu pour ses vertus; mais Varron qui étoit du païs & homme d'esprit, examina la chose de prés, & vit que c'étoit une famille qui de pere en fils avoit conservé le secret de certains médicamens par tradition, & la connoissance d'une certaine herbe avec laquelle ils se frotoient tout le corps & principalement la plante des pieds; ce qui empêchoit le feu de les brûler. *Et ut solent Hirpini*, dit ce sçavant Romain, *qui ambulaturi per ignem medicamento plantas tangunt*: Et en effet, nous avons vû venir en France, il n'y a pas long-tems, un grand mangeur de feu qui avoit le même secret que les Hirpins, & connoissoit l'herbe qui bouchoit les pores de toutes les parties du corps où il l'apliquoit & les rendoit aussi insensibles & impénétrables au feu que le fer & les pierres. Il allumoit du feu dans sa bouche & sur sa langue aprés les avoir frotées & imbibées de son médicament & de son herbe: aprés-quoi la flâme lui paroissoit aussi froide que la rosée, & ne l'endommageoit aucunement. Il tenoit aussi du fer rouge & brûlant dans les mains, & marchoit tant qu'on vouloit sur les charbons les plus

ardens, sans en être non plus incommodé que s'il avoit marché dans un pré ou dans les ruës d'une Ville.

On nous oppose aussi l'épreuve du feu qui étoit en usage autrefois en France & dans toute la Chrétienté, pour sçavoir si un homme ou une femme étoient coupables du crime dont on les accusoit. On leur faisoit tenir un fer chaud & tout rouge de feu à la main, ou on les faisoit marcher sur des grils ou sur des barres de fer toutes ardentes, ou sur des charbons allumez; & au cas qu'ils en fussent tant soit peu endommagez, & qu'ils se plaignissent que le feu les eût tant soit peu brûlez, aussi-tôt on les punissoit comme coupables, au lieu qu'on les déclaroit innocens, s'ils sortoient du feu sains & saufs, & que leurs mains ou leurs pieds ne fussent point brûlez par le fer ardent & brûlant qu'ils avoient touché. Saint Yves de Chartres dans l'onziéme siécle, Ivo. Car. & saint Bernard au siécle suivant, en Ep. 74. parlent comme d'une chose qui étoit fort Bern. passim commune de leur tems & autorisée par in Epist. les Loix Civiles & Ecclesiastiques dans tous les Tribunaux judiciaires. On ne se servoit même guére d'autres moyens pour justifier son innocence & pour se purger des crimes dont on étoit soupçonné. On appelloit cela, en Allemagne &

en France, la voye de l'Ordale, *Ordaleum.* On qualifioit aussi cette épreuve du beau nom de *Jugement de Dieu*; & on étoit persuadé que Dieu s'expliquoit toûjours par le bon ou le mauvais succés de cette épreuve. Il en est fort parlé dans la vie de saint Edoüard III. du nom Roi d'Angleterre, écrite environ 50. ou 60. ans aprés sa mort par un Saint Abbé de Revesby, nommé *Elrede*, dont on a inseré l'Ouvrage dans le Recüeil des dix Ecrivains de l'Histoire d'Angleterre par Roger Tvvysden, imprimée à Londres en 1652. que Messieurs d'Andilly, du Fossé & Baillet, ont traduite en François, & mise dans leurs vies des Saints. Voici ce qu'en dit ce dernier au cinquiéme Janvier.

Baill. vie de S. Edoüar. 5. Janv. pag. 128.

Saint Edoüard épousa Edithe fille du Comte Godvvin. Ce Comte étoit un homme violent. Il ne fut pas long-tems sans abuser du crédit que lui donnoit cette Alliance, & en même tems de la simplicité du Roi. Cet homme ne pouvoit voir de bon œil la Reine mere Emme, qui le regardoit de son côté comme le principal meurtrier du Prince Alfred son fils aîné: Tout bon fils qu'étoit le Roi, il ajoûta foi aux fausses accusations que le Comte lui fit contre sa mere. Il la dépoüilla même de tout ce qu'elle possedoit, & la fit arrêter.

prisonniere. La Princesse ne pût guérir la prévention du Roi son fils contre elle, qu'en justifiant son innocence par la voye de l'Ordale, expedient fort étrange, mais usité en ces temps-là pour se purger des crimes dont on étoit accusé. Elle marcha donc nuds pieds & les yeux bandez sur neuf socs de charruë, tous rouges de feu, aprés un jeûne sévére de trois jours, & les prieres accoûtumées de l'Eglise : Et Dieu, nonobstant la temerité que les hommes avoient de le tenter de la sorte, voulut bien faire le miracle en faveur d'Emme. Le Roi touché de sa faute, non content d'une réparation particuliere à la Reine sa mere, en fit encore une au public, par une rigoureuse penitence, à laquelle il voulut se soûmettre à la face de son Royaume, en recevant publiquement le foüet & la discipline par les mains de l'Evêque & de sa vertueuse mere, *avec une humilité dont il n'avoit reçû l'exemple de personne.*

Nos voyageurs & Historiens des mœurs des païs étrangers, disent que les peuples de la Mingrelie, qui est l'ancienne Colchide, se servent encore aujourd'hui communément de l'eau brûlante, pour juger si une personne accusée d'un grand crime l'a véritablement commis, ou si elle en est innocente ; & qu'ils lui font tremper

le bras tout nud dans un chauderon plein d'eau boüillante, d'où s'il arrive qu'elle le retire ſans mal ni ſans doüleur, elle eſt jugée innocente; & au contraire elle eſt condamnée comme coupable, ſi ſon bras eſt tant ſoit peu endommagé. Les Siamois aujourd'hui uſent de la même épreuve pour le même ſujet, à ce que Meſſieurs de Chaumont & Choiſi, qui y ont été Ambaſſadeurs, aſſûrent, & même ils diſent que l'épreuve des charbons ardents ſur leſquels on fait marcher les Accuſez, y eſt encore plus commune & plus ordinaire. Mr Hüet l'ancien Evêque d'Avranche, confirme l'une & l'autre dans ſes Queſtions d'Aulnay. Il ſoutient, contre Mr Gaumin, que Theodore le Précurſeur, *Prodromus*, a dit vrai, quand il a attribué cette même coûtume de faire marcher les Accuſez ſur des charbons ardens, aux Cypriots, ou peuples de l'Iſle de Chypre. Il prouve même par un Vers de Sophocle, tiré de ſa Tragedie d'*Antigone*, que cette maniere de prouver ſon innocence en paſſant par le feu, ou en tenant entre ſes mains des lames de fer toutes ardentes, étoit en uſage chez les anciens Grecs. Il prétend auſſi que les Japonnois, les Caffres, & les Malabares, s'en ſervent, & que les femmes mariées, ſoupçonnées d'adultere & d'infidélité à

Quæſt. Alnet. l. 2. c. 12. num. 22. p. 221. & 222.

leurs maris, n'ont point d'autre voye pour prouver leur innocence que celle de marcher sur un gril de fer brûlant, étendu sur des charbons, ou de tenir longtems à la main un fer chaud.

L'Auteur enfin du Roman de Chariclée, le fameux Heliodore, dit dans ses Ethiopiques, que pareille coûtume se pratiquoit autrefois chez les Ethiopiens. Il y fait marcher son Heroïne Chariclée sur un gril d'argent tout brûlant dans un grand brasier, pour prouver qu'elle étoit Vierge & qu'elle n'avoit jamais soüillé son corps par aucune impudicité. Heliod. Æth. l. 10

De tous ces exemples, nos impies concluent qu'il faut necessairement qu'il y ait quelque remede dans la nature contre le feu, qui ait été connu & employé par la plûpart de ces gens qui en sortoient sans se brûler, étant certain d'une part que generalement tous ceux à qui le feu ne nuisoit pas, n'étoient pas toûjours innocens & accusez à tort; & d'un autre côté, il n'est pas moins certain que Dieu ne fait pas toûjours des miracles en faveur des innocens, & que c'est même le tenter & l'offenser que de prétendre, parce qu'on est innocent, que Dieu arrêtera l'activité du feu, & empêchera qu'il ne brûle celui qu'on y auroit jetté injustement. Le fameux Jacobin de Florence,

Jerôme Savanarolle, se sentoit fort innocent & étoit bien persuadé de la verité de la doctrine qu'il prêchoit, cependant il ne voulut jamais subir l'épreuve du feu qu'on lui proposoit; & lorsqu'il sçût que deux de ses Disciples, Jacobins comme lui, avoient offert inconsidérement de l'accepter, & que les Magistrats de Florence, aussi-bien que la Sacrée Inquisition, avoient fait allumer un feu épouventable au milieu de la grande place où l'on devoit faire entrer & rester pendant un demi quart d'heure lesdits Jacobins, pour voir s'ils en sortiroient sains & saufs, pour preuve que la doctrine de Savanarolle, qu'ils prêchoient, étoit véritable, il leur dit à l'oreille de n'en rien faire, & que trés-assûrement ils seroient bientôt grillez & réduits en fumée, ou que tout au moins ils n'entrassent pas dans le feu sans avoir le Saint Sacrement à la main; à quoi les Magistrats ni les Inquisiteurs ne voulurent pas consentir. La suite fit voir que Savanarolle avoit raison de croire que quelque Orthodoxe que fut sa doctrine, & quelque Sainte que fut sa vie, elle n'empêcheroit pas que le feu ne fit son effet naturel, tant sur lui que sur le corps de ses Défenseurs & de ses Partisans; car à peine furent-ils pendus tous trois & jettez au feu par Arrêt des Juges Ecclesiasti-

Guich. l. 3. in fine.

ques & ſeculiers, par l'Inquiſition & par le Sénat de Florence, qu'ils furent auſſitôt grillez, & réduits en cendre; ce qui donna lieu à cette belle Epitaphe qu'on fit à la loüange de Savanarolle.

Dum fera flamma tuos, Hieronyme, paſceret
artus,
Relligio paſſas dilaniata comas
Flebat; &, ô, dixit crudeles parcite flammæ
Uruntur veſtro viſcera noſtra rogo.

L'execution de Savanarolle fut faite l'an 1498. le jour & Dimanche des Rameaux, le 8. Avril, le lendemain de la mort du Roi Charles VIII. qui mourut d'apoplexie ſubitement à Amboiſe, en ſe divertiſſant à voir joüer au palet; ce que Savanarolle lui avoit prédit: *Sarebbe preſto punito da Dio ridigamente*, comme dit Guichardin au deuxiéme Livre de ſon Hiſtoire & à la fin du troiſiéme Livre.

Mais ſans nous arrêter à l'exemple de ce Moine, & de ce prétendu Prophête, dont la ſainteté n'eſt pas reconnuë de tout le monde, & dont la juſtification même ſouffre de grandes difficultez, puiſqu'il prêchoit ſans Miſſion de ſon Evêque, & malgré ſon General & le Pape Alexandre VI. qui l'avoit interdit, comme dit le même Guichardin, il y a des millions d'exemples dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, Guic. l. 1. p. 83 & in fin. l. 3.

de grands Saints & d'illustres Martirs ; qui malgré leur sainteté personnelle & la justice de la cause qu'ils défendoient, n'ont pourtant pas été épargnez par le feu; mais y ont été consumez un moment aprés y avoir été jettez, comme la celebre sainte Apollonie, Vierge & Martire d'Alexandrie, dont parle Eusebe, & dont les Actes originaux sont rapportez comme fidelles & autentiques par Dom Ruinart, & tirez d'une lettre de saint Denis à Fabius d'Antioche, laquelle ayant été condamnée à être brûlée toute vive par les Gentils sous l'Empereur Philippes, vers l'an 249. se jetta elle-même dans le feu qu'on lui avoit préparé & y fut consumée aussitôt.

Euf. l. 6. c. 41. & 42. Ruin. Act. Sinc. pag. 103. Dionys. Alex. apud Euseb. ibid.

Saint Laurent, de même, ayant été étendu sur un gril tout brûlant & sur des charbons ardents, qui étoient au-dessous, y fut bien-tôt grillé & consumé ; & la flâme n'épargna non plus sa chair que si ç'avoit été la chair d'un poulet ou d'un agneau qu'on eut voulu faire rôtir, comme en conviennent ses plus illustres Panegyristes, les Ambroises, les Augustins, les Leons, les Pierres Chrysologues, les Prudances, les Damases, les Maximes de Turin, les Gregoires de Tours & de Rome & les Fortunats de Poitiers.

Ambr. Offic. l. 1. c. 41. & l. 2. c. 28. August. Hom. 72. in Joan. & Serm. 302. 303. 304. 305. Edition. Bened. S. Leo. Ser. 81. in natal. S. Laur. Chrys. Item Ser. 135. de

Ces illustres inconnus qui souffrirent les

premiers dans Rome, sous Néron, le Martyre pour JESUS-CHRIST, & dont on fit des torches ardentes pour éclairer la nuit, dont parlent Juvenal, Tacite & Suetone, ne resisterent non plus au feu que des allumettes & des flambeaux de cire. Tout de même les Martyrs de Lyon, sous Marc-Aurele, l'an 177. & 178, qui furent mis dans la chaise de fer rougie dans le feu, y furent bien tôt rôtis, *la mauvaise odeur qui sortoit de leurs chairs brûlées, frappa fortement l'odorat des spectateurs inhumains, sans rassasier leur fureur*, comme dit l'Epître des Eglises de Lyon & de Vienne, aux Eglises d'Asie & de Phrygie, rapportée par Eusebe, qui est le plus beau monument de l'antiquité, confirmé par Sulpice Sévére.

S. Laur. Prudent. Coron. Mart. Perist. Hymn. 2. Damas. Carm. de S. Laur. Maxim. Taurin. Serm. 53. 55. 56. Greg. Magn. Ep. 30. l. 3. & Dial. l. 4. c. 31. Greg. Tur. glor. Mart. l. 1. c. 83. Fortun. Carm. de S. Laur. Eus. l. 5. c. 1. Sulp. l 2. Hist. Ecclef.

Sainte Potamienne ne tarda pas non plus à être bien-tôt consumée & brûlée dans la chaudiere pleine de poix boüillante, où on l'obligea de se mettre & de s'enfoncer jusqu'au cou, quoique ce fut la plus Sainte des Vierges d'Alexandrie, selon le témoignage qu'en rendit souvent depuis saint Antoine, qui l'avoit pratiquée; & quoique ce fut pour la foi de JESUS-CHRIST qu'elle endura ce genre de tourment, comme le racontent fort au long Eusebe & Pallade.

Eus. l. 6. c. 5. Pallad. Lausia. c. 3.

De-là nos impies Critiques concluënt

que les trois enfans de la fournaise de Babylone n'étans pas plus Saints que tous ces célébres Martyrs & Heros du Christianisme, il n'y a aucune apparence que Dieu n'ayant pas voulu garantir, par un miracle de sa toute-puissance, ceux-ci de l'activité du feu, il ait voulu en garantir les autres, & renverser toutes les loix générales de la Nature pour empêcher que le feu de la fournaise de Nabuchodonosor réduisit en cendre Daniel & ses Compagnons; qu'ainsi il est trés-probable qu'ils s'étoient servi de quelque artifice & remede naturel pour détourner la flâme d'eux, ou pour empêcher qu'elle fit impression sur leur corps; qui sçait si par des soûpiraux soûterrains, ou par quelque autre artifice, ils n'avoient pas ménagé ce vent rafraîchissant, dont parle l'Ecriture, qui souffloit dans la fournaise & qui poussoit la flâme hors de l'endroit où ils furent jet-
Dan.3.50 tez pieds & mains liez. *Et fecit medium fornacis, quasi ventum roris flantem.* Il n'importe, ajoûtent nos Impies, que l'Ecriture attribuë ce vent & ce détour de la flâme à un Ange que Dieu envoya exprés, ou à une volonté particuliere de Dieu; car c'est l'ordinaire des Poëtes & des Juifs de référer tout à Dieu & à des volontez particulieres de Dieu; quoique la chose dont il s'agit soit arrivée naturel-

lement. C'est ainsi qu'Isaac ayant demandé à son fils comment il avoit pû trouver si promptement du gibier à tuër & à préparer pour lui, il répondit que cela s'étoit fait par une volonté particuliere de Dieu : *Voluntas Dei fuit, ut citò occurreret mihi quod volebam.* Et pour ne pas sortir de nôtre hypothese, c'est en la maniere que Virgile dit que la raison pour laquelle Enée traversant les flâmes de l'incendie de Troye toute en feu, n'en fut pas brûlé, fut parceque la Déesse Venus, sa mere, vint à son secours & écarta les flâmes dans lesquelles il s'étoit précipité, & les fléches qu'on jettoit sur lui de toutes parts pour le percer de coups. Gen. 27. 20.

Hoc erat alma parens, quod me per tela, per ignes Eripis ? Æn. l. 2.

Cependant quand le Poëte a voulu parler plus sincerement & moins poëtiquement, il a avoüé que si Enée ne fut pas brûlé dans l'embrasement de Troye, il en étoit redevable à ses bonnes jambes, & en ce qu'il s'en étoit enfuï, selon le conseil que lui en avoit donné Hector en songe.

Heu fuge nate Deâ, te que his ait, eripe flammis.

Semblable à cela à ces Italiens, dont on voit les tableaux votifs à Nôtre Dame de Lorette, qui attribuënt par principe

de dévotion au secours de la Sainte Vierge, de ce qu'étans poursuivis par des voleurs qui vouloient les tuër & les dépoüiller, ils s'étoient sauvez en fuyant & en courant plus vîte qu'eux, & d'un autre côté, ils avoüent, dans le même tableau, que c'est à leurs bonnes jambes qu'ils doivent leur salut, *Per l'ajuto della Madona, è de le mie gambe io son salvato, è scapato dà pericolo.*

Virgile, tout de même, attribuë à la pieté des gens de la famille des Hirpins & des habitans du Mont Soracte, de ce que les charbons ardents ne leur faisoient aucun mal, quand ils marchoient dessus, quoique nous ayons vû ci-dessus que c'étoit parcequ'ils frottoient leurs pieds de certains medicamens & avec de certaines herbes dont ils composoient un onguent ou un préservatif contre la brûlure.

Æn. l. 11. —— Et medium freti pietate per ignem
Cultores multâ premimus vestigia prunâ.

Tout de même, il attribuë à la pieté d'Enée & de toute sa famille, de ce qu'un feu violet & une flâme legere voltigea autour du visage & des cheveux du jeune Ascanius sans les brûler & sans lui faire aucun mal, quoique la même chose soit arrivée naturellement à de grands scelerats, & entr'autres au bâtard du Roi

Tarquin, Servius Tullus, qui ne se picquoit pas de dévotion.

Ecce levis summo de vertice visus Jüli Æn. l. 2.
Fundere lumen apex, tactuque innoxia molli
Lambere flamma comas, & circum tempora
pasci.

Il ajoûte que ce fut un grand miracle; & pour l'augmenter il dit, que le bon homme Anchise, avec son fils Enée & Creüse sa belle-fille, & tous les valets & servantes de la maison, s'empresserent à jetter de l'eau sur cette tête brûlante & toute en feu, sans qu'ils pussent jamais éteindre la flâme qui en sortoit.

Talia vociferans gemitu tectum omne replebat, Ibid.
Cum subitum, dictuque oritur mirabile monstrum.
Nos pavidi trepidare metu, crinemque flagrantem
Excutere, & sacros restinguere fontibus ignes.

Cependant si ce feu volage qui parût sur le haut de la tête ou du bonnet du petit Ascanius, n'étoit que comme ces éclairs du tonnerre qui nous éblouïssent quelquefois, & voltigent autour de nôtre visage & de nos habits sans les brûler tant soit peu; comme semblent le dire les Vers ci-dessus, il n'y a pas lieu de s'écrier au miracle, & il n'étoit nullement besoin de jetter des éguierrées d'eau

au nez & ſur la tête de ce pauvre enfant ; puiſque ſon grand-pere Anchiſe avouë que preſque ſemblable choſe lui étoit arrivée, & que Jupiter, avec ſon tonnerre, lui avoit ſoufflé un jour au nez un éclair de feu & un vent brûlant qui lui avoit friſé la mouſtache ſans lui faire mal, & ſans qu'il fut obligé de faire comme les cannes, ou de tremper & plonger la tête dans l'eau.

Ibid. Jampridem inviſus Divis & inutilis annos
Demoror ex quo me Divûm pater, atque hominum rex
Fulminis afflavit ventis, & contigit igni.

Voyez-vous, pourſuivent nos Impies Commentateurs de l'Ecriture, comme Virgile, en habile Poëte, fait intervenir les volontez particulieres des Dieux dans tous les évenemens les plus naturels, & comme il attribuë à Jupiter l'éclair du tonnerre dont le bon homme Anchiſe fut ébloüi dans la ruë un jour qu'il tonnoit, quoiqu'il ſoit bien certain que non-ſeulement Jupiter, qui n'eſt qu'une idole & un nom chimerique, ne ſongeoit point à lui quand il tonnoit ; mais même que cela n'arriva pas par une volonté particuliere pratique du vrai Dieu, ce Payen ne méritant pas que Dieu dérogeât à ſes Loix generales ; mais Virgile attribuë ce petit

accident à une volonté particuliere de Dieu, en la même maniere que Desbarreaux attribuoit le bruit d'un tonnerre épouventable qu'il fit un jour de Carême, dans la Semaine Sainte, au deſſein qu'avoit Dieu de l'effrayer & de le punir de ce qu'il mangeoit une omelette au lard : *Voilà bien du bruit*, dit-il, *pour une méchante omelette au lard*, & la jetta par terre auſſi-tôt, afin de faire ceſſer le tonnerre. La vanité de l'homme, dit Juvenal, fait qu'il s'imagine que le Ciel eſt toûjours occupé de lui, & que Dieu n'a autre choſe à faire qu'à penſer à ſes interêts. Juven. Satyr. 6.

—— Magna otia cæli.

Non eſt, ut video, non eſt quid agatur apud vos!

Mais la bonne Philoſophie & la bonne Theologie, continuënt nos impies, veulent que toutes choſes arrivent en conſequence des loix générales, & que nous n'appartenons point autrement que toutes les autres creatures, à la Providence de Dieu, en ce que les loix générales qu'il a établi dans la nature, ſont ſi fécondes, que ſans les déranger tant ſoit peu, elles pourvoyent à tous nos beſoins, & ſuffiſent à tout ce que nous pouvons deſirer. *Dieu, en les créant, a pourvû, & en ce ſens-là, a voulu, d'une volonté par-* Malleb. Rép. au 1. To. des Réfl. Philoſ. & Theol.

ticuliere, que tout ce qui en arriveroit, arrivât. Ces Loix ſont immuables comme lui, ou plûtôt ſont lui-même, comme dit Spinoſa; parceque Dieu n'eſt autre choſe que l'ordre. Ainſi une de ſes Loix generales étant que le feu brûle & réduiſe en cendres tous les corps où il s'attache, il eſt impoſſible qu'il ſuſpende ſon action & ne produiſe pas ſon effet naturel en faveur de quelque perſonne que ce ſoit, fut-t-elle auſſi Sainte & auſſi pure que les Anges : celui qui apparut à Gedeon, s'envelopa dans la flâme du Sacrifice que ce Patriarche offrit à Dieu, pour montrer qu'il vouloit conſumer & réduire en cendres le corps même qu'il avoit pris par ſon ordre, quelque innocent qu'il fut, pour faire voir que le feu n'épargne rien, & que Dieu ne ſuſpend jamais ſon activité pour quelque ſujet que ce puiſſe être.

Spin. Tract. Theol. c. 6.

Outre les exemples d'un grand nombre d'illuſtres Martirs que nous avons rapportez ci-deſſus, & qui étant dans la flâme y ont été réduits auſſi-tôt en fumée, comme les corps les plus vils & les plus abjects, il ne faut pas oublier celui du fameux Martir ſaint Barlaam, dont parlent ſi avantageuſement ſaint Chryſoſtome & ſaint Baſile, & qui fut martiriſé, ſelon la plus commune opinion, à Ceſarée

Chryſ. To. 1. Or. 73. Baſil. To. 1. Hom. 18.

rée en Cappadoce, ſous Diocletien. C'étoit un pauvre Païſan de Syrie plein de l'eſprit de Dieu. Aprés diverſes épreuves pour lui faire renier la Foi, le Juge le contraignit à la fin de tenir la main étenduë ſur l'Autel, où l'on avoit mis du feu pour l'obliger à ſacrifier. On lui mit des charbons allumez ſur la main avec de l'encens, afin que la douleur du feu l'obligeant de remuër la main, l'encens pût tomber ſur le foyer de l'Autel qui étoit deſſous, & que l'on eût quelque prétexte de dire qu'il avoit offert de l'encens à l'Idole. Barlaam, à qui l'ombre ſeule du peché paroiſſoit un monſtre, ſans branler ſeulement le bras, eût la conſtance d'attendre que les charbons qu'on lui renouvelloit de moment en moment lui ayant percé la main, tombaſſent enfin par l'ouverture qu'ils y firent aprés lui avoir brûlé la peau & les os, comme on le peut voir dans les Actes autentiques de ſon Martire donné au jour par Thierri Ruinart, & par Baronius, & enſuite par Meſſieurs de Tillemont & Baillet. En verité peut-on croire que puiſque Dieu ne voulut pas déroger à ſes Loix generales & empêcher que le feu ne brûlât un ſi grand Saint, ce qui auroit confondu tous les Payens, il ait voulu le faire en faveur de trois jeunes Juifs d'une maniere incomparablement plus difficile à

Ruin. Act. Sin. pag. 564. Baron. an. 304. num. 66. Tillem. Mem. To. 5. persec. de Diocl. pag. 166. Baill. 19. nou.

executer, en empêchant qu'un feu épouventable d'une fournaise ardente, ne les ait tant soit peu incommodez ?

Le Poëte Martial est témoin aussi que généralement tous les Chrétiens de son temps, sous Domitien, à qui on proposoit d'étendre la main sur le feu avec de l'encens au-dessus ou au dedans de la main, refusoient de le faire, parcequ'ils étoient persuadez que quelque innocente que fut leur vie, & quelque bonne que fut la cause qu'ils défendoient, la main qu'ils étendroient, ne laisseroit pas de brûler, & que l'encens qui étoit au-dessus ou au dedans de leur main, brûleroit aussi, & comme ils craignoient ce dernier plus que la mort, ils refusoient de laisser brûler l'autre par une intrepidité & un courage que Martial préfére à celui de Mutius Scevola, qui brûla sa main devant Porsenna, pour lui marquer qu'il ne craignoit point les tourmens, quand il s'agissoit de servir sa patrie.

Mart.lib. 10. Epig. 24.

> Si patiens, fortisque tibi durusque videtur
> Abderitanæ pectora plebis habes :
> Nam cum dicatur, tunicâ præsente molesta,
> Ure manum ; plus est dicere, non facio.

Enfin tous les Conciles, les plus grands Saints, & les plus sages hommes de l'Eglise, ont été de tout temps persuadez que

Dieu, pour quelque sujet que ce fut, n'empêchoit jamais le feu de brûler, & ne dérogeoit jamais, en faveur de qui que ce fut, à cette Loi generale qu'il a établie dans la nature. Il n'en faut point de meilleures preuves que la défence generale qu'ils ont faite de se servir jamais des épreuves du feu, pour vérifier l'innocence ou le crime des Accusez. Saint Thomas dit nettement qu'elles sont criminelles & dignes de l'Enfer, & que c'est tenter Dieu. Le grand Pape Innocent III. déposa un Evêque à cause qu'il avoit ordonné qu'un homme soupçonné d'avoir commis un crime, se justifieroit par l'épreuve d'un fer brûlant, comme on peut voir au Chapitre *Ex litteris : De Excess. Prælat.*

D. Th. 2. 2. Quæst. 95. Art. 8. ad 3.



Le Pape Etienne V. défend expressément l'épreuve d'un fer chaud. Gratien en a rapporté la Constitution dans son Decret, au Canon, *Consuluisti. 2. Quæst.* 4.

Yves de Chartres déclame fortement contre cet usage de son tems, en une infinité d'endroits de ses Ouvrages, & sur tout dans ses Epitres 74. 205. 252. & 280.

Tous les titres *de Purgatione vulgari*, qui sont dans les Decretales, contiennent par le détail tous les divers genres & manieres d'épreuves, dont on se servoit dans les tems d'ignorance, pour se justifier

des crimes dont on étoit accusé, & les défendent tous en particulier, & principalement l'épreuve du feu, sous peine d'anathême. On peut voir sur ce sujet les sçavantes Notes que le Sieur François Juret a fait sur l'Epître 74. d'Yves de Chartres.

Delà nos Spinosistes concluënt qu'il n'y a aucune vrai-semblance que Dieu ait empêché le feu de la fournaise de Babylone de brûler Ananie, Azarie, & Misaël; & que tout ce langage dévot de l'Ecriture, où elle dit que *le feu ne les brûla pas, & qu'ils se promenerent au milieu des flâmes*, comme dans un pré, ne signifie peut-être autre chose que ce que vouloit dire Dioméde dans Homere, quand il disoit, qu'*Ulysse étoit un si grand homme de bien & si fort aimé des Dieux, & sur tout de la Déesse Minerve, qu'il ne craindroit point de traverser avec lui le feu du bucher le plus ardent; parce qu'il étoit sûr que la Déesse l'en garantiroit.* Il explique un moment aprés ce que c'est que cette Déesse, & il dit, que c'est la prudence d'Ulysse: *Ulysse comitante, certè etiam ex igne ardenti ambo redierimus, nam valde prudens est.*

Iliad. K. —— Amatque ipsum Pallas.
Τῦτυ δ' ἑσπομένοιο, καὶ ἐκ πυρὸς αἰθομένοιο
Ἄμφω νοστήσαιμεν, ἐπεὶ πέρι οἶδε νοῆσαι
—— Φιλεῖ δ' ἑ Παλλὰς Ἀθήνη.

Cela veut dire en bon François que quand on eſt habile homme, on ſe ſçait tirer de tous les dangers, même quand on ſeroit dans le feu, & quand méme on y ſeroit jetté pieds & mains liées; parce qu'un homme d'eſprit a toûjours quelque reſſource dans les plus grands maux. Voilà, ajoûtent nos Spinoſiſtes, en quel ſens l'Ecriture dit que Dieu ou ſon Ange, délivra les trois enfans de Jeruſalem, c'eſt qu'ils eurent l'eſprit de s'en garantir & de s'en tirer, entendant par le mot de *Dieu* & *d'Ange*, leur propre induſtrie; car encore une fois les Poëtes, & ceux qui parlent poëtiquement, attribuënt toûjours à Dieu ce qui n'eſt que l'effet de nôtre propre induſtrie. *Achille combattra quand Dieu le lui mettra dans la tête*, dit Dioméde dans Homere, pour dire: *Quand il voudra, & quand la fantaiſie le prendra.*

—— Ὅπποτε κέν μιν Iliad l. 9. in fine.

Θυμὸς ἐνὶ στήθεσσιν ἀνώγῃ, καὶ Θεὸς ὄρσῃ.

Virgile, pour dire qu'Enée en ſauvant ſon pere Anchiſe de l'embraſement de Troye ſur ſes épaules la nuit, fut troublé & déconcerté par le bruit confus d'une troupe de Grecs qu'il rencontra dans une ruë, parce qu'il craignit qu'ils ne vinſſent à lui pour le tuër, dit que ce furent les Dieux qui lui troublerent la

cervelle, & qu'ils furent cause qu'il ne s'apperçût pas que sa femme Creuse s'étoit arrêtée quelque part, & n'étoit pas dans sa compagnie, & que ce furent les destins qui la lui enleverent.

Æn. l. 2. sub fin. Hic mihi nescio quod trepido male numen amicum
Confusam eripuit mentem, namque avia cursu
Dum sequor, & notâ excedo regione viarum,
Heu misero conjux, fato-ne erepta Creusa
Substitit, erravit ve-viâ, seu lassa resedit,
Incertum.

§. II.

Rien n'est plus facile que de répondre aux objections du précedent Paragraphe. Et premierement je réponds que tous les exemples qui y sont alleguez de gens qui par le moyen de certains remedes & medicamens naturels, & de certaines herbes ou liqueurs dont ils s'étoient frotez les pieds, ou les mains, ou la langue, ne recevoient aucun dommage du feu qu'ils touchoient dans ces parties, n'ont aucun rapport avec l'exemple des trois Enfans de la fournaise de Babylone. On comprend aisément que les Hirpins du Mont Soracte pouvoient avoir, comme ce grand mangeur de feu que nous avons vû en France, le secret de pere en fils de composer cer-

tains médicamens qui endurcissoient leurs pieds & les rendoient impénétrables & insensibles à l'ardeur des charbons ardens sur lesquels ils marchoient pieds nuds; comme il est aisé de comprendre qu'on peut faire avec de certaines drogues un excellent onguent contre la brûlure pour guerir le mal quand il est fait; & la chose étant ainsi supposée, on comprend encore plus aisément qu'il a été trés-facile à des flâteurs & à des Poëtes, à des Imposteurs & à des fourbes, tels qu'étoient ces Hirpins, de faire croire au monde que c'étoit à cause de leur pieté envers le prétendu Dieu Apollon, que le feu ne nuisoit pas aux gens de cette famille.

—— Et medium freti pietate per ignem Æn. l. 11.
Cultores multa premimus vestigia pruna.

Il a été facile tout de même à des fripons qui avoient le même secret que les Hirpins, de marcher sur des socs de charruë tout brûlans, ou de tenir dans leurs mains des barres de fer toutes rouges & ardentes, sans en être endommagez, & faire accroire ensuite que c'étoit parce qu'ils étoient innocens du crime dont on les accusoit, que Dieu avoit voulu faire ce miracle en leur faveur, pour les justifier aux yeux du Public par l'épreuve du feu. Mais l'exemple des trois Enfans de la

fournaiſe n'a rien de ſemblable ; car c'étoit des enfans & de jeunes gens qui n'avoient jamais étudié aucun ſecret de la nature, ni les remedes topiques & ſpecifiques des Empiriques, & qui avoient toûjours été élevez ou dans le ſein de leur mere, qui ne leur avoit appris que la Loi de Dieu, ou dans la Cour des Rois Caldéens où ils n'avoient appris que les ſciences qu'on apprenoit aux autres gens du païs, & que ſçavoient les Mages & les autres ſçavans de la Caldée. Or il eſt bien certain que le ſecret de ſçavoir ſe garantir du feu ne fut jamais ſçû par aucun des Mages de ce païs-là, puiſqu'ils ne pûrent ſe garantir eux-mêmes du feu de la même fournaiſe qui épargna Daniel & ſes deux camarades, & qu'à peine s'en furent-ils aproché pour les y jetter, qu'ils y furent auſſi-tôt grillez comme des cochons ; ainſi que l'a obſervé l'Ecriture :
Dan. 3. 22. *Porro viros illos qui miſerant Sidrach, Miſach & Abdenago, interfecit flamma ignis.*

2°. Il y a une extrême difference entre marcher ſur des charbons ardents ou tenir un fer chaud dans ſes mains ſans ſe faire mal, ou de traverſer du feu en courant & d'être jetté pieds & mains liées dans un four tout en feu, & dans une fournaiſe épouventable, allumée avec ſoin par

ordre d'un Roi puissant, & remplie de toutes les matieres les plus combustibles qu'on a pû trouver & imaginer, & neanmoins en sortir au bout, non de quelques momens, mais de plusieurs heures de suite, aussi frais & gaillard qu'on y étoit entré, & se promener au milieu de cette fournaise toute en feu en chantant les loüanges de Dieu, comme dans un pré ou un jardin semé de fleurs. Voici les termes de l'Ecriture : Le Roi Nabucho- “
donosor ordonna qu'on allumât une four- “
naise ardente auprés de la nouvelle statuë “
qu'on lui avoit érigée, & qu'on y jettât “
generalement tous ceux & celles qui re- “
fuseroient de fléchir le genoüil devant sa “
statuë : *Si quis autem non prostratus ado-* “
raverit, eâdem horâ mittetur in fornacem Dan. 3. 6.
ignis. On vint dire au Roi que trois jeu- “
nes Juifs, à sçavoir Sidrach, Misach & “
Abdenago, autrement nommez Ananie, “
Azarie & Daniel, ne vouloient pas se “
prosterner ni fléchir le genoüil devant la “
statuë : il voulut s'en informer d'eux-mê- “
mes & les fit venir en sa presence, & “
ayant appris qu'ils étoient fermes dans “
leur résolution à ne pas fléchir le genoüil “
devant sa statuë, il entra dans une furieu- “
se colere contre eux ; & non content du “
feu ordinaire de la fournaise qu'il avoit “
déja fait allumer (& par le spectacle de la- “

R 5

quelle il avoit intimidé tous les autres
„ Juifs) il ordonna qu'on allumeroit ſept
„ fois plus qu'à l'ordinaire, la fournaiſe,
„ & qu'on y mettroit ſept fois plus de bois,
„ de ſoulphre, de poix, & autres matieres
„ combuſtibles, qu'on n'avoit fait juſqu'a-
„ lors, & qu'on y jetteroit au milieu les trois
„ Juifs opiniâtres & rebelles à ſes ordres;
Dan. 3. 19 ce qui fut executé: *Præcepit ut ſuccenderetur fornax ſeptuplum quam ſuccendi conſueverat.* Quelle comparaiſon d'une telle fournaiſe où l'on eſt lié avec un fer chaud qu'on touche pour un moment, ou des charbons ardents ſur leſquels on paſſe en courant? La fumée ſeule devoit faire mourir les trois Enfans de la fournaiſe.

3°. Il faut obſerver qu'il y a une extrême difference entre la certitude de l'hiſtoire de ces trois Enfans de la fournaiſe de Babylone, & celle des prétendus exemples cy-deſſus alleguez. Il y a deux choſes qui, ſelon les régles de la bonne Critique, rendent un fait croyable & digne de paſſer pour certain. 1°. La qualité & quantité des témoins qui l'ont vû. 2°. L'autorité & la probité des hiſtoriens qui le rapportent. Or tous les faits qu'on nous cite de gens prétendus à qui le feu n'a pû nuire, ſont ou des Poëtes, dont le caractere eſſentiel eſt la fiction & le menſonge, ou

certains historiens aussi décriez comme Pline le Naturaliste, ou des Ecrivains de Legendes des Saints, la plûpart Moines trés-ignorans & trés-superstitieux du 10. 11. 12. 13. & 14. siécles, qui nous ont debité, comme certaines, des Histoires du monde les plus fabuleuses, & ont fait passer pour de grands miracles ce qui n'étoit que l'effet naturel d'une cause, que ces bonnes gens ne connoissoient pas. D'ailleurs ils rapportent ce qu'ils en disent sur des oüi-dire & sur des bruits incertains, & non sur le témoignage de témoins oculaires & dignes de croyance. Mais il n'en est pas de même du fait & de l'histoire des trois Enfans jettez dans la fournaise; car c'est un de ces Enfans même qui l'a écrite, à ce qu'on croit, à sçavoir Daniel même. Il allegue pour témoin & pour certificateur de la verité de cette histoire, le Roi même, qui le fit jetter par ces Officiers dans la fournaise. Il dit que ce Roi non content d'avoir ordonné qu'on l'y jettât avec ses deux compagnons & compatriotes, il fut curieux de voir de ses propres yeux si on avoit été fidelle à executer ses ordres, & qu'il vit effectivement & trés-clairement que non-seulement ils n'avoient pas été brûlez par le feu de la fournaise, mais même qu'ils s'y promenoient & y chantoient : *Ecce*

R 6

Dan.3.92 *ego video quatuor viros solutos & ambulantes in medio ignis.* Et de peur que nos impies ne poussent leur impieté jusqu'à dire que l'Ecrivain Sacré de cette Histoire a inventé ce dernier fait de sa tête & fait parler, comme il a voulu, le Roi de Babylone, il cite l'Ordonnance méme & l'Edit autentique que fit ce Roi de n'empêcher plus desormais aucun Juif d'adorer le Dieu de Daniel. Or cet Edit étoit de notorieté publique quand Daniel écrivoit, & il n'y a point d'homme assez éfronté pour oser contrefaire un Edit d'un Roi & en citer les termes mêmes, s'il étoit vrai que le Roi ne les eut pas dictez
Dan.3.96 & 95. & fait publier par son ordre. *A me ergo positum est hoc decretum.... Misit Angelum suum & eruit servos suos qui crediderunt in eum.* Il cite aussi pour témoins de ce prodige, tous les Satrapes & gros Seigneurs de la Cour de Babylone à qui le Roi ayant demandé devant tout le monde s'ils n'avoient pas vû de leurs propres yeux jetter Sidrach, Misach & Abdenago dans le feu, pieds & mains liées, ils lui assûrerent hautement & publiquement
Dan.3.91 que rien n'étoit plus veritable: *Qui respondentes Regi, dixerunt: verè Rex.* La conversion de tout le païs à la connoissance du Dieu des Juifs, & l'élevation des trois Enfans de la fournaise aux premie-

res dignitez du Royaume des Caldéens, à cause de leur pieté & fidelité envers leur Dieu, sont aussi de nouvelles preuves de l'autenticité du miracle : enfin les Annales même des Caldéens ennemis déclarez des Juifs, font foi de la verité de ce prodige ; car il paroît que l'Auteur du Livre de Daniel en a extrait mot à mot le recit des monumens publics de l'Histoire des Caldéens ; ce Livre étant écrit partie en Hebreu ancien, partie en Syro-Caldaïque, & partie en Grec ; ce qui fait juger que ce qui est écrit en Caldaïque a été copié mot à mot des Annales des Caldéens ; or le fond principal de l'Histoire en est tiré, & il n'y a que les Cantiques des actions de graces & le *Benedicite*, qui ne soient pas écrits en cette langue, depuis le verset 24. jusqu'au verset 91. du Chapitre troisiéme.

4°. Il n'est pas vrai qu'il n'y ait aucune Histoire bien autentique, ni aucun exemple bien certain d'aucun Martir, ni d'aucun Saint dans la Religion Chrêtienne, en faveur de qui Dieu ait jamais voulu suspendre & empêcher l'activité du feu. Toutes les Annales de l'Eglise, au contraire, tous les Auteurs les plus judicieux, & les plus dignes de foi, & qui donnent le moins dans la fable ou le mensonge, sont remplis de semblables prodiges : il semble

que Dieu a affecté de les renouveller de tems en tems, pour autoriser & pour rendre plus croyable le miracle de la fournaise de Babylone.

Tertullien fait foi qu'au deuxiéme siecle, c'est-à-dire, dans un tems qu'il y avoit une infinité de gens actuellement vivans qui pouvoient avoir vû l'Apôtre saint Jean, ou tout au moins ses Disciples, on ne doutoit point qu'il eût été plongé dans une chaudiere pleine d'huile boüillante, & qu'il en étoit sorti à la vûë de tout Rome & de l'Empereur même Domitien, aussi frais & aussi gaillard qu'il y étoit entré : *Joannes in oleum demersus, nihil læsus est :* ou, comme parle saint Jerôme, *vegetior inde exiit quam intravit.*

Tert. Præsc. c. 36.

Hier. adverf. Jovin. l. 1. c. 14. & Catal. Viror. illust. c. 9.

Les Actes du Martire de saint Polycarpe, Disciple de saint Jean, sont le plus précieux monument de l'antiquité Ecclesiastique, puisque ce fut l'Eglise de Smyrne même, dont il étoit Evêque, & les Disciples de ce grand Saint, qui les ont dressez, & qui n'ont écrit que ce qu'ils avoient vû. Eusebe en a inseré la plus grande partie dans son Histoire. Bollandus, Dom Thierri Ruinart, Messieurs de Tillemont, Valois, Fleuri, le Moine, Pearson, Cotelier, Bosquet & Baillet, les ont transcrits, ou traduit dans leurs Ouvrages, ou y ont fait de sçavantes Notes.

Eus. lib. 5. c. 20.

Bolland. 26. Jun.

Ruin. Act. Sinc. p. 31. 32.

Tillem. Mem. To. 3. p.

Or il est dit dans ces Actes, que *le feu dans lequel on le fit entrer pour y être brûlé tout vif, ayant les mains liées derriere le dos; au lieu de le consumer, en lui ôtant la vie, fit une voûte autour de son corps, comme la voile d'un vaisseau enflé des vents, & qu'il en sortit une odeur aussi agréable que celle des plus excellens parfums; & que les Persecuteurs étonnez de ce que son corps ne brûloit point, le firent percer d'un coup d'épée par le côté gauche, ἐπ'ἀριστερᾶ, dont il sortit une si grande abondance de sang, que le feu en fut presque éteint.*

362. Valeſ. Annot. ad c. 20. l. 5. Euſ. le Moine. varia Sacr. Fleuri. l. 3. c. 13. Pearſ. Poſth. p. 307. & vindic Epiſtol. Ignat. Cotel. Apoſt. Boſquet. Hiſt. Eccleſiaſt. l. 2 c. 10. Baill. To. 1. de la vie des Saints. p. 653. 654. & ſuiv.

Les Actes du martire de saint Pione, Prêtre de l'Eglise de Smyrne, qui souffrit sous le Régne de Déce, vers le milieu du troisiéme siecle, ne sont guéres moins estimez sinceres & autentiques que ceux du Martire de saint Polycarpe. Eusebe les rapporte immédiatement aprés ceux de ce Saint, ce qui a fait croire mal à propos à Scaliger & à Pearson, & aux RR. PP. Pétau & Labbe Jesuîtes, qu'il avoit été Martirisé sous l'Empereur Marc-Aurelle. Ces Actes furent écrits par les témoins mêmes de sa mort. Dom Ruinart les a inserez dans son Recüeil des Actes sinceres, & Mr de Tillemont dans ses Memoires, aussi bien que Mr Baillet dans ses vies des Saints, comme une piece

Euſ. l. 4. c. 15. pag. 135.

Ruin. Act. Sinc. p. 123. & ſeq. Till. Mem. To. 3. Baill. 1. Fevr. p. 49. & 50.

originale & qui merite toute sorte de croyance.

Or ces Actes portent que saint Pione fut condamné à être brûlé tout vif, & qu'il expira en effet au milieu des flâmes, attaché, comme à l'ordinaire, avec des cloux à un poteau; mais *que son corps parût tel aprés sa mort qu'il sembloit que Dieu lui eût renouvellé tous ses membres, que les flâmes y avoient tout respecté jusqu'aux cheveux & à la barbe, & qu'on l'eût pris pour un jeune homme endormi*: ce sont les propres termes de Mr. Baillet.

Mais voici un autre exemple non moins autentique & incomparablement plus conforme, que le précedent, à ce qui se passa dans la fournaise de Babylone; c'est celui d'un jeune enfant Juif de naissance, fils d'un Vîtrier qui étoit Juif, fort zélé pour sa Religion, aussi-bien que sa femme, mere dudit enfant. C'étoit la coûtume & la discipline Ecclesiastique de l'Eglise de Constantinople, de donner & faire manger aux petits enfans les Hosties consacrées qui restoient dans le Ciboire aprés la Communion generale des Fidelles. Il arriva donc qu'un jour que le Diacre étoit venu chercher dans les Ecoles publiques de jeunes enfans pour consumer ce qui restoit d'especes Sacramentelles consacrées à l'Autel & dans l'Eglise; le petit Juif,

dont nous parlons, y vint avec les autres, & mangea comme eux la Sainte Euchariſtie; ce qui fit qu'il tarda plus long-temps à revenir de l'Ecole à ſon logis qu'à l'ordinaire; ſon pere lui ayant demandé le ſujet de ce retardement, il lui avoüa ingenuëment qu'il étoit allé avec ſes camarades à l'Egliſe des Chrétiens, & qu'il y avoit Communié avec eux, reçû dans la main & mangé la Sainte Euchariſtie. A ces mots le Vîtrier Juif entra en fureur contre ſon fils, & écumant de rage, le ſaiſit par le milieu du corps & le jette dans ſon fourneau & dans ſa verrerie, où il faiſoit cuire ſes verres. ***Hebræus bile, furore, & iracundiâ inflammatus, in clibanum ardentem, in quo vitrum formare ſolebat, puerum conjicit.*** La mere de l'enfant n'étoit pas au logis lorſque la choſe arriva, & ne le voyant point revenir, elle le chercha inutilement pendant trois jours, fondant en larmes, & criant comme une deſeſperée dans toutes les ruës de Conſtantinople, ſans en pouvoir aprendre aucunes nouvelles; enfin le quatriéme jour étant aſſiſe à la porte de ſon logis, & criant toûjours ***mon fils, mon cher fils***, & l'appellant par ſon nom, l'enfant lui répondit du milieu du fourneau de la verrerie, & lui dit, de venir l'en retirer: elle tranſportée de joye & d'étonnement, enfonce

Evagr. Hiſt. Ecclef. l. 4. c. 35.

la porte & court au fourneau, & y voit ſon fils couché ſur un tas de gros charbons ardens, environné de flâmes, ſans que le feu lui eut fait le moindre mal: *Videt puerum in mediis carbonibus conſiſtentem illæſum ab ignis incendio.* Elle lui demanda enſuite comment il avoit pû ſubſiſter ſi long-temps en vie au milieu du feu ſans en être brulé, & même paſſer trois jours & trois nuits ſans manger. Il lui répondit qu'une femme d'une beauté & d'un éclat incomparable, c'étoit la trés-ſainte Vierge, l'avoit couvert de ſon manteau & avoit jetté de l'eau ſur les charbons, & lui avoit même apporté à manger pluſieurs fois: *Mulier, inquit, veſte amicta purpureâ crebro ad me venit & porrexit aquam, qua carbonum flammas corpus ambientes extinguerem.*

Ce miracle ſi ſurprenant arriva vers l'an 550. dans le temps que le Pape Vigile étoit à Conſtantinople pour les affaires de l'Egliſe & de l'Etat, & que le vertueux Ménas en étoit Patriarche, ſous l'Empire de Juſtinien qui y réſidoit: Ainſi il eut pour témoins & ſpectateurs, les plus grands hommes du ſiecle, & tout le peuple & la Cour de Conſtantinople: Meſſieurs de Port-Royal ont inſeré cette hiſtoire comme trés-véritable dans leur Office du ſaint Sacrement.

Offic. 29. Lect. 4. Pag. 159.

Saint Gregoire de Tours, dont j'avouë que le goût pour la Critique n'est pas fort estimé par les Sçavans, mais qui doit être crû en cette occasion, parcequ'il vivoit en ce temps-là, étant né en 544. croit cette histoire trés-véritable, & l'a rapportée tout du long comme trés-indubitable & comme fraîchement arrivée & de notorieté publique : il y mêle même plusieurs circonstances qui font voir qu'il en étoit encore mieux informé qu'Evagre ; car il dit que l'Eglise où le jeune Ecolier Juif alla avec les autres enfans étudians, recevoir l'Eucharistie, étoit l'Eglise de la sainte Vierge, où elle étoit dépeinte sous une figure en bosse, assise dans une chaise, tenant son fils entre ses bras : ***Mulier quæ in basilicâ illâ, ubi panem de mensâ accepi, in Cathedrâ residens, parvulum in sinu gestat infantem*** : Ce qui marque visiblement la celebre Eglise ***des Blaquernes***, que l'Imperatrice Pulcherie fit bâtir à Constantinople en l'honneur de la sainte Vierge, environ l'an 432. hors de la Ville, dans le lieu appellé ***Blaquernes***, sur la rive gauche du Détroit, comme on voit dans une Loi du Code Theodosien 2°. saint Gregoire assûre que le Vîtrier pour rendre le feu de sa verrerie plus ardent, & pour en augmenter la flâme, y jetta une grande quantité de bois menu ;

Greg. Turon. glor. Martyr. l. 1. c. 10.

Theod. l. 1. Hist. Eccl.

ce qui fit que la flâme sortoit de toutes parts hors du fourneau & montoit en haut à gros tourbillons: *Adjectisque lignis, quo vehementius exureretur, insistit... Cum vidisset incendia ab ore fornacis patulo huc & illuc flamma dominante respergi.*

3°. Il dit que ce miracle fit tant de bruit en Orient, *in Oriente*, que tous les Chrétiens du païs accoururent à ce grand spectacle : *Quod cum Christiani, quod actum fuerat didicissent, concurrunt omnes ad tam iniquum spectaculum.*

4°. Il dit que ce prodige fit tant d'impression sur la mere, sur l'enfant & sur les Juifs de Constantinople, que la plûpart de ces derniers se convertirent à la foi de JESUS-CHRIST, & qu'il n'y eut de toute la famille, que le pere parricide qui ne voulut pas se convertir ; mais que la mere & l'enfant se firent baptiser, & professerent la foi de la Trinité : *Ac salutaribus aquis ablutus unà cum genitrice suâ denuò sunt renati.*

5°. Il ajoûte que tout le peuple irrité de la cruauté & horrible parricide du Vîtrier, autant que de son obstination dans le Judaïsme, cria tout haut qu'il falloit le jetter dans le même fourneau où il avoit jetté son fils, & qu'à peine y fut-il entré, qu'il fut consumé en un moment par les mêmes flâmes qui avoient respecté &

épargné son fils : *Conclamant etiam ut auctorem hujus sceleras in ipsis projicerent flammas. Projectum autem ita totum ignis absorbuit, ut vix de ossibus ejus parvum quodammodo relinqueretur indicium.*

60. Enfin saint Gregoire dit que ce miracle fut un renouvellement, & une confirmation de celui de la fournaise de Babylone, & que tous les Chrétiens en rendirent des actions de graces publiques à Dieu, & chanterent un second *Benedicite*; voici ses termes : *Sed non defuit illa misericordia, quæ tres quondam Hebræos pueros Chaldaïco in camino projectos, nube rorulenta resperserat .... Quo exacto admirantur omnes illæsum : clamoribus locus ille repletur, & sic Domino omnis populus benedicit.*

Le même saint Gregoire de Tours nous fournit un autre exemple de l'activité du feu, suspenduë par miracle à l'égard d'un coffre de bois & d'une grosse toile séche où étoient envelopées des Reliques de la sainte Vierge, qu'un certain homme qu'on nommoit *Jean*, aporta de Jerusalem dans son païs. Il dit qu'il avoit vû & connu autrefois cet homme-là ; ce qui veut dire qu'il avoit appris de sa propre bouche ce qu'il en raconte : *Etiam vidi ante hoc tempus hominem, Joannem nomine.* Ainsi il doit être crû, puisqu'il sçavoit l'histoire

Greg. Tur. glor. Mart. l. 1. cap. 19.

qu'il en a écrite, d'original & d'un témoin oculaire. Il assûre donc que ce voyageur de Terre-Sainte, en revenant par l'Italie, en France, fut dévalisé par des voleurs dans les solitudes & les montagnes des Alpes, & qu'aprés l'avoir dépouillé & bien battu & laissé à demi mort, ils se jetterent d'abord sur une petite cassette où étoient ces Reliques de la sainte Vierge, croyans y trouver son or & son argent; mais que n'y ayant rien moins trouvé que ce qu'ils cherchoient, ils jetterent la cassette, les Reliques & la toile dans un grand feu qui se trouva allumé par hazard, & pour quelque autre sujet, dans ce lieu-là, puis se retirerent, croyans d'avoir tué le voyageur; mais celui-ci qui contrefaisoit le mort, ayant observé exactement tout ce qu'ils avoient fait, ne manqua pas, aussitôt qu'il les vit éloignez, de s'aprocher du feu où ils avoient jetté ses Reliques, pour en recüeillir les cendres; mais qu'il fut fort étonné lorsqu'il vit les Reliques, la toile où elles étoient envelopées, & le coffre où elles étoient renfermées, dans le même état qu'on les lui avoit prises, sans être tant soit peu endommagées par le feu : *Tunc ille semivivus exsurgens, ut vel cineres exustorum colligeret pignorum, invenit super carbones illæsas jacere reliquias, ipsumque linteum, quo involuta*

erant ita a lmiratur integrum, ut non putaretur prunis injectum, sed aquis absconditum.

Saint Gregoire ajoûte que ce Pelerin, nommé Jean, reprit avec joye son coffre & ses Reliques, & les apporta en son païs, *in patriam suam* : & comme saint Gregoire étoit d'Auvergne, & qu'il dit qu'*il y avoit long-temps qu'il connoissoit cét homme-là*, il y a toutes les apparences que ce pelerin-là étoit aussi du même pays que lui, & Auvergnat comme lui : aprés-quoi il n'y a plus lieu de douter que c'est lui qui a aporté & donné à Marsac, petit Village prés de Riom, les Reliques de la sainte Vierge, qu'on y voit encore aujourd'hui, & qui y étoient du temps de S. Gregoire de Tours, comme il l'assure. Greg. lib. 1. glor. Mart. c. 9.

Le même Auteur dit que saint Simplicien Evêque d'Autun & sa femme, prouverent qu'ils vivoient en continence ensemble en portant devant tout le monde des charbons ardents dans leurs habits sans les brûler : *Ut ostendant in nobis hæ flammæ extinctas flammas esse luxuriæ.* Saint Gregoire ajoûte que ce Miracle convertit presque tous les Payens d'Autun, Greg. glor. conf. cap. 76. & qu'en moins de sept ou huit jours il y eut plus de mille personnes qui se firent baptiser : *Inter septem dies amplius quam* Ibid.

mille homines, sacri innovatione lavacri sunt renati.

Mais pour ne parler que des Saints que Dieu, par une providence speciale & par un miracle évident, a garanti du milieu des flâmes uniquement à cause de leur sainteté & pour faire éclater sa toute-puissance, saint Sidoine Apollinaire Evêque d'Auvergne, félicite saint Mamert Evêque de Vienne de ce que non-seulement Dieu avoit empêché qu'il ne fut brûlé par le feu d'un grand incendie qui arriva à Vienne de son temps & au milieu duquel il s'étoit jetté pour en garantir son peuple; mais même que la flâme respecta son corps & se retira de lui au lieu de le réduire en cendres: *Objectu corporis ignis recussus est, cessit flamma per reverentiam, cui defuit sentire per naturam.* Il parle de ce prodige comme d'une chose connuë de tout le monde, & qui faisoit bruit en tous lieux; & certainement il n'y a aucune aparence qu'un homme d'une aussi grande qualité & d'une probité aussi connuë qu'étoit saint Sidoine, eut voulu faire compliment à un de ses plus illustres collégues sur une chose qui auroit pû être démentie & convaincuë de faux par un million de témoins actuellement vivans. Mais on ne doit faire aucune difficulté de croire ce miracle, puisque

Sidon. Apoll. l. 7. Epist. 1.

Sulp. Sev. vit. Mart. cap. 10. & 14.

que Sulpice Sévére, d'une part, dit la même chose de saint Martin, & que d'un autre côté nous voyons arriver tous les jours des miracles semblables en Auvergne par les Reliques d'un Saint qui vivoit du temps de saint Sidoine, & qui étoit un des Curez de son Diocése; à sçavoir saint Amable Curé de Riom. Dés qu'il y a quelque incendie ou embrasement dans cette Ville ou ailleurs, on ne manque point d'y transporter sa chasse, ou au défaut de sa chasse, de jetter dans le feu du ruban qui a touché à ses Reliques, & aussi-tôt la flâme tombe par terre, le feu s'éteint & s'abat, les poutres à demi brûlées cessent de brûler; enfin un torrent d'eau versé sur le feu ne sçauroit l'éteindre aussi vîte que la presence ou l'attouchement des Reliques de ce grand Saint. La flâme la plus ardente, toute insensible qu'elle est par sa nature, sent le pouvoir & la vertu que le grand Amable a sur elle: *Cessit flamma per reverentiam cui defuit sentire per naturam.*

Dieu est le maître & l'auteur de la nature; il lui est aussi facile d'empêcher le feu de brûler, que de lui continuër la vertu qu'il a de brûler. Nous lisons dans saint Gregoire de Tours qu'il y avoit un Hermite de son temps nommé *Ingenuus*, qui n'avoit point d'autre marmite ni d'autre

chaudiere qu'un vase de bois qu'il mettoit non-seulement sur les charbons, mais même sur la flâme la plus vive, pour y faire cuire sa soupe, & y faire boüillir l'eau dont il lavoit ses écuelles, & la lexive dont il blanchissoit son linge. Un étranger le vint voir, qui fut étonné de voir que ce vase de bois ne brûloit pas, pendant que les herbes qu'il y faisoit cuire & l'eau qu'il avoit mis dedans, boüilloient à gros boüillons sur le feu, comme si la marmite avoit été de bronze ou de cuivre; mais le bon Hermite lui répondit que Dieu qui sçavoit qu'il n'avoit pas le moyen d'en avoir d'autre que celle qu'il voyoit de bois, empêchoit qu'elle ne brûlât depuis plusieurs années qu'il étoit Hermite. En effet, un Abbé de merite & digne de foi, jura & fit serment à saint Gregoire de Tours, qu'il avoit vû souvent cette chaudiere de bois penduë à la cremaliere sur le feu, dans la cuisine de ce bon Hermite, & qu'il avoit mangé souvent avec lui des herbes qu'il avoit fait cuire dedans: *Accensoque foco posuit Caldariam ligneam super ignem impletam aquâ cum oleribus, urgensque ignem ita vehementer fervere coëgit, ut putaretur anea esse.... Multis jam in hac eremo annis inhabito, sed semper in hac Caldariâ cibos, Domino jubente, ad reficiendum fragile corpusculum praeparavi.*

Greg. Turon. glor. confess. cap. 98.

Aprés cela peut-on s'étonner que Dieu ait conſervé dans la fournaiſe & au milieu des flâmes, la perſonne de Daniel & celle de ſes deux compagnons, & qu'il ait empêché que le feu n'ait brûlé & tant ſoit peu endommagé même ſes habits, puiſqu'en faveur d'un ſaint Hermite, il a bien voulu empêcher que le bois même le plus ſec ne brûlât au milieu d'un grand feu ?

Il eſt auſſi trés-faux que tous les Conciles généralement, & tous les plus ſages & les plus ſçavans hommes de l'Egliſe, ayent deſapprouvé les épreuves par le feu, pour juſtifier l'innocence des Accuſez, ni qu'ils ayent voulu faire entendre, en les deſapprouvant, que jamais Dieu ne ſuſpendoit & n'arrêtoit l'action du feu. Outre les preuves du contraire que nous avons rapportées ci-deſſus, on y peut joindre les ſuivantes.

Le Concile de Tribur, Maiſon Royale ſur le Rhin, au tems du Pape Formoſe, ſous l'Empereur Arnoux, l'an 895. non-ſeulement permet, mais même ordonne ces ſortes d'épreuves par le feu, & veut que l'Evêque ou ſon délégué reçoive à juſtification, ceux qui voudront tenir dans leur main un fer rouge & brûlant, ſans que leur main brûle pour cela : *Reus per ignem candenti ferro examinetur.* Conc. Trib. Can. 22

Les Capitulaires de Charlemagne, qui

ne ſont preſque autre choſe qu'un Recüeil des Canons & Conſtitutions Eccleſiaſtiques des Conciles tenus du tems de cet Empereur, ordonnent la même choſe. Le quatriéme Livre, ſur tout, de ſes Capitulaires en fait foi.

Les anciennes Loix des Lombards, où il y a de trés-belles & de trés-ſages Ordonnances, montrent clairement que ces peuples n'avoient guére d'autres moyens dans les cas incertains, d'éclaircir la verité, que l'épreuve du feu & de l'eau boüillante.

L'Empereur Othon III. fit brûler toute vive par Arrêt de ſon Sénat & de ſon Conſeil, l'Imperatrice Marie ſa femme, fille du Roi d'Arragon, ſur le témoignage d'une femme de ſa Cour qui l'accuſa d'adultere, ou tout au moins, d'avoir ſollicité pluſieurs fois ſon mari à le commettre avec elle, comme la femme de Putifar avoit ſollicité Joſeph, & qui pour prouver qu'elle diſoit vrai, tint longtems devant tout le monde une plaque de fer toute rouge & toute brûlante ſans en être endommagée; au lieu que le feu où l'Imperatrice fut miſe, réduiſit auſſi-tôt ſon corps en cendres, & tous ſes titres pompeux de Reine & d'Imperatrice, en fumée; comme diſent Albert Crantzius & Godefroy de Viterbe.

On trouve plusieurs autres exemples de ces épreuves & justifications par le feu & par l'attouchement d'un fer chaud, ordonnées par les Saints Decrets des Papes, des Evêques & des Conciles, dans l'Auteur que j'ai cité ci-dessus, je veux dire dans les Notes de Frances-Juret sur l'Epître 74. d'Yves de Chartres. On les appelloit les Epreuves Canoniques, *Purgatio Canonica*, pour les distinguer des *Epreuves vulgaires*, qui étoient ordonnées par le caprice & par la fantaisie des Juges particuliers, que les Conciles n'ont jamais voulu autoriser. Il y a plusieurs Titres, comme j'ai dit ci-dessus, dans le corps des Decretales, *de Purgatione Canonica*, & *de Purgatione vulgari*: Saint Bernard les approuve.

Yves de Chartres même qui leur paroît si opposé, ne nie pas qu'on ne puisse s'en servir légitimement quand on ne peut pas sçavoir autrement la verité que par ces sortes de voyes: *Non negamus tamen quin ad divina aliquando recurrendum sit testimonia, quando præcedente ordinaria accusatione omnino desunt humana testimonia.* Yve. carn. Epist. 252.

Saint Gregoire de Tours se sert de l'exemple du Buisson ardent qui brûloit sans se consumer, pour expliquer comment plusieurs Reliques des Saints, & entr'au-

tres celles de ſaint Martin, au rapport de l'Abbé Brachion, témoin oculaire, jettent ordinairement de la lumiere & du feu de toutes parts ſans ſe conſumer pour pour cela : *Lumen tantum apparet nec quicquam adurit.... Nam Moyſi in rubo, reliquis que patribus adparebat in holocauſto. Beati quoque Martini prorumpens è capitis vertice, calorum ardua penetravit..... Subito globus igneus ab eiſdem (reliquiis) emergens uſque ad cameram templi viſus eſt conſcendiſſe.* Cét exemple eſt auſſi trés-propre pour faire comprendre comment les trois jeunes Hebreux ne brûlerent pas non plus que leurs habits dans la fournaiſe de Babylone.

Greg. Turon. glor. confeſſ. cap. 39.

Si on pouvoit ajoûter quelque foi à ce que les Fables des Payens & leurs Poëtes nous racontent d'un de leurs Heros & de leurs Dieux que le feu a reſpectez, & à qui le feu a obéï lorſqu'ils lui ont défendu de brûler, nous trouverions en grande abondance chez eux des exemples pour autoriſer & rendre croyable dans leur eſprit, le miracle des trois Enfans de la fournaiſe de Babylone.

Sen. Thy. v. 674. & ſeq.

Seneque, dans ſa Tragedie de Thyeſte, dit que de tems en tems là forêt de Pelops paroît toute en feu, & que les flâmes ſemblent devoir devorer tous les arbres qui y ſont, & que cependant quand

le feu a cessé de paroître, on ne voit rien d'endommagé dans la forêt, & les feüilles des arbres y sont aussi vertes qu'auparavant.

Lucain dit la même chose d'un bois sacré qui est auprés de Marseille. Luc. Pharf. l. 3.

Et non ardentis fulgere incendia silvæ.

Herodote assûre que la figure de bois, ou l'Idole dorée de Junon, commença à jetter des flâmes de toutes parts dés le moment que Cleomene le Lacedemonien fut entré dans son Temple jusqu'à ce qu'il en fut sorti. Herod. lib. 6.

Seneque le Philosophe assûre que pendant toute la nuit que préceda la bataille & la victoire celebre que les deux Consuls Romains, Posthumius & Ménélaüs, gagnerent sur les Sabins, les javelots & les picques des Romains éclairerent & jetterent de la lumiere comme si ç'avoient été des flambeaux, sans pour cela se consumer. Cela est confirmé par Denis d'Halicarnasse. Senec. Natur. Quæst. l. 1. cap. 1. Dionys. Halic. l. 5.

Le Continuateur des Commentaires de César, le celebre Hirtius, dit que la même chose arriva dans le camp de Cesar en Afrique; à la cinquiéme légion, & que cela lui épargna des chandelles & des bougies. Hirt. de bello Afric.

Procope dit que le Ciel favorisa du

Proc. Vandal. l. 2. c. 2. même prodige le fameux Belisaire dans la guerre qu'il fit contre les Vandales, pendant tout le tems qu'il coucha au Bihoüac.

Plin. l. 2. c. 37. Pline dit que cela n'est pas aussi extraordinaire qu'on pense, & qu'il l'a vû arriver plus d'une fois sans crier, *au miracle*.

Tit. Liv. lib. 43. Tite-Live assûre que dans la maison d'un certain homme nommé *Atleus*, à Fregelle en Italie, ne s'étant point trouvé de chandelles, ni de lampe, ni d'huile, ni de cire, pour éclairer les gens qu'il avoit convié à souper avec lui, il planta en forme de chandelier, au milieu de la salle, & ficha en terre, son hallebarde, qui pendant deux heures entieres éclaira toute la maison, & jetta un feu & une lumiere abondante dans tout le logis sans rien brûler ni sans se consumer elle-même.

Phot. Bibl. Cod. 242 Il y a un extrait d'un Livre de Damascius dans la Bibliothéque de Photius, où il fait une grande énumeration, & cite des exemples de plusieurs hommes qui n'ont point besoin de feu pour allumer le bois qui est dans leur âtre, ni de chandelles pour s'éclairer eux-mêmes & la maison où ils sont; parce que la nature a mis tant de feu dans leur tête, qu'ils n'ont qu'à se peigner rudement & à bien froter leur tête, & qu'il en sort aussi-tôt comme des blüettes & des écailles de feu, qui sans

Plin. lib. 2. c. 37.

les brûler, brûlent toute la maifon fi on n'y prend garde.

Jules l'Obéïffant, *Julius obfequens*, dans fon Livre *des Prodiges*, dit que le feu prit à la chemife & aux habits d'un homme de baffe condition, qui étoit valet d'un Bourgeois d'Anagnia, * & que quoiqu'il durât long-temps & qu'il jettât de grandes flâmes, cependant il ne gâta rien : qu'il ne fit aucun mal ni au valet, ni à fes habits, ni à fa peau, ni à fa chemife.

Jul. obfeq. de Prodig.

* Ville Epifcopale do l'ancien Latium, Capitale des Herniciens, entre Paleftrine & Ferentino, dans la campagne de Rome.

Le même Auteur affûre que ce qui arriva de fon temps à ce valet étoit auffi arrivé du temps du Confulat de C. Valerius & d'Herennius à un troupeau de moutons, & que pendant tout un jour & toute une nuit, une grande flâme embrafa leur corps & leur laine, fans les brûler ni les endommager.

Les Fables des Grecs nous affûrent que le petit Bacchus étant dans fon berceau, ne fit que rire du feu qui fe mit à fes drapeaux & à fes langes, & qui brûla tout le berceau fans faire le moindre mal à fa peau ni fans le faire crier. Elles fuppofent auffi que la mere de ce petit yvrogne fut brûlée toute vive, & qu'il n'en fentit pas le moindre mal, quoiqu'elle acouchât de lui dans les flâmes : ce fut un fecond Phenix, qui trouva la vie dans fon

bucher. Elles ajoûtent qu'il porta ce même feu à la ville de Thébes qui en parut toute embrasée, aussi-bien que la maison & les habits de Penthée ; mais cependant qu'il n'y fit aucun mal, & n'y causa aucun dommage; la maison & les habits de Penthée, aussi-bien que les maisons couvertes de chaume de Thébes, ayans resté dans le même état qu'elles étoient avant que Bacchus y mit le feu.

Les mêmes fables veulent nous persuader que la mere d'Esculape ayant été mise dans le bûcher pour y être brûlée avec son fils qu'elle tenoit entre ses bras, Mercure vint qui retira l'enfant & laissa griller la mere. Elles disent aussi que sa mere l'ayant exposé sur un grand chemin pour s'en défaire, tout le corps & le visage de cet enfant jetterent un si grand éclat de lumiere, que tous les passans accoururent à ce prodige, & se battirent à qui enleveroit ce tresor; la mere le reclama & l'emporta.

Le divin Homere dit qu'au jour de l'enterrement de Patrocle, l'intime ami d'Achille, dans le temps qu'il faisoit les honneurs du Convoi, Minerve rendit Achille plus brillant que les Astres, & qu'elle répandit autour de sa tête une nuée d'or, d'où il sortoit des tourbillons de flâmes en si grande abondance, & un si grand

feu, qu'il montoit aux Cieux, & qu'on le voyoit de loin comme on voit sur la mer des Isles voisines toutes en feu la nuit, lorsqu'il y a des Armées d'ennemis qui leur font la Guerre & qui y mettent le le feu par tout. *At Achilles motus est Jovi dilectus : Minerva verò circum ejus caput nubem effudit auream, exque ipsâ incendebat flammam undique lucentem, veluti quum fumus ex urbe in aëra assurgit procul ab insula quam hostes oppugnant : ignesque ardent crebri : in altum autem splendor emicat, ita ut vicini illum undique conspiciant. Sic ab Achillis capite splendor ad æthera pertingebat.* Hom. Iliad. lib. 18. vers. 207. & seq.

Ὣς ἀπ' Ἀχιλλῆος κεφαλῆς σέλας αἰθέρ' ἵκανε.

Il ajoûte que les Cochers qui conduisoient le chariot du mort, furent saisis de frayeur en voyant ce grand feu sortir de la tête & du visage d'Achille, sans qu'il lui fit le moindre mal, & sans qu'il séchât même l'eau des larmes que ce Heros versoit sur le corps de son ami; car il pleuroit comme une femme qui auroit perdu son fils ou son mari. *Aurigæ autem percussi sunt, ubi viderunt indefessum ignem*, ἀκάματον πῦρ, *super caput magnanimi Achillis : ardentem enim illum accenderat Dea Minerva.*

Δαιόμενον τὸ δ' ἔδαιε θεὰ γλαυκῶπις Ἀθήνη. Ibid.

Sed Achivi alacriter Patroclum è jaculis subtrahentes collocarunt in lectis; cha- Hom. vers. 225.

Ibid. vers. 233. *ri autem circumstabant socii lugentes: cum ipsis verò velox sequebatur Achilles lachrymas calidas fundens*, Δάκρυα θέρμα χέων.

C'est sans doute de cet endroit d'Homere que Virgile, son adorateur & son copiste, a pris ce que nous avons raporté cy-dessus d'Ascanius, dont les cheveux, sans être brûlez, parurent tout-d'un-coup, & pendant un long espace de tems, embrasez d'un grand feu, dont on ne voyoit pas la source ni la cause. Au moins on ne peut douter que c'est à l'imitation du feu que la Déesse Minerve alluma autour de tout le corps & de la personne d'Achille sans le brûler, que Virgile a dit la même chose de la jeune Princesse Lavinie, fille du Roi Latinus, lorsqu'elle sacrifioit avec son pere prés des Autels, aux Dieux de son pays ou à ses Ancêtres, & qu'Enée arriva dans sa Cour.

Æn. lib. 7. vers. 73. & seq.

Prætereà castis adolet dum altaria tædis
Et juxta genitorem adstat Lavinia virgo,
Visa (nefas) longis comprendere crinibus ignem,
Atque omnem ornatum flammâ crepitante cremari,
Regalesque accensa comas, accensa coronam
Insignem gemmis; tum fumido lumine fulvo
Involvi, ac totis Vulcanum spargere tectis.

Les Historiens Romains disent que le

même miracle arriva au Général Lucius Marcius, qui ſauva l'Eſpagne contre les Cartaginois, aprés la mort des deux Scipions. Ils aſſurent la même choſe du Roi Servius Tullius, & d'un Berger nommé Salvidienus, lorſqu'il paiſſoit ſon troupeau; ce qu'on prit pour un préſage & un pronoſtique qu'il feroit grande fortune: en effet, il devint comme David de petit Berger un grand Roi, ou ce qui eſt encore plus, il devint Conſul Romain ſous Auguſte.

Le Poëte Silius attribuë le même prodige au Roi Maſſiniſſa de Numidie: & Euripide, dit qu'il arriva la même choſe aux Bacques, dans ſa Tragedie de ce nom. Il aſſure que leur chevelure fut long-temps toute en feu ſans ſe brûler. Sil. l. 16. Eurip. Bacch. v. 756.

Je réponds à tous ces exemples, ou qu'ils ſont faux, & une pure fiction des Poëtes & de quelques ignorans ſuperſtitieux, menteurs & viſionnaires, ou que c'eſt le démon, *le ſinge de Dieu*, comme l'appelle Tertullien, qui pour décrediter les mirales trés-réels & trés-effectifs, qui étoient arrivez ou qui devoient arriver parmi les Juifs & les Chrétiens, en faiſoient de ſemblables, au moins en apparence, parmi les Payens. C'eſt ainſi que parce que pluſieurs de nos Saints, tant aprés leur mort que pendant leur vie, ont paru aux Pa-

yens avec un visage tout éclatant de gloire, & jettans des rayons de lumiere de toutes parts, comme un saint Martin, lorsqu'il disoit la Messe, ou comme une sainte Potamienne, lorsqu'elle aparut au Soldat Basilide qui l'avoit défenduë contre les outrages qu'on vouloit faire à sa chasteté dans la persecution de Sévére vers l'an 205. le Diable en a voulu faire autant à ses Martirs & à ses adorateurs; c'est ainsi que parce que plusieurs Saints de leur vivant entroient eux-mêmes dans le feu, comme saint Martin, ou presentant au feu des Reliques de la Vierge & autres Saints, comme fit Gregoire de Tours, & éteignoient par ce moyen les plus grands incendies; le Démon en a fait autant, au moins en apparence, pour ses creatures: c'est ainsi que parce qu'au nom de JESUS-CHRIST plusieurs Saints ont commandé au feu de cesser de brûler les matereaux où il étoit déja attaché & dont il se nourissoit, le Démon a donné quelquefois le pouvoir aux Prêtres de ses Idoles & à ses Magiciens & Sorciers de charmer le feu, comme il arriva en Palestine à Tiberiade, lors que le Comte Joseph Gouverneur de la Province sous l'Empereur Constantin, y voulut bâtir une Eglise sur les ruïnes & les masures d'un vieux Temple nommé Adrianée que l'Empereur Adrien y avoit

Greg. Turon. gl. conf. c. 39.

Euseb. Hist. l. 6. c. 5.

Sulp. Sev. Vit. Mart. c. 9.

Glor. Mart. l. 1. c. 11.

Epiph. Hær. 30. quæ est Hebion. num. 12.

fait construire autrefois. S. Epiphane qui connoissoit ce Comte, & qui en a écrit la vie, dit qu'ayant voulu bâtir hors de la Ville sept fours à chaux, les Juifs en arrêterent le feu par des enchantemens; ensorte que les ouvriers voyans qu'avec quantité de bois menu ils ne pouvoient faire de feu, ils s'en plaignirent au Comte, lequel sur le champ fit emplir d'eau un grand vase de cuivre en presence d'une grande multitude de Juifs assemblez pour voir ce qu'il vouloit faire; puis il fit avec le doigt le signe de la Croix sur le vase, & dit: *Au nom de* JESUS *le Nazaréen, que mes peres & ceux de tous les assistans ont crucifié, que cette eau ait la vertu de rompre le charme que ceux-ci ont fait, & de donner au feu son activité naturelle pour la construction & l'édifice de la Maison du Seigneur.* Il prit de l'eau dans sa main & en jetta dans chaque fournaise; en même temps le charme s'évanoüit & la flâme commença à sortir à gros boüillons devant tout le peuple, qui s'écria qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui assistoit les Chrétiens.

Enfin, le même Démon voyant, comme dit le fils de Sirach, que quand il plaît à Dieu de faire éclater sa puissance, il délivre miraculeusement ses Saints des flâmes les plus ardentes, & empêche que le feu

le plus vif nuise tant soit peu au corps de ses vrais serviteurs, comme il fit à Daniel & à ses compagnons : *Liberasti corpus meum à perditione ...... à pressura flammæ quæ circumdedit me, & in medio ignis non sum æstuatus*, a tâché de faire souvent de semblables choses en faveur de ses creatures, & les a faites effectivement, s'il en faut croire quelques Historiens : c'est ainsi que les Perses l'assûrent de leur Zoroastre, ce grand Astrologue & Magicien, ou plûtôt cet inventeur de la Magie & de l'Astrologie, comme dit Apulée, *omnis divini arcani antistitem.* On ne convient pas du temps auquel il a vécu. Apulée le fait contemporain & maître de Pytagore, mais tous les autres Auteurs le font beaucoup plus ancien. Il vivoit, selon Xantus le Lydien, six cens ans avant l'arrivée de Xerxes & de son Armée navale en Grece ; selon Plutarque, Hermippe & Hermodore le Platonicien, cinq mille ans avant la ruïne de Troye ; selon Eudoxe, six mille ans avant Platon ; enfin selon saint Gregoire de Tours & selon l'Auteur des Recognitions attribuées au Pape saint Clement, il fut le même que Cham fils de Noé, & selon Justin l'Epitomateur de Trogus Pompeius, il fut Roi de la Bactriane ; ce qui a été suivi par Arnobe, par saint

Eccle. c. 51. vers. 5. & 6.

Apul. Florid. l. 2. p. 422.

Ibid.

Xant. apud Diog. Laërt. proœm. Plutar. in Iside Herm. apud Plin. l. 30 c. 1. Eudox. apud Plin. ibid. Greg. Turon. Hist. l. 1. cap. 5. Clem.

Augustin, & par Orose. Les Perses, dis- Recogn.
je, assûrent que ce grand Zoroastre vivoit l. 4.
& se nourrissoit dans le feu comme la sa- Just.
lamandre, & que c'est pour cela qu'il Hist. l. 1.
persuada à ces peuples d'adorer le feu com- sub init.
me étant un Dieu, dans un sens bien diffe-
rent que l'Ecriture Sainte dit que *nôtre* Deut.
Dieu est un feu devorant. 4. 24.

Ce que les Historiens Persans disent de Zoroastre le pere, Platon, & saint Clement Alexandrin le disent de Zoroastre son fils, surnommé, *Er.* Ils disent qu'ayant passé pour mort, quoiqu'il ne le fut pas, il fut porté au bûcher, qui ne cessa de brûler pendant douze jours, mais qu'au bout de ces douze jours il sortit du milieu du feu plus vif, plus sain, & plus frais qu'il n'y avoit été mis : *Zoroaster* Clem.
erat Armenius, genere Pamphylus cujus Alex.
filius Er, duodecimo die post mortem in Strom. l.
rogo positus revixit. Quod scripsit Plato 5. p.598.
in decimo Politicorum libro. Mr de Til- Tit. D.
lemont remarque fort judicieusement que Till.
saint *Clement Alexandrin est sujet à ci-* Mem.Ecc.
ter les apocriphes. On peut assûrer la mê- To.3.
me chose de Platon. Il donnoit beau- Titre de S. Clem. Alex.
coup dans les fables. Il n'en fut jamais de plus grande que celle-ci, & la suivante que je vas raconter & que j'ai prise dans les Epîtres de Busbequius.

Cet Auteur, qui est d'ailleurs fort agréa-

ble & plein d'érudition, dit qu'un Moine Turc lui avoit assuré que son Superieur, Chef & Abbé d'un trés-grand nombre d'Hermites, ou Devirs Mahometans, comme lui; avoit mené une vie si penitente & si Sainte, que Dieu, de son vivant, l'avoit honoré du don des miracles; & qu'entre autres prodiges arrivez dans sa personne, on l'avoit vû plusieurs fois sortir sain & sauf, du milieu d'un grand feu, d'une fournaise ardente où ses ennemis l'avoient jetté, aprés avoir éventré un mouton & l'avoir cousu & enfermé dedans; le mouton dans le ventre duquel il étoit lié, ne manquoit pas de se griller & d'être bien-tôt réduit en cendres; mais à peine son ventre étoit-il brûlé, que le Moine Turc en sortoit frais & rajeuni, riant & gaillard, criant, *vive Mahomet*, à la protection duquel il attribuoit le miracle de l'évasion des flâmes.

Bufbeq. Epist. 4.

Mais si Mahomet a ce pouvoir, d'où vient que les Prêtres & Moufti Mahometans refuserent d'entrer avec saint François dans le feu qu'il fit allumer exprés en presence du Soudan d'Egypte, pour décider laquelle des deux Religions, la Chrétienne, ou la Mahometanne, étoit la véritable? Pourquoi le même Soudan ne voulut-il jamais souffrir que saint François entrât dans le feu? Pourquoi refusa-t-il

S Bonav. Vit. San. Fran. Franc. c. 9.

de promettre à saint François qu'il se convertiroit à la Foi de Jesus-Christ, s'il voyoit que le feu ne brûlât point le corps ni les habits de saint François, pendant tel espace de temps que ce Prince lui ordonneroit de rester dans les flâmes ? Pourquoi ce même Prince & tous ses Moufris ne voulurent-ils pas souffrir qu'on fit la même épreuve sur le Livre des Evangiles & sur celui de l'Alcoran, & qu'on examinât par le feu lequel de ces deux Ouvrages meritoit le plus la croyance des Sages & étoit l'ouvrage du saint Esprit ? Pourquoi s'opposerent-ils à cette parole de saint Paul, que saint François leur répéta si souvent, *unusquisque opus quale sit ignis probabit* ? Pourquoi, dis-je, toutes ces differences de conduite entre ce pauvre Religieux & cet Empereur des Turcs ? si non parceque ce dernier sentoit trés-bien que son Mahomet ni le Démon, dont il empruntoit le pouvoir, ne pouvoit garantir personne du feu, quand Dieu s'y opposoit, & qu'au contraire les feux les plus ardents ne pouvoient tant soit peu endommager un veritable serviteur d'un Dieu crucifié, quand ce Dieu crucifié le protegeoit : l'Histoire de ce défi est trés-certaine. Elle se passa à la face de l'Empereur même des Turcs, de toute sa Cour & de toute l'Armée Chrétienne des Croisez, qui étoient

en trés-grand nombre en Orient, au grand Caire ou à Babylone d'Egypte l'an 1219. quelque tems aprés la prise de la ville de Damiette par les François, sous Jean de Brienne Roi de Jerusalem, du vivant du Roi Philippe Auguste, & a été écrite fort au long par saint Bonaventure.

Jacq. de Vitri & autres Hist. des Croisad.

Quelque entêté que fut ce Sultan de son Mahometisme, & quelque prévenu qu'il fut contre les Chrétiens, ayant promis un bezan d'or pour chaque tête de Chrétien qu'on lui aporteroit, il respecta la sainteté de François; il admira son desinterressement, sa pauvreté, son insensibilité pour tout ce que le monde a de plus délicieux & de plus redoutable pour les plaisirs & pour les tourmens; il lui donna pouvoir de prêcher & de faire tout ce qu'il voudroit dans son Royaume; mais il l'empêcha d'entrer dans le feu, parce qu'il vit bien qu'un tel homme ne pouvoit être que trés-agréable à Dieu, & que Dieu exauceroit ses vœux en toutes choses & amortiroit la flâme en sa faveur; enfin il vit bien que c'étoit à un tel homme à dire véritablement ce que Virgile fait dire faussement aux Hirpins adorateurs d'Apollon.

—— Et medium freti pietate per ignem
Cultores multâ premimus vestigia prunâ

Dieu pour récompenser la vertu de nos ames,

Fait que sans nous brûler nous marchons dans les flâmes.

§. III.

LE feu qui descendoit sur les Holocaustes & consumoit la Victime sur l'Autel, est un miracle encore plus étonnant que celui qui sauva Daniel & ses compagnons du feu de la fournaise de Babylone, en ce que ce dernier miracle n'arriva qu'une seule fois en Israël, au lieu que celui du feu qui devoroit les Holocaustes, étoit commun & ordinaire chez les Juifs, ou au moins qu'il est arrivé trés-souvent parmi eux. C'est ainsi que le Sacrifice d'Abel fut consumé par un feu celeste qui marqua à tout le monde que Dieu l'avoit agréé, au lieu que l'on comprit que celui de Caïn ne plaisoit pas à Dieu, puisqu'il n'avoit pas fait tomber le feu sur sa Victime; car c'est le Commentaire que tous les plus fameux Rabbins & les plus sçavans Peres de l'Eglise, font sur cette parole de la Genese: *Respexit Dominus ad Abel, & ad munera ejus. Ad Caïm vero & ad munera illius non respexit.* C'est ainsi, au moins, qu'un feu nouveau & inconnu, dont on ne voyoit point la source, alluma le Sacrifice que Moïse & Aaron immolérent au Seigneur, aussi-bien que

Gen. c. 4. vers. 4. & 5.

celui de Gedeon ; car il eſt dit de ce dernier qu'ayant égorgé un chevreau & l'ayant fait cuire, il mit toutes les chairs ſur une pierre, & verſa deſſus tout le ſuc & le jus que ces chairs à demi cuites avoient rendu, & qu'auſſi-tôt il ſortit de deſſous, ou plûtôt du milieu de la pierre même, auſſi-tôt que l'Ange l'eût frapée avec ſa verge, un feu éclatant qui conſuma toute la Victime avec les pains azymes
Judic. 6. 21. qu'il y avoit mêlez : *Aſcendit que ignis de petrâ, & carnes azymoſque panes conſumpſit.* Et il eſt dit du Sacrifice de Moyſe & d'Aaron, qu'aprés qu'ils furent entrez dans le Tabernacle de l'Alliance pour prier Dieu qu'il témoignât par quelque ſigne extérieur que leur Sacrifice lui étoit agréable, & aprés qu'ils eurent beni le peuple, auſſi-tôt le feu ſortit de l'endroit où étoit le Seigneur ; c'eſt-à-dire, du milieu de l'Arche & du Propitiatoire, qui devora l'Holocauſte & toute la graiſſe des Victimes qui étoient deſſus ; ce que le peuple ayant vû, il en fut tranſporté de
Levit. 9. 24. joye & rendit graces au Seigneur : *Et ecce egreſſus ignis à Domino devoravit holocauſtum, & adipes qui erant ſuper altare.*

Mais le plus ſignalé miracle qui ſoit arrivé en ce genre, eſt celui que Dieu fit à la priere du Prophete Elie, ſur le Mont-

Carmel, à la face de toute la Cour, de tous les faux Prophêtes du Roi Achab & de tout le peuple d'Iſraël : car ce fut pour lors que ce grand Prophête, pour faire voir à tout le monde que le Dieu qu'il prêchoit & qu'il ſervoit étoit le ſeul véritable Dieu qu'il falloit adorer, & pour montrer que c'étoit de lui qu'il avoit reçû ſa Miſſion, & qu'il agréoit ſes Sacrifices, il fit immoler un bœuf gras, coupa ſes chairs en pluſieurs pieces, les mit ſur un Autel qu'il fit conſtruire exprés, autour duquel il fit des rigoles profondes & des conduits d'eau qui ſe déchargeoit ſur les chairs de la Victime ; puis fit apporter une grande quantité de bois verd, & ordonna qu'on remplit, par trois fois differentes, quatre grandes cruches d'eau, & qu'on la verſât autant de fois ſur l'Autel & ſur le bois, afin de le rendre encore plus humide & incapable de brûler ; mais malgré tout cela, lorſqu'il eût fait ſa priere à haute voix, auſſi-tôt une colomne de feu deſcendit du haut du Ciel, qui non-ſeulement conſuma & épuiſa entierement les chairs de la Victime, mais même le ſang, la graiſſe, le bois, la pouſſiere, les pierres de l'Autel, & toute l'eau qu'on avoit jetté deſſus ; ce qui étonna ſi fort tous les aſſiſtans, qu'ils ſe proſternerent en terre & adorerent Dieu, en s'écriant

que le Seigneur étoit le seul Dieu véritable : *Cecidit autem ignis Domini & vo-ravit holocaustum & ligna, & lapides, pulverem quoque & aquam quæ erat in aqua ductu lambens : quod cum vidisset omnis populus, cecidit in faciem suam & ait, Dominus ipse est Deus.*

3. Reg. cap. 18. vers. 38. & 39.

Le même prodige étoit arrivé dans la basse-cour de la maison d'Ornan, ou plûtôt dans l'aire & la place qui étoit devant sa grange, sur la montagne de Moria, où fut bâti depuis le Temple de Salomon ; car l'Ecriture dit que David, pour appaiser la colere de Dieu & pour obliger l'Ange Exterminateur, qui tuoit tout le monde par le fleau de la peste, de remettre son épée dans le fourreau, offrit un Holocauste à Dieu par le conseil de l'Ange, dans le même lieu de l'aire d'Ornan où il avoit vû qu'il s'étoit arrêté, & qu'il eût à peine fini sa priere & son Sacrifice, qu'aussi-tôt le feu descendit du haut du Ciel & devora tout ce qui étoit sur l'Autel : *Et ædificavit ibi altare Domino, obtulitque holocausta, & pacifica & invocavit Dominum, & exaudivit eum in igne de cælo super altare holocausti.*

Paralip. 21. 26.

Le Rabbin Joseph, fils de Gorion, dit que la même chose arriva, lorsque Judas Machabée purifia le Temple & le reconsacra

Joseph Ben Gorion. l. 3. cap. 33.

ſacra de nouveau ; il prétend qu'un feu ſoudain qu'on n'avoit point allumé, parut ſur l'Autel & devora tout ce qui étoit deſſus, ſans y laiſſer le moindre veſtige des choſes qu'on y avoit miſes.

On peut rapporter à ce ſujet ce qui arriva du temps de Nehemias, lorſqu'on eut trouvé dans un puits le feu Sacré que le Prophête Jeremie y avoit caché, en ſe retirant de Jeruſalem, lorſqu'elle fut priſe par les Babyloniens, & qu'on emmena le peuple en captivité : ce feu ſe trouva entierement éteint, lorſqu'on voulut le rapporter dans le Temple, & on ne trouva à ſa place que de la bouë & de l'eau ſale & épaiſſe; mais Nehemias ſans s'étonner, ordonna qu'on élevât un Autel au Seigneur, & qu'on mit deſſus cét Autel la chair & la graiſſe des Victimes qu'on avoit immolées par ſon ordre, & enfin qu'on arrouſât ces chairs & le bois du Sacrifice avec cette eau où avoit couvé pendant prés d'un ſiecle entier le feu Sacré; ce qui fut executé: enſuite dequoi, le Soleil, dans ſon Midi, ayant diſſipé le nuage dont il étoit couvert & ayant dardé ſes rayons ſur cét appareil du Sacrifice, il s'alluma de lui-même un grand feu qui conſuma tout ce qui étoit ſur l'Autel, & ravit tout le monde d'admiration & de joye : *Utque hoc factum eſt, & tempus affuit, quô Sol re-*

2. Mach. 1. 12.

Ibid.

T

fulsit, qui prius erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.

Il paroît par tout ce que je viens de dire, & cela a été avant moi obſervé en quelque endroit par Joſephe, que ce feu qui conſumoit les Victimes ſur l'Autel, venoit par fois de differentes ſources, tantôt de deſſous la terre ou ſous l'Autel, tantôt du fond du Sanctuaire, du milieu de l'Arche-d'Alliance & du Propitiatoire, & tantôt ou le plus ſouvent, du haut du Ciel : mais de quelque part qu'il vint, il étoit toûjours également regardé comme un prodige, comme un feu divin & envoyé de Dieu ; que dis-je ? Il étoit regardé comme Dieu même, ou comme le Symbole de Dieu, parce que la Theologie des Juifs donnoit, comme nous avons dit ci-deſſus, le nom de *feu devorant à Dieu* : Auſſi quand ce feu paroiſſoit ſur l'Autel & qu'il y conſumoit la Victime, le peuple s'écrioit : *Dieu a devoré lui-même ſon Holocauſte.*

Un des caracteres les plus admirables de la divinité de ce feu, eſt que quelquefois aprés avoir conſumé & devoré la Victime qui étoit ſur l'Autel, il alloit brûler & devorer par un diſcernement ſurprenant, les pecheurs qui aſſiſtoient indignement au Sacrifice, ou qui y avoient apporté un feu étranger, & envahi les

fonctions du Sacerdoce, en mettant la main à l'encensoir par une usurpation criminelle; comme il arriva à ces deux cens cinquante hommes, dont parle l'Ecriture, qui voulurent avec leurs mains prophanes offrir à la place d'Aaron de l'encens au Seigneur : *Sed & ignis egressus à Domino interfecit ducentos quinquaginta viros qui offerebant incensum.* Num. 16, 35. Coré, Dathan & Abiron, furent traitez de même par le feu du Seigneur, qui sortit dessous terre aprés qu'elle se fut entr'ouverte & les engloutit & brûla tous vivans : *Descenderuntque vivi in infernum, operti humo* : Ibid v. 33. au lieu que le feu qui devora Nadab & Abiu, enfans d'Aaron, étoit descendu du haut du Ciel : *Egressusque ignis à Domino devoravit eos, & mortui sunt coram Domino.* Levit. 10. 2.

Mais nos Spinosistes & anonymes Anglois qui dévroient craindre un pareil traitement pour leur impieté, ne font que rire de nôtre crédulité & simplicité, en prétendant qu'il n'y a eu en cela aucun miracle ni volonté particuliere de Dieu; rien qui ne soit arrivé en cela en consequence des Loix generales de la nature, soit par l'adresse de Moyse & d'Aaron, qui voulurent maintenir les droits de la Sacrificature & inspirer de la frayeur & du respect pour leur dignité. Ils disent

aussi la même chose d'Elie & des autres Sacrificateurs Israëlites, & prétendent que c'étoit un art qu'ils avoient appris des Payens de faire au moins en apparence descendre le feu du haut du Ciel, ou d'en allumer un subitement sur l'Autel par des ressorts secrets. Ils apportent plusieurs exemples semblables arrivez chez les Payens, pour nous persuader que la source de ces prétendus prodiges étoit la même, & que ces feux étoient attirez par la vertu de certaines paroles & prieres : *Ex his etiam fulmina elici*, dit Pline, *quibusdam precationibus, vel cogi fulmina, vel impetrari.*

Plin. l. 28 c. 2. lin. 40 pag. 505. & lib. 2. toto cap. 53. pag. 17.

D'abord ils nous citent l'autorité de nôtre Poëte Virgile, qui dit que Jupiter ne manquoit guére avec le feu de son tonnerre d'allumer le bois des Sacrifices qu'on lui offroit dans les Traitez de paix & d'alliance que les Rois faisoient ensemble, que c'étoit par-là que ce grand Dieu témoignoit autentiquement qu'il ratifioit ces Sacrifices.

Æn. l. 12. vers. 197. 198.

Audiat hæc genitor qui fœdera fulmine sancit.
Tango aras, mediosque ignes, & numina testor.

Servius, sur ces deux Vers, dit nettement que chez les Anciens personne n'allumoit le feu des Sacrifices; mais que lorsqu'on avoit mis sur l'Autel la Victime

égorgée, tout le monde se mettoit en priere à genoux pour prier les Dieux d'envoyer du feu du haut des Cieux, pour embraser le Sacrifice; ce que les Dieux ne manquoient presque jamais d'executer : *Apud Majores aræ non incendebantur, sed ignem divinum precibus eliciebant, qui incendebant altaria.*

Pour confirmer cette vision de Servius, nos Spinosistes alléguent la fable de Promethée, qui par le secours de Minerve déroba au Ciel le feu Sacré qu'il apporta en terre, & avec lui toute sorte de maux.

Audax Japeti genus
Ignem fraude mala gentibus intulit.
Post ignem æthereâ domo
Subductum, macies, & nova febrium
Terris incubuit cohors.

Hor. Carm l. 1. Od. 3

Nôtre Virgile en parle aussi, *furtumque Promethei.* Virg. Eclog. 6. vers 42.

Ils citent aussi l'autorité de Denis d'Halicarnasse, qui de l'aveu de tout le monde est un Auteur plein de fictions & de fables, & rapportent ce qu'il dit d'une forêt entiere où le feu prit de lui-même, à ce qu'il prétend, sans qu'aucune créature y mit la main qu'un loup, qui avec ses pattes amassa en un monceau une prodigieuse quantité de bois menu, avec lequel il entretint & nourrit le feu qui avoit Dionys. Hal. l. 1.

commencé à brûler, & un Aigle qui avec ses aîles, comme avec deux soûflets, fit du vent pour aider à l'allumer davantage.

Ils alléguent aussi ce que disoient autrefois les habitans de la ville de Salente en Sicile, que toutes les fois qu'on sacrifioit & qu'on mettoit la Victime égorgée & le bois du Sacrifice dans un certain lieu de leur voisinage, le feu ne manquoit jamais d'y prendre de lui-même & de brûler tout ce qui étoit sur l'Autel. Ceux du même païs qui habitent sur la montagne de Vulcain & sur celle d'Erice, disoient que la même chose arrivoit chez eux : au rapport du même Denis d'Halicarnasse.

Dion. Halic. ibid.

Le même Auteur assure que lorsque Tibére menoit ses légions victorieuses en Syrie, & qu'il passoit par la Ville de Philippes en Macedoine, tous les Autels Sacrez brillerent tout-d'un-coup par l'éclat d'un grand feu qui éblouït tout le monde.

Item. ibid.

Pausanias dit qu'il avoit vû arriver la même chose par art magique à Hiero-césarée & à Hypepes, Villes de la Lydie, de l'appartenance des Perses.

Pauf. Eliac. 1.

Les Caldéens Mages prétendoient que le feu Sacré qu'ils conservoient chez eux avec tant de soin, étoit descendu des Astres.

La Magicienne dont parle Virgile, à

l'imitation de la Pharmatreucie de Theocrite, se vante de rallumer le feu sur les Autels, lorsqu'il y est entierement éteint, & dont il ne restoit pas la moindre étincelle. « Voyez, voyez, dit-elle, comme « un feu né de lui-même a allumé tout-d'un- « coup, le bois du Sacrifice & tout ce qui « étoit sur l'Autel. Voyez comme la flâme « petille, & que la cendre morte & toute « froide a produit un grand embrasement « par mes soins. « Virg. Eclog. 8. verf. 104. 105.

Aspice, corripuit tremulis altaria flammis
Sponte suâ, dum ferre moror, cinis ipse: bonum sit.

Pline dit que trés-souvent le cinname ou le bois de canelle qui est fort sec de sa nature, étoit allumé par les rayons & les ardeurs du Soleil en Ethyopie, où les chaleurs sont extrêmes, sans que personne se mêlât d'y mettre le feu; ce qui n'est pas impossible, & peut arriver sans miracle: *Soli relinqui ac sponte conflagrare.* Plin. l. 12 cap. 19. lin. 29. pag. 228.

L'Histoire que l'on raconte qui arriva au Roi Seleucus dans la Ville de Pella dans la Palestine, au-delà du Jourdain, dans la Décalope, à deux ou trois lieuës du Lac de Genesareth, sur les frontieres de la Perée & de la Trachonitide, est plus difficile à croire. Quelques Historiens disent que lorsque ce Roi de Syrie y Plin. l. 5. cap. 18.

sacrifioit à Jupiter, le feu prit de lui-même à l'Autel & brûla tout ce qui étoit dessus ; ce qu'on prit pour un heureux présage.

Au même endroit que je viens de citer de Pline le Naturaliste, il est dit que les vents de Midi qui soufflent en Ethiopie, sont quelquefois si chauds & si ardents, qu'ils mettent le feu à des forêts entieres & en brûlent tous les arbres : *Austros ibi tam ardentes flare, ut æstatibus sylvas accendant, invenimus apud autores.*

Ibid. lin. 40. 41.

Le fameux Général Paul Emile, qui conquit toute la Macedoine sans coup ferir, en moins de tems qu'il n'en faut aux voyageurs ordinaires pour la parcourir, & qui en vendit soixante-douze Villes à prix d'argent à ceux qui voulurent les acheter, comme dit Pline, étant dans celle d'Amphipolis, y offrit un Sacrifice aux Dieux du païs ; & à peine eut-il fait mettre le bois & la Victime sur l'Autel, que tout fut embrasé par un feu celeste, dont on ne pût découvrir l'origine. *Attestatur & illud quod in Amphipoli accidit, nam ibi sacra faciente Æmilio fulmen aram percussit, Sacraque combussit* : ce sont les termes de Plutarque.

Plin l. 4. c. 10. p. 55 lin. 9. 10. 11.

Plut. in vita Pauli Æm.

Ciceron, quoique méchant Poëte, composa un Poëme épique sur tous les évene-

mens mémorables arrivez sous son Consulat. Parmi ces derniers, il met ce qui arriva à Terentia sa femme, lorsqu'elle offroit un Sacrifice pour lui ; c'est que le feu étant entierement éteint, & elle étant sur le point de faire les Libations sur la cendre, il s'éleva du fond de cette cendre un grand feu qui éblouït & étonna tout le monde : ce qui fut interpreté comme un signal certain & un présage infaillible qu'il seroit Consul. Plutarque rapporte la chose un peu autrement, & dit qu'au contraire ce prétendu miracle arriva pendant le Consulat de Ciceron, & dans le tems qu'il avoit découvert la conjuration de Catilina, & qu'il déliberoit en lui-même s'il useroit d'indulgence, ou s'il employeroit toute la séverité des Loix contre cet ennemi public de la patrie : qu'alors sa femme Terentia ayant été éfrayée par ce prodige, demanda aux Vestales ce que cela pronostiquoit, & que celles-ci lui répondirent que c'étoit un bon augure & qu'elle devoit dire à son mari de se hâter d'executer ce qui rouloit dans son esprit pour le bien de sa patrie par la punition des coupables. *Hæc cum secum versaret Consul, inter domestica Sacra hoc portentum ostenditur : Ab arâ quidem Sacrorum, in qua jam pridem sopitus erat ignis, è cineribus, ac fomentorum reliquiis longa*

Servius in 12. lib. Æn. in vers. 198.

Plut. in vitâ Ciceron.

& pura quadam flamma subito emicuit. Tum cæteris perterrefactis, Vestales Virgines mox jussere Terentiam virum convenire, jubereque ut pro patriâ non dubitaret ea perficere quæ mente volutaret, ceu præsens Dea ingens lumen ad ejus gloriam, salutemque polliceretur.

Pomp. Mela. de situ. orb. l.10. cap. 17. Plin. l.4. c. 30. p. 80 lin. 11, 12. 13.

Tous les anciens Geographes, Ptolomée, Pomponius Mela, & sur tout Pline, parlent d'une petite Ville nommée *Pionies*, dans l'Asie Mineure, dans la Province qu'on appelloit *Teuthranie*, qui faisoit partie autrefois de la Mysie, où le fleuve Caïque prend sa source. Elle avoit été fondée & bâtie par Pion, qui lui avoit donné son nom. On y faisoit tous les ans le jour de sa mort un Sacrifice solemnel en sa memoire. Pausanias assûre que presque toûjours du fonds de son tombeau, sur lequel on égorgeoit la Victime, il sortoit une vapeur de feu qui la devoroit, & effrayoit tous les assistans, du nombre desquels il se met, & prétend en avoir été témoin oculaire.

Pausan. in Bœotic.

Anton. liber. cap. 19.

Antonin le Liberal, *Antoninus Liberalis*, dit que du fond de la Caverne de Crete, où Jupiter nâquit, il sort un grand feu au jour qu'on dit être celui de sa naissance, & que le sang qui y reste encore des couches de sa mere, boüillonne & petille hors de terre.

Sozomene parle d'une Ville nommée *Aphax*, inconnuë à Pline, qu'il place prés du Mont-Liban, & où il dit qu'il y avoit un Temple magnifique de Venus, & que là en certain jour de l'année, le Grand Prêtre de ce Temple, avec une certaine formule de Prieres, marquée dans son Rituel qu'il prononçoit à haute voix, faisoit descendre du haut du Mont-Liban, un grand feu en forme d'étoille, qui s'alloit précipiter dans le Fleuve voisin. Je croirois que ce seroit le Fleuve nommé Aphas, si les lieux convenoient; mais l'Aphas est un Fleuve des Molosses dans l'Epire, comme dit Pline, & l'autre prés du Mont-Liban. Sozom. l. 2. c. 5. Plin. l. 4. c. 1. p. 51. lin. 3.

Aristote, dans un Traité merveilleux qu'il a intitulé *les Merveilles*, dit que chez les Bisaltes, peuple de la Macedoine, au jour de la Fête de Bacchus, on jugeoit que l'année seroit bonne & fertile, quand autour de son Temple il s'élevoit une grande luëur, & des tourbillons de flâmes, sans que personne les eût allumées; & qu'au contraire, quand l'année devoit être mauvaise & sterile, le Temple de Bacchus, aussi-bien que la tête de ses yvrognes, se couvroit de nuages & étoit dans les broüillards. Arist. Mirab. Auscult.

Tous les Histoires des Croisades en Orient, & tous les voyageurs de la Terre-

Gear. Euchol. Græcor. Morin. Ritu. Syror. Maron.

Sainte ; & enfin tous les Rituels des Grecs Schiſmatiques, Maronites, Armeniens, Melchites, Syriens, Cophtes, Neſtoriens & Jacobites, font mention du feu nouveau & ſacré qui tombe du haut du Ciel ſur le ſaint Sepulchre de nôtre Seigneur, la nuit du Samedi Saint, dont on rallume tous les cierges & les lampes qu'on avoit éteintes le jour du Vendredi Saint, pour marquer la triſteſſe de l'Egliſe ſur la mort de ſon Epoux, & pour renouveller la memoire de ces tenebres generales qui furent répanduës en ce jour-là dans tout l'Univers. Perdiceas l'Epheſien, un Auteur anonyme qui lui étoit contemporain, & Vvilbrand d'Oldenbourg, dont les écrits nous ont été conſervez par Leon Allatius dans ſon Recueil, atteſtent cette Hiſtoire comme véritable ; & nous liſons dans les *Geſtes de Dieu par les François*, ou l'Hiſtoire Jeroſolymitaine, que dans le tems que Baudoin étoit Roi de Jeruſalem, ce feu ayant paru plus tard qu'à l'ordinaire, ce fut une affliction & une déſolation generale pour toute l'Armée Chrétienne, qui prit cette ceſſation, ou plûtôt ce retardement du miracle, pour le pronoſtique certain de quelque grand malheur.

Enfin on ne voit autre choſe dans les Poëtes, & ſur tout dans Virgile, que ſem-

blables augures & présagesde bons succés & biens futurs, par des feux celestes envoyez extraordinairement par les Dieux, sur les gens qui les invoquent, & qui les prient de ratifier & d'approuver par quelque signe exterieur leur entreprise.

Da pater augurium, atque animis illabere nostris.
—— Atque hæc omine firma.

C'est ainsi que le bon homme Anchise fut déterminé à sortir de Troye & à voguer sur mer par un feu soudain qui parût dans l'air, & par une étoille à longue queuë toute lumineuse & ardente qui tomba sur sa maison & qui s'alla cacher & dissiper dans les bois du Mont-Ida, dans le tems qu'il déliberoit ce qu'il avoit à faire, lors que la Ville sa patrie fut prise & saccagée par les Grecs.

Vix ea fatus erat senior, subitoque fragore Æn. l. 2.
Intonuit lævum, & de cælo lapsa per umbras
Stella facem ducens, multâ cum luce cucurrit.
Illam summa super labentem culmina tecti
Cernimus Idæâ claram se condere silvâ
Signantemque vias : tum longo limite sulcus
Dat lucem & latè circum loca sulfure fumant.
Hîc vero victus genitor se tollit ad auras,
Affaturque Deos & sanctum Sydus adorat.
Jam, jam nulla mora est : sequor, & quà ducitis, adsum.

Dii patrii ſervate domum, ſervate nepotem. Veſtrum hoc augurium.

Il ne faut pas oublier ce que diſent pluſieurs Auteurs d'une prétenduë ſainte Veſtale, diſciple d'Æmilia Maxima, qui ayant laiſſé par ſa faute éteindre le feu Sacré, & craignant d'être foüettée & d'avoir la diſcipline, pria les Dieux de faire un miracle en ſa faveur pour empêcher qu'on ne lui donnât le foüet ou même qu'on ne l'enterrât toute vive : puis pleine de confiance dans ſes Dieux, elle étendit un grand linge ſur ſon Sacré foyer, & auſſitôt le feu qui étoit éteint, ſe ralluma & brûla plus vîte que jamais toutes les Victimes & le bois qu'on y mit.

Hüet. Alnet. Quæſt. l. 2. cap. 12. num. 21. pag. 217.

Quant à ce diſcernement que l'Ecriture ſemble attribuër au feu du Ciel pour punir les coupables, comme il arriva au feu de la fournaiſe de Babylone, qui dans le même tems qu'il reſpecte les trois Saints Iſraëlites, brûla & réduiſit en cendres ceux qui les y avoient jetté, nos Spinoſiſtes prétendent que c'eſt un ſtile ſublime & emphatique, ordinaire aux Poëtes & à l'Ecriture, d'attribuër à un miracle & à une volonté particuliere des Dieux, les évenemens les plus naturels & les choſes les plus triviales qui arrivent en conſequence des Loix generales du mouvement.

L'une, à ſçavoir, l'Ecriture Sainte,

dit que Dieu répandit une pluye de feu sur Sodome & Gomorrhe, exprés pour brûler ces Villes abominables, & pour châtier ses Habitans de leurs monstrueuses impudicitez, & que ce fut aussi pour punir Nadab, Abiu, Coré, Dathan, Abiron, & autres de leurs sacrileges & impietez, que Dieu ouvrit la terre sous leurs pieds, les ensevelit tous vivans, & les brûla par un feu extraordinaire; mais les Poëtes en disent autant d'une infinité de scelerats tuez par la foudre, & prétendent que c'est par une volonté particuliere que Jupiter a lancé son tonnerre sur eux pour les punir de leur sceleratesse, quoique le même sort & le même malheur d'être tué par la foudre, soit arrivé à une infinité de gens de bien & de pieté, comme à un saint Simeon Stylite, qui fut tué par le tonnerre dans le tems qu'il prioit Dieu sur sa colomne: c'est celui que les Grecs nomment *l'Archimandrite*, qui étoit Prêtre, dont ils font la Fête le 26. de Juillet. Ciceron & Seneque observent trés-bien que *si c'étoit par une volonté particuliere des Dieux, que la foudre tombât sur certains lieux plûtôt que sur d'autres, ils ne la feroient pas tomber sur leurs Temples & sur leurs Autels.* Il n'y a pas bien des années qu'un bon Curé étant à l'Autel & y disant la Messe, y

Menæa Græc.

Senec. Epist. Cic. l. 3. de Nat. Deorum.

fut tué aprés la consecration du Calice, dans le temps qu'il fléchissoit le genoüil pour adorer le corps & le sang de Jesus-Christ, selon cette parole de saint Augustin : « On ne mange point la chair de » Jesus-Christ qu'auparavant on ne l'ait adorée : *Nemo autem illam carnem manducat, nisi prius adoraverit* : Parole que ce grand homme avoit oüi prêcher apparemment à son maître saint Ambroise, ou qu'il avoit prise tout au moins dans les écrits de ce grand Archevêque ; car elle se trouve aujourd'hui en mêmes termes dans ses Livres du S. Esprit : *L'escabeau des pieds de Dieu, dont parle le Prophête au Pseaume* 98. dit il, *c'est la chair de Jesus : Nous adorons cette chair avant que de la recevoir dans les Sacrez Mysteres : caro Christi, quam hodie quoque in Mysteriis adoramus.* Ce ne fut pas le seul mal ni le seul scandale que causa ce tonnerre de tuër le Curé dans son Eglise & à l'Autel, il tomba aussi sur le Calice & épuisa tout le sang de Jesus-Christ qui y étoit, avec sa flâme & & son feu. L'Eglise Cathedrale de Châlons sur Marne, en Champagne, sous l'Episcopat de Felix Viallard, fut aussi renversée & brûlée par le feu du Ciel, pendant que le saint Evêque étoit malade d'un asme, assis dans sa chaise, & que se pro-

August. Enarrat. in Psal. 98. Tom. 4. col. 1065. n. 9. Edit. Bened.

Amb. l. 3. de Spir. sanct. cap. 12.

sternant à terre aux pieds d'un Crucifix, il prioit Dieu d'épargner son Eglise & de détruire son Palais Episcopal, qui est un des plus beaux du Royaume : mais le feu du Ciel, sourd à ses prieres, ne toucha point sur sa maison, & fit des desordres horribles dans sa Cathedrale ; preuve certaine que ce n'est ni la main ni la volonté particuliere de Dieu, qui dirige & qui conduit la foudre où elle tombe, mais bien le hazard & la disposition naturelle des choses : Cependant l'Ecriture Sainte & les Poëtes, disent nos Spinosistes, laissant-là les causes naturelles, ne manquent jamais, quand un pauvre malheureux est tué par le feu du Ciel, de dire que *c'est pour ses pechez*, quoique dans la verité on dévroit dire de ce malheur comme de celui d'être aveugle de naissance : *Ce n'est ni l'aveugle, ni ses pere & mere qui ont peché, neque hic peccavit, neque parentes ejus* ; ou comme de ceux sur qui tomba la Tour de Siloé & les écrasa tous, de qui Jesus-Christ dit qu'ils n'étoient pas plus redevables à la Justice divine, & qu'ils n'étoient pas plus méchans que les autres hommes de Jerusalem ; *putatis quia & ipsi debitores fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem ?* Joan. 9. 3 Luc 13. 4

C'est donc pour donner du relief & du sublime à leur narration, que les Ecrivains

Sacrez de l'Histoire de Daniel disent que le feu de la fournaise de Babylone, qui avoit épargné les trois Enfans de Jerusalem, s'élança contre ceux qui les y avoient jetté; car cela ne signifie autre chose, disent nos Spinosistes, sinon que ces gens-là s'approcherent trop prés de la fournaise, sans avoir pris, comme Daniel & ses compagnons, leurs précautions contre le feu.

Tout de même, c'est pour donner un tour dévotieux & miraculeux, plûtôt que pour dire précisement la chose, comme elle arriva dans la verité, que l'Ecriture dit que le feu descendit du Ciel pour devorer deux Compagnies d'infanterie avec leurs deux Capitaines en tête, que le Roi Ochozias étant malade avoit envoyez pour se saisir de la personne d'Elie : *Si*
4. Reg. 1. 10. 12. *homo Dei sum descendat ignis de cælo : & devoravit quinquagenarium, & quinquaginta qui erant cum eo.* Cette maniere de faire parler Elie, de lui faire adresser la parole au tonnerre même, & de lui commander de devorer & de brûler un Capitaine avec sa compagnie, a quelque chose de plus noble & de plus emphatique, que de dire simplement que dans le même tems que le Capitaine vint à la montagne avec sa compagnie, il arriva qu'il tonna & que le feu du Ciel les écrasa tous. Cependant, poursuivent nos Spinosistes, ces deux ex-

pressions ne signifient que la même chose.

Mr le Clerc en dit autant du feu qui consuma Sodome & Gomorrhe, & se mocque de ceux qui cherchent des Mysteres dans les termes dont l'Ecriture raconte cét évenement, lorsqu'elle dit : *Dominus pluit super Sodomam & Gomorrham sulphur & ignem à Domino de cælo.* Gen. 19. 24. Il prétend que cela ne signifie autre chose sinon qu'en conséquence des Loix de la nature & par les dispositions de l'air, il arriva qu'une pluye de feu tomba sur ces deux Villes, & en consuma les habitans ; mais que leurs pechez y contribuërent aussi peu que les cris des grenoüilles & des crapaux de leurs marais ; & que c'est une expression toute semblable à celle où il est dit que Dieu n'avoit pas encore plû sur la terre, *non enim pluerat Dominus Deus super terram* ; Gen. 2. 5. ce qui ne signifie, au langage pompeux & dévotieux de l'Ecriture, sinon qu'il n'avoit pas encore plû depuis la creation du monde. Sur tout, Mr le Clerc se raille des anciens Peres de l'Eglise comme de bonnes gens, qui de ces paroles, *pluit Dominus à Domino*, inférent qu'il y a deux personnes en Dieu & que l'une & l'autre sont le même Dieu & le même Seigneur. Joan. Cler. Comm. in Gen. Il éclate de rire sur ce que le *bon homme* saint Hilaire, comme il parle, *boni patres*, dit Idem. not. in Hamm. que Moyse, en se servant souvent de sem-

blables termes dans son Pentateuque, a voulu inculquer fortement dans nos esprits, que le Dieu qui commande de pleuvoir, c'est Dieu le Pere, & que celui qui pleut c'est Dieu le Fils, & que cependant ils sont tous deux le même Dieu : *Moyses Deum & Deum toto operis sui corpore professus est.*

Hilar. lib. 4. de Trin. n. 22. & l. 8. num. 4. & l. 5. n. 10. Edit. Bened.

Quoiqu'il en soit de la foiblesse ou de la solidité de cet argument, pour établir la Trinité, il est certain, disent nos Spinosistes, que cette expression, [a] *Dieu fit pleuvoir une pluye de feu sur Sodome pour l'exterminer à cause du peché de ses habitans*, dont se sert l'Ecriture, ne marque autre chose que le cours de la nature, non plus que celles qu'elle employe en d'autres endroits, [b] *& non apparuit, quia tulit eum Dominus.* Il ne parut plus dans le monde, parce que Dieu l'enleva. [c] *Mortuus est jubente Domino,* il mourut par ordre de Dieu. [d] *Occidit Dominus omne primogenitum*, Dieu fit mourir tous les premiers nez : *C'est moi qui les tuërai*, dit le Seigneur ; [e] *Ego occidam.* [f] C'est vous, Seigneur, qui tuez les pecheurs, *si occideris Deus peccatores.* Lancez vôtre foudre sur eux & faites briller vos éclairs, vous les dissiperez tous, [g] *fulgura coruscationem & dissipabis eos.* Lancez vos javelots foudroyans, tuez-les avec vôtre hallebarde de feu, *in*

[a] Gen. 19. 24. Deut. 29. 23. Isai. 13. 19.
[b] Jerem. 50. 40. Ezech 16 40. Osée 11. 8. Amos 4. 11. Luc. 17. 28. Jud. vers. 7.
[c] Gen. 5. 24.
[d] Deut. 34. 5.
[e] Exod. 13. 15.
[f] Deut. 24. 16.
[g] Ps. 138. 19. Psal. 143. 6.

splendore fulgurantis hastæ tuæ; Dieu fait mourir les plus grands Rois, [h] *occidit Re-* h Habac.
ges fortes. Toutes ces expressions, disent 3. 11.
nos Spinosistes, semblent marquer une volonté particuliere de Dieu, mais on auroit tort de les prendre dans un autre sens que celles où l'Ecriture dit que Dieu tuë les vignes avec la grêle, [i] *& occidit in* i Psal.
grandine vineas eorum; & celles où le 135. 18.
Prophête dit que Dieu tonne dans le Ciel exprés à cause des pecheurs, [k] *super ipsos* k Psal.
in cœlis tonabit, & que le bruit du ton- 77. 47.
nerre, c'est sa voix par laquelle il leur parle, [l] *vox tonitrui tui in rota.* [m] *Vox Domi-* l Psal. 76
ni super aquas; vox Domini in virtute, 19. m Ps. 28.
vox Domini in magnificentia, vox Do- 3. 4. 5.
mini confringentis cedros. [n] *Propter inju-* n Psal.
stitias suas humiliati sunt. C'est un lan- 106. 17.
gage sublime & dévotieux, mais qui ne signifie rien autre chose, sinon qu'en conséquence des Loix générales que Dieu a établies dans la nature en créant le monde, il a tonné, il a grêlé, la foudre est tombée, tels & tels hommes, les Rois, comme les petits, ont été tuez, sans aucune intervention d'une volonté particuliere pratique Dieu : *Cadunt ligna & lapides, & moriuntur mortales*, dit saint Augustin.

Le langage des Poëtes est tout-à fait conforme, continuënt nos Spinosistes, à

celui de l'Ecriture. Ils ne manquent jamais lorsque le feu du Ciel est tombé sur quelqu'un & l'a tué, de dire que *c'est Dieu qui l'a tué pour ses pechez*. Le mort a beau avoir vécu comme un Saint, les Poëtes trouvent toûjours quelque crime en lui, qui a obligé Jupiter de le tuër avec son tonnerre. Jamais il n'y eut un plus grand homme de bien chez les Payens, jamais de meilleur Roi que le fameux Salmonée Roi d'Elide dans l'Achaïe, fils d'Eole, non le Dieu des vents, mais le Roi des Eliens, comme lui. Homere dit que c'étoit un homme irréprochable dans ses mœurs, σαλμωνῆος ἀμύμονος; il ajoûte que c'étoit le meilleur pere du monde, car parlant de sa fille Tyro, il lui donne la qualité de *fille d'un bon pere*, εὐπατερέιαν. Il n'avoit qu'un seul défaut, si toutefois on peut nommer défaut dans un jeune Roi, d'avoir un peu plus de feu & de vivacité que les vieillards & les graves Magistrats : c'est que quand il alloit en carrosse dans les ruës de sa Ville Capitale, & sur tout sur le pont d'airain qu'il avoit fait bâtir, il poussoit ses chevaux à bride abattuë & faisoit un bruit épouventable avec les rouës ferrées de son carrosse, & avec ses quatre chevaux ferrez d'airain & un attirail de ferraille qu'il traînoit toûjours avec lui; ensorte qu'on croyoit que c'étoit le ton-

Hom. lib. 11. Odyss. vers. 235.

Ibid. vers. 224.

nerre qui grondoit, d'autant plus que comme c'étoit ordinairement la nuit qu'il ſortoit & qu'il faiſoit porter par ſes valets autour de lui quantité de flambeaux allumez pour l'éclairer, outre les lampes & les miroirs ardents qu'il portoit lui-même au-dedans de ſon carroſſe, avec leſquels il ſe plaiſoit à mettre le feu dans des vaiſſeaux vuides & inutiles, parce qu'il étoit grand Mathematicien ; ſa marche avoit tout-à-fait l'air d'un Jupiter, tonnant & foudroyant, Ζεὺς τερπικέραυνος, comme l'appelle Homere. Un jour donc qu'il faiſoit ce badinage & qu'il jettoit dans ces vaiſſeaux quelques bouts de flambeaux allumez pour les brûler, le tonnerre tomba ſur lui & le tua. Il n'en fallut pas davantage aux Poëtes pour dire que Jupiter jaloux de ce qu'il contrefaiſoit ſi bien le tonnerre & entreprenoit ſur ſes droits, l'avoit tué, non par un tonnerre faux & ſimulé, ni avec des torches fumantes & avec un feu terreſtre, mais avec une fléche de feu celeſte, & une foudre véritable & brûlante, & qu'il l'avoit précipité dans les enfers dans un tourbillon de flâmes épouventables.

Vidi & crudeles dantem Salmonea pœnas, *Æn. l. 6.*
Dum flammas jovis, & ſonitus imitatur Olympi,
Quattuor hic invectus equis, & lampada quaſſans
Per Graiûm populos, mediæque per Elidis urbem

Ibat ouans, Divûmque sibi poscebat honorem
Demens, qui nimbos & non imitabile fulmen
Aëre & cornipedum cursu simularat equorum.
At pater omnipotens densa inter nubila telum
Contorsit (non ille faces, nec fumea tædis
Lumina) præcipitemque immani turbine adêgit.

Esculape fut non-seulement l'inventeur de la Medecine, mais même le plus habile Medecin qui fut jamais. Les guérisons miraculeuses qu'il fit pendant le siége de Troye, d'une infinité de malades & de blessez, l'ont fait mettre entre les Dieux, comme dit Pline : *Medicina Diis primum inventores suos assignavit, & cælo dicavit..... Æsculapii opera clara Trojanis temporibus, quibus fama certior.* Et il ne sert de rien de dire que Pline se trompe de le faire vivre au temps de la guerre de Troye, puisque saint Clement d'Alexandrie prouve par Apollonius le Rhodien qu'il vivoit du temps des Argonautes, & qu'il s'embarqua avec Jason environ soixante ans avant la guerre de Troye, & qu'il met son apotheose avec celle d'Hercule, cinquante-trois ans avant l'embrasement de cette Ville ; car il suffit qu'Homere parle avantageusement de Machaon son fils, & lui attribuë toutes les guérisons miraculeuses qui furent faites au siege de Troye, par l'art de la Medecine & de la Chirurgie qu'il avoit appris

Plin. l. 29 c. 1. p. 530 lin. 29. & p. 531. lin. 1. & 2

Clem. Alex. Strom. l. 5. p. 322.

Hom. Iliad. lib. 4. vers. 193.

pris d'Esculape son pere. Il nomme ce dernier, *un Medecin incomparable, & sans reproche.*

—— Ἀσκληπιῶ υἱὸν ἀμύμονος ἰητῆρος.

Esculape fut si habile en Medecine, que Diodore de Sicile dit que les Grecs croyoient de son temps que Pluton, le Dieu des Enfers, avoit intenté un procez criminel contre lui, & l'avoit fait assigner par-devant Jupiter, pour se plaindre conjointement, avec Caron, que depuis qu'il professoit la Medecine, personne ne mouroit, & que leurs revenus étoient fort diminuez ou plûtôt anéantis : *Fabulantur Græci Plutonem actionem apud Jovem instituisse in Æsculapium de imminutâ regni inferni potentiâ, quod medicatione Æsculapii decresceret mortuorum numerus.* On dit même que par la force & l'efficace de ses remedes, il fit revenir de l'autre monde le fils de Tyndare qui étoit mort depuis quelques jours, & Hyppolite fils de Thesée. *Tyndaridem revocavit ad vitam*, dit Pline. *Æsculapius quid fecit aliud divinis honoribus dignum, nisi quod sanavit Hyppolitum*, dit Lactance, aprés saint Cyprien & Minutius Felix. Virgile assûre le dernier, comme nous le verrons plus bas. Son excellence dans la Medecine a fait croire que nonseulement il meritoit d'être mis au rang

Diod. Sicul. l. 4. pag. 190.

Plin. loco citat.

Lact. l. 1. cap. 10.

Cypr. de Idol. vanit. n. 7.

Minut. in octav.

Virgil. Æn. l. 7.

des Dieux aprés sa mort, & d'avoir des Temples en une infinité d'endroits pour y être adoré comme tel; mais même qu'il étoit fils du Dieu Apollon ou de Mercure, qui sont les deux Dieux des
Cic. l. 3. de natur. Deor. sciences; car, comme dit Ciceron, les Auteurs varient sur ce sujet: *Æsculapiorum primus Apollinis, secundus secundi Mercurii filius*; Mais la verité est qu'il n'étoit fils ni frere de l'un ni de l'autre, & qu'il étoit né de bons bourgeois de la ville d'Epidaure en Achaïe, où il avoit un beau Temple & une statuë d'or, dont la grande barbe & le manteau étoient d'or massif, que Denis le Tyran vola.
Pausan. l. 2. p. 133. Cic. l. 3. nat. Deor. Pausanias assure le premier & Ciceron raconte le second. Il n'a passé pour fils d'Apollon que parce que ce Dieu l'aimoit plus que tous les autres hommes, & qu'on croit que ce fut lui qui lui apprit tous les secrets de la Medecine & la connoissance de toutes les herbes. Il y a apparence que c'est d'Esculape dont Virgile a voulu parler, sous le nom de Japix, qui est un terme tiré du Grec, ἴασθαι, qui signifie *guerir*; parce qu'il guérissoit tout le monde, & qu'il pansa si bien la playe mortelle d'Enée, qu'aussi-tôt qu'il l'eût touché, la douleur le quitta & le mal cessa.

Æn. l. 12. Fovit eâ vulnus lymphâ longævus Japix
Ignorans, subitoque omnis de corpore fugit

Quippe dolor; omnis stetit imo vulnere sanguis;
Jamque secuta manum nullo cogente sagitta
Excidit, atque novæ rediere in pristina vires.

Si c'est d'Esculape qu'à voulu parler Virgile sous le nom inventé *de Japix*, faute d'avoir pû faire entrer dans ses Vers le mot d'*Æsculapius*, il faut qu'il eût été non-seulement le plus sçavant des Medecins; mais un des plus honnêtes hommes & des plus pieux qui ait jamais été, puisque Virgile nous assûre qu'il ne s'appliqua à l'étude de la Medecine & ne quitta celle de la Musique, où il excelloit, qu'afin de pouvoir servir son pere pendant sa maladie, & de le pouvoir guérir lorsqu'il seroit abandonné de tout le monde. Apollon, dit-il, qui aimoit Ja- « pix passionnément, lui avoit appris tout « ce qu'il sçavoit dans la Musique & dans « l'art de joüer du violon & du luth. Il « avoit même voulu lui faire present de l'un « & de l'autre; mais Japix qui vit son pere « *Æn. l. 12.* desesperé & abandonné de tous les Me- « decins, & mis sur le seüil de la porte « comme mort, pria Apollon de prendre « son violon & de lui ôter toute sa science « dans la Musique, & à la place de cette « science, de lui donner celle de la Mede- « cine, pour pouvoir guérir son pauvre pe- « re; ce que ce Dieu lui accorda. «

Jamque aderat Phæbo ante alios dilectus Japix,

Jasides, acri quondam cui captus amore
Ipse suas artes, sua munera lætus Apollo
Augurium, citharamque dabat, celeresque sagittas,
Ille ut depositi proferret fata parentis
Scire potestates herbarum, usumque medendi
Maluit, & mutas agitare inglorius artes.

Mais pour revenir à nôtre sujet, cet honnête homme, ou ce prétendu Dieu Esculape, fut tué d'un coup de foudre, Il n'y eut rien dans cet évenement que d'ordinaire & qui ne soit arrivé à mille autres gens comme lui; car toute sorte de foudre sont fortuits, *hæc omnia fortuita*, dit Pline; mais les Poëtes qui rapportent tout aux volontez particulieres de Dieu, cherchant ailleurs que dans les causes secondes, des raisons imaginaires de sa mort, en ont rapporté telles qu'il leur a plû, selon leur caprice: les uns prévenus d'estime pour ses vertus & pour ses grands talens, prenans le coup de foudre en bonne part, ont dit que les Dieux l'avoient enlevé de ce monde dans un char ou un globe de feu, pour le mettre parmi les Dieux, & l'avoient traité comme ils firent depuis Romulus le fondateur de Rome, lequel fut enlevé au Ciel dans un tourbillon de flâmes parmi les foudres & les éclairs, dans le tems qu'il étoit assis

Plin. l. 2. c. 43. lin. 12. p. 14.

sur son trône, & qu'il rendoit justice à son peuple à la tête de ses Sénateurs & de son Conseil. Proculus le plus honnête homme qui fut parmi eux, jura avec des sermens les plus grands, qu'il l'avoit rencontré en faisant voyage dans un chemin public, tout éclatant de gloire & tout rayonnant des lumieres de la Divinité, & qu'il lui avoit donné ordre d'annoncer cette nouvelle aux Romains, que leur Roi étoit parmi les Dieux, & qu'il auroit soin d'eux du haut du Ciel : *ô Procule, ita Diis visum nos è cælo demissos rursus in cælum reverti, proinde bono animo sis, ac Romanis nuncia... Ego vobis Quirinus facilis, ac propitius ero Deus :* ce sont les termes que Plutarque met à la bouche de Romulus dans sa vie, & que Tertullien & saint Cyprien ont opposé, l'un à Marcion & l'autre aux Payens. *Indignum denique*, dit Tertullien, *ut Romulus quidem ascensûs sui in cælum habuerit Proculum affirmatorem; Christus vero descensûs de cælo sui non invenerit annuntiatorem.*

Plutar. in vita Romul. sub fin.

Tert. l. 4. advers. Marc. cap. 7. Cypr. de dol. vanit. num. 19.

C'est par ces deux exemples d'Esculape & de Romulus enlevez, à ce que prétendent les Payens, dans le Ciel par un coup de foudre & dans un tourbillon de feu, que nos Spinosistes expliquent le ravissement d'Elie au Ciel dans un char de

feu. Ils pouſſent leur impieté à dire que la ſuperſtition & la crédulité des Juifs & leur prévention en faveur d'Elie leur Prophête, étant pour le moins auſſi grande que celle des Romains en faveur de leur fondateur Romulus, il n'étoit pas étonnant qu'ils ayent fait faire la même fin à l'un & à l'autre, & que comme les Romains ne trouvans plus le corps de Romulus aprés que le tonnerre fut paſſé, en avoient conclu, que les Dieux l'avoient enlevé en corps & en ame au Ciel, par une fauſſe prévention d'amour pour lui, quoique dans la verité ce fut la violence de l'orage, des vents & du tonnerre, qui l'emporta bien loin, & qui l'enſevelit, comme cela arrive quelquefois, ſous un monceau de terre & de pouſſiere, comme le dit formellement Plutarque ; auſſi les Juifs ne voyans plus paroître Elie ſur le Carmel, depuis qu'un grand tourbillon de feu, qu'il leur a plû d'appeller, *un char de feu & des chevaux de feu*, l'avoit enlevé & tranſporté bien loin & enſeveli ſous terre & dans la mer, s'étoient imaginez qu'il étoit encore vivant dans un ſejour de paix & de lumiere.

Mais par un autre tour d'imagination non moins ridicule, d'autres Auteurs & Poëtes Payens prenans en mauvaiſe part & comme une punition manifeſte de quel-

que grand crime, le coup de foudre dont Esculape fut tué, on dit que Jupiter l'avoit ainsi traité pour le punir de son avarice; parce qu'il vendoit trop cher ses drogues, ses poudres, ses onguents & ses remedes, & qu'il se faisoit payer excessivement les visites qu'il rendoit aux malades; laissant mourir les pauvres, parce qu'ils ne lui donnoient rien, & ne guérissant que les richards qui le payoient grassement & d'avance : c'est la raison que le Poëte Pindare apporte, pour laquelle Jupiter fit tomber le tonnerre sur lui. Voici la traduction des Vers de ce Poëte faite par Langius dans Athenagore, qu'il a mis en Latin, Pind. Ode 3.

Sed quæstu etiam Sapientia obstringitur;
Movit namque illum mercede splendidâ,
Coruscans aurum in manibus.
Ergo & manu Saturnius jaciens utrâque
Spiritum è pectore exêmit illico,
Fulmenque coruscum intulit necem.

Tertullien apporte la même raison de ce foudroyement d'Esculape par Jupiter son grand-pere, en supposant qu'il étoit fils d'Apollon. Il dit que ce fut pour le punir de son avarice que son ayeul le tua, *avaritiæ merito, quâ medicinam nocenter exercebat, fulmine vindicatus.* D'autres disent que ce fut par jalousie que Jupiter Tertul. Apol. c. 14. n. 209

le tua d'un coup de sa foudre, & pour le punir de ce qu'il ressuscitoit même les morts & les faisoit revenir des Enfers, & partant qu'il entreprenoit sur son autorité, n'y ayant que Jupiter seul qui ait pouvoir de faire revenir les gens de l'autre monde, comme dit nôtre Virgile.

Æn. l. 6. —— Pauci quos æquus amavit
Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus.
Æn. l. 7. Fulmine Phæbigenam stygias detrusit ad undas.

Sur quoi Tertullien prend occasion de se railler des Dieux des Payens ; car d'un côté, dit-il, puis qu'Esculape étoit avare, vous ne deviez pas placer l'avarice au Ciel, & mettre au rang des Dieux un homme coupable d'un vice qui est la racine de tous les maux ; & d'un autre côté, vous ne deviez pas y mettre Jupiter, puisque c'est un scelerat qui a tué son petit-fils, & qu'il est parricide de ses propres enfans, & que c'est par une basse jalousie de ce qu'il excelloit dans son art & ressuscitoit même les morts, qu'il fut porté à le tuër. » O le méchant Dieu, dit-il, qui est envieux d'un bon Medecin, & qui est l'assassin de son petit-fils : il faudroit lui ôter la foudre des mains, car il en fait un Tert. Apol. cap. 14. méchant usage : *Malus Juppiter, si fulmen illius est, impius in nepotem, invidus in artificem.* D'autres disent que ce

fut par pure complaiſance pour ſon frere Pluton, que Jupiter lança ſa foudre ſur la tête d'Eſculape; parce que, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus, Pluton s'étoit plaint à lui que perſonne ne mouroit & ne venoit dans ſon Royaume des Enfers depuis qu'il y avoit des Medecins ſur terre, & qu'Eſculape avoit inventé cet art divin qui les rend immortels & les fait vivre ſi long-temps: *Jovem fulminis ictu Æſculapium necaſſe, eo quod medicatione Æſculapii decreſceret mortuorum numerus*, dit Diodore de Sicile. Diod. Sicul. lib. 4. p. 190.
En quoi certes il faut avoüer que Pluton connoiſſoit bien mal ſes interêts; car au contraire, quantité de bons Auteurs & de gens graves & judicieux, croyent que c'eſt pour tuër le monde & pour augmenter le nombre des morts, que la Medecine a été inventée, & que tout autant qu'il y a de Medecins, ce ſont autant d'aſſaſſins.

Hoc præſtat Medicus quod facit Oplomachus.

C'étoit à peu prés le ſentiment du Saint Roi Gonthram, dont Mr. Baillet nous a donné la vie, & dont la ſainteté eſt autoriſée par les Martyrologes de l'Egliſe; car la Reine ſa femme ſe voyant mourante par le grand nombre de mauvais remedes, brûvages & medecines, que ſes Medecins lui donnerent mal à Martyr. Uſuard. Vvandelbert. Roman. & alior.

propos & à contre-tems, pria le Roi de les faire tous perir aussi-tôt qu'elle auroit rendu l'ame, en lui protestant qu'elle ne pouvoit lui laisser en mourant un meilleur conseil pour procurer le bien & la santé de tous ses sujets, que de leur ôter les Medecins qui les tuoient. Ce saint Roi qui suivit d'abord cet avis, comme inspiré de Dieu, & fit couper le cou à deux Medecins de la Cour, auroit fait pendre tous les autres de son Royaume, si saint Gregoire de Tours & quelques autres Evêques qui étoient bons & scrupuleux & qui gouvernoient ce grand Prince, ne l'eussent dégagé du serment qu'il avoit fait de purger sa Cour & son Royaume de tels empoisonneurs, & ne lui eussent persuadé qu'il feroit un gros peché de tuër tant d'innocens : *Nam duos medicos qui ei studium adhibuerant, gladio feriri jussit, quod non sine peccato factum fuisse multorum censet prudentia* : ce sont les propres paroles de saint Gregoire de Tours. Mr Baillet condamne cette action & résolution de ce saint Roi comme un grand crime ; cependant comme il la fit étant âgé de 55. ans, l'an 580. treize ans seulement avant sa mort, dans le temps qu'il étoit véritablement touché de Dieu, & qu'il faisoit penitence de ses pechez passez, il faut qu'il n'ait

Greg. Turon. Hist. l. 5. cap. 35.

Baill. vie de Saint Gonthr. 28. Mars.

pas crû que ce fût un crime de tuër tous les Medecins, & qu'il ait au contraire compté cette action parmi les meilleures de sa vie.

Quoiqu'il en soit du jugement que les Casuistes Chrétiens porterent de cette action & dessein du Roi Gonthram, on ne peut douter que tous les Payens ont loüé Jupiter d'avoir écrasé de sa foudre l'inventeur de la Medecine, qui est le nom que Tertullien donne à Esculape en l'appellant, *medicinarum demonstrator*. Tous l'ont crû coupable de quelque grand crime, puisque le plus grand des Dieux le distinguoit & le choisit entre des millions d'autres hommes pour le tuër de sa foudre; cette mort fit connoître la grandeur de sa faute, dit Pline: *Auxit deinde famam etiam crimine, ictus fulmine Æsculapius*, dit Pline. En effet, c'est par la foudre que les Payens croyent que Dieu punit les impietez & les Sacrileges, les parjures & les grands forfaits des mortels.

Tert. Apol. c. 23. & l de coron. milit.

Plin. l. 29 c. 1.

Sed pater omnipotens adigat me fulmine ad umbras
Pallentes umbras Erebi, noctemque profundam,
Ante pudor quam te violem, aut tua jura resolvam.

Æn. l. 4.

C'est par de tels préjugez, disent nos

Spinosistes, que les Juifs & les Ecrivains du Livre de la Genese, ont crû que parceque les peuples de Sodome & de Gomorrhe étoient entachez de vilains vices & coupables d'un crime abominable, ce fut pour cela que le feu du Ciel tomba sur eux, & que le Lac Asphaltite, qui est chez eux, devint tout brûlant & plein de soulphre, & que rien ne croît dans la campagne du voisinage: que les fruits qui y viennent n'ont que l'apparence exterieure de fruit; mais qu'ils s'évanoüissent & se réduisent en cendre, lorsqu'on les touche, comme disent Josephe, Tertullien, Solin, Tacite, & saint Hegesippe: *Hactenus Sodoma & nulla Gomorrha, & cinis omnia, & propinquitas maris juxta cum solo mortem bibit; impietas ignium meruit imbres.... Olet adhuc incendio terra: Et si qua illic arborum poma conantur, oculis tenus, cæterum contacta cinerescunt.* Cependant, dit Mr le Clerc, il y a toutes les apparences que ce feu du Ciel tomba sur le païs de Gomorrhe, & de Sodome, & que toute cette région est brûlée par le soulphre & le bitume, sans aucune intervention d'une volonté particuliere de Dieu & en conséquence des Loix Générales; & que c'est la situation du païs & la disposition de son terrain & de ses Lacs, qui rend toute la région ste-

Joseph. de bello Judaïc. l. 5. cap. 5. Aug. de civit. Dei l. 21. c. 8. Jul. Sol. cap. 48. Tac. l. 8. Tert. l. de Pallio. cap. 2. Idem Apolog. c. 40. Cleric. Comm. in Gen.

rile, sulphurée & brûlante, comme est le Mont-Ethna, le Mont-Vésuve, une partie de la Sicile, & une infinité d'autres lieux dont parlent les Geographes, sans qu'on ait dit pour cela d'eux que Dieu avoit eu dessein de les punir de leurs pechez en brûlant tout leur païs : *impietas ignium meruit imbres.* Combien y a-t'il de peuples qui sont encore plus sujets au crime abominable de Pœderastie que ces Villes ? *Ancilla aut verna est præsto puer, impetus in quem continuo fiat* : Cependant nul d'eux n'a été brûlé par une pluye de feu. N'étoit-ce pas le vice des anciens Grecs, je dis même de ceux qui avoient le plus de réputation parmi eux de sagesse & de probité, comme un Socrate & un Platon ? Adrien fit bâtir un Temple en l'honneur de son infâme Antinoüs: saint Paul ne reproche-t-il pas ce monstre d'impudicité aux Philosophes payens ? *Masculi in masculos turpitudinem operantes* ? Nul d'eux n'a été froudroyé ni brûlé par le feu du Ciel. Il n'y a que l'Ecriture par dévotion, & les Poëtes par entousiasme, qui attribuënt tous les malheurs de cette vie & tous les évenemens fâcheux, quoique trés-naturels, aux pechez de ceux à qui ils arrivent ; *propter iniquitatem corripuisti hominem..... Pro peccato suo morietur.* Ainsi parlent nos Spinosistes des

Horat. Satyr. 2. in fine.

Ælian. Sparti. in Adrian. vide Salmas. & Casau. in Æl. Spart & Scalig. animad. in Eusebi

Ps. 38. 12. Deuter. 24. 16.

divins Livres de l'Ecriture Sainte, du Livre de Dieu.

Tout de même, ils prétendent nous faire accroire que le Lac Asphaltite, & tout le païs d'alentour, ne devinrent brûlans par le feu du Ciel, qu'en la maniere que le Lac de Thrasiméne, où fut donnée la celebre bataille d'Annibal contre les Romains & contre le Consul Flaminius, parut tout en feu pendant l'espace de plusieurs heures, aprés que le tonnerre fut tombé sur lui, & que la terre eût tremblée: ce que Tite-Live, Plutarque, & Pline, grands faiseurs de miracles, qui ont décrit ce fameux combat, n'ont pas manqué de prendre pour un effet de la colere des Dieux contre Rome, & une marque certaine que ses Citoyens seroient vaincus & accablez de maux par les Carthaginois, selon le souhait & la prédiction de leur Reine Didon chez Virgile.

Tit. Liv. lib. 1. Decad. 3. Plutar. in vitâ Fabii Max. Plin. l. 2. cap. 84.

Æn. l. 4. Tùm vos, ô Tyrii stirpem, & genus omne futurum
Exercete odiis, cinerique hæc mittite nostro
Munera: nullus amor populis, nec fœdera sunto.
Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor
Qui face Dardanios, ferroque sequare colonos
Nunc, olim, quocùmque dabunt se tempore vires.
Littora littoribus contraria, fluctibus undas
Imprecor, arma armis; pugnent ipsi que nepotes;

Pline parle du Lac Asphaltite de la Judée, & quoiqu'il se plaigne autre part que la Nation Judaïque est distinguée de toutes les autres par le mépris qu'elle fait des Dieux, *gens contumeliâ numinum insignis*, cependant il ne dit pas que l'air contagieux & le poison que ce Lac répand sur tout le païs, & que le soulphre & le bitume qu'il vomit sans cesse, soyent un effet de la colere des Dieux, pour se vanger des outrages qu'ils reçoivent continuellement des gens du païs.

Plin. l. 13. cap. 4. p. 236. lin. 18.
Plin. l. 7. c. 15. pag. 114. lin. 12.

La terre qui s'entre-ouvrit & qui engloutit dans les flâmes Coré, Dathan, & Abiron, le fit par le même hazard & accident qui engloutit le fameux Devin Amphiaras à ce que prétendent nos Commentateurs Spinosistes. Un tonnerre épouventable fit que la terre s'entre-ouvrit & exhala une vapeur de feu qui devora ce pauvre Devin dans la ville de Thébes, environ cent ans avant la guerre de Troye, comme dit Pline; *una ætate ante Iliacum bellum*. Cela arriva aussi naturellement que la vapeur de feu qui ensevelit Pline même dans les flâmes & les cendres du Mont Ethna, dont la curiosité l'avoit fait approcher de trop prés, comme le raconte Pline second, son neveu, dans la Lettre qu'il écrivit sur ce sujet à l'Historien Tacite, qui lui en avoit demandé des Me-

Plin. l. 17. c. 44. p. 292. l. 18.
Plin. Sec. Epist. ad Tacit.

moires pour les inférer dans ses Annales, & qu'on a mise à la tête des ouvrages du Naturaliste. Mais les Poëtes qui cherchent toûjours des raisons surnaturelles, de toutes choses, & qui référent toûjours aux volontez particulieres de Dieu, les évenemens les plus communs, aussi bien que les Ecrivains Juifs, n'ont pas manqué, ceux-ci, à dire que ce fut pour crime de sacrilege & d'usurpation des fonctions sacerdotales, que Coré, Dathan & Abiron, furent engloutis tous vivans en Enfer; & les Poëtes ont dit de même qu'Amphiaras fut tué par Jupiter d'un coup de foudre, & enseveli dans le feu, pour avoir entrepris avec les Thebains, aprés que les Dieux eurent Polynice, la guerre contre témoigné par les Oracles qu'ils ne l'approuvoient pas. Horace en apporte une autre raison.

Horat. Carm l. 3. Ode 16.

. Ictu fulmineo concidit Auguris
Argivi domus.

Orig. l. 3. contr. Cels. pag. 131. & 132.

Celse l'Epicurien, dans sa Satyre contre les Chrétiens, intitulé, *Discours véritable*, met ce Devin d'Argos tué à Thebes, parmi les Saints ou les Dieux des Payens, & dit qu'il se faisoit de grands miracles à son tombeau; ce qu'Origene réfute trés-doctement dans le Livre qu'il composa vers l'an 249. sous ce Titre-ci, *Apologia quæ Celsi in nos tollit irrisionem*. Saint Clement d'Alexandrie &

Tertullien, font mention des prétendus Oracles d'Amphiaras dans Orope, Ville de Beotie prés de Thebes, que l'on alloit consulter de toutes parts.

Cl. Alex. orat. contr. Gent. Tert. l. de anima. cap. 66.

Homere l'appelle le Sauveur du peuple, λαόσσοον Ἀμφίαραον. *Odyss. Lib.* 15. *vers.* 243. Une ligne plus bas, il l'appelle, *le favori & le bien-aimé de Jupiter & d'Apollon.*

Le Poëte Æschyle en parle comme du plus sage homme qui ait jamais été, & dont la vertu n'avoit rien de faux ni de feint.

Neque enim videri vir sed esse bonus studet.
Acto profundè sulco virtutem colens,
Ex quo præclara consilia germinant.

Plutarque allegue ces Vers d'Æschyle, en comparant la sagesse d'Aristide à celle de nôtre Devin Amphiaras. Tout cela fait voir que ce n'est que par caprice qu'on interprete en bonne ou mauvaise part les feux venus du Ciel & de la terre, sous lesquels il arrive tous les jours que les plus honnêtes gens, aussi-bien que les plus grands scelerats, sont engloutis, & qu'il y a peu de fondement à faire sur ce que les Poëtes, ou les gens écrivans poëtiquement & superstitieusement, ajoûtent que c'est par punition & par une volonté particuliére du Dieu vangeur des crimes, qu'ils ont été tuez par le tonner-

Plut. in vita Arist.

re. ou engloutis par la terre qui s'eſt ouverte ſous leurs pieds.

Le feu qui ſortit du tombeau de David & de Salomon, lorſque Herode Aſcalonite voulut en voler les treſors, n'eſt qu'un ſigne trés-équivoque & trés-incertain, quoi qu'en diſe Joſephe, de l'horreur que Dieu a pour les violateurs des tombeaux & pour les voleurs; puiſqu'une infinité d'Huguenots ouvrirent, profanerent & volêrent les tombeaux, non-ſeulement de nos Rois & Princes du Sang, à Cleri & à Vendôme, mais même ceux des Saints & des plus illuſtres Martirs, en une infinité d'Egliſes, dans les deux ſiécles paſſez, ſans qu'on ait oüi dire qu'il ſoit ſorti la moindre flâme de ces ſepulchres, ni des Chaſſes & Reliques des Saints, pour brûler ces Heretiques, ni qu'ils ayent eu un ſeul poil de leur barbe grillé par le feu. Voyez Mr de Thou en l'an 1572.

Joſ. Bel. Jud. l. 7. c. 31.

Hiſtor. Thuani ad ann. 1572. l. 53 Tom. 2. p. 843.

Tout le monde convient que c'eſt une fiction du Poëte Stace, que la flâme ait ſauté au viſage & aux yeux d'Eteocle, lorſqu'il offroit un Sacrifice aux Dieux, pour les prier de favoriſer le duël qu'il méditoit contre ſon frere Polynice, & de lui faire gagner la victoire contre lui en le tuant, comme Caïn tua Abel. Le Chevalier Bayard fit la même choſe avant que de ſe battre auſſi en duël, contre un hom-

Stat. Theb. l. 1.

me qui avoit médit de lui. Il fit dire une Messe, sans comparaison, comme Eteocle avoit offert le Sacrifice à ses faux Dieux.

La vie de saint Austregisile, ou saint Outrille, Archevêque de Bourges, en 511. fait mention d'une semblable avanture. Un nommé Bethelin convaincu d'avoir détourné les Finances du Roi Gonthram, voulut en rejetter la faute sur Austregisile. Il soûtint son accusation devant le Prince, qui voulut aussi entendre l'Accusé dans ses défenses : Comme tous deux disputoient long-tems en sa presence sans convenir de rien, il les remit au jugement de Dieu, & pour cet effet, leur ordonna de se battre en champ clos en sa presence. Austregisile accepta le parti, se recommanda à Dieu, fit dire des Messes selon la dévotion de ce tems-là, & pria tous les Saints du Paradis de l'aider à tuër son ennemi ; ses prieres furent exaucées, sans qu'il eut la peine de mettre l'épée à la main ; car Bethelin tombant de cheval en venant au rendez-vous, se tua. Aussi-tôt le Roi embrassa Austregisile & lui dit que Dieu s'étoit déclaré trop visiblement en sa faveur pour laisser aucun lieu de douter de son innocence, & conçût pour lui encore plus d'estime & d'affection qu'auparavant : c'est ce que

raconte l'Auteur de la vie de ce Saint, auquel il étoit contemporain, selon les Peres Dom Luc d'Achéri & Mabillon Benedictins, & le Pere Labbe Jesuite. C'est ainsi que tous les Peres de l'Eglise qui ont parlé d'Arrius & de l'Hérétique Astere, ont attribué leurs morts subites & violentes aux prieres que saint Alexandre de Constantinople, conjointement avec saint Jacques de Nisibe, & que saint Julien Sabas, firent à Dieu, de faire crever ces deux Sophistes la veille qu'ils devoient entrer en lice avec eux & disputer publiquement contre eux, en presence du peuple, sur la Foi; de peur que ces deux Hérétiques qui étoient fins & subtils dans la dispute, ne les embarassassent par leurs syllogismes, & ne les fissent succomber au grand dommage de la Religion. Theodoret dit positivement qu'il avoit appris de témoins oculaires ce qui regarde le fait de saint Julien Sabas & de la mort subite d'Astere, procurée par les prieres de ce saint Solitaire, & arrivée dans la ville de Cyr, dont il fut Evêque peu de temps aprés.

Mabill. Sæc. 2. Bened. Labbe. Bibliot. Manusc. Tom. 2.

Theod. Philot. cap. 2. Fleury. Hist. Ecclef. To. 4.

Et quant à la mort d'Arrius, le même Theodoret prétend que ce furent les prieres de saint Jacques de Nisibe, qui le tuërent, afin d'empêcher qu'il ne fut mené le lendemain en triomphe dans l'Eglise, & admis publiquement à la Communion

Theod. Hæret. fabul. l. 4. cap. 1. & Phil. c. 1.

des Fidelles. L'Historien Socrate ; Marcellin & Fauste, dans leur Requête, la lui attribuënt aussi ; mais saint Athanase, saint Gregoire de Nazianze, saint Epiphane & saint Ambroise, font principalement mention du saint Vieillard Alexandre, Evêque de la Villè où cette mort arriva l'an 336. Cependant cela n'a pas empêché que plusieurs sçavans hommes encore aujourd'hui ne croyent que ces deux morts ne soyent arrivées naturellement & en consequence des seules Loix generales, sans l'intervention d'une volonté particuliere pratique de Dieu, ou de celle de l'ame de JESUS-CHRIST non déterminée par le Verbe, comme dit le Pere Mallebranche.

Athan. Epist. ad Serap. Greg. Naz. orat. 16. Amb. lib. 1. de fide. c. 9. Epiph. Hær. 69.

Chacun interpréte les évenemens tragiques selon la disposition de son esprit & l'inclination de son cœur ; & il en est de cela comme du son des cloches, que l'on trouve triste & lugubre, joyeux & agréable selon l'état & la situation d'esprit où l'on se rencontre : ou bien il en est de cela comme des comettes à longue queuë : rien de plus naturel au jugement des Physiciens & des Astronomes, & elles ne sont autre chose que des étoilles qui passent d'un tourbillon à un autre : cependant les Juifs, les dévots, les superstitieux, le vulgaire craintif & igno-

rant, les regardent comme des signes de la colere de Dieu, & comme les pronostiques certains & indubitables de quelque grand malheur futur : & les Poëtes qui encherissent sur tout, & dont l'imagination est toute tournée du côté du merveilleux & du sublime, ne manquent jamais à l'apparition d'une comette, de présager à l'Univers une mortalité de tous ses habitans, hommes & bêtes. C'est ainsi que nôtre Virgile dit :

Æn.l.10. Non secus ac liquidâ si quando nocte cometæ
Sanguinei lugubre rubent, ac Sirius ardor
Ille sitim, morbosque ferens mortalibus ægris
Nascitur, & lævo contristat lumine cælum.

Homere avoit dit la même chose avant Virgile en ces termes-ci.

Λαμπρότατος μὲν ὅγ' ἐστὶ, κακὸν δὲ τε σῆμα τέτυκται
Καί τε φέρει πολλὸν πυρετὸν δειλοῖσι βροτοῖσι.

Qui ne riroit de voir, que parcequ'il y eut une Eclypse à Rome le 14. Mars de la deuxiéme année Julienne, 44. ans avant la naissance de JESUS-CHRIST; donc Jules César devoit être assassiné le lendemain dans le Sénat, & que parceque le tonnerre tomba quelquefois en Italie dans un temps calme & serein; donc il devoit y avoir une guerre civile à Rome, & les Romains se dévoient égorger les uns a-

vec les autres dans la bataille de Phaſale & dans la Thrace.

Ille etiam extincto miſeratus Cæſare Romam, Georg. I. 1. ſub fin.
Cum caput obſcurà nitidum ferrugine texit,
Impiaque æternam timuerunt ſæcula noctem:
Non aliàs cælo ceciderunt plura Sereno
Fulgura, nec diri toties arſere cometæ,
Ergo inter ſeſe paribus concurrere telis
Romanas acies iterùm vidêre Philippi.

§. I V.

Réponſe aux objections précedentes du dernier Paragraphe.

POur répondre par ordre aux objections du précedent Paragraphe, il faut obſerver qu'elles ſont de trois ſortes; les unes contre le miracle du feu qui deſcendoit du haut du Ciel, ou qui venoit de l'Arche d'alliance, & qui devoroit les Holocauſtes; les autres ſont contre les flâmes qui ſe détachoient de l'Autel, ou qui tomboient du Ciel, ou qui venoient deſſous terre pour brûler & conſumer les pecheurs, & contre le feu de la fournaiſe de Babylone qui épargna Daniel & devora ceux qui l'y avoient jetté: enfin le troiſiéme genre d'objections regarde le tourbillon de feu qui enleva Elie au Ciel.

Quant au feu qui devoroit les Holo-

caustes parmi le peuple de Dieu, je soûtiens qu'il étoit miraculeux, & un effet de la volonté particuliere de Dieu, & que le prétendu feu qui consumoit le bois & la Victime sur les Autels profanes & abominables des Payens, étoit faux, illusoire, artificiel ou magique, & l'ouvrage du démon; & premierement je m'inscris en faux d'abord contre ce que dit Servius, que les anciens ne mettoient jamais eux-mêmes le feu au bois du Sacrifice; mais qu'ils attendoient que le Ciel en envoyât un tout pur des Astres pour l'allumer; car au contraire c'étoit en quoi consistoit la charge des Prêtres payens ou des Vestales, d'allumer le bois du Sacrifice avec le feu Sacré qu'elles conservoient toûjours dans le foyer, sans le laisser jamais éteindre, comme dit nôtre Virgile.

Æn. l. 4. Centum aras posuit, Vigilemque sacraverat ignem
Excubias Divûm æternas.

Sur quoi Servius qu'on nous oppose demande ce que signifie ce mot de *feu veillant*? Il répond que cela signifie qu'on veilloit toûjours jour & nuit dans les Temples & devant les Autels & les simulacres des Dieux, pour empêcher que le feu ne s'éteignit, & qu'on y offroit des Holocaustes continuels & un Sacrifice perpetuel non interrompu. *Quid est ignis pervigilis, & excubiæ Deorum? Quod significat*

Maurus Servius Honorat. in hunc. Loc. Virg. p. 338.

cat sine intermissione fieri Sacrificia, atque excubare per diem ac noctem, &, ut dicimus, quotidie in officio esse.

Cette coûtume venoit originairement des Juifs, chez qui la principale fonction des Prêtres étoit de mettre soir & matin du bois au feu qui brûloit toûjours sur l'Autel; *Ignis in altari semper ardebit, quem nutriet Sacerdos subjiciens ligna.* On en allumoit ordinairement le Sacrifice; car Dieu ne faisoit pas toûjours un miracle pour l'allumer; & nous voyons dans les Livres des Machabées, que lorsqu'il se trouva éteint pendant la persecution d'Antiochus & des Rois Syriens & Seleucides, on battit des cailloux l'un contre l'autre pour en faire sortir du feu avec lequel on alluma le bois du Sacrifice: *Aliud altare fecerunt, & de ignitis lapidibus igne concepto sacrificia obtulerunt.* C'est ce que nôtre Virgile appelle

Levit. c. 6. vers. 12. & 13.

2. Machab. 10. 3.

— Quærit pars semina flammæ
Abstrusa in venis silicis.

Æn. l. 6.

C'étoit si bien la coûtume chez les Payens d'allumer avec du feu ordinaire le bois du Sacrifice, sans attendre ni esperer que le Ciel prit le soin de l'allumer lui-même, qu'Auguste se servit de cette coûtume pour tourner en ridicule les Ambassadeurs d'une certaine Ville de Grece qui lui furent envoyez pour lui faire un beau

X

prétendu compliment, sur ce que dans le Temple qu'on avoit bâti en son honneur & à sa Divinité, & sur l'Autel sur lequel on avoit accoûtumé de lui offrir des Sacrifices, il étoit venu un laurier, & qu'un arbre venu du Ciel y avoit jetté de profondes racines, dont tout le monde avoit été émerveillé. Auguste leur répondit: Il paroît, Messieurs, que puisque vous donnez le temps aux arbres de croître, vous n'avez guére soin d'entretenir du feu sur mes Autels ni de m'y offrir des Sacrifices: *Apparet quam sæpe accendatis.*

Ce mot, *accende*, *allumez*, étoit le terme dont on se servoit ordinairement quand on vouloit dire de commencer le Sacrifice chez les Payens; comme sans comparaison parmi nous autres Catholiques, quand on veut dire que la Messe va commencer, on dit *qu'on allume les cierges.* C'est ainsi qu'on parloit chez les Egyptiens, de qui tout le Rite des Sacrifices est venu chez les Grecs, comme il étoit venu des Juifs chez les Egyptiens (car nous ferons voir ailleurs que Marsham & Spenser se trompent quand ils disent que les Egyptiens sont les premiers de tous les mortels qui ont offert des Sacrifices aux Dieux, & que les Juifs en ont appris la mode d'eux. Herodote dit que dés le moment que le Grand Prêtre avoit pro-

Marsh. Can. Chron. Sæc. 1. pag. 34. Sæc. 4. pag. 57. Sæc. 9. pag. 193.

noncé ce mot, *Accende*, c'est-à-dire, *mettez le feu au bois du Sacrifice*, tous les dévots qui assistoient au Sacrifice se mettoient en Prieres, puis mettoient bas leurs chausses & leur chemise, & se foüettoient par penitence, en criant misericorde, pendant tout le tems que le feu du Sacrifice duroit : *Cùm Sacrificium ardet omnes se ipsos verberant*; ce qui fait voir par occasion, que l'Auteur du Livre des *Flagellants*, le sçavant Docteur Boileau, y a assuré un peu trop fortement qu'on ne sçavoit parmi les anciens, ce que c'étoit de se foüetter & de prendre la Discipline par dévotion ou par penitence.

Herod. l. 2. c. 40.

Boileau Histor. Flagell.

L'Ecriture dit nettement que quand Abraham fut sur la montagne, où il vouloit immoler son Fils, il apporta avec lui non-seulement le couteau pour immoler la Victime, mais aussi le bois pour la brûler & le feu pour allumer le bois : *Ipse verò portabat in manibus ignem & gladium.* Or si les Patriarches, en faveur desquels Dieu avoit accoûtumé de descendre en forme de feu sur leur Sacrifice & d'en allumer lui-même le bois, pour témoigner que leurs Sacrifices lui étoient agréables, ne laissoient pourtant pas de porter toûjours du feu avec eux, ne voulans point tenter Dieu, ni exiger de lui qu'il

Gen. 22. 6.

fit descendre du haut du Ciel un feu miraculeux pour embraser la Victime ; peut-on s'imaginer que les Payens, les Grecs, les Perses & les Egyptiens, qui originairement, comme nous avons dit, avoient pris des Juifs tout le Rite du Sacrifice, n'apportassent jamais du feu de leur maison, & ne se servissent jamais de celui qui brûloit dans leur Sacré foyer ; mais qu'ils s'attendissent toûjours au feu du Ciel & à une flâme miraculeuse, & n'allumassent jamais leur Sacrifice, si leurs faux Dieux ne l'allumoient eux-mêmes, comme dit Servius ?

Je soûtiens, au contraire, ou que cela n'est jamais arrivé, ou que si le feu a pris quelquefois de lui-même au bois du Sacrifice, & a parû venir du haut du Ciel pour l'allumer sur l'Autel, cela n'est arrivé que par un pur hazard, ou par la fourberie des Prêtres des Payens, ou par la malice des démons, qui ont voulu entretenir les Idolâtres dans leurs erreurs, & neanmoins que les Payens ont toûjours regardé ce feu comme miraculeux & non ordinaire ; ce qui seul détruit la supposition de Servius, qui prétend que cela étoit si ordinaire parmi les anciens, qu'ils ne sacrifioient jamais sans cela. Il n'y a qu'à examiner de prés tous les exemples & histoires alleguées au paragraphe pré-

cedent, pour être convaincus de cette verité.

En premier lieu, il eſt évident que les Temples des Payens, ſur tout ceux qui étoient dédiez à Jupiter *le foudroyant &* Odyſſ. l.
le chaſſe-nuée, car c'eſt la qualité qu'Ho- 14. verſ. 267.
mere lui donne toûjours, τερπικέραυνος νε- Iliad. lib.
φεληγέρετα Ζεῦς) étoient découverts par 8. verſ. 38.
le haut & ſans toit. Le Pantheon ou la Rotonde, bâti par Agrippa, qu'on voit encore dans ſon entier à Rome, en eſt une preuve démonſtrative. Or il n'eſt pas étonnant que l'Autel où l'on mettoit le bois pour brûler la Victime étant immédiatement ſous l'endroit découvert du Temple, il ſoit arrivé quelquefois par hazard que le tonnerre ſoit tombé ſur ce bois & l'ait allumé. Combien de fois eſt-il arrivé que le feu du Ciel, ou quelque globe de feu de la moyenne Region, eſt tombé ſur des maiſons de chaume & de paille, ſur des granges pleines de foin, ſur des magazins pleins de poudre, ſur des bois & des forêts, & a tout conſumé, tout brûlé, tout réduit en cendres? Les Epicuriens ſe railloient ordinairement de Jupiter, qui étourdîment ſaccageoit ſes propres Temples & ſes Autels avec ſa foudre, la jettant à tort & à travers ſur ſes propres maiſons & ſur ſes adorateurs. Ils devoient ſeulement en conclure que Dieu

laiſſant agir les cauſes ſecondes, ne dirige pas toûjours par une volonté particuliere pratique, les foudres qui tombent ſur la terre & les laiſſe aller où la nature & les diſpoſitions de l'air & de la matiere ſulphurée les conduit; en un mot, qu'il permet que c'eſt le hazard qui les fait tomber auſſi-bien ſur une Egliſe dediée au vrai Dieu que ſur un Temple & un Autel des démons, auſſi-bien ſur les Sacremens du corps & du Sang de Jesus-Christ, & ſur les Reliques des Saints, que ſur des Synagogues de Satan & des aſſemblées de ſorciers, de faux-monnoyeurs, & d'empoiſonneurs. Les Chrétiens reconnoiſſent tout cela auſſi-bien que les Epicuriens, mais par des principes bien differens; car les Epicuriens ſuppoſans d'un côté fauſſement que nous croyons tous que c'eſt la main de Dieu qui régle toûjours la foudre, & qu'elle ne tombe jamais ſur aucun endroit que par un Acte particulier d'une volonté pratique & déterminée de Dieu, en concluënt que le Dieu que nous adorons eſt aveugle & ne ſçait ce qu'il fait, puiſqu'il détruit ſes propres Autels & qu'il lance ſon tonnerre ſur les ſujets qui lui dévroient être les plus chers & les plus précieux: les Chrétiens au contraire qui croyent d'un côté que Jupiter n'eſt qu'un

phantôme & un nom en l'air, qui n'a aucun droit ſur le tonnerre ni ſur la nature, approuvent les railleries de ces Philoſophes contre Jupiter ; mais comme d'un autre côté ils croyent que le Dieu véritable de la nature, le Dieu vivant, n'agit pas toûjours par des volontez particulieres ; mais qu'il y a bien des choſes qu'il laiſſe arriver en conſequence des Loix generales qu'il a établies, ils n'ont aucune peine d'avoüer avec les Epicuriens que c'eſt le hazard quelquefois qui fait que le tonnerre tombe auſſi-tôt ſur une Egliſe que dans un lieu de débauche : Ils n'ont aucune peine de donner avec eux le nom de *brute*, d'*aveugle*, de *vain*, de *fortuit*, au feu du Ciel, qui conſume les fruits de la terre & tuë les hommes & les beſtiaux. Ils avouënt avec eux, qu'on peut dire en un ſens trés-véritablement & ſans impieté, ce que ce Prince d'Afrique, Jarbas¹, prétendoit ne pouvoir être dit que par des impies & des blaſphêmateurs ; à ſçavoir que les tonnerres ne ſont pas toûjours une marque de la colere de Dieu, & que le Ciel fait ſouvent du bruit ſans vouloir pour cela faire peur aux hommes.

Aſpicis hæc ? An te genitor cum fulmina torques Æn. l. 4.
Nequicquam horremus ? Cæcique in nubibus ignes

Terrificant animos, & inania murmura miſcent ?

Ce fut ſans doute de cette maniere que les *irreprochables*, Salmonée, Eſculape & Japix, furent tuez par le tonnerre ; ce fut de cette maniere que Romulus & Amphiaraüs, & même ſi on veut que ſaint Simeon Stylite, le Prêtre & l'Archimandrite, fut écraſé d'un coup de foudre, & qu'elle tomba ſur l'Egliſe de Châlons ſur Marne, & ſur l'Autel & le Calice que le Curé, dont on a parlé ci-deſſus, conſacroit. Ce fut auſſi infailliblement de cette maniere que dans le temps que Paul Emile ſacrifioit dans la ville d'Amphipolis ; & le Roi Seleucus dans la Ville de Pella, la foudre tomba ſur le Sacrifice & conſuma toutes les chairs de la Victime qui étoit deſſus. Ce fut par un ſemblable accident peut-être que le feu prit à la forêt, dont parle Herodote ; car pour les pattes du loup qui amaſſerent du bois de tous côtez qui ſervit d'aliment à ce feu, & quant à l'agitation & au mouvement des aîles de l'aigle qui le ſoufflerent, je n'y vois qu'une conduite ordinaire & naturelle à ces animaux, dans l'un à grâter la terre & à élever en un tas tout ce qu'il trouve à ſon chemin, & dans l'autre de battre & d'agiter toûjours ſes aîles prés de la lueur du feu ou du Soleil. C'étoit le même hazard

qui faiſoit que quelquefois, lorſque les Rois & les Generaux d'Armée faiſoient enſemble des traitez & des ſermens de paix & d'alliance, il s'élevoit des orages dans l'air, & il tonnoit avec des éclairs que les flâteurs des Rois diſoient être des marques viſibles de la ratification de la paix par Jupiter, & s'écrioient en levant les mains vers leurs faux Dieux.

—— *Veſtrum hoc augurium.* Æn. l. 2.

Mais en verité oſeroit on dire, ſans ſe rendre coupable d'extravagance & d'impieté, qu'il en fut de même de ces tonnerres, de ces éclairs & de ces feux du Ciel qui brillêrent & ſe firent voir & entendre ſur la montagne de Sinaï, lorſque Dieu fit alliance avec ſon peuple, que celui-ci s'obligea à garder la Loi de Dieu, & que Dieu lui promit en ce cas là qu'il ſeroit le peuple du monde le plus heureux? Oſeroit-on, ſans ſe rendre non-ſeulement ridicule, mais le plus execrable des blaſphêmateurs, comparer ces éclairs & ces tonnerres imaginaires des Poëtes, dans les traitez d'alliance, avec le bruit & l'orage qu'on entendit comme d'un grand vent dans le Cénacle, au jour de la Pentecôte, avec les éclairs & les langues de feu qui brillerent ſur la tête des Diſciples de JESUS-CHRIST, en ce jour auquel Dieu fit une nouvelle alliance Act. Apoſt. c. 2. verſ. 1. 2. 3.

avec les hommes, leur promettant des biens éternels & ſpirituels, s'ils avoient la foi en Jesus-Christ, & s'ils vivoient ſelon ſes préceptes ? Y a-t-il aucune comparaiſon à faire entre ce tonnerre & cet orage, qui éclaterent dans l'air à la priere de Samuël, lorſqu'il juſtifia ſa conduite avant que de mourir, proteſta de ſon innocence devant le peuple d'Iſraël, & conjura Dieu de donner des marques du haut du Ciel, qu'il ratifioit & approuvoit tout ce qu'il avoit fait & qu'il venoit de dire. Qu'on nous cite un ſeul exemple dans l'antiquité payenne d'un Roi ou d'un Prêtre qui pour autoriſer ſa conduite ou un traité d'alliance, ait promis d'un ton auſſi affirmatif & poſitif que le Ciel en plein Soleil, & dans le tems du monde le plus ſerain & le plus calme & hors la ſaiſon des orages, alloit faire entendre des tonnerres épouventables & briller des éclairs foudroyants dés le moment qu'il l'ordonneroit ? C'eſt pourtant ce que fit Samuël. Arrêtez, dit-il, un moment dans „ le lieu où vous êtes aſſemblez : ça pour „ faire voir que tout ce que j'ai dit eſt véritable, & que Dieu approuve & autoriſe „ tout ce que j'ai fait, comme ayant été „ fait de concert avec lui, vous allez voir „ un prodige qui va vous étonner ; nous „ ſommes au tems de la moiſſon ; & vous

sçavez qu'en ce païs de Judée la pluye ni « le tonnerre ne tombent jamais dans ce « tems-ci ; d'ailleurs il fait le tems du mon- « de le plus clair & le plus serain : voici le « plus beau jour de l'année, il n'y a pas le « moindre broüillard, la moindre nuée dans « l'air : mais je prie Dieu qu'à l'heure qu'il « est, pour ma justification, il fasse enten- « dre sa voix du haut du Ciel par le tonner- « re, les éclairs & les orages. Alors tout- « d'un-coup, dans le tems même que Samuël parloit, l'air parût tout en feu, un orage terrible, mêlé de pluyes, d'éclairs & de foudres, jetta la frayeur par tout : *Sed & nunc state & videte rem istam* 1. Reg. *grandem, quam facturus est Dominus in* cap. 12. *conspectu vestro ; numquid non messis tri-* verſ. 16. *tici est hodie ? Invocabo Dominum & da-* 17. 18. 19. *bit voces & pluvias, & scietis & videbitis.... Et clamavit Samuël ad Dominum, & dedit Dominus voces & pluvias in illa die : & timuit omnis populus nimis.* Enfin, le comble de l'extravagance & de l'impieté seroit de comparer le prétendu bruit qu'on entendit dans l'air comme d'un tonnerre & d'un mouvement du Ciel, accompagné de feux & d'éclairs, lorsque la prétenduë Déesse, l'infâme Venus, apporta des armes fabriquées par Vulcain à son prétendu bâtard Enée, avec le bruit véritable & l'éclat d'une voix qui

ſe fit entendre dans l'air, quand Jesus-Christ fit ſa priere tout haut à ſon pere, & le conjura de vouloir donner quelque marque exterieure qu'il vouloit le glorifier. Tous ceux qui étoient preſens crurent avec raiſon que c'étoit un coup de tonnerre par lequel Dieu avoit promis de combler Jesus-Christ de gloire comme étant ſon fils. Je vas rapporter les paroles même de l'Evangile, & celle du Poëte Virgile, & ne veux point de plus puiſſant argument pour fermer la bouche à l'impieté, que d'en faire le parallelle : *Quid dicam ? Pater ſalvifica me ex hac horâ ? Sed propterea veni in horam hanc. Pater clarifica nomen tuum. Venit ergo vox de cœlo : & clarificavi & iterum clarificabo. Turba ergo quæ ſtabat, & audierat, dicebat tonitruum eſſe factum.* Voilà les propres paroles de ſaint Jean l'Evangeliſte, l'Enfant du tonnerre : voici maintenant les Vers du Poëte imaginatif.

Joan. c. 12. verſ. 27. 28. 29

Æn, l. 7.

Vix ea fatus erat, defixique ora tenebant
Æneas Anchiſiades, & fidus Achates,
Multaque dura ſuo triſti cum corde putabant,
Ni ſignum cælo Cytherea dediſſet aperto,
Namque improviſo vibratus ab æthere fulgor
Cum ſonitu venit, & ruere omnia viſa repente,
Tyrrhenuſque tubâ mugire per æthera clangor.

Servius fait attention ſur ce mot, *im-*

proviso, & dit que c'est en cela que consiste le miracle de ce tonnerre, en ce que n'y ayant aucune disposition dans l'air à un orage ni au tonnerre, cependant il s'en forma un tout-d'un-coup en temps serein. *Improviso*, dit-il, *nullum enim indicium præces ferat nubium.* Et en effet, tous les Payens, même les Epicuriens qui ne vouloient pas de miracles & qui prétendoient que tout arrivoit en conséquence des Loix générales, & que le tonnerre tomboit à l'avanture & tuoit par hazard le plus sage de tous les hommes, aussi-bien que la plus vilaine & la plus inutile de toutes les bêtes, reconnoissoient pourtant que les tonnerres qui tomboient tout-à-coup dans un temps calme & serein, sans être précedez de nuages, partoient directement de la main de Dieu, & étoient les effets d'une volonté particuliere & d'un dessein déterminé qu'il avoit de punir quelque scelerat ou d'avertir les hommes qu'il alloit arriver quelque grand malheur. C'est ainsi que le Poëte Horace, qui étoit un franc Athée & Epicurien, comme il l'avouë lui-même, *Epicuri de grege porcus*, se convertit, & reconnut qu'il y avoit un Dieu vangeur des crimes, à cause qu'étant en campagne un jour qu'il faisoit beau temps, & qu'il n'y avoit pas le moindre nuage dans l'air ni

Serv. in hunc locum Æn. pag. 537.

la moindre apparence de tonnerre, il tomba tout à coup à deux pas de lui, & faillit à le tuër.

Hor. Carm. lib. 1. Od. 34.

Parcus Deorum cultor, & infrequens
Insanientis dum sapientiæ
Consultus erro, nunc retrorsum
Vela dare, & subire portus
Cogor relictos; namque Diespiter
Igne corusco nubila diffidens
Plerumque per purum tonantes
Egit equos, volucremque currum.

Mais il se contredit lui-même; car puisqu'il avouë que ces sortes de tonnerres, en temps calme & serein, arrivent souvent, *plerumque*, & qu'il dit ailleurs qu'il étoit homme de probité & exempt de crimes, *integer vitæ, scelerisque purus*, il n'a pas eu de raison de croire que ces sortes de tonnerres, en temps serein, ne partoient jamais que d'une volonté particuliere de Dieu, qui avoit dessein de punir par-là quelque pecheur. Aussi Virgile, qui étoit dans le même sentiment qu'Horace sur ce sujet, & qui dit que les tonnerres qu'on vit éclater tout-à-coup en temps serein, quelque temps avant la mort de César; marquoient la colere des Dieux, & que pour punir les méchans ils alloient enlever ce grand homme au Ciel, avouë qu'il en étoit tombé autrefois de

Ibid. Od. 22.

cette maniere, sans qu'il s'en fut ensuivi aucun malheur; mais il ajoûte qu'il n'en étoit jamais tombé en si grand nombre que du temps de la mort de César, & que ce fut ce grand nombre de tonnerres tombez en temps serein, qui avoit dû faire juger aux hommes qu'ils étoient menacez de quelque grand malheur, s'ils ne se convertissoient & n'appaisoient les Dieux courroucez contre eux.

Non aliàs cælo ceciderunt plura sereno. Vide supra.

Il faut donc reconnoître, avec Pline le Naturaliste, que ces sortes de tonnerres tombent en temps serein, par le même hazard & en consequence des mêmes Loix générales, que ceux qui sont précedez de nuages : *Igitur*, dit-il, *non eam inficias posse in has & ignes superne stellarum decidere, quales sereno sæpe cernimus..... Sed hæc omnia esse fortuita : Hinc bruta fulmina & vana.* Mais le même Auteur ajoûte fort à propos, que quoiqu'en général la formation de toutes sortes de tonnerres & la chute des foudres, tant sur les rochers que sur les hommes, soyent fortuites & sans la direction speciale du Dieu qui les lance; cependant qu'il y a certaines marques autentiques ausquelles on distingue ceux que la Providence speciale & l'intention particuliere de Dieu, fait tomber exprés pour punir les pecheurs, & ceux

Plin. l. 2. cap. 43. pag. 14. lin. 1. 2. & 12.

qui se forment & qui tombent à l'avanture. *Illa vero fatidica ex alto, statisque de causis, & ex suis venire sideribus.* Pline ni aucun Payen faute d'être éclairez par la Foi, n'ont pû donner aucunes marques solides pour pouvoir discerner les uns d'avec les autres; mais le bon sens aidé par la Foi & par l'experience, nous apprend qu'il y en a trois; la premiere, c'est lorsqu'ils ont été prédits en termes clairs & formels, & qu'un Prophête ou un homme envoyé de Dieu commande dans un temps clair & serein au Ciel de tonner & de lancer sur le champ ses foudres & ses éclairs, ses vents, ses pluyes & ses orages. C'est de cette maniere qu'arriva cette pluye de feu qui tomba sur Sodome & Gomorrhe. L'Ange l'avoit prédite en termes précis, en parlant au saint homme Loth, & en l'avertissant de sortir incessamment avec toute sa famille & ses amis de ce lieu-là; parcequ'il étoit dans le dessein de faire périr tout le païs par le feu: *Omnes qui tui sunt educ de urbe hac: delebimus enim locum istum, eo quod increverit clamor eorum coram Domino qui misit nos ut perdamus illos.*

Ibid. lin. 14.

Gen. 19. 13.

Ce fut aussi de cette maniere que le feu de Dieu qui engloutit Coré, Dathan, Abiron & Abiu, arriva; car Moyse le fit venir à point nommé au même moment qu'il

avoit prédit que ce feu sortiroit de terre & les engloutiroit. Il fit amener ces coupables, & les fit traîner par force au lieu qu'il avoit marqué pour l'execution. Il convoqua toute l'assemblée du peuple afin qu'il fut témoin du suplice, & sans autre machine ni instrument que la priere qu'il fit à Dieu de faire abîmer ces malheureux, & d'ouvrir la terre sous leurs pieds, aussi-tôt la terre & l'enfer ouvrirent leur sein, & les engloutirent dans les flâmes : *Et ait Moyses, in hoc scietis quod Dominus miserit me ut facerem universa quæ cernitis; si consueta hominum morte interierint, & visitaverit eos plaga quâ & cateri visitari solent, non misit me Dominus; si autem novam rem fecerit Dominus, ut aperiens terra os suum deglutiat eos & omnia quæ ad illos pertinent, descenderintque viventes in infernum, scietis quod blasphemaverint Dominum. Confestim igitur ut cessavit loqui dirupta est terra sub pedibus eorum : & aperiens os suum devoravit illos cum tabernaculis suis & universa substantia eorum, descenderunt que vivi in infernum, operti humo, & perierunt.*

Num. c. 16. vers. 28. & seqq 29. 30. 31. 32. 33.

Ce fut aussi de cette maniere qu'arriva l'orage & le tonnerre, que la priere de Samuël fit lever & éclater pour sa justification; non-seulement il le prédit & mar-

qua le moment auquel il arriva ; mais même il le donna pour unique preuve de la pureté de ſa conduite, & conſentit qu'on le traitât de fourbe & d'impoſteur, s'il n'arrivoit : *Ecce præſto ſum, loquimini de me coram Domino & coram Chriſto ejus.... Teſtis eſt Dominus adverſum vos, & teſtis Chriſtus ejus in die hac... Sed & nunc ſtate, & videte rem iſtam grandem quam facturus eſt Dominus in conſpectu veſtro... Invocabo Dominum et dabit voces et pluvias.*

1. Reg. cap. 12. verſ. 3. 5. 16. 17.

La deuxiéme marque évidente que les choſes ne ſont pas arrivées par hazard, & que le feu du Ciel n'eſt pas tombé ſur certain païs & ſur certaines gens en conſequence des Loix ordinaires, mais par une volonté particuliere & déterminée de Dieu, c'eſt lorſque non-ſeulement il n'y avoit aucune diſpoſition dans la nature, ni aucune marque que l'effet produit dût arriver, mais même que tout étoit oppoſé à cela, & que toutes les circonſtances faiſoient juger du contraire.

C'eſt ainſi qu'arriva ce grand prodige du tems & à la priere d'Elie, lorſque le feu deſcendit du Ciel & conſuma toutes les chairs, le ſang, les os de la Victime, le bois, les pierres, la pouſſiere, & l'eau qui étoit ſur l'Autel, & découloit de toutes parts, & par une infinité de rigoles,

dans le feu. Tout cela devoit contribuër à l'éteindre, & ne servit pourtant qu'à l'allumer. D'ailleurs il y avoit si peu de disposition dans l'air, qu'Elie défia les Prêtres de Baal à faire descendre la moindre bluette de feu, & la moindre lueur de flâme sur leur Autel. Il y avoit si peu d'esperance dans le secours de toutes les causes secondes & des démons, qu'Elie se railla de l'invocation que les Prêtres de Baal faisoient de leurs faux-Dieux. « Criez plus haut, leur dit-il, Baal ne vous entend pas, peut-être qu'il est au cabaret, « & ne songe qu'à boire & à se divertir avec « ses camarades, ou qu'il est endormi & « qu'il cuve son vin. Soufflez, soufflez bien « fort pour allumer vôtre feu : quant au « mien, je veux qu'on remplisse d'eau par « trois fois, ces quatre grandes cruches « que vous voyez, & que vous les jettiez « vous-même par trois fois sur le bois de « l'Autel, & cependant que le feu y prenne « tout à coup, & brûle tout : ce qui fut « fait, comme j'ai dit ci-dessus. Ce miracle confondit tous les adorateurs de Baal, & contribua plus à les faire mourir que l'épée par laquelle Elie ordonna qu'on les égorgeât tous. Il n'y eût personne parmi les ennemis même d'Elie, & parmi les plus aveugles des Payens, qui ne demeura d'accord qu'un tel feu ne pouvoit avoir

3. Reg. c. 18. verf. 27. 34. 35. 38.

d'autre source que la main & la volonté particuliere de Dieu, & que le hazard n'y avoit aucune part.

La même chose arriva dans la pluye du Ciel, qu'Elie impétra par sa priere. Il n'y avoit pas la moindre apparence qu'il dût pleuvoir de long-tems, pas le moindre nuage dans le Ciel, pas la moindre vapeur qui s'élevât de la terre; tout au contraire sembloit la menacer d'une sécheresse & d'une sterilité éternelle, lors qu'Elie dit d'un ton affirmatif au Roi Achab.
„ Sauvez-vous à toute bride dans vôtre Pa-
„ lais; mettez vîte vos chevaux à vôtre car-
„ rosse, & foüettez-les de toutes vos for-
„ ces, afin de vous garantir de la pluye qui
„ va tomber à sceaux & va vous noyer, si
Ibid. „ vous perdez tems; *junge currum tuum &*
vers. 44. *descende ne occupet te pluvia.* Et en effet, à peine Elie eût-il fait sa priere à Dieu, qu'un déluge de pluye innonda la terre. Celui qui arriva du tems de Noé & qui noya l'Univers, fut naturel & arriva en consequence des Loix ordinaires sans que Dieu s'en mêlât, par une volonté particuliere pratique, selon le sentiment du Pere Mallebranche; mais il n'oseroit dire la même chose de la pluye qui tomba sous le régne d'Achab; car l'Ecriture dit nettement que ce fut la langue d'Elie qui servit de clef pour ouvrir le Ciel, & qu'il

en fit sortir tantôt du feu, tantôt de la pluye par sa parole seule : *Verbo Domini continuit cælum, et dejecit de cælo ignem ter.* Elle ne dit pas cela de l'Ange Michel; elle ne dit pas de lui comme d'Elie, qu'*il gouvernoit le Ciel à son gré*; qu'il étoit la cause occasionnelle de Dieu ; qu'il faisoit les miracles tels qu'il vouloit, & que les desirs de cet Ange étoient le robinet d'où i faisoit couler tous les prodiges que bon lui sembloit en l'ouverant. Mais il s'en faut bien que le fils de Sirach sçût autant de Métaphisique que Mallebranche. Eccl. 48. 3.

On peut s'assurer, tout de même, que ces tonnerres, ces foudres & ces éclairs, avec lesquels David dit que Dieu dissipa tous ses ennemis & le rendit victorieux de toutes les Armées, que Saül, que les Philistins, que les geants, Goliath & Adeodat, lui opposerent, n'arriverent point par hazard, ni en consequence des Loix générales de la nature, ni même en consequence des desirs de saint Michel ; puisque David n'a jamais parlé de saint Michel, & qu'il y a lieu de douter s'il connoissoit ce S. Archange, mais bien par une volonté particuliere pratique de Dieu. David le prouve par un argument invincible, à sçavoir parceque naturellement, & s'il n'avoit point eu d'autre secours ni ressource que les forces humaines, il devoit être 2. Regi 21. 12.

mille fois vaincu, battu, tué, & tous ses gens accablez par le grand nombre, par la force prodigieuse, & par la science militaire de ses ennemis, au lieu qu'il les avoit tous terrassez & fait mourir sur la place; afin qu'il parut par-là à tout le monde que ce n'étoit pas par sa propre valeur, mais par le seul secours du Ciel & par les foudres, qu'il avoit lancé sur ses adversai-
1. Cor. 15. 57. res, qu'il étoit devenu victorieux : *Deo qui dedit nobis victoriam*; comme dit saint
2. Mach. 10. 28. Paul : *Et victoriam dedit illis Deus*, comme dit l'Ecrivain Sacré de l'histoire des Machabées : voici comme David raconte la chose dans son Cantique.

2. Reg. c. 22. vers. 2. 3. 6. 7. 8. 9. 13. 14. 15. 16. & Psal. 17. vers. 4. 5. 6. & seqq. *Et ait David. Dominus petra mea, et robur meum, et salvator meus. Deus fortis meus, sperabo in eum, scutum meum, et cornu salutis meæ, elevator meus et refugium meum, salvator meus.... Funes inferni circumdederunt me, præoccupaverunt me laquei mortis : in tribulatione meâ invocavi Dominum, et ad Deum meum clamavi et exaudivit de Templo sancto suo vocem meam, et clamor meus venit ad aures ejus; commota est et contremuit terra, fundamenta montium concussa sunt et conquassata quoniam iratus est eis.... Præ fulgore in conspectu ejus succensi sunt carbones succensi sunt ab eo carbones ignis, tonavit de cælo Dominus et excelsus dedit*

vocem suam; misit sagittas & dissipavit eos, fulgur et consumpsit eos.... Misit de excelso et assumpsit me, et extraxit me de aquis multis.... Revelata sunt fundamenta orbis ab increpatione Domini.

Je voudrois bien demander à Spinosa, à Mr le Clerc, & à nos deux Anonymes Anglois, s'ils croyent que ce fut un pur hazard qui produisit un tonnerre aussi épouventable, & venu aussi à propos que celui dont parle ici David, pour le tirer du péril éminent où il étoit, & qui renversa par terre tous ses ennemis, les dissipa, les tua, les brûla & les ensevelit dans les flâmes, selon la demande qu'il en avoit fait à Dieu. Il faut, dit saint Augustin, que l'Impie qui ne s'éveille pas à ce tonnerre & qui n'entend pas la voix de Dieu à ce bruit, ne soit pas seulement endormi, mais qu'il soit plus mort que ceux qui sont dans le tombeau, *qui ad hoc tonitru non expergiscitur, non dormit sed mortuus est.*

En effet, si les Payens même les plus déchaînez contre la Religion Chrétienne, n'ont pas osé attribuër au hazard la pluye obtenuë par les prieres des Chrétiens sous Marc-Aurelle, dans un tems de sécheresse effroyable, auquel toute l'Armée des Romains mouroit de soif en Allemagne; & si les Lettres de cet Empereur, dont nous avons des extraits dans saint

Just. Apol. in Append. Tert. Apol. cap. 5. & ad Scapul. Euseb. in Chron. &

Hist. Ecclef. l. 5. c. 5. Niceph. l. 4. Hist. Eccle. c. 12.

Justin, dans Tertullien, dans Eusebe, & dans Nicephore, font foi que tout le monde reconnut hautement & publiquement que cette pluye tomba contre toutes les régles de la nature, & par une volonté particuliere de Dieu; de quel front oseroit-on nier que la pluye de feu qui tomba sur Sodome, & celle d'eau qui tomba sur la Toison de Gedeon & dont il ne tomba pas une goutte sur le champ où cette Toison étoit déployée & étenduë, tombérent par un pur hazard & sans aucune intervention d'une volonté particuliere de Dieu? Les foudres & les éclairs, les vents & les ouragans qui combattirent pour l'Empereur Theodose contre le Prince Eugene & Arbogaste en Italie, l'an 394. & qui précipitérent ces Tirans dans les Montagnes des Alpes, & firent rebrousser leurs fléches contr'eux, furent regardez par les Payens même, & entr'autres par le Poëte Claudien, comme un effet de la colere de Dieu contre ces deux Princes infidelles & Apostats, & comme une marque visible de l'amour special que Dieu avoit pour Theodose.

Judic. 6. 37.

Claud. de Laudib. Stilic.

O nimium dilecte Deo cui militat æther
Et conjurati veniunt ad classica venti.

Cét évenement si remarquable a été regardé de même comme un miracle arrivé

contre

contre toutes les regles de la nature, par une volonté toute particuliere pratique de Dieu, par tous les Saints, par tous les Peres de l'Eglise, & par tous les Historiens judicieux qui en ont parlé: par Ruffin, par Theodoret, par Paul Orose, par le Comte Marcellin, par Prosper, par saint Augustin, par saint Ambroise, par Paulin écrivain de sa vie & son Secretaire, & par l'Empereur Theodose même, qui en écrivit à saint Ambroise & le pria d'en rendre graces à Dieu. Le Saint Evêque porta la Lettre de l'Empereur à l'Eglise, *la mit sur l'Autel et la prit à la main en offrant le Sacrifice, afin que la foi du Prince victorieux parlât par sa bouche, et que sa Lettre servit d'offrande*, comme le racontent saint Ambroise même & Paulin, qui le servit à l'Autel, comme étant alors son Diacre & son Ministre.

Ruffin. l. 2. cap. 33. Theodor. Hist. l. 4. c. 24. Marcell. Chron. Prosp. Chron. August. l. 5. de civit. c. 26. Ambr. Epist. 61. & de obitu Theod. num. 34. Paulus Orosius. l. 7. c. 22. & 23. fol. 97. & 98. Paulin. vit. Amb. num. 36. & 37.

Si des Ecrivains tels que Spinosa & Mr le Clerc, avoient eu à raconter cét évenement si fameux, ils n'y auroient rien trouvé que de naturel, & qui ne fut arrivé en conséquence des Loix générales, & se seroient mocquez de ceux qui l'attribuëroient à une volonté particuliere de Dieu. Ils auroient dit, comme fait Mr le Clerc dans son *Parrhasiana*, que c'est *faire Dieu partial*, & lui ôter la qualité de *Pere commun*, que de le faire pancher pour le

parti d'un homme plûtôt que pour les interêts de l'autre, plus pour Theodose le Grand que pour le Prince Eugene, plus pour *Loüis le Grand*, pour me servir de ses termes, que pour *le Turc*. Mais qui est l'homme sage qui n'aime mieux être traité de *simple* & de *bon homme*, avec tous les Peres & les Historiens que j'ai citez & ausquels on peut ajoûter Messieurs Hermant, Fleuri, Godeau, Tillemont, Baillet, & Fléchier Evêque de Nîmes, que de passer pour bel esprit & subtil, au jugement de Spinosa & de Mr le Clerc, en soûtenant que tous ces vents, ces foudres & ces éclairs qui renverserent l'Armée des Tyrans & furent la cause que l'un fut fait prisonnier & ensuite décapité, & que l'autre se tua lui même, n'arriverent que par hazard, sans un ordre particulier de Dieu? Qui est l'homme de bon sens & de probité, qui n'aime mieux être accusé, avec Mr. Arnauld, par le Pere Mallebranche, de *penser trop humainement, et d'avoir des idées trop basses de la Providence*, en faisant intervenir à tout moment des volontez particulieres de Dieu, lorsqu'il ne fait qu'obéïr à ses causes occasionnelles, que de passer, comme lui, dans sa Congrégation pour un grand génie, qui a des sentimens nobles & élevez de la Providence, en soûtenant

Herm. vie de S. Amb l. 9. Fleuri. Godeau. Tillem. Hist. & Mem. Eccles. Fléc. vie de Theodos. Baill. vie de S. Ambr. 7. Dec.

Malleb. 1. Lettre contre le 1. Tom. des Réfl. Philos. & Theolog. du nouv. Systême.

que le caractere de la grandeur de Dieu consiste à n'agir que par des voyes generales, simples & uniformes ? Il semble que Paul Orose ait eu en vûë de combattre un semblable sentiment sur le fait dont il s'agit, car il prend à tâche à prouver contre les ennemis de la Religion Chrétienne, *obtrectatoribus nostris*, que cette victoire de Theodose ne pût arriver par les voyes ordinaires de la nature, & que ce fut la seule foi de ce Prince qui l'impetra du Ciel, *fidei Christiani Ducis concessa*. Il le prouve par l'autorité du Poëte que je viens d'alleguer, lequel, dit-il, étoit un Payen trés-obstiné, *paganus pervicassissimus* : mais il en avoit apporté au Chapitre précedent une preuve encore plus forte, en faisant un grand détail des forces de l'ennemi & de la foiblesse de Theodose. Il dit que l'un étoit fier & insolent de quelques victoires & avantages qu'il avoit remportez auparavant sur cet Empereur ; que ce dernier se vit abandonné tout-d'un-coup de tous les siens, parmi lesquels une terreur panique s'étoit jettée qui les avoit tous fait fuïr ; & que pour comble de malheur, on lui avoit coupé tous les passages, enlevé tous les vivres, & pris tous les équipages, pendant que le Prince Eugéne avec son maître & parent Arbogaste, s'étoit saisi

Oros. l. 7. c. 35.

des hauteurs & des chemins des Montagnes des Alpes, & avoit disposé des embuscades par tout, pour le tuër ou prendre prisonnier; ensorte que Theodose destitué de tout secours humain & de toute esperance de pouvoir se sauver, enveloppé de tous côtez par l'ennemi, ne trouva d'autre ressource que dans les larmes qu'il répandit & dans les prieres qu'il fit à Dieu:

Orof. lib. cap. 35. *At vero Theodosius in summis Alpibus constitutus expers cibi ac somni, sciens quod destitutus suis, nesciens quod clausus alienis, Dominum Christum solus solum qui posset omnia, corpore humi fusus mente cælo fixus, orabat.* Dieu permit tout cela, ajoûte nôtre sage Historien, afin que tout le monde fut convaincu, que c'étoit sa puissance seule & son bras saint qui avoient fait gagner la bataille à Theodose, & non pas la valeur & la bonne conduite de cet Empereur, ou de son conseil. Cela parle de soi, dit-il, & n'a pas besoin d'être expliqué par nos paroles:

Orof. ibid. *Dilatari non opus est verbis, potentiâ Dei, non fiduciâ hominis, victorem semper extitisse Theodosium.* Le Ciel, poursuit Orose, décida en cette occasion, qu'un homme seul, sans aucun secours humain, qui espere en Dieu & qui ne présume rien de soi-même, est plus fort qu'un Tyran, quelque puissant qu'il

soit, qui ne compte que sur sa bravoure & sur le grand nombre & la valeur de ses Soldats: *Ita cælitus judicatum est inter partem etiam sine præsidio hominum de solo Deo humiliter sperantem, et partem arrogantissimè de viribus suis et de idolis præsumentem.* Oros. ibid. cap. 23.

Je me suis un peu étendu sur l'avanture de Theodose, parcequ'elle m'a paru plus propre qu'aucun autre exemple, à prouver ce que j'avois dessein d'établir; à sçavoir qu'une marque évidente qu'une chose n'est pas arrivée par hazard ni à l'avanture, mais par une volonté expresse de Dieu, est lorsque toutes les circonstances non-seulement n'étoient pas capables de produire l'effet qui en est avenu, mais qu'elles étoient plûtôt capables de l'empêcher & de le détruire.

La troisiéme marque est, lorsque les choses sont attestées par des Auteurs dignes de foi, oculaires & contemporains: c'est ce qui manque generalement à toutes les Histoires citées ci-dessus par nos adversaires, & ce qui, au contraire, est propre & particulier à tous les miracles racontez par l'Ecriture.

Moyse n'a presque raconté que ce qu'il avoit vû, & dont il y avoit plus de cent mille témoins vivants qui auroient pû le démentir, s'il avoit été assez hardi & ef-

fronté que d'inventer les faits qu'il rapporte. Il en a institué des Fêtes qui en ont conservé la memoire de pere en fils chez les Juifs ; c'étoit des Annales vivantes qui méritent plus de foi que toutes les Histoires écrites les plus fidelles. Celles dont Moyse n'a pû être témoin oculaire, étoient venuës à sa connoissance, par le rapport que lui en avoient fait les vieillards & les Patriarches de son tems, qui les avoient apprises de la bouche même des premiers Patriarches, sous qui elles étoient arrivées. Aaron, son frere, nâquit l'année aprés la mort du Patriarche Joseph, l'an du monde 3870. selon le calcul des Septante. Joseph avoit pû sçavoir d'Isaac son grand-pere, l'histoire de l'embrasement de Sodome & de Gomorrhe, qui arriva un an seulement avant la naissance d'Isaac, l'an 3547. selon les Septante, ou l'an 2107. selon les Hebreux. Abraham son pere, sous qui cet embrasement arriva, le lui avoit sans doute raconté mille & mille fois. Or tous ces grands hommes, qui comme pleins de l'esprit de Dieu, étoient si grands amateurs de la verité & si grands ennemis du mensonge, n'auroient pas voulu faire accroire à leurs enfans qu'un embrasement aussi naturel & aussi ordinaire qu'étoit celui de Sodome & de Gomorrhe, selon nos Spinosistes, qui le

croyent semblable à celui du Mont-Æthna ou Vésuve, étoit arrivé par un ordre exprés de Dieu pour punir les abominations du peuple de ce païs, & non en consequence des Loix generales du mouvement. Ils n'étoient ni assez duppes & grossiers pour ne pas sçavoir faire ce discernement, ni assez menteurs pour débiter par dévotion le contraire de leurs pensées & de la verité. Joseph a vécu prés de trente ans avec Isaac son grand-pere, qui lui a pû apprendre tout ce qu'il avoit oüi raconter à Abraham ; car Isaac mourut l'an 3728. selon les Septante ; & Joseph le Patriarche nâquit l'an 3699. Or les enfans de Joseph qui étoient amis & familiers de Moyse, ont pû lui apprendre tout ce qu'ils sçavoient de l'histoire de leur Maison & de celle du monde ; dont leur pere avoit été parfaitement instruit.

Il n'auroit pas été facile tout de même à Moyse de faire accroîre à prés d'un million de témoins oculaires & encore vivans, quand il écrivoit son Pentateuque, que Dathan, Coré, Abiron, Abiu, & plus de 400. hommes avec eux, avoient été engloutis sous terre, ou brûlez par le feu, en punition de ce qu'ils l'avoient insulté & de ce qu'ils avoient usurpé les fonctions du Sacerdoce, s'il étoit vrai que l'accident, qui les fit périr, n'avoit

rien eu que d'ordinaire, de naturel & de commun.

L'Evangeliste saint Jean avoit pour témoins oculaires & pleins de vie, une infinité de Juifs qui avoient connu, vû & frequenté le Lazare, l'aveugle né, le Paralitique de la Piscine, & qui avoient été presens au prétendu miracle de la multiplication des cinq pains. Fut-il aussi grand menteur de son naturel, qu'il étoit amateur de la verité, par un effet de la Grace, il n'auroit jamais osé avancer dans un Livre public, que JESUS-CHRIST avoit ressuscité le premier aprés trois jours de sépulture, rendu la vûë au second, quoi qu'aveugle de naissance; fait marcher & guéri le troisiéme, quoique malade depuis 38. ans; & enfin nourri cinq mille hommes avec cinq pains, si tout cela n'étoit arrivé réellement & de fait, par un pur miracle & contre toutes les régles de la nature. Eusebe cite saint Quadrat, qui dit que quelques-uns d'eux vivoient encore. C'est insulter au bon sens, que de dire avec Spinosa, que tous ces prodiges ne sont point de vrais miracles, & qu'au cas qu'ils soient arrivez, ils ne le sont qu'en consequence des Loix generales du mouvement. C'est se mocquer de Dieu & des hommes que de dire, comme fait le même Spinosa, que quand l'Ecriture dit que

Euseb. l. 3. c. 37. & l. 4. c. 3. & l. 5. c. 10.

Tract. Theologicopol. cap. 6.

les maux publics, les contagions, les peſtes, les ſterilitez, les ſécheresſes, les famines, les guerres, les naufrages, les incendies, ſont envoyez de Dieu pour les pechez des hommes, cela ne ſignifie autre choſe, ſinon que tout cela eſt arrivé en vertu des Loix generales que l'Auteur de la nature a imprimé dans la matiere en la créant, & que *cela ne nous doit pas plus embarraſſer que quand l'Ecriture dit que Dieu a ouvert les fenêtres du Ciel pour faire pleuvoir, & creéé l'Arc-en Ciel pour être un ſignal & un gage certain qu'il a donné aux hommes, pour les aſſurer que le déluge ne reviendra plus une deuxiéme fois.*

Le Prophête Eliſée, & tous ſes diſciples & enfans des Prophêtes, furent témoins & ſpectateurs de l'Aſcenſion, ou plûtôt de l'enlevement de leur pere Elie au Ciel, dans un char de feu & de lumiere. Ils ne furent attentifs & ne ſe préparerent à voir ce grand ſpectacle, que parce qu'Elie même les avoit avertis longtems auparavant qu'à telle heure & à tel jour il ſeroit enlevé au Ciel & ſéparé pour toûjours d'avec eux. L'Auteur du quatriéme Livre des Rois, les Annales publiques des Juifs, le fils de Sirach, toute la Nation Judaïque chez qui la Tradition d'un ſi étonnant prodige s'eſt conſer-

vée comme un fait certain & autentique, font foi de la verité du ravissement de ce grand homme. Saint Luc, saint Paul, les Payens mêmes les plus déchaînez contre la Religion Chrétienne, comme Lucien, ont parlé de celui de saint Paul. Oseroit-on comparer leur témoignage avec celui d'un inconnu, tel qu'est Proculus, qui, soit par amitié pour Romulus, soit par corruption d'argent, soit pour faire sa Cour au Sénat & au peuple Romain, idolâtre de son premier Roi & fondateur, soit parce qu'il avoit le cerveau démonté, soit parce qu'il croyoit, comme font plusieurs Casuïtes de nôtre temps, que les mensonges officieux ne sont pas peché, eût l'effronterie de jurer que Romulus lui étoit apparû & lui avoit dit qu'il étoit Dieu, pendant que Denis d'Halicarnasse dit que ce fut par son Ange Gardien, ou par son démon, qu'il avoit été enlevé au Ciel par le tonnerre, comme dans un char de feu, & qu'il y tenoit rang parmi les Dieux : ce fut par les échelles du mensonge de Proculus que cet Imposteur monta au Ciel, dit Tertullien, *ascendit iste mendacii scalis.* C'est au parjure de l'un, que l'autre est redevable de sa prétenduë Divinité, dit saint Cyprien, *pejerante Proculo Deus factus.* Dira-t-on la même chose du ravissement de saint Paul, de

Lucian. Dial. Philop.

Dionys. Halicar. lib. 2.

Tert. l. 4. adversf. Marc. c. 7.

Cypr. lib. de idol. vanit. num. 19.

l'enlevement d'Enoch, & du transport d'Elie au Ciel dans un char de feu ? Dira-t-on que saint Paul, Moyse & le Secretaire d'Elisée, qui ont écrit ces faits, ont imposé au Public & sont des témoins qui ne méritent pas plus de creance que Proculus ? Il seroit bien étrange que des Protestans, des Sociniens, des Arminiens, & des Presbyteriens, eussent moins de respect pour le témoignage de ces Auteurs Sacrez, que les Payens les plus déchaînez contre nôtre Religion, que les Celses, les Appions, les Luciens, les Porphires, & les Juliens l'Apostat, étant certain qu'aucun d'eux n'a osé combattre ni accuser de faux aucun de ces trois ravissemens au Ciel, & que Lucien, comme j'ai déja dit, fait mention de celui de saint Paul comme d'une chose qui étoit de notorieté publique & dans la bouche de tout le monde de son tems. Luc Dial. Catech.

Mais il n'y auroit pas lieu de s'étonner que nos Spinosistes portassent leur impudence jusques-là, puisque Mr le Clerc ose bien soûtenir que ces mots de la Genese, sur qui toute la Tradition des Juifs & des Chrétiens appuye l'enlevement d'Enoch au Ciel, *et non apparuit, quia tulit eum Deus*, ne signifient autre chose qu'une mort ordinaire, & sont semblables ou Synonimes avec ces autres expressions de Gen. 5. 24 Joan. Cleric. in hunc locum.

Deuter. 34. 5. Exod. 23. 27. Sapient. 4. 11.

l'Ecriture, *mortuus est jubente Domino*; *occidit eum Dominus*; *raptus est*: qui veulent dire seulement qu'un homme est mort de sa mort naturelle, à cause que l'Ecriture attribuë tout à Dieu, comme auteur de la nature. Saint Paul dit au contraire qu'Enoch n'est pas mort. *Hebr.* 11. 5.

Nos deux Anonymes Anglois vont encore plus avant; car ils comparent l'enlevement d'Elie au Ciel dans un tourbillon de feu, au songe qu'eût Ptolomée fils de Lagus, dans lequel il vit ou crût voir Sérapis enlevé au Ciel tout de même dans un char de feu, comme le raconte Tacite. Ils croyent que le bon Prophête Elisée dormoit aussi avec tous ses Prophêtes solitaires, quand ils virent leur pere Elie montant au Ciel dans un char attelé par des chevaux de feu, & leur appliquent ces Vers de Virgile:

Tacit. Histor. l. 4. cap. 83.

Virgil. Eclog. 8.

—— Nam & qui amant ipsi sibi somnia fingunt.

Les Amans sont sujets à se forger des songes.

Ils croyent que le char de feu qui enleva Elie, est aussi chimerique que celui qu'Arnobe donne à Simon le Magicien, lequel il suppose avoir volé dans l'air & s'être élevé bien avant vers le Ciel dans un semblable char de feu, attelé par qua-

Arnob. l. 2.

tre ſemblables chevaux de feu, en preſence de Neron & de toute la ville de Rome; mais dont ſaint Pierre coupa les brides, briſa les rouës du char par ſa priere, & fit caſſer les jambes à ce nouvel Icare. Ils traitent cette hiſtoire de fable, & j'avouë que je n'oſerois la ſoûtenir, puiſqu'il n'y a aucun ancien Auteur, avant Arnobe, qui la rapporte; mais de-là même nos Impies concluënt que puiſque l'autorité ſeule d'un Rheteur & d'un homme d'un aſſez médiocre merite, tel qu'étoit Arnobe, a pû perſuader cette fable à toute l'Egliſe & aux plus grands perſonnages du quatriéme & cinquiéme ſiécle, tels que ſont ſaint Cyrille de Jeruſalem, ſaint Ambroiſe, ſaint Auguſtin, ſaint Sulpice Sévére, ſaint Iſidore de Pelouze, Theodoret, ſaint Maxime de Turin & ſaint Philaſtre de Breſſe; auſſi l'autorité ſeule d'un *Carme*, car c'eſt ainſi qu'ils appellent par raillerie les Saints Prophêtes, habitans du Carmel, ſucceſſeurs d'Elie, dont quelques-uns ont pû fournir des memoires à l'Ecrivain du quatriéme Livre des Rois, où l'enlevement d'Elie dans un tourbillon de feu eſt raconté; *Et aſcendit Elias per turbinem*, a pû traduire le même effet. 4. Reg. 2. 11.

Je réponds à cette objection, ou plûtôt à cette bouffonnerie de nos Spinoſiſtes, qu'il n'y a aucune comparaiſon à faire ni

entre le vol de Simon le Magicien dans l'air & le raviſſement d'Elie dans un char de feu, ni entre la certitude ou l'autenticité de ces deux Hiſtoires. Les deux Auteurs les plus anciens qui ayent fait mention du vol de Simon le Magicien ; à ſçavoir l'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques & Arnobe, ſont des Auteurs apocriphes & de nulle autorité dans l'Egliſe, pour les faits qui y ſont racontez, bien loin d'être conſiderez comme les Ecrivains Sacrez & Canoniques, inſpirez de Dieu, dont toutes les paroles ſont adorables, ſelon l'expreſſion des Conciles, *ſancta & adorabilia verba Scripturarum.* Ainſi puiſque les Peres de l'Egliſe que j'ai nommé ci-deſſus, & tous les autres grands hommes qui ont debité l'hiſtoire de Simon comme véritable, ne peuvent l'avoir appriſe que dans les Conſtitutions Apoſtoliques & dans Arnobe, on peut, ſans bleſſer le reſpect qui leur eſt dû, douter de la verité de leur hiſtoire, & croire qu'ils l'ont crûë trop legerement. Il y a en effet aujourd'hui pluſieurs ſçavans hommes dans l'Egliſe qui la rejettent comme fauſſe, ou qui la revoquent en doute comme incertaine, & comme un fait qui n'eſt pas aſſez bien établi. On peut mettre de ce nombre Meſſieurs de Valois, Cotelier, Tillemont, Fleuri & Bail-

Conſtit. Apoſtol. inter Apoſtolica Coteler. p. 269.

let : Et certes, il ne faut pas dissimuler qu'il seroit étonnant que saint Justin, qui étoit du païs de Simon le Magicien, & qui avoit eu tant de soin & de curiosité de s'informer de tout ce que son compatriote avoit fait à Rome, & qui parle de ses prestiges, n'eut fait aucune mention de son vol au Ciel dans un char de feu en presence de Neron, s'il avoit crû la chose véritable. Tertullien tout de même l'auroit sçûë & l'auroit infailliblement écrite, si elle avoit été telle qu'Arnobe la raconte. Il y a même tout sujet de penser que cet Auteur a été trompé par l'équivoque d'une Histoire toute semblable, qui arriva dans la même ville de Rome, en presence du même Empereur Neron, où il y eut un Charlatan & un Magicien, qui pour faire sa cour à ce Prince, qui étoit passionné pour la magie, avoit fait une tentative de voler dans l'air devant lui & devant tout le peuple Romain en plein théâtre, & qui au premier essor qu'il avoit pris comme un Icare pour s'élancer vers le Ciel, étoit tombé lourdement en terre devant la loge de Neron, sur laquelle son sang & sa cervelle avoient rejailli. Les Auteurs payens font mention de cette histoire; & il est tout-à-fait vrai-semblable, comme je viens de dire que le bon Arnobe, qui étoit bien plus versé dans

Valef. annot. ad Eufeb. l. 2. c. 16. p. 33 column. 1. Cotel. not. ad Constit. pag. 269. Tillem. Mem. To. 1. p. 185. 186. 187. Fleur. Hist. l. 1. c. 23. Baill. de vie de S. Pierre 29. Juine pag. 712.

Dio. Chrysost. orat. 21. pag. 371. Suet. l. 6. c. 12. in Nerone.

la lecture des Auteurs prophanes que dans celle des Ecclesiastiques, a pris tout le fondement de son Histoire de Simon le Magicien, & a entendu de ce dernier ce que Suetone & Dion Chrysostome, avoient prétendu dire d'un autre Magicien qui étoit Payen. Rien n'est plus ordinaire aux anciens que de faire ces équivoques, ou collusions, & *qui pro quo.* C'est ainsi que le bon saint Justin, à qui tous ses Samaritains, qui étoient à Rome auprés de lui, ne parloient d'autre chose que de la distinction & de la réputation que s'étoit acquise leur compatriote Simon dans cette Ville, lui firent accroire que la statuë qu'on voyoit dans l'Isle du Tybre érigée en l'honneur & au nom du Dieu des Sabins, Sémon-Sancus, avoit été dressée pour Simon le Magicien, avec le titre honorable de Dieu & de Saint, *Simoni-Sancto Deo*; au lieu qu'il y avoit ces mots-ci, qu'on y voit encore aujourd'hui, *Semoni-Sanco Deo*: mais la ressemblance des termes jetta aisément dans l'erreur un homme qui, comme saint Justin, n'entendoit que trés médiocrement le Latin, & qui étoit prévenu des prétendus honneurs & gloire que son compatriote s'étoit autrefois acquis dans Rome par ses prestiges.

Justin. Apol. 2. pag. 69. Euseb. Hist. Ecclef. l. 2. c. 13.

Quoiqu'il en soit de la verité ou de la

fausseté de l'histoire du vol dans l'air dans un char de feu, & de la chûte de l'imposteur Simon (car je ne sçache au monde que le Pere Mauduy de l'Oratoire qui en ait osé faire un Article de foi, & dire que S. Paul en parle dans son Epître aux Romains) il est évident qu'elle n'a rien d'approchant de l'histoire de l'enlevement d'Elie au Ciel dans un char de feu, ni de celui d'Enoch; puisque d'une part tous les Auteurs qui ont parlé des efforts que Simon, ou le Charlatan dont parle Dion & Suetone, firent pour monter au Ciel, reconnoissent que leur prétendu vol n'alla pas à deux ou trois coudées plus haut que la tête de leurs spectateurs, & qu'ils ne firent que signaler leur sottise & servir de risée au Public par leur chute, comme il est arrivé plusieurs fois à des danseurs de corde; au lieu que tous les Juifs & les Chrétiens, & les ennemis même d'Elie & d'Enoch, ont toûjours reconnu qu'ils n'avoient plus paru depuis qu'ils avoient été enlevez au Ciel. Les disciples d'Elie qui ne voulurent pas s'en rapporter à la parole d'Elisée, l'allerent chercher inutilement au-delà du Jourdain, dans le desert, croyans que l'Esprit de Dieu l'auroit peut être emporté dans quelque lieu caché, comme il avoit fait quelquefois, pour le dérober à la persecution

Maud. Anal. de l'Epîr. aux Rom.

d'Achab & de Jezabel ; mais ils furent obligez de reconnoître qu'il n'étoit plus sur terre, & que quoiqu'il ne soit pas dans l'Empyrée & dans le séjour des Bienheureux, il avoit été transporté dans un autre monde que celui-ci, où il joüit d'une parfaite tranquillité de corps & d'esprit, pour n'en revenir qu'au jour du Jugement dernier, pour prêcher la Penitence & rétablir toutes choses. C'est la foi & la creance universelle de tous les Fidelles Juifs & Chrétiens, fondée sur ce que saint Jean, saint Paul, & JESUS-CHRIST même, la Verité éternelle, aussi bien que les Prophêtes, nous en ont

Eccle. 44. 16. & 49. 16. appris. *Enoch*, dit le sage fils de Sirach, *ayant eu le bonheur de plaire à Dieu, fut transferé dans le Paradis pour faire entrer les Nations dans la penitence.*

Hebr. 11. 5. *C'a été*, dit saint Paul, *afin qu'Enoch ne mourut pas, qu'il a été enlevé du monde.* Le Prophête Malachie assure, comme une chose certaine, que le grand Elie est vivant dans le Ciel ou dans un autre tourbillon que celui où nous vivons, & que

Mal. 4. 5. Dieu l'envoyera delà sur la terre *avant le grand & épouventable jour du Seigneur. Il réunira*, ajoûte-il, *le cœur des peres avec leurs enfans, & le cœur des enfans avec leurs peres.* L'Ecclesiastique dit

Eccli. 48. 10. qu'*Elie ayant été enlevé au Ciel dans un*

tourbillon de feu, est destiné pour adoucir la colere du Seigneur. JESUS-CHRIST dit nettement dans l'Evangile, *qu'à la verité Elie doit venir avant lui, & qu'il rétablira toutes choses : qu'il souffrira même beaucoup, & qu'il sera rejetté avec mépris, aussi-bien que le Fils de l'homme.* S. Pierre qui fut présent à la Transfiguration de JESUS-CHRIST sur le Thabor, nous assure par la plume de saint Marc l'Evangeliste son Secretaire & son Disciple, qu'*Elie y parut avec Moyse et parlerent à* JESUS-CHRIST *de sa Croix et de sa mort future.* Tous les Interprétes de l'Ecriture attribuënt à Enoch & à Elie ce qui est dit dans l'Apocalypse des deux Témoins de Dieu, ou Martirs, qui aprés avoir fait divers prodiges pour attester la verité & la puissance de Dieu, seront tuez par la Bête & ressusciteront ensuite. Saint Augustin conformément à l'Ecriture & aux Peres, dit que c'est une chose certaine qu'Enoch & Elie sont dans le Paradis, soit qu'on entende par ce nom-là le Paradis terrestre, où Adam innocent fut créé, ou quelqu'autre lieu qui nous est inconnu dans ces vastes espaces du Ciel, où il joüit de la felicité & de la gloire commencée des Saints : Aussi Tertullien les appelle *les Candidats de l'Eternité*; c'est-à-dire, qui ont droit de prétendre à l'E-

Matth. 17. 10. Marc. 9. 10.

Marc. 9. 1.

Apocal. 11. 3.

Aug. de peccat. orig. c. 23 & de peccat. merit. c. 3. & de civit. Dei l. 20. & de Gen. ad litt. c. 6. & 7. l. 9. To. 3. part. 1. pag. 246. & 247. Edit. Be-

aed. & To. 10. p. 1360. 1376. Tertul. de Resurr. Carn. c. 58. & l. 4. adv. Marc. c. 32. & l. de anim. cap. 50. Iren. l. 5. c. 5. Tert. l. de Anim. c. 50. Hieron. Epist. 148. ad Marcell.

ternité glorieuse des Bien-heureureux, *Candidati aeternitatis*. S. Irenée en parle presque en la même maniere, aussi-bien que l'Auteur du *Traité sur Sion & le Mont Sina*, qui est parmi les Oeuvres de saint Cyprien. Ils ne sont pas morts, dit Tertullien, mais ils sont reservez pour la souffrir dans la persecution de l'Antechrist. Leur sang le fera perir lui-même; *Translatus est Henoch & Helias, nec mors eorum reperta est, dilata scilicet. Caeterùm morituri reservantur, ut Antichristum sanguine suo extinguant.* Saint Jerôme assûre la même chose. Quelle difference, bon Dieu, de ces témoins de l'enlevement d'Elie & d'Enoch au Ciel, avec ceux qui nous ont rapporté celui de Simon le Magicien, ou celui de cet impertinent Bâteleur qui tomba sur le nez de Neron & ensanglanta toute sa loge, ou enfin celui d'Icare fils de Dédale? C'est de ces derniers qu'on peut dire véritablement avec Horace,

Horat. Carm. l. 1. Od. 3.

Nil mortalibus arduum est;
Caelum ipsum petimus stultitiâ: neque
Per nostrum patimur scelus
Iracunda Jovem ponere fulmina.

La probité de ceux dont Dieu se sert comme d'instrumens pour operer ses prodiges, met encore une difference infinie

entre les feux du Ciel qui ont allumé le bois des Sacrifices, ou qui ont enlevé des hommes dans le Ciel, ou qui ont tué & exterminé les pecheurs. On sçait en général que presque tous les Prêtres & Sacrificateurs des Payens, étoient des fourbes & des imposteurs qui faisoient une étude toute particuliere de cacher leurs jeux & leurs tours de souplesse pour leurrer les dévots à leurs Idoles, & leur faire accroire que leurs Dieux faisoient des Miracles continuels dans les Temples qu'ils desservoient : on n'a qu'à lire le Traité des Oracles de Vvan-dale, traduit en François & embelli par Mr de Fontenelle, on y trouvera bien des Histoires réjoüissantes. Josephe & Plutarque en raportent aussi quelques-unes. Tous nos anciens Apologistes de la Religion Chrétienne, Clement Alexandrin, Tertullien, Origêne, Lactance, Minutius Felix, saint Theophile d'Antioche, saint Cyprien, saint Justin, en font la matiere ordinaire de leurs railleries. On peut voir dans l'Ecriture celles que Daniel faisoit des fourberies des Prêtres de Bel le Dieu, ou l'Idole des Babyloniens : ces fripons avoient fait accroire à leur Roi que ce prétendu Dieu mangeoit & bûvoit autant lui seul que cent personnes, & qu'il venoit toutes les nuits manger toutes les

Dan. cap. 14.

viandes & boire tout le vin que ses dévots Adorateurs avoient mis sur son Autel, & par ce moyen avoient persuadé à ce Prince & à toute sa Cour de lui faire sacrifier tous les jours douze mesures de farine du plus pur froment, quarante brebis, & six grandes cruches de vin, qui se trouvoient en effet mangées & bûës le lendemain; mais par un autre que par le Dieu Bel: car c'étoit les Prêtres de cette Idole qui avoient pratiqué sous la Table de l'Autel une entrée secrette & un passage soûterrain dans le Temple & dans le ventre même de l'Idole qui étoit creûsé en dedans, où ils mangeoient & bûvoient pendant la nuit tout ce qui lui avoit été servi pendant le jour.

C'est par quelque semblable artifice & fourberie, que les Prêtres des Payens faisoient descendre le feu du Ciel sur les Autels & sur les Victimes qui y étoient égorgées. Cette lueur qui brilla sur tous les Autels de Philippes en Macedoine lorsque l'Empereur Tibere y passa, a tout l'air d'être l'effet de la supercherie & de l'imposture des Prêtres de ce païs-là, & d'être un feu de commande & artificiel; aussi bien que le feu qui consuma le Sacrifice de Seleucus, & celui qui sortoit du tombeau de Pion dans la ville de Pionies qu'il avoit fondé, & celui qui paroissoit

dans l'air lorsque les Rois faisoient des traitez d'alliance : on disoit que Jupiter l'envoyoit du haut du Ciel par un miracle exprés, pour les ratifier & autoriser. Tout cela étoit ménagé & conduit adroitement & artificiellement par des fourbes, des imposteurs & des flâteurs : or quand les forces naturelles & les subtilitez de l'air & de l'esprit ne suffisoient pas, les Prêtres Payens ne manquoient jamais d'avoir recours à la Magie & à l'invocation des démons. Tout le monde convient que ce fut par les mains des démons que Simon le Magicien fut porté dans un char de feu en l'air. Pline convient que ceux qui avoient l'art de faire descendre les foudres & de faire écraser & brûler par le feu du Ciel ceux qu'ils vouloient, le faisoient par le moyen de certaines paroles magiques qu'ils prononçoient ; Et il ajoûte, que s'ils oublioient quelques formalitez, ou la moindre des paroles prescrites par le Grimoire, le feu du Ciel, au lieu de tomber sur les endroits & les personnes qu'ils vouloient, ne manquoient jamais à les écraser eux-mêmes en punition de leur sacrilege, & que cela étoit arrivé au Roi Tullus Hostilius, qui pour avoir manqué à quelques formules de Prieres marquées dans les Livres secrets & magiques de son prédecesseur Numa Pom-

pilius, fut tué roide mort par le même feu du Ciel qu'il vouloit attirer sur d'autres. Il cite sur ce sujet les Annales de Lucius Piso, qui subsistoient de son tems, & dont l'Auteur passoit pour un Auteur fort sincere : *Prisci quidem nostri perpetuo talia prodidere, difficillimumque ex his etiam fulmina elici. L. Piso primo Annalium autor est, Tullium Hostilium Regem ex Numa libris eodem quô illum Sacrificio Jovem cælo devocare conatum, quoniam rite parum quædam fecisset, fulmine ictum.*

Plin. l. 28 c. 2. pag. 505. lin. 40. & seq.

Virgile, que nous avons cité ci-dessus, avouë que c'est par les charmes de la Magie noire, que sa Pharmatreucie faisoit descendre le feu du Ciel sur les Autels pour brûler le bois des Sacrifices, & sur les personnes qu'elle vouloit exterminer :

His ego Daphnin.
Aggrediar, nihil ille Deos, nil carmina curat.
Carmina vel cælo possunt deducere fulmen
Ducite ab urbe domum, mea carmina, ducite Daphnin
Aspice, corripuit tremulis altaria flammis
Sponte suâ.

Eclog. 8.

Nous avons vû aussi ci-dessus que Pausanias disoit qu'il avoit vû avec étonnement descendre le feu du Ciel sur les Autels & consumer le bois & la victime des Sacrifi-

Sacrifices à Jero-césarée & à Hypepes en Lydie ; mais qu'il avoit appris sur les lieux même que cela se faisoit par la magie & par la fourberie des Prêtres.

On a découvert depuis peu que les Moines Grecs qui ont une Eglise au saint Sepulcre de Jerusalem, & qui sont de grands fripons, font entendre au peuple crédule, qui y aborde de tous côtez, que le feu nouveau avec lequel ils allument le cierge Paschal du Samedi Saint, descend du Ciel miraculeusement ce jour-là tous les ans dans le fonds de ce Sacré Tombeau; au lieu que c'est avec de la méche & en battant le fusil, qu'ils font du feu, qu'ils vendent ensuite pour Sacré & pour venu du Ciel, aux bonnes gens, qui le payent & en bon argent à ces imposteurs; ce qui fait dire en commun Proverbe, que c'est ce feu qui fait boüillir la marmite des Calogers & Moines Grecs.

Si la Religion Chrétienne, qui est une Religion de verité & de sainteté, a des fripons parmi ses Ministres sacrez, à combien plus forte raison devons-nous croire que tout en étoit plein autrefois parmi les Payens, & que les Prêtres des démons, qui sont des Esprits de mensonge & de fourberie, n'employoient que l'imposture & la tromperie dans les Misteres & Sacrifices prophanes de leurs faux Dieux.

Il paroît par l'acceptation que les faux Prophêtes & Prêtres de Baal, firent de la proposition d'Elie, qu'ils comptoient de pouvoir faire descendre le feu du Ciel, & qu'ils l'avoient fait en effet descendre quelquefois en d'autres occasions; autrement ils n'auroient pas accepté si vîte la proposition d'Elie & n'auroient pas exposé leur Dieu Baal & leur Religion à la risée publique, & encore moins auroient-ils consenti de perdre la vie, au cas que le feu ne descendit pas: ils ne se seroient pas récriez avec joye, *optima propositio*, si l'experience du passé ne les avoit rempli d'esperance que la chose réüssiroit par le moyen de leur faux Dieu.

En effet, de tous les prétendus prodiges de la Magie, il n'en est point qui soit plus facile, plus naturel & plus conforme au Démon, que celui d'exciter des orages, des tempêtes & des tonnerres, de pleuvoir du feu sur la terre & d'en allumer les Sacrifices qu'on lui offre; comme cette détestable creature est condamnée au feu par le juste jugement de Dieu, & qu'en attendant qu'il soit précipité dans l'abîme de l'Enfer au dernier jour du Jugement, il porte toûjours autour de lui un globe de feu qui l'accompagne par tout pour le tourmenter; il lui est aisé d'embraser tout ce qu'il veut, avec

la permission de Dieu, & d'aparoître aux hommes quand il lui plaît sous la forme de feu : comme c'est un esprit de malice qui, selon saint Paul, habite dans la moyenne région de l'air où se forment les orages, les tonnerres & les tempêtes, *spiritualia nequitiæ in cælestibus*, rien ne lui est plus facile que d'exciter, quand il lui plaît, & que Dieu le lui permet, des orages & des tempêtes, de former des tonnerres, de lancer la foudre, & de se mêler avec les éclairs. Ne fut-ce pas Satan qui tua d'un coup de foudre tous les troupeaux & les bergers du Saint homme Job, & qui les réduisit en cendre par le feu du Ciel qu'il fit tomber sur eux : *Ignis Dei cecidit è cælo, & tactas oves, puerosque consumpsit.* Lib. Job. c. 1. vers. 16. JESUS-CHRIST ne dit-il pas à ses 70. Disciples, qu'il avoit vû Satan tombant du Ciel sous la forme & la figure d'un tourbillon de feu & d'un éclair de tonnerre ? *Videbam Satanam sicut fulgur de cælo cadentem* ? Luc 10. 18. Ne fut-ce pas Satan qui vint se presenter tout éclatant de feux & de lumieres à saint Simeon Stylite, sur sa colomne avec un chariot de feu & des chevaux de feu ; & qui s'étant approché de lui dans cet équipage, lui dit qu'il étoit envoyé de Dieu pour le faire monter dans son char & l'enlever dans la gloire qui lui étoit préparée, com-

Theod. Philot. c. 26. To. 3. Part. 2. de l'édit. du Pere Sirmond. Anton. vita San. Simeonis Stylit. apud Bolland. die 5. Janu. pag. 263. num. 18.

me le racontent les Auteurs contemporains de sa vie, & entr'autres Theodoret qui étoit son Evêque & son ami, & Antoine qui étoit son disciple, dont les Bollandiens nous ont donné l'Ouvrage. Ne fut-ce pas enfin dans un chariot de feu, avec des chevaux de feu, & dans ses propres mains, qu'il enleva Simon le Magicien dans l'air, comme disent Arnobe & l'Auteur des Constitutions Apostoliques? Ainsi il n'y a pas lieu de douter, & encore moins lieu de s'émerveiller, de ce que pour leurrer les idolâtres & les entretenir dans le culte sacrilege des faux Dieux, les démons qui étoient eux-mêmes ces faux Dieux, n'ayent souvent allumé le bois des Sacrifices qu'on leur offroit, & n'ayent convenu par des pactes secrets, avec les Magiciens & les Sorciers qui sont leurs creatures toutes dévoüées, que quand ils prononceroient certaines paroles & certains Vers, chanteroient certaines chansons, feroient certaines gambades & danses, ou autres semblables choses qu'ils leur prescrivoient dans le grimoire, ils évoqueroient le feu, la foudre, le tonnerre, la grêle, la pluye & les orages, & feroient descendre le feu du Ciel à leur gré sur tous les endroits où ils voudroient. Combien de fois avons-nous vû pendre, brûler, rompre tous vifs, par des Arrêts

de la Tournelle & du Châtelet de Paris, quantité de ces sortes de canailles & de scelerats, pour avoir attiré le feu du Ciel sur des granges pleines de blé, & brûlé des moissons entieres de tout un païs, tué des hommes & des troupeaux de moutons par des malefices, & pour avoir ruïné des vignes pleines de raisins, des vergers pleins de fruits, & des campagnes pleines de richesses. Mais quel rapport y a-t-il entre ces scelerats & ces hommes de Dieu, qui ont fait descendre par leur pieté & par leur zéle, pour sa gloire, le feu du Ciel, tantôt pour allumer le bois des Sacrifices qu'ils lui offroient d'un cœur pur, tantôt pour consumer des Villes abominables, tantôt pour exterminer de faux Prophêtes & des Prêtres impies de Baal, tantôt pour engloutir dans les abîmes de la terre des sacrileges, des Schismatiques, des rebelles à Moyse leur Legislateur, & des usurpateurs du Sacerdoce d'Aaron leur Grand-Prêtre; & tantôt enfin pour enlever dans un char de feu & de lumiere le grand Elie, l'admiration de l'Univers, le consolateur & le pere nourricier des pauvres Veuves, & la terreur des méchans Rois & Reines, des Achab & des Jezabel.

Si Dieu par des secrets de sa Providence a laissé impunis, & laisse tous les jours,

ſans châtiment, des crimes auſſi abominables que ceux de Sodome & de Gomorrhe ; s'il n'éclate point en foudres & en carreaux contre des ſcelerats, encore plus criminels qu'Abiu, Dathan, Coré, Abiron & les Prêtres de Baal ; s'il n'a pas écraſé & englouti tous vivans dans les abîmes de la terre, tant d'hérétiques inſolens qui ont inſulté juſqu'aux oſſements & aux cendres des plus grands Saints ; s'il n'a pas fait ſortir du fond de leurs tombeaux des feux pour les devorer, c'eſt qu'il ſe réſerve à les punir plus ſeverement dans l'autre monde ; mais cela n'empêche pas qu'il n'ait donné ſouvent des exemples dés cette vie, de la terrible vengeance qu'il en tirera dans l'autre ; & c'eſt le plus foible & le plus ridicule de tous les argumens, que parce qu'il n'a pas toûjours puni l'inſolence des hérétiques des derniers ſiécles lorſqu'ils ont violé le tombeau de nos Martirs & de nos autres Saints, d'en conclure qu'il n'eſt donc pas vrai qu'il l'ait jamais fait une ſeule fois, & que tout ce qu'on rapporte des feux ſoûterrains & ſortis des tombeaux pour devorer ceux qui les vouloient violer, eſt faux & fabuleux. Sans parler des peines établies contre les violateurs des tombeaux par les Loix Romaines, & par les Empereurs même Payens qui les ont puni de

mort & condamné au feu, quelle preuve nous apporte-t-on de la prétenduë fausseté de celui que Joseph dit être sorti du tombeau de David & de Salomon, lorsque le Roi Herode l'ouvrit pour piller les tresors qui y étoient cachez ? Il importe pour le culte & la réverence d'une chose aussi sacrée & aussi inviolable que devoit l'être le monument qui renfermoit les dépoüilles du plus redoutable & du plus saint des Rois d'Israël, que l'on sçache de quelle maniere Dieu voulut se déclarer sur l'entreprise sacrilege d'Herode. Ce Prince ayant pris toutes les précautions possibles pour empêcher que le peuple n'en eût connoissance, fit ouvrir de nuit le sepulcre de David. Il y entra avec peu de gens, mais fidelles & discrets, l'an du monde 3995. selon le calcul des Hebreux, neuf ans avant la naissance de Jesus-Christ. Il n'y trouva point d'argent monnoyé, comme avoit fait Hyrcan grand Sacrificateur & Prince des Juifs, fils de Simon, environ six-vingt ans auparavant, lorsqu'il fit ouvrir ce sepulcre, pour y prendre dequoi payer la somme d'argent qu'il avoit promis à Antiochus Soter, pour l'obliger de lever le siége de Jerusalem, & en tira trois mille talens, dont il donna une partie à ce Prince, mais Herode y trouva beaucoup d'or mis

Joseph. Antiq. l. 7. c. 12. n. 513. & l. 13. c. 16. n. 536 & l. 6. c. 11. n. 699.

en œuvre, soit en vases, soit en d'autres ouvrages bien travaillez, il fit tout emporter. Il y revint une seconde fois, & commanda qu'on foüillât jusqu'aux cercueils où les corps de David & de Salomon étoient renfermez. Mais *on assure*, dit Josephe, *qu'il en sortit une flâme qui consuma deux de ses Gardes*. Ce prodige l'épouventa; & pour expier un tel sacrilege, il fit bâtir depuis à l'entrée du sepulcre un monument de marbre blanc. C'est celui dont saint Pierre parle dans les Actes des Apôtres. Cet exemple fait voir deux choses, l'une que Dieu ne punit pas toûjours, l'autre qu'il punit quelquefois les profanateurs & voleurs des tombeaux, que Tertullien appelle *l'asyle de la mort, de asylo quodam mortis*.

Act. Apost. c. 2. vers. 29.

Tert. Apol. c. 37. num. 486.

Tous les anciens, même les Payens & les ennemis de nôtre Religion, demeurent d'accord que lorsque Julien l'Apostat eut permis & même ordonné aux Juifs de rebâtir leur Temple de Jerusalem, & que ceux-ci voulurent creuser en terre des fondemens, il en sortit des globes terribles de feu, qui s'élançerent à diverses fois, brûlérent plusieurs ouvriers, & tous les matereaux, rendirent le lieu inaccessible, & firent absolument abandonner l'entreprise, & convertirent une infinité de Juifs & de Payens à la foi de Jesus-

Christ, comme l'assure l'Evêque même du lieu, le grand saint Cyrille de Jerusalem, qui les baptisa, au rapport de Mr l'Abbé Fleury, dans son histoire Ecclesiastique. Ammien Marcellin, S. Chrysostome, saint Ambroise, saint Gregoire de Nazianze, Ruffin, Theodoret, Socrate, Sozomene, & Philostorge, parlent tous de ce miracle comme d'une chose de notorieté publique & trés-autentique.

Fleur. Hist. l. 15. n. 43. Ammia. Marcell. l. 23. c. 1. Chrysost. orat. 2. cont. Judæos. To. 2. Ruff. l. 1. cap. 37. Greg. Naz. orat. 4. Theod. l. 3. c. 20. Sozom. l. 5. c. 22. Socr. l. 3. cap. 20. Phil. l. 7. c. 14.

Quant à l'avanture de Promethée, qui déroba, à ce qu'on prétend, le feu du Ciel, en allumant son flambeau à une des roues du char du Soleil, & qui pour punition de sa temerité fut attaché par Mercure à un rocher du Mont Caucase avec une chaîne de fer, pendant qu'un aigle lui devore les entrailles & lui mange le cœur avec son bec, c'est une fable inventée à plaisir, dont le sens allegorique est que Promethée étoit un trés-sçavant Astronome, qui pour mieux contempler les Astres & les voir de plus prés, se tenoit toûjours sur le Mont Caucase, qui est une des plus hautes montagnes de l'Univers, pendant qu'une sollicitude & une ardeur insatiable de tout sçavoir lui rongeoit le cœur, & qu'il apprit par ses profondes méditations ou par le secours des démons, l'art de faire descendre la

foudre & le feu du Ciel sur tout ce qu'il vouloit, & principalement sur les Victimes & sur le bois des Sacrifices où on vouloit les brûler ; en quoi consista uniquement la science de Numa Pompilius, comme dit Tite-Live. C'est l'excellente réflexion que fait Servius sur cet endroit-ci de Virgile.

Serv. in Eclog. 6. Virg. p. 33. D. E.

Caucaseasque refert volucres, furtumque Promethei.

Il faisoit le recit du vol de Promethée,
Et du Vautour cruel qui lui rongeant le sein
De son cœur renaissant en fait son assassin,
Et trouble de remords son ame inquietée.

§. V.

L*A science enfle*, dit l'Apôtre, & *la charité édifie.* Delà vient que rien n'est si humble & si touchant que les écrits des premiers Chrétiens qui vivoient dans les tems Apostoliques, & aussi ceux des Martirs, des Solitaires, des Anachorettes & des Evêques, qui n'écrivoient que pour instruire leur troupeau, & non pour acquerir de la gloire & se distinguer de leurs concurrens ; mais rien au contraire n'est si vain, si aigre, si emporté, si brutal, si fécond en injures scandaleuses, que les Ecrivains Polemiques, Scholastiques

& Hérétiques, & généralement tous les ſçavans qui étans jaloux de la réputation de leurs adverſaires, ſe font un plaiſir & une étude particuliere de les déchirer & les mettre en pieces par toute ſorte de calomnies les plus furieuſes. L'envie leur ſuggere tous ces emportemens, & les empêche de prendre garde qu'ils excedent contre la verité.

Theodore de Beze écrivant contre Tilemanus-Heſuſſius, qui étoit trés-certainement ſçavant & honnête homme, l'appelle, *âne parfait, âne mitré, âne à deux pieds, grand âne, aſiniſſime, âne par reduplication, âne par nature, âne par éducation, âne par grace, âne bâté, âne per omnes caſus; poliphême, ſinge, guenon, magot, chien, pendard, charlatan, maquereau, animal carnivorum, bâtard de ſinge, d'onagre, bourreau, ladre, &c.* Comme on peut le voir dans le Livre intitulé, *Rabelais réformé.* Rab. Réf. Pag. 14.

Le même Auteur cite un endroit des Ouvrages de Calvin, où écrivant contre un galant homme & bon Theologien, qui n'étoit pas de ſon ſentiment, il l'appelle, *fat, beliſtre, coquin, maraut, marouffle, lourdaud, yvrogne, ladre, ruſtre, vilain, pendard, maquereau, bougre, gueux, &c.*

Le Pere Morin de l'Oratoire avoit fait

un Recueil, ou Lexicon, de toutes les injures les plus atroces, qu'il avoit pû recueillir dans tous les anciens Auteurs Grecs & Latins, afin de pouvoir s'en servir à propos quand ses Adversaires ou ses envieux s'aviseroient de dire quelques mots chocquans contre lui. C'est le Pere Simon de l'Oratoire, son Confrere, qui rapporte ceci, & c'est dans ce beau Lexicon qu'il a pris cet amas d'injures qu'il vomit à tout moment contre un des plus sages & des plus sçavans Religieux de saint Benoît, le Reverend Pere Dom Jean de Martianay. Il se raille de ce surnom de Dom, qui vaut dire *Maître*, ou *Monsieur*; puis faisant allusion à son nom de Martianay, qui est dérivé de Martin, & à ce qu'on appelle quelquefois les ânes, *Martin*, *maître Martin*; il dit qu'il est juste de donner le même nom à ce Moine qu'aux autres ânes:

Sim. Lettr. Chois. pag. 9.

Ibid. pag. 42. & 151. & Epit. 5. p. 227.

Cum voco te domnum, noli tibi Marce placere
Sic asinum semper, Domne, Saluto meum.

Il lui applique ensuite d'autres Vers, qu'il dit avoir pris dans un Poëte Italien sur un nommé Martin, en ces termes-ci:

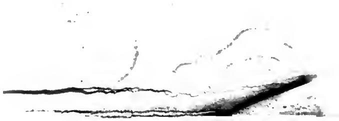
Martine omnia conturbas dum credere doctis
Negligis, & per te nil sapis ipse tamen.

Mais le Pere Martianay a dequoi se

consoler par l'exemple des autres grands hommes que Mr Simon n'épargne guére plus que lui ; Ribera, Castro, Bellarmin, Genebrard, Mariana, & Mathias Dornic, qu'il dit avoir été des ignorans en Hebreu. Il ne fait guére plus de grace au sçavant la Haye & à l'Auteur de la glose interlinaire, quand il ne peut leur imputer des ignorances & des erreurs, il accuse leur intention secrette, & les blâme de n'avoir cherché en tout ce qu'ils ont écrit, que leur propre gloire, *suam potius eum quæsisse gloriam quam Lectorum utilitatem.* Sim. Hist crit. Script.

Il tourne en ridicule l'illustre Pere Dujuhanet Prêtre de l'Oratoire & grand Theologien, sur les matieres de la Grace, Auteur du *Sanctus Augustinus per se ipsum docens*, qu'il appelle la *Bombarde des Jansenistes* ; parce que quand il éternuoit il faisoit trembler le plancher & la chambre où il disputoit contre les Molinistes en faveur du Port-Royal dont il étoit ami : Il veut nous faire accroire que quand il manquoit d'argumens pour terrasser les Jesuites lorsqu'ils disputoient contre lui, & qu'on le voyoit embarassé & prêt à succomber, on lui crioit du bas du parterre ; Eternüez, *pater*, eternüez; vous les mettez tous en fuite, comme les brayemens des ânes font fuïr les lions.

ii



Mais il n'y a pas lieu de s'étonner que Mr. Simon parle avec tant de mépris du Pere Dujuhanet & autres Disciples de saint Augustin, puisqu'il traite si mal en toute occasion leur incomparable maître, l'Aigle des Docteurs de l'Eglise. Dans un Ecrit qu'il a composé sous le nom de Pierre Ambrun, il menace *de rompre bras & jambes*, non à l'Augustin de Jansénius, mais à la personne même de saint Augustin d'Hyppone. Il dit que ses Commentaires sur les Pseaumes ne contiennent que des jeux de paroles & des badineries, & qu'il n'y a que les gens de Port-Royal qui en fassent état. Il tourne en ridicule, sur tout, les réflexions & la paraphrase de ce Saint sur le 10. verset du Pseaume 59. *Moab olla spei meæ*, où saint Augustin entend par *olla*, la tribulation, & par *spei meæ*, l'esperance qu'ont les Justes d'être purifiez par les souffrances. Ce qu'il y a de plus surprenant est, qu'il ne traite guére plus favorablement saint Jerôme, qui est pourtant son Oracle, & qu'il appelle l'*Origêne des Latins*, le regardant comme le premier & le plus sçavant des Peres aprés ce dernier. Il blâme son inconstance perpetuelle, en ce qu'il prétend que tantôt il défére trop à l'Hebreu & condamne trop aigrement les Septan-

te, & que tantôt il éleve trop les Septante, au préjudice de l'Hebreu qu'il rejette sans sujet; que dans son Livre des Questions Hebraïques & dans ses Commentaires sur les Prophêtes, sur tout sur le Prophête Isaye, il se mocque perpetuellement des Septante, & éleve l'Hebreu jusqu'au Ciel. Puis il se mocque de lui de ce que pour faire voir qu'il sçavoit l'Hebreu, il tire des étymologies ridicules de certains mots Latins & les fait dériver à tort & à travers de la langue Hebraïque, comme le mot Latin de *Nugæ*, qu'il dérive du mot Hebreu *Nuge*, qui est une véritable badinerie. Hier. in cap. 3. Sophon. Il paroît même être assez du sentiment des Hérétiques, qui ne font pas grand cas de saint Jerôme, & ne sont pas persuadez qu'il sçût beaucoup d'Hebreu, ni même que ses explications morales & allegoriques sur saint Mathieu, soient meilleures que celles de saint Ambroise sur S. Luc, que le bon Saint qui n'estimoit que ce qui venoit de lui, appelle, *Meras nugas.* Aprés cela les Protestans Jurieu, le Clerc, Vossius, Spanheim & Vassor, ont grand tort de se plaindre des injures de Mr Simon, puisqu'il n'épargne ni les Catholiques les plus vertueux & les plus éclairez, ni les Peres de l'Egilse les plus estimez. Mr Ar-

nauld, la lumiere de nôtre siécle, est un ignorant selon lui, qui s'est mêlé de parler de la créance des Eglises Orientales, sans entendre ni leur langue, ni leur créance, ni leur discipline, ni même la carte du païs, où les Schismatiques de ces lieux-là habitent. Agamemnon ne dit pas chez Homere tant d'injures à Achille que Messieurs Jurieu, Maimbourg, le Savoyard de Ville, Commire & Mallebranche, en disent dans leurs Livres au même Mr Arnauld. Ménage a encheri par-dessus eux dans celles qu'il a vomies contre Mr Baillet; mais celles qui sont dans ses Livres & dans son *Anti-baillet*, n'approchent pas de celles que je lui ai oüi prononcer dans la chaleur de son emportement contre cet illustre Auteur. Dés le moment qu'il eût appris qu'il avoit blâmé l'immodestie de ses Poësies, il l'appella devant moi un Sodomite, un chausson, un chien, un Bou... Je ne puis m'empêcher de lui rire au nez, & de lui dire tout haut: *Vous ne connoissez pas Mr Baillet, Monsieur, c'est un Saint; c'est un homme qui a son innocence baptismale; c'est le plus vertueux Prêtre de l'Eglise, & le plus chaste de tous les mortels; c'est un Ange & non pas un homme.* Je ne pûs rien gagner pour cette fois sur Mr Ménage. Il me repartit brus-

quement : *C'est un diable, il a écrit contre moi, il faut être diable pour m'avoir turlupiné comme il a fait.* Mr Santeuil dit la même chose à peu prés contre moi, lorsqu'il eût vû quelques Vers innocens que j'avois fait sur lui, où je me raillois de son inconstance, tantôt à louër Mr Arnauld dans une excellente Epitaphe qu'il avoit faite sur son cœur, tantôt à rétracter ces loüanges & cette Epitaphe, parce qu'elle avoit déplû aux Jesuïtes. Le feu lui monta à la tête, des éclairs sortirent de ses yeux, l'écume lui vint à la bouche, des foudres partirent de sa langue, de ses pieds & de ses mains. Il passa dans une Eglise où je disois la Messe ; *Venez voir le diable*, s'écria-t-il tout haut, *qui emporte* JESUS-CHRIST *dans ses mains, & qui l'enleve comme autrefois sur le Temple.* Enfin on peut dire de Mr Santeüil qu'il étoit dans ses emportemens dans le même état que celui dont Virgile a dit,

—— Totoque loquentis ab ore
Scintillæ absistunt oculis, micat acribus ignis.

Mais comme je sçavois bien que le bon homme n'en avoit pas l'ame plus ulcerée contre moi, & que ce n'étoit que par politique qu'il faisoit le fâché, je ne m'en émûs point, & il m'appliqua ces autres Vers de Virgile :

Nec magis incepto vultum sermone movetur
Quam si dura silex, aut stet marpesia cautes.

§. VI.

C'Est un excellent Ouvrage que le Traité de *Ritibus Judaeorum*, par le Rabbi Leon de Modêne. Mr Simon l'a traduit; mais sa Traduction n'est pas toûjours fidelle, non plus que le nom sous lequel il s'est travesti, puisqu'il s'y nomme *Simonville*, au lieu de Simon. Jamais Auteur ne changea si souvent de nom: tantôt il se nomme *Reccared Schimeon*, pour Richard Simon; tantôt *Moni*; tantôt *Ambrun*; tantôt *Boislaville*. Je voudrois bien sçavoir pourquoi sur le Chapitre de l'exactitude des Juifs, à copier les Livres Sacrez, il a obmis dans sa Traduction du Livre de Leon de Modêne ces belles paroles de ce Rabbin: *Scribam adeo esse exactum oportet, in hoc Libro Sinagoga, ut si Vau, aut Jod deesset, aut superflueret, aut alia litterula, inutile fieret exemplar & rejiceretur.* Il y a apparence que Mr Simon n'a supprimé cette observation, qu'afin qu'on ne s'apperçût pas de la fausseté qu'il avance si souvent dans son Histoire critique de l'Ecriture Sainte, que tout y est plein de transpositions, de dérangemens de feüilles, & de desordres dans les Chapi-

tres. Un Proteftant Lutherien, nommé Augufte Pfeiffer, qui fe qualifie Evêque, ou Surveillant de l'Eglife de Lubec, dit qu'il n'y a de dérangement que dans la tête de Mr Simon, & lui applique ce Vers de Virgile, comme nous l'avons obfervé ci-deffus.

Ah Corydon, Corydon quæ te dementia cæpit? Oper. Phil. To. 2. à Maftricht.

Ah mon cher Corydon, d'où vient cette folie?

§. VII.

MArcaffus a traduit en François les trois Livres de l'Ame d'Ariftote. Ils n'en font pas plus intelligibles ni moins oppofez à l'Immortalité & à la fpiritualité, que les Chrétiens attribuënt à l'Ame. Ariftote y enfeigne trés-nettement qu'elle n'eft autre chofe qu'une modification du corps, & ce par quoi il eft vivifié & informé, comme la forme d'une hache eft ce par quoi elle eft conftituée dans l'être d'une hache, & diftinguée d'un autre inftrument. Voyez le Livre 2. Chap. 1. page 109. de ladite Traduction de Marcaffus. *L'ame*; dit-il, *confifte en ce qu'elle eft la forme du corps; comme donc la faculté de couper eft la perfection effentielle de la coignée, & la faculté de voir eft celle de l'œil, ainfi l'ame eft la*

Arift. l. 2. de anim. c. 2. in fine. Marc. p. 123.

perfection du corps organique & naturel.... Comme la prunelle & la faculté de voir font l'œil, l'ame & le corps font l'animal; d'où il faut conclurre que ceux-là raisonnent juste qui soûtiennent que l'ame est inséparable du corps, comme la figure est inséparable de la chose, dont elle est la modification & la figure. Il est inconcevable comme on peut obliger dans les Ecoles Chrétiennes les Professeurs de Philosophie, de soûtenir la doctrine d'Aristote sur l'ame, ni comment le Concile Général de Vienne a pû décider comme un Article de foi que l'ame est la forme du corps; à moins qu'on ne l'entende au sens des Cartesiens, qui disent que l'ame ou la substance qui pense est la forme du corps humain, en ce qu'elle dirige tous ses mouvemens & est la cause occasionnelle de toutes les differentes impressions & figures qu'il reçoit, & qu'il est de l'essence de l'ame d'être destinée à être unie avec un corps; ce qui la differentie d'avec l'Ange; & enfin parce qu'elle fait que cette portion de matiere auquel elle est unie, est un corps humain, au lieu que sans elle il ne seroit qu'une pure machine, comme sont tous les autres animaux vivans: mais certainement ce n'est pas le sens d'Aristote; car il veut, comme nous venons de voir, que de l'ame & du corps

il en reſulte un animal qu'il appelle ſenſitif; ce qui eſt ſi véritable, qu'il prétend que cette ame eſt diviſible & que dans la queuë d'un lézard partagée en pluſieurs piéces, par exemple, il y a dans chacune non-ſeulement de l'eſprit, mais auſſi de la douleur & du plaiſir, de la triſteſſe & de la joye : Λυπή τε, καὶ ἡδονή. Il y a peu d'extravagances plus extravagantes, s'il m'eſt ainſi permis de parler, que celle-là; cependant tous les Scolaſtiques généralement, tant Thomiſtes que Scotiſtes, Ockamiſtes & Nominaux, qui ſont d'ailleurs ordinairement oppoſez en toute autre choſe, s'accordent parfaitement en celle-ci, & veulent qu'on regarde comme hérétiques ceux qui ſoûtiennent le ſentiment contraire. J'en parle ſçavamment & par experience; car feu Mr l'Evêque de Clairmont, Gilbert de Veni d'Arbouze, mit parmi les Articles de la Profeſſion de Foi, qu'il vouloit m'obliger de ſigner celui-ci entr'autres, *que les Bêtes n'étoient point des machines*; mais comme je lui eus repreſenté que c'étoit la même choſe que de m'obliger à ſigner, ſous peine de damnation éternelle, que les bêtes ont de l'eſprit, & que leur ame penſe & eſt une ſubſtance ſpirituelle, il entra dans une furieuſe colere contre le Jeſuïte qui avoit ſurpris ſa Religion &

qui avoit dressé ce ridicule Formulaire pour me le faire signer. L'étude de la Scolastique n'avoit pas gâté l'esprit à ce grand Prélat. Il avoit un bon sens, droit, naturel, merveilleux, & avoit été assez heureux pour n'avoir jamais étudié la Theologie (car c'est ainsi qu'on appelle les études qu'on fait pendant trois ans dans les Facultez de Theologie, de la premiere & troisiéme Partie de la Somme de S. Thomas, où dans la verité il n'y a que des questions frivoles & des minuties qui n'aprennent point à connoître la Religion.) J'ai du regret en parlant de la Maison de ce grand Evêque d'avoir dit dans la premiere Partie de ce Livre, qu'elle portoit pour ses armes l'ancienne enseigne de sa boutique; car j'ai vû depuis ce temps-là plusieurs titres de son bisayeul Michel de Veni d'Arbouze, où il prend la qualité de *Chevalier*; ce qui est une preuve incontestable d'une bonne noblesse : & il faut d'ailleurs demeurer d'accord que quoiqu'il n'eut pas de Lettres, il avoit mille belles qualitez qui supléoient à ce défaut, & qui ont fait dire de lui ce qu'on a dit de saint Antoine, que *les personnes d'un genie semblable au sien, devoient être exceptées, de la régle qui engage les autres à l'étude des sciences, puisque la noblesse, la force, & la vaste capacité de leur es-*

Synes. in Dione, seu de vitæ ipsius institut. pag. 51.

prit, leur tenoit lieu de toute sorte de connoissances. Jamais Diocese ne fut mieux gouverné que le sien, & il fit les pauvres ses principaux heritiers. Il avoit failli dans sa jeunesse à être écrasé par le tonnerre; & dés-lors on lui prédit que c'étoit un bon augure & qu'il seroit un jour quelque chose de grand; quoiqu'il ne fut alors qu'un petit Moine & Religieux de saint Benoît, sous son oncle, qui étoit Général de Cluni. Et on lui apprit à s'appliquer ces Vers-ci:

Ex quo me Divûm Pater, atque hominum Rex
Fulminis afflavit ventis, & contigit igni.

§. VIII.

SAint Thomas, l'Ange de l'Ecole, dit qu'il y a cette difference entre ce mot, *Divinitas*, & celui de *Deus*, que *Divinitas* signifie la forme, l'essence & la nature de Dieu, & que ce mot, *Deus*, au contraire, signifie celui qui possede la Divinité, & que c'est la raison pourquoi on peut bien dire, *tres habentes Deïtatem*; mais non pas qu'il y a *tres Deïtates.* Je voudrois bien sçavoir, puisqu'on peut dire, *tres habentes Deïtatem*, pourquoi on ne pourra pas dire, *tres Dii*, puisque ce mot *Deus*, signifie *habens Deïtatem*? Que répondroit on à un homme qui



feroit ce syllogisme-ci ? *Hoc nomen Deus, in hoc differt ab hoc nomine*, Deïtas, *ex D. Thoma, quod Deus significat habentem Deïtatem, hoc vero nomen*, Deïtas, *significat formam divinitatis qua habetur : Atqui recte dici potest, tres sunt habentes Deïtatem, ex D. Thoma : ergo dici rectè potest, tres sunt Dii.* Je connois un homme qui pour avoir écrit quelque chose de semblable, où il se mocquoit des raisonnemens alambiquez de saint Thomas sur la Trinité, fut mis à la priere & sollicitation de son Archevêque, sous un ordre du Roi & contre les intentions du Roi, dans la prison des foux.

—— Dii taliâ graiis
Instaurate, pio si pœnas ore reposco.

F I N.

TABLE

TABLE
DES PRINCIPALES Matieres de cét Ouvrage.

A

A a

H

I

L

M

T

Fin de la Table.

Pag. 110. *lig.* 21. le Comte. *lisez* le Cointe.



